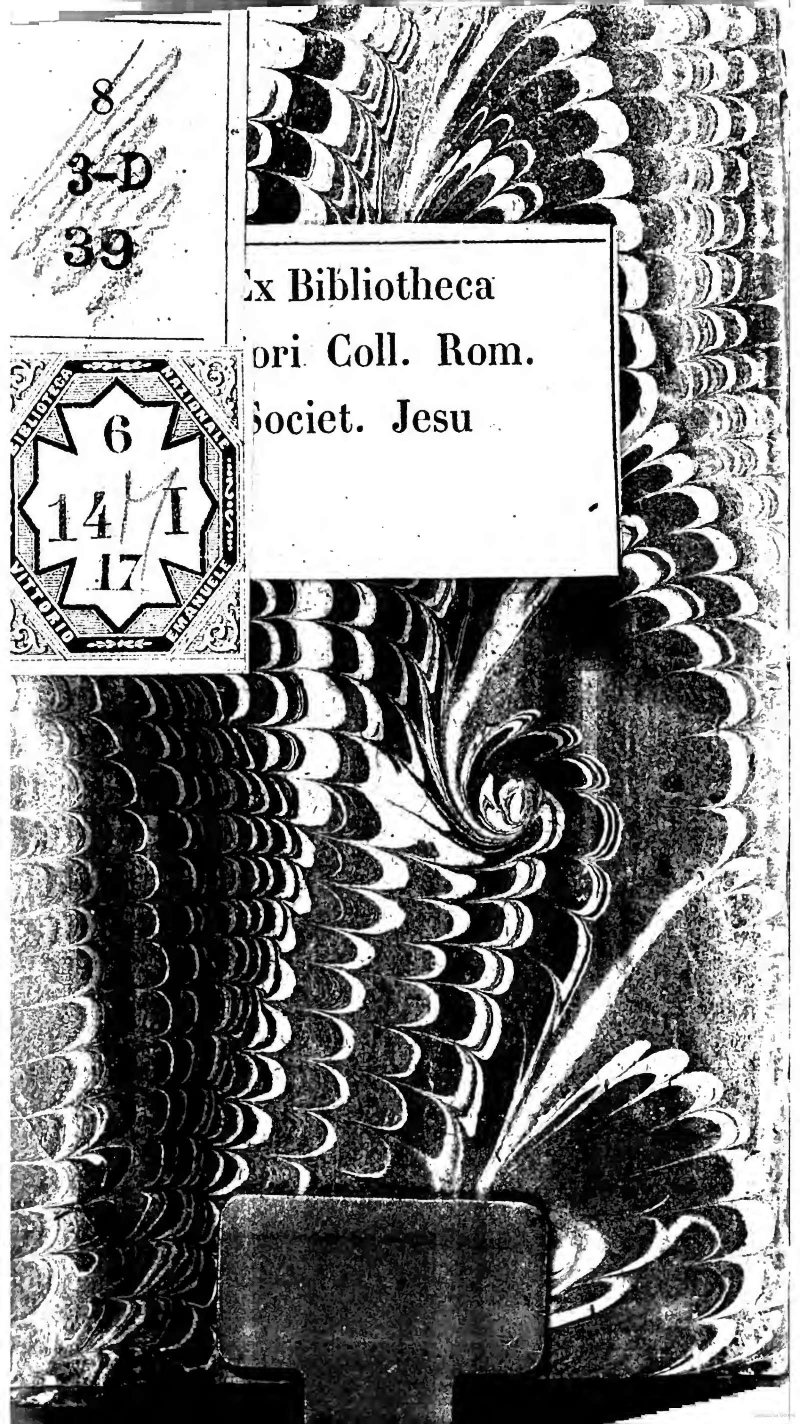



8
3-D
39
BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EMANUELE
6
14
I
17



HISTOIRE
DE
FRANCE

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez JEAN MARIETTE, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercules.

M. DCC. XX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



PREFACE.

L'HISTOIRE eſt utile, elle eſt agréable. C'eſt une de ces veritez d'experience dans leſquelles tous les hommes ſe réuniſſent. En effet quelle ſatisfaction de voir paſſer devant ſes yeux, comme dans un grand ſpectacle les empires, les républiques, les roïaumes, les conquerans, les rois, les peuples! quel avantage de trouver dans la conduite de ceux qui ont vêcu avant nous des regles ſûres de ce que nous avons à fuïr ou à pratiquer, & des exemples dont la force agit plus efficacement que les préceptes.

Tout le monde ſçait que le grand Scipion dut ſa vertu & ſes victoires à la lecture de l'Hiſtoire de Cyrus; que la valeur d'Achile ſervit d'aiguillon à Alexandre, & celle d'Alexandre à Ceſar, que l'on dit avoir verſé des larmes à la vûë d'une ſtatuë de ce Héros, qui lui rappella le ſouvenir de ſes conquêtes.

Ceſar aïant pris ſoin de compoſer

lui-même ſous le nom de commentaires le recit de la guerre qu'il avoit faite dans les Gaules : Selim empereur des Turcs touché d'eſtime pour cet excellent ouvrage le fit traduire en ſa langue & y prit ces leçons, qui furent ſi funeſtes à ſes ennemis. De nos jours la lecture fréquente de la même Hiſtoire a fait de Charles XII. roi de Suede le Ceſar & l'Alexandre de notre ſiecle.

Mais ſi l'Hiſtoire n'étoit propre qu'à former des rois & des conquerans; avantageuſe aux premiers des hommes, elle deviendroit un amuſement inutile pour tout le reſte : auſſi ceux qui en ont recommandé l'étude ſe ſont fondez ſur la grande utilité qu'en pouvoient retirer les hommes de tous les états. Quel citoïen pourroit mieux apprendre ce qu'il doit à ſa patrie, que dans l'exemple de ces dix bourgeois de Calais qui ſe devoüerent ſi genereuſement à la mort pour le ſalut de leurs concitoïens?

Quels exemples d'amour pour les lettres dans François premier, de vertu auſtere dans Anne de Bretagne, de tendreſſe filiale dans Loüis comte de Montpenſier, de valeur & de probité dans le chevalier Bayard, de paſſion pour les ſciences dans Petrarque, dans

Erasme, & dans tant d'autres qui les ont comme ressuscitées en ces derniers tems ?

Il y a même des hommes à qui l'étude de l'Histoire est tout-à-fait necessaire ; ce sont ceux que leurs talens ou leur naissance appellent au maniement des affaires publiques.

Comme le monde roule sur les mêmes évenemens qui varient dans leurs circonstances, mais au fonds sont toûjours les mêmes ; l'homme public voit dans la fondation, l'accroissement, la conservation, & la chûte des états, quelles sont les causes qui ont produit ces differens effets, & quelles sont celles qu'il doit mettre en usage quand il voudra les produire.

Ils trouvent encore un plus grand secours dans la lecture des Historiens, dont le travail s'est étendu à marquer la naissance & les divers progrès des loix, qui font le fondement & le bonheur de la societé. Mais il faut avoüer que cette partie de l'Histoire, qui est peut-être la plus necessaire, a esté la plus négligée par les écrivains François, & je ne connois gueres que le president de Thou qui se soit attaché à instruire le lecteur de tout ce qui avoit rapport à la jurisprudence.

Quel dommage qu'un ſi judicieux écrivain n'ait pas embraſſé toute l'étenduë de notre Hiſtoire! On peut dire néanmoins que la même ſageſſe qui l'a fait écrire avec tant de ſuccès, l'a renfermé dans les bornes qu'il s'eſt preſcrites, & la déterminé à n'écrire que ce qui s'étoit paſſé de ſon tems, & comme ſous ſes propres yeux.

M. de Harlay procureur géneral, & depuis premier preſident du parlement de Paris, remarquoit combien la maniere d'écrire de la plûpart de nos Hiſtoriens eſt peu inſtructive. Il avoit un fils qu'il deſtinoit aux premiers emplois de la magiſtrature; & pour faciliter une éducation auſſi importante, il forma un plan d'abregé d'Hiſtoire de France, ſelon lequel on s'arrêteroit uniquement aux évenemens de quelque conſéquence, omettant une infinité de petits faits, dont la connoiſſance eſt peu utile, & ſur leſquels il eſt aiſé de conſulter dans le beſoin des Hiſtoires plus étenduës. Cet abregé devoit être tiré des Auteurs originaux, & qui par la qualité de leur eſprit & le tems où ils auroient vêcu ſeroient hors de tout ſoupçon. Ses continuelles occupations ne lui permettoient pas de faire lui-même les recherches &

les extraits neceſſaires : il pouvoit indiquer les Auteurs & preſider à cette lecture ; mais il lui falloit un homme qui entrât dans ſes vûës avec docilité & avec lumiere : il le trouva en la perſonne d'un prêtre de la Congrégation de l'Oratoire nommé M. Châlons ; il l'attacha à ſon fils, lui en confia l'éducation, & lui communiqua le deſſein qu'il avoit formé. M. Châlons ſe mit en devoir de l'exécuter, & compoſa ſous la direction de M. de Harlay l'abregé que l'on donne aujourd'hui au public. Les faits y ſont plus ou moins étendus, ſelon qu'il eſt plus ou moins utile d'en être inſtruit ; mais ſur tout l'Auteur s'y eſt attaché à remarquer les commencemens de nos uſages & de nos coûtumes, l'origine des dignitez, l'établiſſement des Parlemens, des Univerſitez, & des Ordres religieux ou militaires.

Mais comme un des devoirs principaux des premiers Magiſtrats eſt de conſerver le précieux dépôt de nos libertez, ſur leſquelles ſont fondées la tranquillité de l'Egliſe Gallicane & la ſûreté de l'état ; auſſi M. de Harlay eut une attention particuliere aux faits qui avoient rapport à cette matiere, & le Lecteur reconnoîtra avec plaiſir dans

cette Histoire, le zele que cet illustre Magistrat a fait voir pour sa patrie dans le long exercice de ses charges.

On le reconnoîtra encore au détail circonstancié des differentes avantures de Jacques Cœur, dont la petite-fille Germaine fille de Geofroy Cœur épousa Loüis de Harlay baron de Monglat, & porta dans la maison de Harlay des terres considerables qui y sont encore aujourd'hui.

Il est bon d'avertir le Lecteur, que M. Châlons n'ayant écrit que très-peu de choses de la premiere race de nos rois, on y a fait suppléer par un homme habile, afin que le public eut la satisfaction de trouver ici un abregé de toute notre Histoire. A cela près, on a suivi religieusement la copie de l'original qui étoit dans la bibliotheque de Monsieur de Harlay, & a passé depuis peu dans celle de Monsieur Chauvelin president à Mortier au Parlement de Paris.



HISTOIRE
DE
FRANCE.

E'TABLISSEMENT de la Monarchie Françoise.

PHARAMOND.

De l'origine, & du nom de la Loi Salique.



IL est certain que les François sont originaires d'Allemagne, mais on ne sçait pas de quelle partie de cette vaste contrée.

Dans le dessein qu'ils eurent de conquérir la Gaule, ils élûrent Pharamond pour leur roi : il est incertain si avant lui ils n'avoient point eu de rois. Les actions de Pharamond nous sont entiérement inconnuës : On dit que les Fran-

çois, en le faisant roi, établirent une loi qui fut apellé loi Salique, du nom de Saligastus qui la proposa, & que les principaux articles de cette loi sont, que le roïaume de France sera hereditaire, & que les femmes n'y pourront regner. Tout cela est faux ; il est vrai qu'il y a une loi Salique ; mais elle ne parle, ni de la succession hereditaire du roïaume de France, ni de l'exclusion des femmes de la Couronne ; car elle n'a été faite, ni pour les rois, ni pour la disposition du roïaume ; mais seulement pour les particuliers, & pour les terres qu'ils possedoient.

Voici l'origine de cette loi. Anciennement le mot de Sala ou Sale a signifié le château, ou la maison d'un grand seigneur ; de-là fut tiré le mot de Saliens, qui signifioit les grands seigneurs du roïaume qui étoient de la cour, ou de la maison du roi.

A mesure que nos premiers rois s'établirent dans la Gaule, & y étendirent leurs conquêtes, ils donnerent des terres aux Saliens, c'est-à-dire aux principaux de leur sale ou cour, à condition que ceux qui posséderoient ces terres, les serviroient en personne à la guerre, & par cette raison, ils ne voulurent point qu'elles pussent être possedées par les

femmes, que leur ſexe exempte de porter les armes; ils en firent une loi conçûë en ces termes. Qu'aucune portion de « l'heritage de la terre Salique, c'eſt-à- « dire, de la terre donnée à un Salien, « ne vienne à la femme; mais que tout « l'heritage de la terre vienne aux mâles. «

Cette loi qui eſt apelée Salique, parce qu'elle a été faite pour les Saliens & pour les terres Saliques, contient plusieurs autres articles, qui regardent les Saliens & les terres Saliques: l'on a jugé à propos de prendre celui qui exclud les femmes de la ſucceſſion, pour en apliquer l'uſage à la ſucceſſion des Rois, & d'en faire une loi fondamentale de l'état; mais en quel tems, & par qui cela a été fait, nous n'en avons aucune preuve, nous ne trouvons point qu'on ait allegué cette loi, avant la célébre diſpute formée en 1327. entre Philippe de Valois, & Edoüard roi d'Angleterre, fils d'une fille de Philippe le Bel, qu'il prétendit pouvoir repreſenter.

Quelques auteurs tirent d'ailleurs l'origine de la loi Salique; ils diſent, que quand les françois conquirent la Gaule, il y avoit déja un peuple Françoisnommés les Saliens établis dans la Gaule, à qui l'empereur Julien avoit donné des

terres à habiter, & qu'il les avoit données à condition que les possesseurs de ces terres serviroient en personne l'empereur à la guerre; qu'il ne voulut point qu'elles fussent possedées par les femmes parce qu'elles n'y vont point, & qu'il en fit une loi telle qu'elle est raportée ci-dessus.

Que quand les rois de France se furent rendus maîtres de la Gaule, ils maintinrent cette loi, qu'ils trouverent établie; & que dans la suite il fut même ordonné que l'article qui exclud les femmes de la succession des terres Saliques, seroit aussi observé, pour la succession à la couronne.

CLODION.

A Pharamond succeda son fils Clodion surnommé le Chevelu. Ce prince passa le Rhin, pendant qu'Aëtius lieutenant de l'empereur Valentinien étoit occupé à faire la guerre au Gots, dans le Languedoc, qui alors étoit apellé la Gaule Narbonnoise.

Il se rendit maître en peu de tems de tout le païs, qui est depuis le Rhin jusqu'à Arras, & établit le siége de son empire à Cambray; mais il n'y demeura pas long-tems: car Aëtius aïant fait la

paix avec les Gots, le chaſſa au-delà du Rhin qu'il ne put jamais repaſſer.

MEROUE'E.

MEroüée fils de Clodion paſſa le Rhin aprés la mort d'Aëtius. Nous ne ſçavons rien de particulier des actions de ce prince; nous ſçavons ſeulement qu'il établit la Monarchie Françoiſe dans la Gaule, environ l'an de Jeſus-Chriſt 450.

C'eſt de lui que la premiere race des rois de France eſt appellée la race des Merovingiens, laquelle finit à Childeric le Stupide.

La ſeconde, eſt la race des Carlovingiens; elle tire ſon nom de Charles Martel maire du Palais, pere du Roy Pepin le Bref, ou de Charlemagne fils de Pepin le Bref; elle finit à Loüis V.

La troiſiéme, qui regne encore aujourd'hui, eſt la race des Capets; elle commence à Hugues Capet, & continuë en la perſonne de Loüis XV. à préſent regnant.

CHILDERIC.

CHildéric fils de Meroüée, ſucceda à ſon pere; ſes vices le firent haïr

des François ; car il débauchoit les femmes & les filles de ses sujets, ce qui les irrita tellement qu'ils le chasserent du roïaume, & élûrent à sa place Ægidius, qui commandoit dans la Gaule pour les Romains.

Guinomaud homme de qualité, demeura seul fidele à Childeric ; il lui donna la moitié d'une piéce d'or, qu'il rompit en deux, & lui dit de revenir quand il lui envoïeroit l'autre moitié ; parce que ce seroit un signal que toutes choses seroient disposées à son rétablissement.

Childeric se retira vers Basin roi de Thuringe. Cependant Ægidius traita les François avec tant de rigueur par le conseil de Guinomaud lui-même, qu'enfin ils se répentirent de l'avoir fait leur roi, & ne penserent plus qu'à se révolter.

Alors Guinomaud envoïa à Childeric la moitié de la piéce d'or, qu'il avoit retenuë. Childeric comprenant ce que ce signal lui marquoit, revint en France huit ans aprés avoir été chassé, & fut bien reçû de ses sujets qui le rétablirent, & chassérent Ægidius, l'an de Jesus-Christ 469.

Childeric aprés son rétablissement gouverna trés sagement son roïaume : il fut cependant ingrat envers Basin roi de

Thuringe, qui l'avoit bien reçû; car il débaucha sa femme Basine, la lui enleva & l'épousa; de ce mariage naquit Clovis.

Fin de l'Empire Romain en Occident.

Sur la fin du regne de Childeric, vers la fin du cinquiéme siécle, finit l'empire Romain en occident, l'an de Jesus-Christ 477.

Orestes maître de la milice se revolta contre l'empereur Nepos, & ne voulant point prendre l'empire pour soi, il fit proclamer empereur son propre fils, nommé Momillus Augustus; mais comme ce prince étoit un homme sans mérite, les soldats, au lieu du nom d'Auguste qu'il portoit, lui donnerent celui d'Augustule par mépris.

Il ne regna pas long-tems; car les amis de Nepos pour vanger l'injure qu'on lui avoit faite, firent venir en Italie Odoacer roi des Herules, qui défit Orestes pere d'Augustule, & se rendit maître de l'Italie. Il ne voulut pas prendre la qualité d'empereur, mais seulement celle de roi d'Italie: il regna paisiblement l'espace de 14. ans, jusqu'à ce que Theodoric roi des Gots ou Ostrogots le défit, le fit

prisonnier, le fit mourir, & régna en sa place, en la même qualité de roi d'Italie.

C'est une chose remarquable, que l'empire Romain aïant commencé par Auguste, qui étoit un prince d'un trés grand mérite, il finit en occident, par un Auguste qui avoit si peu de mérite, que quoique son nom fut Auguste, on l'appella par mépris Augustule.

CLOVIS.

CLovis fils de Childeric aïant succedé à son pere, fit la guerre à Syagrius fils d'Ægidius, qui prenoit la qualité de roi des François, à cause que son pere l'avoit été, & se tenoit à Soissons ville capitale de ce qui restoit aux Romains dans la Gaule. Clovis le défit, & chassa les romains de toute la Gaule.

Syagrius vaincu, se retira à Toulouse vers Alaric roi des Gots. Clovis envoïa un Ambassadeur à ce roi, lui déclarer que s'il ne lui livroit Syagrius, il lui feroit la guerre; Alaric étonné de cette menace, mit Syagrius entre les mains de Clovis qui lui fit couper la tête, l'an de Jesus-Christ 489.

Clovis fut le plus grand conquérant

de ſon tems, il n'avoit que quinze ans quand il commença à regner ; cependant en trés peu de tems, il étendit ſon roïaume, depuis le Rhin juſqu'à la Loire; il fit auſſi la guerre au-delà du Rhin, & conquit la Thuringe ſur les Allemans.

Ses conquêtes le rendirent ſi redoutable à ſes voiſins, qu'ils rechercherent tous ſon amitié avec grand ſoin, & qu'ils craignoient extrémement de l'avoir pour ennemi.

Les Allemans eſtoient pour lors un peuple trés guerrier qui ne poſſedoit qu'un petit païs au-delà du Rhin, le long des bords de ce fleuve ; mais il fit enſuite de grandes conquêtes, & donna enfin ſon nom à toute la Germanie ; c'eſt à-dire à ce grand païs, qui eſt aujourd'hui apellé Allemagne.

SIXIE'ME SIE'CLE.

Clovis ſe fait Chrétien.

Gombault roi de Bourgogne avoit une niéce d'une grande beauté, nommée Clotilde. Clovis l'ayant demandée en mariage, elle refuſa cette alliance ; diſant qu'elle n'épouſeroit jamais un païen: ce Prince promit d'embraſſer la religion chrétienne, & à cette condition il l'é-

pousa, & en eut un fils, qu'elle fit baptiser, mais il mourut incontinent aprés son baptême. Clovis en fut si outré de douleur, qu'au lieu de se faire Chrétien comme il l'avoit promis, il reprocha à sa femme que la religion Chrétienne étoit une impieté, & que les Dieux avoient fait mourir cet enfant, en punition de ce qu'on l'avoit baptisé.

Quelque tems aprés, comme il donnoit une bataille aux Allemans, auprés d'un lieu nommé Tolbiac, voïant son armée sur le point d'être défaite, & promit à Jesus-Christ de se faire baptiser s'il lui donnoit la victoire. Sa priere fut exaucée; il batit les Allemans, & se fit ensuite baptiser par saint Remy Evêque de Reims, l'an de Jesus-Christ 499. ou 502.

Quelques auteurs on dit qu'une colombe aporta du ciel à la vûë de tout le monde une fiole ou ampoulle pleine d'huile, pour oindre Clovis à son baptême. On ne croit pas que cela soit vrai, par beaucoup de raisons, quoyque l'on garde encore aujourd'hui à Reims une ampoule, qu'on dit être celle qui fut aportée du ciel, & qu'on se serve même de l'huile de cette ampoule, pour l'onction de nos rois, à leur sacre.

Clovis s'empare des Etats de Chararic, & le fait mourir.

Chararic étoit un prince François, qui possedoit le long du Rhin, assez prés de Cologne, un petit roïaume dont nous ne sçavons pas le nom.

Clovis le haïssoit depuis long tems, parce que dans la guerre contre Syagrius, il avoit refusé de se joindre à lui,& avoit attendu l'évenement de la guerre pour s'attacher au victorieux.

Clovis aïant trouvé une occasion favorable de se saisir de Chararic & de son fils, par une trahison que les Historiens ne raportent pas, quoiqu'ils disent que ce fut en trahison, il leur fit couper les cheveux, & fit ordonner Chararic Prêtre & son fils Diacre, & se saisit de ses états.

Quelque tems aprés le fils de Chararic aïant dit que quelque jour ses cheveux reviendroient, & qu'alors il se vangeroit de celui qui les avoit fait couper; ces paroles furent raportées à Clovis, qui pour se délivrer de toute inquiétude sur ce sujet, fit couper la tête au pere & au fils.

Voici la premiere fois qu'il est parlé

dans l'hiſtoire, de faire couper les cheveux à quelqu'un que l'on dépoüille de ſes états.

Il faut remarquer que ce fut enſuite une coutume trés ordinaire, parmi les François, de couper les cheveux, & de faire prêtres, clercs ou moines, ceux à qui l'on ôtoit leurs états, ou leurs charges, afin de leur ôter la liberté d'y rentrer.

Clovis ſe rend maître de Cologne par une perfidie.

Clovis avoit de grandes qualitez, mais il avoit les deux vices qui font les plus grands crimes, la cruauté & la perfidie; il les pratiqua, toutes les fois que l'une ou l'autre pût ſervir à ſon ambition.

Il avoit de grandes obligations à Chloderic fils de Sygibert, roi ou prince de Cologne, parce que ce prince l'avoit bien ſervi dans la guerre des Gots; cependant il uſa envers lui d'une grande perfidie, & d'une grande cruauté; il lui perſuada que ſon pere vivoit trop longtems, & que ce ne ſeroit pas un grand crime de le faire mourir, pour regner en ſa place. Ce malheureux fils fut aſſez impie pour ſuivre un conſeil ſi déteſtable, eſperant que Clovis le maintiendroit

dans la ſouveraineté de Cologne, comme il le lui avoit promis ; mais auſſi-tôt que Sygibert eût été tué, Clovis ſe ſaiſit de Chloderic, le fit condamner & executer à mort, comme parricide ; après cela il s'empara de la Ville de Cologne & des tréſors de ces deux princes.

Clovis ſe rend maître de Cambray.

Ragnacharius, ou Regnis parent de Clovis regnoit à Cambray, & dans le païs d'alentour. Clovis voulant ſe rendre maître de cette ville, gagna les principaux miniſtres & officiers de ce prince, & les engagea à trahir leur roi, en leur promettant une grande ſomme d'argent ; après cela il lui declara la guerre.

Ragnacharius marcha contre Clovis à la tête d'une puiſſante armée ; mais auſſitôt qu'il fut prés de ſon ennemi, il fut trahi & abandonné de ſes ſoldats, puis enchainé & livré à Clovis avec ſon frere Richarius. Clovis lui reprocha ſa lâcheté de s'être ainſi laiſſé enchaîner, & d'avoir fait un tel afront à la race des Merovingiens, dont il étoit deſcendu, en même tems il lui donna un coup de hache ſur la tête, dont il le tua.

Il tua auſſi Richarius de la même ma-

niere, en lui diſant que s'il avoit eû du cœur, il n'auroit pas laiſſé prendre & enchaîner ſon frere, & qu'à cauſe de ſa lâcheté, il étoit indigne de vivre.

Pour les traîtres qui avoient ainſi livré leur prince & ſes états, il les païa en fauſſe monnoïe, leur donnant du cuivre doré pour de l'or, & quand ils s'en furent aperçûs, & qu'ils s'en plaignirent, Clovis leur répondit, que des traîtres meritoient un tel païement, & qu'ils devoient ſe contenter de ce qu'il ne les avoit pas fait mourir eux-mêmes.

La mort de Clovis.

La cruauté de ce prince alla ſi loin, qu'il ne laiſſa aucun de ſes parens en vie: Il ſe plaignoit un jour, en préſence de ſes courtiſans, qu'il étoit bien malheureux de n'avoir plus aucun parent, de qui il pût eſperer du ſecours. C'étoit une feinte, dont il ſe ſervoit pour découvrir s'il y en avoït encore quelqu'un en vie, afin de le faire mourir. Les Hiſtoriens ne diſent point d'où venoit cette haine contre ſes parens; il y a aparence que c'étoit de la crainte qu'ils ne conſpiraſſent contre lui.

Dieu ne permit pas qu'un prince auſſi cruel vécut long-tems; il mourut jeune,

âgé ſeulement de quarante cinq ans, l'an de Jeſus-Chtiſt 514. Il fut enterré à Paris dans l'Egliſe des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul qu'il avoit bâtie : c'eſt aujourd'hui l'Egliſe de ſainte Geneviéve; l'on y voit ſon tombeau.

On peut mettre Clovis au rang des plus grands princes qui aïent jamais regné, auſſi-bien qu'au nombre des plus méchans hommes. Il eſt étrange qu'aprés tant d'actions de perfidie & de cruauté, il ſe ſoit trouvé des gens qui l'aïent mis au nombre des ſaints.

La memoire de ſes conquêtes eſt glorieuſe; mais celle de ſes crimes eſt déteſtable.

Theodoric Roy des Gots ou Oſtrogots.

Pendant que Clovis regnoit en France, Theodoric roi des Gots ou Oſtrogots regnoit enI talie; c'étoit un prince d'un très grand mérite, qui conduiſoit ſon roïaume avec une ſageſſe, & une juſtice admirable: Clovis lui donna une de ſes ſœurs en mariage; il étoit Arrien, mais il traita toûjours avec une bonté égale les Catholiques & les Heretiques, & il trouvoit mauvais que ſes ſujets changeaſſent de religion. Pour lui plaire un

de ses sujets s'étant fait Arrien de catholique qu'il étoit, il le chassa, & lui dit : *Si vous n'avez pas gardé la foi à Dieu, comment me la garderez vous à moi, qui ne suis qu'un homme ?* Il lui fit même couper la tête ; mais il y a aparence que ce fut pour d'autres raisons, que le changement de religion.

La vieillesse de ce grand prince ne répondit pas au reste de sa vie, il devint défiant & cruel ; il fit mourir plusieurs personnes de qualité, entr'autres deux Senateurs Romains, Boëce & Simmaque qui étoient estimés les deux plus grands hommes de ce tems-là, sur quelques soupçons qu'ils avoient intelligence avec l'empereur Justin.

Boëce pendant les six mois de prison qui précederent sa mort, composa un trés beau livre en prose & en vers, intitulé *la consolation de la Philosophie*.

Peu de tems après, comme on servit à table à Theodoric la tête d'un poisson, son esprit se troubla tout d'un coup. Il s'imagina que c'étoit la tête de Symmaque qui le menaçoit ; il en conçut une fraïeur, que personne ne put calmer, & en mourut peu de jours après, l'an de Jesus-Christ 526.

Il laissa une fille nommée Amalazonte,

princeſſe d'un rare mérite, qui regna aprés lui, comme nous verrons dans la ſuite.

Theodoric avoit pour ſecretaire d'état Caſſiodore, homme d'un grand ſçavoir, & d'une grande éloquence : Nous avons de beaux ouvrages de lui ; entr'autres pluſieurs lettres, & une hiſtoire de l'Egliſe, qu'il a tirée des trois hiſtoriens Socrate, Theodoret & Sozomene, laquelle pour cela eſt apellée *l'hiſtoire Tripartite.*

Les quatre fils de Clovis partagent entr'eux le roïaume de france.

Clovis laiſſa quatre fils, Theodoric, Clodomire, Childebert, & Clotaire.

Theodoric étoit l'aîné ; mais il étoit bâtard : Clovis l'avoit eu avant de ſe marier, il avoit eu les trois autres de ſa femme Clotilde.

Ces quatre freres partagérent également entr'eux le roïaume de leur pere.

Theodoric eût le roïaume d'Auſtraſie, autrement apellé le roïaume de Metz, parce que la ville de Metz en étoit la capitale.

Clodomire eût le roïaume d'Orleans.

Childebert, celui de Paris.

Clotaire, celui de Soissons.

Les historiens de ce tems là ne nous d isentpoint quelles provinces dépendoientde chacun de ces roïaumes.Ce que l'on en peut connoître, par les faits de l'histoire, est que le roïaume d'Austrasie comprenoit l'Austrasie, qui est maintenant la Lorraine, la Champagne, l'Auvergne, & quelques provinces d'Allemagne.

Le roïaume de Paris comprenoit l'Isle de France, la Beauce, l'Anjou, le Maine la Touraine, le Poitou, la Guïenne & le Languedoc.

Le roïaume de Soissons, comprenoit la Picardie, la Normandie, la Flandre, & les païs bas, jusqu'au Rhin.

Le roïaume d'Orleans s'étendoit depuis Orleans jusques à la source de la Loire, & comprenoit aussi la Provence, le Dauphiné & la Savoïe.

Le Roi Theodoric nomme un Evêque aux Auvergnats.

Quatre ans aprés la mort de Clovis, Euphrasius évêque d'Auvergne étant mort, le clergé & le peuple en élûrent un autre en sa place; mais le roi Theodoric n'aïant pas aprouvé ce choix, &

aïant donné l'évêché à Apollinaris, qui le lui avoit demandé, celui-ci fut ordonné & reçû évêque à l'exclusion de celui que le clergé & le peuple avoient choisi.

Quatre mois après Apollinaris mourut. Le roi nomma en sa place Quentin évêque des Rutheniens, c'est-à-dire de Rhodez, qui avoit été chassé de son évêché; car les Gots s'étoient rendus maîtres de la Province de Roüergue; & avoient chassé Quentin de son siége, parce qu'il paroissoit trop attaché aux interêts du roi. Theodoric ou Thierry pour le recompenser, le nomma à l'évêché d'Auvergne, & commanda aux Auvergnats de le recevoir; ce qu'ils firent en cette maniere.

Les évêques voisins s'assemblérent, mirent Quentin dans la chaire de l'église de Clermont, & le présenterent au peuple, qui declara qu'il le reconnoissoit pour son evêque.

Ce qu'il y a à remarquer dans cette histoire est, que dés le commencement les rois de France ont nommé les évêques de leur autorité absoluë, dans leur roïaume, & que ceux qu'ils avoient nommés étoient reçûs par le peuple, & sacrés par d'autres évêques, sans consulter le pape,

qui ne s'étoit pas encore donné l'autorité de les confirmer ; ils étoient ſeulement obligés de lui envoïer une copie de leur confeſſion de foi, & de lui demander ſa communion, après leur conſecration.

La fin du Roïaume de Bourgogne.

Clotilde, qui diſſimuloit depuis long tems la haine qu'elle avoit pour Sigiſmond roi de Bourgogne ſon oncle, parce qu'il avoit fait mourir ſon pere & ſes freres, demanda enfin à ſes trois fils qu'ils s'en vengeaſſent. Ces princes embraſſans la querelle de leur mere, entrerent dans la Bourgogne, chacun avec une armée.

Clodomire aïant donné une bataille à Sigiſmond le défit, le prit avec ſa femme & ſes enfans, & l'amena à Orleans. Avit abbé de Micy, d'une grande réputation de ſainteté, l'avertit que s'il faiſoit mourir Sigiſmond, Dieu l'en puniroit, & le traiteroit de même maniere, qu'il auroit traité ce roi priſonnier ; mais il mépriſa cette remontrance, fit mourir Sigiſmond, ſa femme & ſes enfans ; & l'année ſuivante, étant retourné dans la Bourgogne pour achever de la conquérir, il y fut tué.

Ses freres Childebert & Clotaire acheverent cette conquête & partagerent entr'eux cette province.

Ainsi finit le roïaume de Bourgogne, l'an de Jesus-Christ 526. n'aïant duré qu'environ un siécle, & aïant commencé sous les empereurs Arcadius & Honorius,

Childebert & Clotaire tuent les enfans de leur frere Clodomire.

Childebert & Clotaire voulant s'emparer du roïaume de leur frere Clodomire, resolurent de se défaire de ses trois fils qui étoient encore enfans : il faloit, pour cela, les tirer des mains de la reine Clotilde leur aïeule qui veilloit avec soin à leur conservation.

Les deux freres se rendirent à Paris, & prierent Clotilde de leur envoïer les enfans de Clodomire pour les mettre en possession du roïaume de leur pere.

Clotilde trompée par cet artifice, les envoïa avec joïe ; mais quand ils les eurent en leur pouvoir, ils envoïerent à Clotilde une épée & des ciseaux, lui mandant qu'elle choisît, ou les ciseaux pour raser ces jeunes princes, ou l'épée pour les tuer.

Elle surprise d'une telle proposition, se laissa emporter à la douleur, & dit sans penser à ce qu'elle disoit, *qu'elle aimoit mieux les voir morts que rasés.* Cette réponse aïant été raportée à Clotaire, & à Childebert, les enfans se jetterent aux pieds de leurs oncles leur demandant la vie. Childebert fut touché de compassion; mais Clotaire demeurant impitoïable, en tua deux de sa main. Pour le troisiéme nommé Clodoalde, son gouverneur l'avoit sauvé, parce qu'il avoit prévû le danger que couroit ce jeune prince. Il ne parut jamais depuis dans le monde, & se fit prêtre. Après un si grand crime, Clotaire & Childebert partagérent entr'eux le roïaume d'Orleans, l'an de Jesus-Christ 532.

L'état de l'Empire Romain, pendant le regne des enfans de Clovis en France.

BELISAIRE.

En même tems que les quatre fils de Clovis regnoient en France, c'est-à-dire environ le milieu du sixiéme siécle, Justinien étoit empereur en Orient. C'étoit un grand prince, sage & prudent; il reforma les loix des empereurs ses préde-

ceſſeurs, y en ajoûta de nouvelles, & les reduiſit en un code, qui de ſon nom eſt apellé le code Juſtinien. Il ſe ſervit en cela du Juriſconſulte Trebonien.

Sous le regne de cet empereur, les Vandales furent chaſſez de l'Afrique par Beliſaire ſon lieutenant, qui fit leur roi Gilimer priſonnier, & le mena en triomphe à Conſtantinople.

Sur cela on remarque l'accompliſſe- d'une eſpece d'oracle, qui avoit été prononcé par les enfans, lorſque Genſeric s'étoit rendu le maître de l'Afrique, par la défaite du comte Boniface; car alors les petits enfans ſe mirent à chanter entr'eux *G. a chaſſé B. mais un jour B. chaſſera G.*

Beliſaire eut le même bonheur en Italie, contre les Gots ou Oſtrogots, à qui l'empereur Juſtinien lui ordonna de faire la guerre, pour venger la mort d'Amalazonte reine des Gots fille de Theodoric. Cette princeſſe avoit tant de ſcience & tant de vertu, qu'elle fut l'admiration de ſon ſiécle. L'empereur l'eſtimoit & l'aimoit particulierement, elle épouſa en ſecondes nôces Theodat ſon couſin germain, fils de la ſœur de Theodoric, & lui donna le roïaume; mais ce prince ingrat lui ôta d'abord le gouver-

nement du roïaume, & la fit mourir. Ce fut pour vanger la mort de cette princesse, que Justinien envoïa Belisaire en Italie. Theodat n'eut pas le courage de lui resister, de quoi les Gots furent si indignez, qu'ils le chasserent, & mirent en sa place Vitigés son écuïer, qui fit tout ce qu'un capitaine de grand cœur pouvoit faire contre un aussi puissant ennemi. Mais enfin il fut assiegé, & pris dans Ravennes, & mené à Constantinople ou l'empereur le fit Patrice ; ainsi finit en Italie le roïaume des Gots ou Ostrogots, l'an de Jesus-Christ 539.

Belisaire est regardé comme un des plus grands hommes & des plus grands capitaines, qui aïent jamais été. L'on ne sçait point quelle fut sa fin ; quelques uns disent qu'il fut soupçonné d'avoir eu part à une conspiration contre l'empereur, qui lui ôta ses charges & ses biens, & lui fit crever les yeux, de sorte qu'il fut réduit à demander l'aumône dans les ruës de Constantinople ; mais qu'un an après son innocence aïant été reconnuë, il fut rétabli dans ses charges & dans ses biens : on doute de la verité de cette histoire.

Les enfans de Clovis font la guerre dans l'Espagne, & dans l'Italie.

Clovis avoit donné une de ſes filles nommée Clotilde en mariage à Amalaric roi d'Eſpagne, c'eſt-à-dire, roi des Gots qui étoient alors maîtres de l'Eſpagne; il étoit Arrien, & traitoit cruellement ſa femme, parce qu'elle étoit catholique. Cette princeſſe ſe plaignit à Childebert roi de Paris ſon frere, & lui envoïa pour marque de la cruauté de ſon mari un mouchoir teint de ſon ſang.

Childebert pour venger ſa ſœur, & la retirer des mains de ſon mari, paſſa en Eſpagne, défit & tua Amalaric, ravagea tout le païs, puis revint en France, chargé de butin. Il ramena ſa ſœur avec lui, mais elle mourut en chemin.

Quelques années après, Childebert & Clotaire entrerent enſemble en Eſpagne, & pillerent le païs. Ils aſſiégerent Sarragoſſe en Arragon, mais les habitans racheterent la priſe & le pillage de leur ville, en donnant à ces deux rois la tunique de ſaint Vincent martir. Childebert aporta cette relique à Paris, & fit bâtir hors de la ville une égliſe ſous le nom de ſaint Vincent, en laquelle il mit cette

tunique dans une chasse d'argent; cette église est aujourd'hui apellée saint Germain des Prez.

Pour Théodoric roi d'Austrasie, il vécut en paix; il regna en bon & grand prince, aimé de ses sujets, & craint de ses ennemis. Après sa mort, son fils Theodebert fit la guerre dans l'Italie, contre les Romains, qui s'y rétablissoient, choqué de ce que l'empereur Justinien parmi les qualitez de *Vandalicus*, *Gothicus*, *Alamannicus* & autres, qu'il se donnoit à la tête de son code, mettoit aussi celle de *Francicus*. Ce roi fit de grandes conquêtes dans l'Italie; mais parce qu'il en trouva l'air mal sain, & que la plusspart des François y mouroient de maladie, il abandonna ses conquêtes & se contenta de piller le païs.

Neanmoins peu d'années après, il y envoïa Bucceilenus avec une armée, qui prit la ville de Pavie, & battit souvent Belisaire & Narses, deux grands capitaines de l'empereur Justinien qu'il avoit envoïez en Italie l'un après l'autre pour la réconquérir. Bucceilenus passa aussi dans la Sicile, la pilla & en envoïa de grandes richesses à son maître; mais à son retour en Italie, Narses lui donna une bataille, le défit & le tua.

CLOTAIRE I.

SEUL ROY DE FRANCE.

Il fait brûler son fils, il meurt.

L'An de Jesus-Christ 560. Clotaire quatriéme fils de Clovis se trouva seul roi de France, tous ses freres & leurs enfans étant morts. Son fils Chramnus qui étoit un jeune homme trés vicieux, se revolta contre lui, & se refugia vers Conabus ou Conoobre, comte de Bretagne.

Clotaire le poursuivit à la tête d'une armée.

Chramnus assisté du comte de Bretagne & de ses troupes, donna bataille à son pere ; les Bretons combattans lâchement furent défaits, & Chramnus pris & mené à son pere, qui le fit enfermer avec sa femme & ses enfans, dans une petite maison couverte de paille, où il les fit brûler vifs. L'histoire remarque en cet endroit, que depuis la mort de Clovis, la Bretagne relevoit des rois de France ; & que celui qui en étoit souverain ne portoit que la qualité de Comte, par respect pour le roi, qu'il reconnoissoit pour son seigneur. Clotaire ne regna seul

que trois ans ; il mourut à Compiegne petite ville de Picardie en 564. aïant l'ame fort troublée des crimes qu'il avoit commis, & disant ces paroles bien remarquables, *la puissance du roi celeste est bien grande, puisqu'il fait mourir un si grand roi.*

Le roïaume de France est partagé entre les fils de Clotaire.

Clotaire laissa quatre fils, qui partagérent entr'eux le roïaume de leur pere.

Caribert ou Cherebert, fut roi de Paris ;

Chilperic, de Soissons ;

Gontran, d'Orleans ;

Sygibert, de Mets, ou d'Austrasie ;

Caribert vécut fort peu de tems, & mourut sans enfans ; ses freres partagérent son roïaume. Mais chacun voulant avoir la ville de Paris, & aucun ne la voulant ceder, ils convinrent qu'elle ne seroit à personne, jusqu'à ce qu'ils pussent s'accorder là-dessus, & que cependant aucun des trois ni entreroit sans la permission des autres deux ; que celui qui contreviendroit à cette condition, perdroit son droit : ils confirmerent cet accord par un serment, se soumettant à la

malediction de Dieu & des Saints, s'ils le violoient. Chilperic & Sigibert se firent sans cesse la guerre, se haïssans & ne songeants qu'à usurper le roïaume l'un de l'autre.

Enfin Sigibert chassa Chilperic de ses états, & le reduisit à s'enfuir avec sa femme & ses enfans à Tournay qui étoit la seule ville qui lui restoit ; mais comme il entroit en triomphe à Paris, contre l'accord fait avec ses freres, & contre son serment, il fut assassiné par deux hommes que Fredegonde femme de Chilperic, avoit gagnés pour commettre ce crime, l'an de Jesus-Christ 579.

Après ce meurtre, Chilperic entra dans ses états, usurpa la plus grande partie de ceux de son frere mort, & s'empara de Paris ; mais afin d'éviter la malédiction à laquelle il s'étoit soumis par son serment, il y entra accompagné de plusieurs reliques des Saints, qu'il fit marcher devant lui en procession ; comme si cette devotion affectée mal-à-propos eut pû suppléer à son manque de foi.

Fredegonde & Brunehaut.

Chilperic & Sigibert avoient épousé deux sœurs filles d'Atanagilde roi d'Es-

pagne ; l'aînée nommée Brunehaut, étoit mariée à Sigibert ; & Glasuinte la plus jeune, à Chilperic.

Chilperic avoit nne concubine d'une grande beauté, & d'un grand esprit nommée Fredegonde. Cette femme ambitieuse & méchante, ne pouvant souffrir d'avoir une maîtresse, empoisonna Glasuinte fort peu de tems après son mariage, & sçût si bien gagner l'esprit de Chilperic, que non-seulement il ne fut point affligé de la mort de sa femme, mais encore il épousa celle qui l'avoit faite mourir. Brunehaut conçût une grande haine contre la meurtriere de sa sœur ; mais elle fut bien augmentée par le meurtre de son mari Sigibert, qui périt aussi par la méchanceté de Fredegonde. La haine que se portérent toûjours ces deux femmes aussi méchantes l'une que l'autre, produisit une infinité de crimes, & causa de grands malheurs à la France.

Le jugement & la condamnation de Pretextatus évêque de Roüen.

Brunehaut après la mort du roi Sigibert son mari se retira à Roüen, & envoïa son fils Childebert en Austrasie pour

le mettre en ſureté. Dans ce même tems Meroüée fils de Chilperic, irrité du mauvais traitement que ſon pere lui faiſoit, à la ſollicitation de Fredegonde ſa marâtre s'enfuit à Roüen, & y épouſa Brunehaut; Chilperic le ſuivit à Roüen, le prit, le renferma dans un Monaſtere, & peu de tems après le fit tuer. Frédegonde irritée contre Pretextatus évêque de Roüen, qui avoit marié Meroüée à Brunehaut, porta le roi à faire aſſembler à Paris un Synode d'évêques, pour faire le procés à Pretextatus. Ce prélat y fut accuſé de pluſieurs crimes, entr'autres d'avoir attenté à la vie du roi : ce prince étoit lui-même ſon accuſateur; mais il ſe défendit ſi bien, qu'on ne pût le convaincre d'aucun crime.

Enfin quelques évêques gagnés par le roi, perſuadérent à Pretextatus d'avoüer qu'il étoit criminel, l'aſſurant que s'il le faiſoit, le roi lui pardonneroit. Il avoüa donc en préſence de tous les Evêques tout ce qu'on voulut; mais au lieu de la grace qu'on lui avoit promiſe, il fut envoïé en exil, ſans être neanmoins condamné, ni depoſé par les Evêques, qui connoiſſans ſon innocence ne voulurent point obéir à la volonté du roi : peu de tems après il fut rapellé de ſon exil;

mais après la mort de Chilpéric, Fredegonde le fit aſſaſſiner, comme il officioit dans ſon égliſe le jour de Pâques.

La mort de Chilpéric.

Frédégonde étoit autant malhonnête femme, que cruelle & perfide: elle aimoit Landeric ou Landry maire du Palais; mais elle étoit ſi adroite, ou Chilpéric étoit ſi aveuglé, qu'il l'a croïoit fort honnête femme; il reconnut pourtant enfin le contraire, mais il lui couta la vie de l'avoir connu. Un jour étant ſorti de la chambre de la reine, pour aller à la chaſſe, il y rentra un moment après, parce qu'il ne trouva pas ſes chevaux prêts. Frédégonde étoit alors à ſa toilette, occupée à s'habiller. Le roi s'aprocha doucement d'elle par derriere, & la frappa d'une maniere careſſante. Elle qui croïoit que le roi étoit déja parti, s'imaginant que c'étoit Landry qui la venoit voir, lui dit, *d'où vient Landry que tu me frappe de cette ſorte?* elle prononça ces paroles d'une maniere, qui fit voir tout d'un coup au roi, ce qu'il avoit ignoré juſqu'alors: il ſortit bruſquement & tout en colere, ſans rien dire, s'en alla à la chaſſe.

Frédegonde hors d'elle-même, de la faute qu'elle venoit de faire, envoïa quérir Landry, lui raconta ce qui venoit d'arriver, & resolut avec lui de faire tuer le roi, qui ne manqueroit pas de les punir, s'ils ne le prévenoient.

La chose fut executée dés le soir même; le roi revenant de la chasse, accompagné seulement d'un homme à pied, fut poignardé, comme il descendoit de cheval l'an de Jesus-Christ 587.

Son fils Clotaire, âgé seulement de quatre mois, lui succeda.

Les qualitez de Chilpéric.

Gregoire évêque de Tours, le plus ancien de nos historiens, qui vivoit en ce tems-là, dit qu'il étoit grand capitaine; mais qu'il avoit les plus grands vices, qui font les méchans hommes. Il l'apelle le Néron & l'Herode de son tems.

Il oprima ses sujets par de grands impots qu'il faisoit exiger avec beaucoup de cruauté. Il répandit beaucoup de sang, & même celui de ses enfans.

Il voulut changer quelque chose dans la doctrine de l'église sur le sujet de la sainte Trinité; il en fit même un écrit, dans lequel il disoit, que c'étoit une cho-

ſe indigne, de dire qu'il y eut trois perſonnes en Dieu, parce que Dieu eſt un, & que c'étoit contre la raiſon de dire que trois perſonnes ne ſont qu'un ſeul Dieu. Il voulut faire recevoir cette doctrine dans ſon roïaume; mais tous les évêques la rejetterent conſtamment, & lui dirent toûjours que ſon devoir étoit de ſe ſoumettre à la doctrine de l'égliſe, & non pas de la regler, ce qui l'irrita contr'eux & principalement contre Gregoire de Tours qui s'étoit déja oppoſé plus qu'aucun autre à la condamnation de Prétextatus: auſſi réſolut-il de le perdre, en le faiſant accuſer, dans un Synode d'évêques, d'avoir mal parlé de la reine. Les évêques ne voulurent point écouter le témoignage des accuſateurs; mais renvoïerent Gregoire abſous, ſur le ſerment qu'il fit de n'avoir jamais mal parlé de la reine. Chilpéric voulut ajoûter des lettres grecques à l'alphabet ordinaire; mais elles ne furent point reçûës, quoiqu'il eut ordonné qu'on s'en ſervît dans toutes les écritures, & qu'il eut même fait corriger l'ortographe des livres anciens, pour les y placer.

L'hiſtorien parle ſi obſcurement de ces lettres qu'on ne peut bien comprendre leſquelles c'étoit.

Le Roi Gontran prend le fils de Chilpéric, sous sa protection.

Après la mort de Chilpéric, Frédegonde se retira à Paris, & demanda du secours à Gontran roi d'Orleans, contre le jeune Childebert roi d'Austrasie fils de Brunehaut qui venoit contr'elle à la tête d'une armée, disant qu'il vouloit vanger la mort de son pere, & ôter le roïaume au fils de Landry, ainsi apelloit-il le petit Clotaire.

Gontran prévint Childebert, arrivant à Paris avant lui, avec une puissante armée.

Childebert n'osant attaquer Gontran, parce qu'il étoit plus fort que lui, lui demanda par des ambassadeurs, qu'il lui livrât Fredegonde, pour la punir de ses crimes, & qu'il lui donnât la part qui lui apartenoit du roïaume de Paris.

Gontran répondit que pour Frédegonde il la prenoit sous sa protection avec son fils Clotaire; que pour le roïaume de Paris, Childebert n'y pouvoit rien prétendre, parce que son pere Sigibert avoit perdu le droit qu'il y avoit, en entrant dans cette ville contre l'accord fait entr'eux.

Les ambassadeurs perdirent le respect qu'ils devoient à Gontran, & lui parlerent si insolemment, qu'il les fit chasser de sa présence, & leur fit jetter de l'ordure sur la tête, pour punir leur insolence par cette infamie.

Après cela il mit le petit Clotaire en possession du roïaume de son pere.

Gombaud qui se disoit fils de Clotaire premier se fait proclamer Roi.

Gombaud étoit fils d'une femme, dont nous ne sçavons, ni le nom, ni la qualité, laquelle dit qu'elle l'avoit eû de Clotaire fils de Clovis; mais Clotaire le désavoüa. Après la mort de Clotaire il se retira à Constantinople, d'où il revint en France, après la mort de Chilpéric: il aborda à Marseille, & y fut reçû avec beaucoup d'honneur, de-là il alla dans le Languedoc, où Mommolus le fit recevoir avec le même honneur.

Mommolus étoit un homme de qualité que Gontran avoit élevé à la premiere dignité de son roïaume, en le faisant Patrice: cependant il prétendoit avoir eû quelque sujet de mécontentement du roi. C'est pourquoi il prit le parti de Gombaud, & le fit proclamer roi à Brive

ville du Limosin ; il fut mis sur un bouclier que les principaux Officiers de l'armée éleverent sur leurs épaules, le portant ainsi de rang en rang parmi les troupes : ce qui étoit la maniere ancienne de proclamer les rois des François. Au troisiéme tour Gombaud tomba de dessus le Bouclier, ce qui fut pris pour un mauvais présage.

Gontran envoïa une armée contre lui, sous la conduite de Leudegisile, qui eût l'adresse de gagner Mommolus, & de lui persuader de se rendre & de lui livrer Gombaud entre ses mains. Si-tôt qu'il lui eût été livré, les soldats l'assommerent. Mommolus voïant qu'on lui vouloit faire le même traitement, défendit sa vie avec une valeur extraordinaire, & ne fut tué qu'aprés avoir fait un grand carnage de ceux qui l'attaquoient, l'an de Jesus-Christ 589.

Gontran fait punir ceux qui avoient suivi le parti de Gombaud, ou negligé de prendre le sien.

Pendant la guerre que Gontran fit contre Gombaud, il y eut plusieurs gentilshommes & seigneurs de Languedoc & de Guïenne, qui par négligence ou autrement ne se rendirent point à son armée

pour l'y servir comme ils y étoient obligez, ou ne s'y rendirent qu'après la prise de Gombaud. Le roi commanda aux Officiers de la justice de leur faire leur procés, & de les condamner à la punition qu'ils méritoient; ils furent condamnez à de grosses amandes, qu'on leur fit païer avec beaucoup de rigueur.

Ursicin évêque de Cahors avoit reçû Gombaud dans sa ville, c'est pourquoi le roi fit assembler un sinode d'évêques à Mâcon, pour le juger. Le sinode l'excommunia, lui interdit toutes les fonctions épiscopales, & même la célebration de la messe, & le condamna à s'abstenir de vin & de viande pendant trois ans.

Le même sinode déposa Faustinien, que Gombaud avoit nommé à l'évêché d'Acqs, & condamna les trois évêques qui l'avoient sacré à lui donner pendant sa vie une honnête pension, pour son entretien.

Gilles Evêque de Rheims est condamné pour avoir conspiré contre la vie du Roi.

Dans l'Austrasie, les principaux du roïaume conspirerent contre la vie de Childebert leur roi, parce qu'il se laissoit gouverner par sa mere & par sa femme,

dont la domination étoit insuportable aux François.

La conspiration fut découverte : Gilles évêque de Rheims fut soupçonné d'en être complice. Le roi le fit prendre & mener à Metz, où il le fit mettre en prison : mais les autres évêques lui aïant remontré, qu'il étoit injuste d'enlever un évêque de son siége, & de l'arrêter avant que d'avoir examiné sa cause, il le renvoïa à Rheims, en même tems il ordonna aux évêques de s'assembler à Mets pour lui faire son procès : il comparut à cette assemblée, & y aïant été convaincu d'avoir eu part à la conspiration faite contre la personne du roi, les évêques le dégraderent ; mais ils prierent le roi de lui faire grace de la vie ; ce que Childebert leur accorda, & se contenta de l'envoïer en exil à Strasbourg, & de mettre un autre évêque à sa place, l'an de Jesus-Christ 594.

Amalon Duc de Champagne.

Amalon ou Amolon duc, c'est-à-dire, gouverneur de Champagne, fit enlever en 594. une jeune fille d'une grande beauté, de laquelle nous ne sçavons point le nom ; sa resistance à la volonté

d'Amolon fut cauſe que ſes domeſtiques la battirent cruellement, & la jetterent preſque demi morte dans le lit de cet infame, qui aïant beaucoup bû a ſoupé étoit ou yvre ou aſſoupi. Tout le monde s'étant retiré, cette fille prit l'épée du Duc qui étoit penduë à ſon lit, & lui en donna un grand coup ſur la tête, dont elle lui fit une bleſſure mortelle: les domeſtiques accoururent au cri de leur maître, & voulurent tuer cette fille; mais il leur défendit de la maltraiter avoüant qu'il avoit tort. Son autorité aïant arrêté la premiere fureur de ſes valets; pendant qu'on s'empreſſoit à le penſer, elle eut l'adreſſe de s'échaper; & marchant toute la nuit, elle alla à Chaalons ſe jetter aux pieds du roi, qui la prit en ſa protection, & défendit ſur peine de la vie aux parens d'Amolon qui étoit mort de ſa bleſſure, de lui faire aucun mal: on ne peut deviner en liſant nos hiſtoriens ſi ce fut vers Childebert, ou vers Gontran que ſe réfugia cette fille, tant ils parlent obſcurement; il y a apparence que ce fut vers ce dernier.

Childebert veut se rendre maître de toute la France, après la mort de Gontran : il est défait par Frédegonde.

Gontran en mourant laissa pour heritier par testament Childebert son neveu, qui par ce moïen se trouva maître des trois roïaumes, d'Austrasie, d'Orleans & de Paris : car Gontran en possedoit deux, s'étant emparé de celui de Paris, après la mort de Chilpéric. Ce jeune Prince suivant son ambition, & la haine qu'il avoit pour Frédegonde, résolut de la chasser elle & son fils du roïaume de Soissons, & de se faire seul roi de toute la France.

Cette princesse marcha courageusement contre lui, avec une petite armée, dont Landry Maire du palais étoit general. Son ennemi étoit beaucoup plus puissant qu'elle ; mais elle se mit à la tête de ses troupes, tenant son fils entre ses bras, le montrant aux soldats, leur disant que c'étoit leur roi, & les encourageant à combattre vaillamment pour lui ; ils le firent avec tant de bonheur, que Childebert fût défait, & perdit vingt mille hommes, l'an de Jesus-Christ 598.

Nos historiens raportent un artifice grossier, dont se servit Landry qui lui ai-

da beaucoup à remporter la victoire ; ils disent qu'il s'avança du côté du camp des ennemis, à la petite pointe du jour, aïant fait mettre quelques rameaux d'arbres à la tête des premiers chevaux de ses troupes, & des sonnettes à leur cou, ce qui trompa les sentinelles du camp de Childebert ; car elles prirent cette cavalerie pour des chevaux du païs qui paissoient dans la plaine ; & ils ne reconnurent la verité, que quand Landry fut si prés du camp, qu'on n'eut plus le loisir de se ranger en bataille devant lui ; de sorte que Childebert fut obligé de combattre en désordre, ce qui causa sa défaite.

Peu de mois après cette bataille, Childebert & sa femme moururent en même jour : on soupçonna sa mere Brunehaut de les avoir empoisonnez, afin de reprendre le gouvernement du roïaume, que Childebert lui avoit ôté. Elle l'eut en effet en qualité de tutrice des deux fils de ce prince, nommez Théodoric ou Thierry, & Theodebert.

SEPTIE'ME SIE'CLE.

La mort de Frédegonde.

Brunehaut met ses petits fils en dissention & en guerre, l'un contre l'autre.

Le commencement du septiéme siécle est remarquable par la mort deFrédegonde ; elle mourut paisiblement de maladie, après avoir fait de grandes conquêtes sur Brunehaut, & avoir pris Paris, où elle fit entrer son fils Clotaire en triomphe, l'an de Jesus-Christ 601.

Brunehaut ne demeura pas long-tems en bonne intelligence avec ses petits fils, Theodebert roi d'Austrasie lui ôta le gouvernement du roïaume; irritée de cet affront, elle se retira vers Theodoric roi d'Orleans, & l'engagea à faire la guerre à Théodebert, l'assurant qu'il n'étoit point son frere ; mais qu'elle l'avoit suposé, à la place du fils aîné de Childebert, qui étoit mort, de crainte que le roi ne demeurât sans enfans. La guerre étant ainsi allumée entre les deux freres, Theodebert est défait, il se renferme dans Cologne, & Theodoric l'y assiége. Alors les habitans de cette ville lui demanderent la paix ; & l'aïant obtenuë

à condition qu'ils lui donneroient la tête de Théodebert, il la lui couperent & la jetterent par dessus leurs murailles ; ainsi Théodoric se rendit maître du roïaume de son frere.

Brunehaut pour pousser la vengeance plus loin, & obliger d'avantage Théodoric, fait mourir tous les enfans de Théodebert, excepté une fille d'une rare beauté à laquelle elle laissa la vie, l'an de Jesus-Christ 616.

Brunehaut fait mourir son petit fils.

Théodoric étant devenu amoureux de la fille de son frere Théodebert, qui étoit extrémement belle, la voulut épouser ; mais Brunehaut craignant que si cette princesse devenoit reine, elle ne vengeât la mort de son pere, resolut d'empêcher ce mariage : elle dit à Théodoric, qu'il ne lui étoit pas permis d'épouser la fille de son frere ; alors ce prince lui dit en colere *ne m'avez vous pas dit, méchante femme, qu'il n'étoit point mon frere ? S'il l'étoit, vous m'avez donc fait commettre un parricide en sa personne.* En même tems il mit sa main à l'épée, & l'eût tuée s'il n'en eut été empêchée par ceux qui se trouverent présens. La colere de ce

prince étant paſſée, Brunehaut ſe reconcilia avec lui en aparence, mais elle ne lui pardonna pas ; car peu de tems après elle lui donna du poiſon, dont il mourut l'an de Jeſus-Chriſt 616.

CLOTAIRE II.

SEUL ROY DE FRANCE.

La mort de Brunehaut.

Théodoric laiſſa quatre fils, qu'il avoit eu d'une concubine, Brunehaut en choiſit un, qu'elle fit declarer roi, afin de gouverner le roïaume ſous ſon nom ; mais enfin, les François laſſez d'obéïr à une auſſi méchante femme, apellerent Clotaire & le reconnurent pour leur roi. Brunehaut lui donna une bataille, mais ſon armée fut battuë, & elle faite priſonniere avec les enfans de Theodoric.

Les troupes défaites, au lieu de fuir ſe rangerent du côté du vainqueur. Clotaire ſe fit amener Brunehaut ſur le champ de bataille, lui reprocha devant tout le monde les crimes qu'elle avoit commis, & demanda à ceux qui étoient autour de lui, quelle peine elle meritoit ? Alors les deux armées s'écrierent qu'elle étoit digne d'une mort cruelle & honteuſe :

on la mit ſur un chameau, les mains liées derriere le dos ; on la promena en cet état à la vûë des ſoldats, qui lui firent toute ſorte d'indignitez : elle fut enſuite attachée à la queuë de deux chevaux indomptés, qui la mirent en piéces, l'an de Jeſus-Chriſt 616. Quelques hiſtoriens doutent de la verité de l'hiſtoire de ſa mort.

Cette princeſſe avoit de grands vices, mais elle avoit auſſi de grandes qualités, de l'eſprit, du courage, de la capacité pour la conduite d'un état, de la liberalité, prenant plaiſir à faire du bien à ceux qui avoient du merite ; elle cacha long-tems ſes crimes par ſon hypocriſie, faiſant profeſſion d'être devote : elle fit bâtir des égliſes & des monaſteres, ce qui trompa long-tems le monde & le pape ſaint Gregoire lui-même qui en parle, comme d'une très vertueuſe & ſainte princeſſe ; mais ſes méchancetez n'avoient pas encore été découvertes lors qu'il mourut.

L'ETAT DE L'EMPIRE ROMAIN pendant les regnes des Rois de France, depuis Clotaire I. jusqu'à Clotaire II.

L'établissement du roïaume des Lombards en Italie.

Sous le regne des enfans de Clotaire I. environ l'an 570. le roïaume des Lombards fut établi en Italie : Voici comment.

Narses Eunuque, grand capitaine, aïant été envoyé en Italie par l'empereur Justinien, en la place de Belisaire, acheva de conquérir cette province, & la réunit à l'empire Romain. Après la mort de Justinien, Théodora sa veuve haissant Narses, lui fit ôter le gouvernement d'Italie par Justin, qu'elle avoit fait empereur. Pour ajoûter l'insulte à l'injure, elle lui manda *que ce n'étoit plus à lui à commander une armée : qu'il vint filer à Constantinople avec les femmes.*

Narses fut si irrité de cette injure, qu'il répondit *qu'il fileroit une fusée & la brouilleroit tellement que l'imperatrice, ni l'empereur ne la démeleroient jamais.*

En effet, il apella les Lombards peu-

ples de la Scandinavie qui habitoient alors le long du Danube, les fit entrer dans l'Italie, & leur aida à s'en rendre maîtres. Voilà comment le plus grand nombre des historiens raportent l'établissement des Lombards dans l'Italie; quelques-uns doutent de l'histoire de Narses.

Les Lombards conquirent toute l'Italie, excepté la ville de Ravennes, dans laquelle se retira Longinus gouverneur d'Italie : ainsi la domination des empereurs Romains en ce païs là, fut reduite à la seule ville de Ravennes, laquelle fut apellée à cause de cela l'Exarchat, c'est-à-dire, partie de l'empire, & le gouverneur que l'empereur y mettoit étoit apellé Exarque.

Alboin roi des Lombards établit le siége de son empire à Pavie, & prit le titre de roi d'Italie : il voulut étendre son roïaume du côté de la France; mais il fût repoussé, & défait par Mommolus lieutenant du roi Gontran. Les historiens remarquent qu'il y avoit dans l'armée de Mommolus deux freres d'une grande valeur, Sagittarius & Salonius, tous deux évêques, l'un d'Ambrun, l'autre de Gap villes du Dauphiné, lesquels firent un grand carnage des Lombards.

Il faut remarquer que cette province n'étoit

n'étoit pas alors apellée Dauphiné ; elle faisoit partie de la Provence, & partie du païs des Allobroges ou de la Savoie.

TIBERE *Empereur.*

A Justin succeda Tibere, homme d'un très-grand merite. Il trouva dans les coffres de l'épargne de grands tresors que son prédecesseur avoit amassez.

Il les emploïa à soulager les pauvres, & Dieu l'en recompensa. Comme il passoit un jour dans la cour de son palais, il aperçut sur le pavé une croix gravée sur un carreau de marbre blanc. Il crut qu'il n'étoit pas bien-séant que la croix, qui est l'objet du respect & de la veneration des chrétiens, fût ainsi foulée aux pieds ; il commanda qu'on ôtât ce carreau, lequel aïant été levé, il s'en trouva un second, marqué encore d'une croix, & sous le second encore un troisiéme avec la même marque. L'Empereur aïant fait aussi lever ce troisiéme, l'on trouva dessous un grand trésor ; ainsi Dieu lui rendit ce qu'il lui avoit prêté par ses aumônes. Le regne de cet empereur fut heureux & glorieux. Il mourut l'an 584.

MAURICE *Empereur.*

Tibere en mourant déclara pour ſon ſucceſſeur Maurice, homme de naiſſance & de merite, qui remporta de grandes victoires ſur les ennemis de l'empire. Une de ſes plus glorieuſes actions, eſt d'avoir fait pape ſaint Gregoire le grand. Le pape Pelage étant mort, le peuple de Rome élut en ſa place Gregoire diacre. La ſainteté de ſes mœurs, ſon eſprit & ſa doctrine le firent juger le plus digne de cette dignité.

Ce ſaint homme épouventé du poids d'une ſi grande charge, écrivit à l'empereur Maurice, qu'il étoit indigne de l'honneur qu'on lui vouloit faire, & qu'il le prioit de ne conſentir point à ſon élection ; (car l'élection des papes dépendoit abſolument de la volonté des Empereurs.) Mais Maurice qui connoiſſoit le merite de Gregoire, aprouva ce qui avoit été fait, & ordonna qu'il fût établi dans le ſiége apoſtolique.

Ce pape merita le nom de grand par ſa doctrine, par ſes grandes actions, & par ſa ſainteté : C'eſt aſſurément le plus grand des papes.

Le merite de Maurice n'empêcha pas

que ſes troupes ne ſe mutinaſſent contre lui. Phocas l'un des principaux officiers de l'armée, homme venu de trés-bas lieu, mais d'un grand credit parmi les ſoldats, ſçut ſi bien profiter de cette occaſion, qu'il ſe fit proclamer empereur, défit Maurice, le prit, & le traita avec une cruauté ſans exemple; car aprés avoir fait tuer ces cinq fils à ſes yeux, pendant que ce prince prononçoit ces paroles : *Juſtus es, Domine, & rectum judicium tuum*, il le fit mourir lui-même l'an de Jeſus-Chriſt 604.

Phocas, outre ſa cruauté naturelle, avoit encore une haine particuliere contre Maurice : elle venoit de ce qu'aïant un jour parlé à cet empereur avec inſolence, un patricien qui étoit preſent lui donna un ſoufflet & lui arracha la barbe, & Maurice avoit approuvé cette action.

Phocas regna dix ans. Ses vices & ſes cruautez furent cauſe qu'enfin le ſenat & le peuple ſe revolterent contre lui, le prirent dans ſon palais, & le livrerent à Heraclius élû en ſa preſence pour le punir. Cet empereur lui fit couper la tête & brûler ſon corps l'an de Jeſus-Chriſt 613.

HERACLIUS *Empereur.*

Heraclius regna depuis l'an 613. jusqu'à l'an 641. pendant qu'en France regnerent Frédegonde, Brunehaut, Clotaire second, & son fils Dagobert. Cet empereur trouva l'empire désolé par les Perses, mais il le rétablit; car il les défit en plusieurs batailles, & contraignit leur Roi à lui demander la paix, & à lui rendre la croix de nôtre-Seigneur, qu'il avoit enlevée huit ans auparavant, lorsqu'il avoit pris & pillé la ville de Jerusalem.

La pieté d'Heraclius fut si grande, qu'il voulut raporter lui-même la sainte croix sur ses épaules dans l'église de cette ville; & pour le faire avec plus d'humilité, il quitta ses habits & toutes les marques imperiales, & marcha pieds nuds dans cette ceremonie.

L'on rapporte, mais cela est sans beaucoup de fondement, que comme il portoit la croix vêtu des habits imperiaux, il se sentit arrêté à la porte de Jerusalem sans y pouvoir entrer, quelque effort qu'il fît pour cela; & que le patriarche lui aïant dit que pour porter la croix il se falloit mettre dans un habit plus con-

forme à celui qu'avoit Jesus-Christ quand il la porta, il quitta tous ses ornemens, prit un habit simple & pauvre, se mit pieds nuds, & en cet état entra facilement dans la ville & dans l'église.

L'établissement de la Religion Mahometane & de l'Empire des Sarrasins.

Mahomet vint au monde sur la fin du sixiéme siécle, & commença à se rendre célebre, pendant qu'en France regnoient Gontran, Frédegonde & Brunehaut.

Il étoit esclave d'un riche marchand Arabe, aprés la mort duquel il épousa sa veuve.

Les richesses de cette femme lui servirent à s'acquerir du credit & de l'autorité ; mais le moïen par lequel il établit sa domination, fut une nouvelle religion qu'il composa de la Juive & de la Chrétienne.

Elle fut d'abord embrassée par quelques voleurs Arabes, avec lesquels il se rendit maître d'une petite étenduë du païs.

Ensuite les Sarazins, peuples de l'Arabie, se joignirent à lui, & le reconnurent pour leur prophête & leur roi.

Il emploïa tout le tems de son regne à

faire la guerre. Un des principaux articles de ſa religion étant de tâcher à l'établir dans tout le monde par la force des armes, il conquit en peu de tems toute l'Arabie.

Aprés ſa mort, & ſur la fin de l'empire d'Heraclius, les Saraſins ſe rendirent maîtres de la Perſe, de-là ils paſſerent dans la Syrie, enſuite dans l'Egypte; & étant dévenus les maîtres de la plus grande partie de l'Aſie & d'une partie de l'Afrique, ils formerent le plus grand empire qui ait été depuis celui d'Alexandre. Ils en établirent le ſiége dans l'Egypte, mais il ne demeura que trés-peu de temps ſous un ſeul empereur; car les Saraſins ſe diviſerent, & leur diviſion forma pluſieurs empires parmi eux.

Quand ils ſe rendirent les maîtres de l'iſle de Rhodes, ils abatirent & briſerent cette énorme ſtatuë du ſoleil, apellée le Coloſſe de Rhodes, qui paſſoit pour l'une des ſept merveilles du monde. Il y avoit 300. ans qu'il avoit été dreſſé à l'embouchure du port de cette ville : Il étoit de bronze, & haut de quatre-vingt coudées. Un Juif en acheta les pieces, en chargea neuf cens chameaux, & les alla vendre en Egypte l'an de Jeſus-Chriſt 654.

Clotaire II. donne le Royaume d'Austrasie à Dagobert son fils, & défait les Saxons.

Clotaire aimant beaucoup son fils Dagobert, lui donna le roïaume d'Austrasie, & mit auprés de lui pour lui servir de conseil saint Arnoul évêque de Metz, qui avoit été son précepteur.

Les Saxons, qui habitoient le long du Rhin, crurent qu'ils pouvoient se revolter, sans craindre la puissance d'un roi si jeune.

Dagobert passa hardiment le Rhin pour les remettre sous l'obéïssance. Bertoald duc des Saxons lui presenta la bataille. L'on ne sçait qui remporta la victoire. Dagobert fut legerement blessé d'un coup d'épée, qui fendit son casque, & lui abatit une partie de ses cheveux, avec la peau. Il les envoïa à son pere, pour lui faire connoître le danger où il avoit été. Aussi-tôt Clotaire se mit en campagne avec ce qu'il put assembler de troupes à la hâte, & se vint joindre à son fils, qu'il trouva campé sur un des bords de la riviere de Weser, les ennemis étant campez sur l'autre.

Bertoald pour encourager les Saxons,

leur faiſoit acroire que Clotaire étoit mort ; mais ce Prince pour les détromper, parut ſans caſque la tête nuë à la vûë des ennemis.

Il étoit à aiſé connoître à cauſe de ſa longue chevelure griſe. Bertoald l'aïant reconnu, lui cria : *Vous voilà donc, bête morte ?* Ce qui l'offenſa tellement, qu'il pouſſa ſon cheval dans la riviere, la paſſa à la nage, & picqua droit à Bertoald. Les François le ſuivirent en grand nombre. Bertoald s'enfuit ; mais comme le roi étoit ſur un cheval extrêment vif, il l'atrapa, & lui abatit la tête d'un coup d'épée. Aprés cela il ravagea le païs, mettant tout à feu & ſang. La ſoûmiſſion des Saxons ne pouvant apaiſer ſa colere, il fit tuer tous ceux qui ſe trouverent plus grands que l'épée qu'il portoit, l'an de Jeſus-Chriſt 630.

L'hiſtorien parlant des cheveux de Clotaire, dit : *Erat cæſaries ejus pulchrâ canitie variata.* On ne ſçait s'il veut dire que c'étoit une chevelure mêlée de cheveux blancs, ou une chevelure blonde ; car *cæſaries canitie variata*, ſignifie une chevelure griſe : Clotaire pouvoit l'avoir telle quoiqu'il n'eût que 44. ans. Mais l'auteur parle un latin ſi corrompu, qu'il y a aparence qu'il peut avoir entendu par *canities*, une chevelure blonde.

DAGOBERT I.

Il bâtit l'Eglise de saint Denis.

CLotaire étant mort à l'âge de 44. ans, son fils Dagobert lui succeda. Au commencement de son regne il imita les vertus de son pere, mais il s'abandonna ensuite à toutes sortes de vices.

Il lui prit envie de bâtir une église à deux lieuës de Paris, sous le nom de saint Denis; il y ajoûta un Monastere, & y plaça des moines de saint Benoît pour y faire l'office divin.

Pour enrichir cette église, il dépoüilla les plus belles églises de France de tout ce qu'il y avoit de vases d'or & d'argent, de pierreries & de precieux ornemens: il arracha même les portes de celle de saint Hilaire de Poitiers qui étoient de fonte, & les transporta à saint Denis.

Il tâcha de réparer cette faute en mourant; car par son testament il distribua son bien particulier aux plus considerables églises du roïaume, leur donnant des revenus, des terres & des maisons qui les enrichirent.

Dagobert envoie une Ambaſſade à Samon, qui de marchand François étoit devenu le Roi des Eſclavons.

Le mauvais traitement que les Eſclavons recevoient des Huns, qui les avoient aſſujettis, les obligerent à ſe revolter contre-eux. Il y avoit alors parmi eux un marchand François nommé Samon, homme d'eſprit & de courage, qui leur alloit vendre tous les ans des marchandiſes; ils s'aviſerent de l'élire pour leur roi, & ils s'en trouverent fort bien: car Samon les délivra de la tirannie des Huns, qu'il défit ſi ſouvent, qu'enfin ils n'oſerent plus l'attaquer. Il regna paiſiblement, & conduiſit ſon roïaume avec beaucoup de ſageſſe & de bonheur pendant l'eſpace de 36. ans.

Comme les marchands François alloient ſouvent en Eſclavonie, attirez par les bons traitemens que leur faiſoit le Roi, il arriva que quelques-uns furent volez. Samon négligea de leur faire juſtice; Dagobert la lui demanda pour eux par un ambaſſadeur qu'il lui envoya exprés.

L'ambaſſadeur parla inſolemment à Samon; il lui dit, *Que les François étoient*

les serviteurs de Dieu, & que les Esclavons païens, n'étoient que des chiens. Puisque nous sommes des chiens, répondit Samon, *ne vous étonnez pas si nous vous mordons comme de méchans serviteurs lorsque vous manquez à vôtre devoir envers les Rois qui sont les images de Dieu.* En même tems il fit chasser & maltraiter l'ambassadeur. Cette action fut suivie de quelques guerres entre les François & les Esclavons; mais les historiens ne nous en disent pas le succès.

Mort de Dagobert.

Dagobert fut un grand prince, craint & respecté de ses voisins. Son regne ne fut que de quatorze ans, pendant lesquels il fit peu la guerre, sa puissance & sa bonne conduite aïant fait rechercher son amitié à ses voisins, & tenant ses sujets dans une parfaite obéïssance. Avant que de mourir il partagea son roïaume à ses deux fils Sigebert & Clovis. Sigebert l'aîné se contenta de l'Austrasie, Clovis eut le reste.

Il mourut l'an de Jesus-Christ 645. & fut enterré dans l'église de saint Denis qu'il avoit bâtie. Depuis ce tems-là cette église a été le lieu de la sepulture de

presque tous les Rois de France.

Quelques moines de cette abbaïe ont parlé de lui comme d'un saint homme dans leurs écrits ; sa vie néanmoins a été trés-éloignée de la sainteté. C'étoit un grand prince, qui avoit beaucoup de prudence, de valeur & de liberalité, mais peu de sainteté. Ils ont voulu lui donner cette loüange en recompense des grands revenus dont il a enrichi leur monastere : ç'a toûjours été la coûtume des moines de mettre au rang des saints ceux qui leur ont fait du bien.

CLOVIS II.

Le regne de Clovis, aussi-bien que celui de son frere Sigibert, fut fort tranquille. Ces deux princes ne se mêlerent point de la conduite de leurs roïaumes ; ils en laisserent le gouvernement à leurs maires du palais, qui s'acquirent par-là une grande autorité, dont leurs successeurs se servirent depuis pour se mettre à la place de leurs maîtres.

Deux actions differentes que fit Clovis, l'une au commencement, l'autre à la fin de son regne, ont fait parler de lui les historiens bien differemment.

L'une n'étoit ni bonne ni mauvaise,

& plûtôt mauvaiſe que bonne ; il en eſt beaucoup loüé : l'autre étoit trés-bonne, & cependant il en eſt blâmé, comme un méchant homme ; ce qui fait voir quel étoit le jugement & l'eſprit des hiſtoriens de ce tems-là.

La premiere eſt, qu'il exempta le monaſtere de ſaint Denis de la juriſdiction de l'évêque de Paris. Voici comme la choſe ſe paſſa. Le roi aſſembla les prelats & les principaux ſeigneurs de France, & leur dit que ſon deſſein étoit d'exempter le monaſtere de ſaint Denis de toute juriſdiction : que l'évêque de Paris à qui il étoit ſoûmis, y conſentoit, & qu'il vouloit avoir leurs aprobations ſur cela : Tout le monde y aïant conſenti, le roi en fit dreſſer un acte. Il faut remarquer que le pape ne fut point conſulté, mais les évêques ſeulement & les grands du roïaume.

Cette action n'eſt ni bonne ni mauvaiſe ; peut-être eût-il été plus à propos de laiſſer les choſes dans l'ordre, qui veut que les moines ſoient ſoûmis aux évêques. La recompenſe que Clovis en a euë, eſt que l'hiſtorien Aimonius moine de l'abbaïe de ſaint Germain des Prez, apelle Clovis un prince trés-agréable à Dieu, *Princeps Deo amabilis.*

La ſeconde action eſt, qu'étant ſurvenu en France une grande famine, ce prince pour ſoulager la miſere de ſes ſujets, enleva tous les vaſes d'or & d'argent, & les châſſes des ſaints qui étoient à ſaint Denis, & les diſtribua aux pauvres. Cette action eſt digne d'un prince chrétien, & politique ſi jamais il en fut: le devoir d'un prince étant de veiller à la conſervation de ſes ſujets. Cependant les moines l'ont blâmée comme trés-criminelle; & l'auteur incertain qui a copié Aimonius & l'a continué, dit que *Clovis fut un Prince abandonné à toutes ſortes de vices, & qu'en toute ſa vie il ne ſe trouve pas une action d'homme de bien.*

D'autres ont écrit que ſur la fin de ſa vie il étoit devenu foû, en punition de ce qu'il avoit pris les châſſes des ſaints.

Il faut remarquer ce que dit Aimonius, que parmi les grands du roïaume qui aſſiſterent à l'aſſemblée où l'on exempta l'abbaïe de ſaint Denis de la juriſdiction épiſcopale, étoit ſaint Adoænus, autrement apellé *Dado*, qui avoit été réferendaire du roi Dagobert. Il y a aparence que cette charge étoit la même que celle de chancelier; car l'hiſtorien dit, *Qu'il étoit appellé Réferendaire, parce que*

les lettres patentes & les édits du roi lui étoient aportez, & qu'il y mettoit le sceau du roi.

SIGEBERT.

LEs historiens ne nous disent rien de remarquable de Sigebert. Nous avons une lettre de lui à Desiderius évêque de Cahors, par laquelle il paroît que ce prince sçut maintenir son autorité contre les entreprises du clergé ; car il lui mande : « Qu'il a apris que l'évê- « que métropolitain a convoqué un sy- « node des évêques de la province : Que « cette convocation s'est faite sans sa « permission ; c'est pourquoi il lui dé- « fend, & à tous les évêques de son roïau- « me de s'assembler en aucun lieu pour « quelque raison que ce puisse être, sans « en avoir obtenu sa permission. «

Sigebert fut long-tems sans enfans ; il adopta le fils de Grimoald maire du palais, mais peu de tems aprés il eut un fils ; c'est pourquoi il revoqua cette adoption : Il lui en coûta la vie, car Grimoald l'empoisonna. Ce prince ne se doutant pas de la méchanceté de ce traître, le fit en mourant tuteur de son fils, qu'il avoit nommé Dagobert. A peine Sigebert fut mort, que Grimoald envoïa

Dagobert en Ecosse, où il fut tondu & enfermé dans un monastere, & fit déclarer son fils roi, comme si Sigebert n'avoit point laissé d'heritier. Les François indignez de cette perfidie, prirent les armes, défirent Grimoald, le prirent & le condamnerent à une mort honteuse : pour son fils, il fut tué dans la bataille. Aprés cette action de justice les Austrasiens élurent pour leur roi Childeric II. fils de Clovis II. l'an de Jesus-Christ 656.

Le Roi Theodoric ou Thierri I. chassé pour ses vices.

CHILDERIC II.

Il est assassiné par un Gentil-homme qu'il avoit maltraité.

APrés Clovis II. regna son fils aîné Clotaire III. qui étant mort peu de mois aprés son pere, laissa le roïaume à son frere Theodoric III. fils de Clovis. Mais les vices de ce prince furent cause que les François le chasserent, & mirent en sa place son frere Childeric II. roi d'Austrasie. Ils chasserent aussi & renfermerent dans un monastere Ebroïn maire du palais, homme trés-cruel.

Quelques années aprés Childeric maltraita un homme de qualité nommé Bo-

dillus, le fit lier à un pôteau & foüetter honteusement. Ce gentil-homme outré de cet affront, assassina le roi comme il étoit à la chasse dans la forêt de Chelles assez prés de Paris. Il étendit aussi sa vengeance sur la reine, quoiqu'elle fût enceinte, l'an de Jesus-Christ 679.

Theodoric III. fut alors rétabli dans le roïaume, d'où il avoit été chassé. Ebroïn trouva aussi le moïen de rentrer dans la charge de maire du palais, aprés avoir tué en trahison Leudesius, qui avoit été mis en sa place, l'an de Jesus-Christ 685.

LES ROIS FAINEANS.

Depuis le commencement du regne de Clovis II. jusqu'au regne de Pepin le Bref, qui est l'espace de 105. ans, les historiens ont écrit les choses avec si peu d'ordre, qu'on ne voit presque aucune suite dans l'histoire de France.

Ce qu'il faut remarquer touchant les Rois en particulier, c'est que selon eux, dix ou onze rois regnerent de suite sans se mêler aucunement des affaires de leur roïaume; c'est pourquoi ils les ont apellez *les rois faineans*: Le premier est Clovis II. le dernier est Childeric le stupide,

auquel les François ôterent la couronne pour la donner à Pepin le Bref maire du palais. Pendant ce tems-là ces premiers officiers avoient l'autorité ſouveraine entre les mains : les rois n'avoient que le nom de roi ; ils ſe contentoient de ſe montrer au peuple une fois l'an le premier jour de May, pour recevoir le ſalut de leurs ſujets ; ils paſſoient le reſte du tems renfermez dans leurs palais, occupez ſeulement d'une vie délicieuſe : ce qui cauſa de continuelles guerres civiles dans le roïaume ; les plus grands ſeigneurs profitant des déſordres du tems, ſe firent peu à peu ſouverains des provinces dont ils étoient gouverneurs. Le pere le Cointe, hiſtorien moderne, qui écrit encore preſentement les annales eccleſiaſtiques de France, ſoûtient que c'eſt injuſtement que ces rois ſont apellez faineants par les anciens hiſtoriens, & prétend prouver par pluſieurs actes, que quelques-uns d'entr'eux ont fait de grandes choſes ; & que ſi les autres n'ont rien fait, c'eſt pour avoir trop peu regné, ou pour n'avoir regné que dans l'enfance ; & que Childeric même, ſurnomme le ſtupide, ne l'étoit point : mais qu'il étoit à peine ſorti de l'enfance lorſque les brigues du maire du palais le dé-

poüillerent de la couronne. Le ſentiment de l'illuſtre monſieur Obrecht, ſi connu parmi les ſçavans, étoit que nous n'avions que des memoires fort infidéles ſur l'hiſtoire des rois de la premiere race : que ſes veritables ſources ſe trouvoient dans les titres des anciens chapitres ou monaſteres d'Alſace, qui étoient preſque tous de la fondation de ces religieux princes. Ce grand homme étoit diſpoſé à tout entreprendre pour les découvrir, lorſqu'une main criminelle nous l'enleva.

Quoique l'auteur de cette hiſtoire n'ait pas jugé à propos de s'étendre davantage ſur la ſuite des rois à qui l'on a donné le nom de faineans, & qu'il n'ait pas crû qu'il fût même neceſſaire de les nommer ; néanmoins ſans pénétrer les raiſons qu'il peut avoir euës d'en uſer ainſi, l'on croit que le public ne ſera pas fâché de trouver ici leur ſucceſſion, & un petit détail de ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable ſous leurs regnes, autant qu'il eſt poſſible de l'apprendre quant à preſent des hiſtoriens contemporains.

Dagobert II. Roi dans une partie de l'Austrasie.

Ce prince étoit fils de Sigebert roi d'Austrasie, dont on a parlé ; mais comme il étoit fort jeune lors de la mort de son pere, Grimoald maire de son palais, trouva le moïen de le faire passer en Irlande, & de l'y renfermer dans un convent. Il en sortit, & passa en Angleterre où il trouva des protecteurs, & entr'autres saint Vvilfrid archevêque d'Iorc. Il s'y maria, & il avoit déja des enfans lorsque Vvulfoald maire du palais d'Austrasie, & une partie des grands de ce roïaume le prierent d'y revenir, & le reconnurent pour roi. Quelques-uns croient que Clotaire III. lui avoit permis de repasser la mer, & qu'il lui avoit même donné une partie du roïaume d'Austrasie vers l'an 672 ; il est du moins seur qu'il revint en Austrasie, & qu'il monta sur le trône incontinent aprés la mort du même Clotaire III.

Ce prince ne posseda jamais qu'une partie de l'Austrasie. Il fit sa résidence la plus ordinaire à Strasbourg, dont il enrichit l'église considerablement, comme plusieurs autres de l'Alsace. Il n'est pas dif-

ficile de le persuader que c'étoit pour ces anciens rois d'Austrasie qu'avoit été bâti le beau palais de Framont ou de Franckenberg, entre l'Alsace & la Vosge, dont il reste encore des ruines si magnifiques.

L'on ne sçait point au juste de quelle maniere il mourut, si ce fut dans la guerre que lui fit le roi Theodoric vers l'an 680. pour le chasser de l'Austrasie, ou si aïant été fait prisonnier, il fut relegué dans la Neustrie, où il mourut; ou enfin si, selon l'opinion la plus commune, il fut tué par ses propres sujets le 22. de Decembre 680. Quoiqu'il en soit, il est veneré en ce païs-là comme un saint & comme un martyr; peut-être par la raison que l'on a déja dite, qu'il avoit fondé quantité d'églises & de monasteres, ou pour quelqu'autre raison dont l'histoire ne nous a pas conservé le souvenir. Ce prince ne laissa que des filles, & tout le roïaume se réünit par ce moïen aprés sa mort dans la personne deTheodoric II.

Ebroïn étoit encore maire du palais de Theodoric: il avoit affermi son autorité en faisant massacrer ses ennemis, & entr'autres S. Leger évêque d'Autun. Ce prelat avoit été arrêté dés l'an 674. & aprés avoir souffert bien des maux, ce tiran

le fit tuer de ſang froid le 3. d'Octobre 678. Il avoit fait mourir deux ans auparavant le comte Guerin frere de ce ſaint prelat. Quoique ce ne ſoit pas les ſeuls qu'il ait ſacrifiez à ſa cruelle politique, il n'a pas laiſſé de trouver des apologiſtes de ſa conduite, & entr'autres ſaint Oüen évêque de Roüen ſon ami. L'on ne voit pas qu'il ait eu aucune guerre à ſoûtenir depuis ſon rétabliſſement, juſqu'à la mort de Dagobert II. Vulfoald maire du palais d'Auſtraſie, mourut preſqu'en même tems. Les princes Pepin le Gros & Martin s'emparerent de ce roïaume. Ils étoient petits-fils de S. Arnulphe ou Arnoul évêque de Metz, qui avoit été marié avant d'entrer dans l'état eccleſiaſtique. Il avoit eu deux fils, ſaint Clodoalde ou Clou, qui ſe maria auſſi, & fut pere du duc Martin, & qui devint enſuite évêque de Metz, comme ſon pere.

Le ſecond fils de ſaint Arnoul fut le duc Anſegiſe, qui de ſon mariage avec ſainte Begge, fille de Pepin de Landon maire du palais, ſœur & heritiere de Grimoald auſſi maire du palais, eut Pepin le Gros, de la poſterité duquel il ſera parlé dans la ſuite. Anſegiſe fut aſſaſſiné en 678. Les deux ducs Martin & Pepin

le Gros, qui possedoient la meilleure partie de l'Austrasie, declarerent la guerre au roi Theodoric, & à Ebroïn maire de son palais. Ce maire marcha contr'eux, les battit prés de Laon & les mit en fuite. Martin se sauva dans Laon ; Ebroïn lui fit persuader de venir le trouver pour faire la paix entr'eux, & le fit tuer avec toute sa suite. Pepin le Gros se sauva en Austrasie, où il herita de tous les biens de son cousin germain. Ebroïn ne joüit pas long-tems du fruit de sa victoire : il fut assassiné l'année suivante par un Seigneur nommé Ermenfroi, qui se retira en Austrasie.

La mairie du palais se trouvant vacante, les François élûrent Vvarneto ou Vvaradon, qui aïant fait la paix avec Pepin, en fut dépoüillé peu aprés par Gislemare son propre fils, qui étant mort l'année suivante de maladie, Vvaradon recouvra sa dignité. Il mourut bien-tôt aprés, & laissa pour successeur Berthier. Le nouveau maire étoit petit de taille ; il avoit peu de conduite, & peu d'esprit : il méprisa si fort les François, qu'il en porta quelques-uns à se liguer contre lui avec Pepin le Gros.

Ce Prince assuré de leur secours, entra en 687. dans les états de Theodoric

avec une armée nombreuse. Ce roi & son ministre allerent au-devant de Pepin à la tête d'une armée jusqu'au village de Tertry entre Peronne & saint Quentin. Ils lui presenterent la bataille, & furent défaits & mis en fuite. Quelques jours aprés Berthier fut assassiné par les intrigues de sa belle-mere, par quelques seigneurs qui étoient de ses amis. Aprés cet assassinat Pepin le Gros se rendit le maître de la personne & des tresors du roi Theodoric, & se fit reconnoître maire du palais des roïaumes de Bourgogne & de Neustrie. Il dévint dés-lors non-seulement maire du palais, mais en quelque façon le souverain de tous les François. Aussi quelques anciens annalistes ont-ils avancé que Pepin avoit commencé de regner en 687. & que les rois descendus de Pharamond avoient été dépoüillez du trône.

L'entreprise de Pepin déplut aux premiers d'entre les grands vassaux du roïaume. Si l'on veut en croire un auteur qui vivoit sous le fils de ce prince, les ducs sujets de la monarchie, voïant qu'il ne vouloit plus reconnoître le roi des François pour ses maîtres, ils refuserent de lui obéïr. Ceux qui tâcherent de secoüer le joug, furent les ducs ou gouverneurs des

des Allemans, des Bavarois, des Saxons, d'Aquitaine & de Gascogne. Il y a lieu de croire que ce dernier reconnoissoit celui d'Aquitaine pour superieur; mais l'on n'est pas certain si ces deux derniers ducs ne s'étoient pas déja rendus indépendans de la couronne, du moins en partie: l'on peut le penser pour les ducs des Gascons, parce que les grands qu'Ebroïn maltraitoit, alloient se refugier chez eux; ce qui fait présumer que son autorité ne s'étendoit pas tout-à-fait jusques-là.

Pepin s'étant emparé de la charge & du pouvoir des maires du palais de Neustrie & de Bourgogne, mit auprés du roi Theodoric un seigneur nommé Norbert, qu'il établit premier ministre, ou peut-être maire du palais d'Austrasie sous son autorité. Il retourna lui-même en ce païs-là, & fit rentrer le roi ou duc des Frisons dans son devoir; ou peut-être l'obligea-t'il pour la premiere fois de se reconnoître vassal de la couronne de France, en 689. Il remporta quelques victoires sur les Saxons l'année suivante. Il agissoit sous l'autorité du roi Theodoric, qui déceda en 691. à l'âge de trente-neuf ans, dont il en avoit passé dix-neuf sur le trône.

Ce prince avoit épousé une princesse

que quelques-uns nomment Clotilde, & qui est pourtant nommée Doda dans son épitaphe; mais il n'est pas de ce tems-là. Ces deux noms ont fait croire que Theodoric avoit épousé deux femmes. L'on ne l'estime pas, quoique l'on n'ait rien de bien certain à dire là-dessus. Il laissa Clovis, Childebert & Clotaire, tous trois fils de Clotilde, parce qu'elle est constamment la mere de l'aîné, & qu'elle survêcut son mari. Ce qui me persuade que Clotilde & Doda, sont la même personne.

CLOVIS III.

CE prince succeda seul à Theodoric III. son pere, Pepin étant toûjours maire du palais dans toute la monarchie, puisqu'il paroît que Norbert étoit encore le premier ministre de Clovis III. Le regne de ce prince n'a rien de singulier: il fut trés-court, puisqu'il ne dura que deux ans, parce que Clovis déceda en 694. ou 695. sans enfans, à l'âge de dix-neuf ans.

CHILDEBERT III.

Surnommé LE JUSTE.

APrés la mort de Clovis III. Childebert III. ſon frere, prince juſte & d'un grand merite, lui ſucceda. Si l'on en croit l'auteur des Geſtes des François, qui étoit contemporain, Pepin étoit toûjours maire du palais des roïaumes de Neuſtrie & de Bourgogne. Il ſe démit de cette charge en faveur de Grimoald ſon petit-fils, qui étoit un trés-bon Prince, & retint auprés de lui en Auſtraſie Drogon ou Dreux ſon fils aîné, qu'il avoit fait duc de Champagne, & qui devoit ſucceder à ſa puiſſance dans l'Auſtraſie. Ratbode roi des Friſons, s'étant revolté l'année même de la mort de Clovis III. Pepin le fit rentrer dans ſon devoir, & conquit une bonne partie de ſes terres, en 696. & 697.

HUITIE'ME SIE'CLE.

Ce maire du palais remporta d'autres victoires, par leſquelles il rendit la paix au roïaume, l'y maintint, & força les peuples voiſins de vivre dans le reſpect: mais au milieu de tant de proſperitez il

perdit en 708. le prince Dreux son fils aîné. Il avoit épousé la fille de Vvaraton maire du palais, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres saint Hugues évêque de Roüen. Godefroi duc des Allemans mourut en 709. & eut pour successeur Villar. Le premier de ces ducs n'avoit point voulu se soûmettre à Pepin : le second entreprit de se maintenir dans l'indépendance. Pepin lui declara tout aussitôt la guerre, qui dura long-tems, sans qu'il paroisse que Childebert III. y ait eû aucune part. Ce prince mourut en 710. ou 711. aprés un regne de dix-sept ans, à l'âge de 35. ans. Il fit beaucoup de bien aux églises & aux ecclesiastiques. Il nous reste quantité de preuves qu'il rendoit la justice par lui-même, accompagné de ses grands vassaux. Il fut inhumé à Choisy sur Oise.

DAGOBERT III.

CHildebert III. laissa un fils nommé Dagobert, & surnommé le *Jeune* ; & si les historiens ne nous le donnent que pour Dagobert II. c'est que la plûpart d'entr'eux n'ont pas connu le fils de saint Sigisbert, & que ceux qui l'ont connu, ne l'ont point placé au nombre des

rois de France, par la ſeule raiſon qu'il n'a jamais été le maître de Paris.

Dagobert III. étoit encore mineur lorſqu'il ſucceda à Childebert ſon pere. Pepin le Gros maire du palais, continua de gouverner le roïaume comme il faiſoit auparavant. Il perdit encore Grimoald ſon ſecond fils, maire du palais de Neuſtrie & de Bourgogne. Ce prince fut aſſaſſiné à Liége dans l'égliſe de ſaint Lambert en 714. Il laiſſa un fils nommé Thibaut, que ſon aïeul fit auſſi maire du palais, & mourut vers le milieu du mois de Decembre de la même année.

Pepin, qui avoit long-tems gouverné toute la monarchie des François, fut ſurnommé *le Gros* & *Heriſal*. Il porta l'autorité plus loin qu'aucun des maires du palais ſes prédeceſſeurs, aux dépens de celle des rois; cependant il n'en abuſa point: il entretint toûjours le dedans du roïaume dans une paix profonde; il ne fit la guerre que dans le païs ennemi, & diſpoſa de la charge de maire comme de ſon patrimoine, quoiqu'elle eût été elective juſqu'alors. Il fit de grands biens aux eccleſiaſtiques, & peu de mal aux peuples.

Il avoit épouſé deux femmes: Plectrude qui étoit d'une naiſſance illuſtre, & qui

le survêquit, & Alpaïde, à laquelle il s'attacha du vivant de l'autre, & qui ne passoit que pour une concubine. Il eut de la premiere Dreux & Grimoald, qui moururent avant lui. Il laissa d'Alpaide Charles-Martel, duquel est issuë la seconde race de nos rois, & le duc Childebrand.

Dagobert n'étoit encore que dans la troisiéme année de son regne lorsque Pepin mourut. Il résolut de secoüer le joug sous lequel il avoit vêcu jusques-là, & d'ôter la mairie à Thibaut son petit-fils: il mis une armée sur pied dans ce dessein; Thibaut en fit de même: ces deux armées se donnerent dans la forêt de Cuise une sanglante bataille, que Thibaut perdit. Dagobert aprés cet avantage, & les grands qui lui étoient fidéles, éleverent à la dignité de maire un seigneur nommé Rainfroi. Le roi & son maire firent alliance avec les Frisons, entrerent dans l'Austrasie, & s'avancerent jusqu'à la Meuse. Plectrude veuve de Pepin soûtenoit de toutes ses forces le parti de Thibaut son petit-fils, pendant qu'elle retenoit prisonnier dans Cologne Charles-Martel fils de Pepin & d'Alpaïde.

Ce prince trouva moïen de s'évader de sa prison vers le mois d'Avril 715. il

se mit à la tête de la meilleure partie des Austrasiens : il eut d'autant plus de loisir de le faire, que le roi Dagobert mourut la même année ou la suivante, & laissa un fils nommé Theodoric encore enfant : il n'étoit âgé que de 20. ou 21. an, dans la cinquiéme année de son regne.

CHILPERIC III.

CE Prince étoit fils de Childeric II. L'on lui avoit donné le nom de Daniel, & on l'avoit engagé dans l'état ecclesiastique lorsque les François aïant laissé croître ses cheveux, le mirent sur le trône aprés la mort de Dagobert III. & le nommerent Chilperic. Quelques-uns veulent le faire passer pour insensé; mais il est constant que dés le commencement de son regne il fit paroître beaucoup d'esprit & de vigueur. Il prit les mesures necessaires pour secoüer entierement le joug des Austrasiens ; & empêcher Charles-Martel d'exécuter ses desseins. Il se ligua pour cet effet avec Ratbode duc ou roi des Frisons, & mit des troupes sur pied.

Charles-Martel arma de son côté : il entra dans la Frise, & fut défait par Ratbode, qui alla faire le dégât jusqu'aux portes de Cologne en 716. Chilperic &

Rainfroi son maire du palais, entrerent aussi dans l'Austrasie, & pénétrerent jusqu'à Cologne. Plectrude veuve de Pepin y demeuroit : elle leur fit de grands presens. Toutes ces disgraces ne firent pas perdre cœur à Charles-Martel : il mit sur pied de nouvelles troupes : il suivit l'armée du roi qui revenoit dans la Neustrie, la joignit prés d'Amblef dans les Ardennes, & en défit une partie.

Cet avantage ne fut rien en comparaison de celui qu'il remporta le 21. de Mars Dimanche de la Passion au lieu de Vinci en Cambresis : Le combat fut trés-sanglant de part & d'autre : les troupes du roi furent battuës : Chilperic & le maire Rainfroi prirent la fuite. L'on dit que Charles-Martel les poursuivit jusqu'à Paris ; ce qu'il y a de seur, est que voulant se rendre maître de toute l'Austrasie, il retourna à Cologne, s'empara de cette ville & de Plectrude sa belle-mere & son ennemie, & des tresors de Pepin le Gros son pere.

Chilperic III. Roi de Neustrie & de Bourgogne.

Clotaire IV. Roi en Austrasie.

Charles-Martel s'étant établi solidement en Austrasie, & voulant avoir un prétexte specieux de continuer la guerre, fit reconnoître roi un prince nommé Clotaire, fils de Theodoric & frere de Clovis III. & de Childebert III. & oncle paternel de Dagobert III. prédecesseur de Childeric : c'est le quatriéme de nos rois qui ait porté le nom de Clotaire.

Les Saxons aïant fait des incursions dans l'Austrasie, Charles-Martel marcha contre ces peuples, remporta sur eux une victoire complette, & ravagea leur païs jusqu'à la riviere de Weser. Il entra l'année suivante dans la Neustrie, & marcha contre Chilperic III. Ce prince avoit envoïé demander du secours à Eudes duc d'Aquitaine ; & pour en obtenir un plus prompt & plus grand, il lui avoit cedé ce duché, ou lui permit seulement d'y porter la couronne, sans cesser pour cela d'être vassal de la France. Eudes vint avec de nombreuses troupes : Charles-Martel rencontra l'armée du roi prés de Soissons & la défit entierement. Eudes

s'enfuit, & emmena le roi Chilperic, qui prit ses trésors, & se sauva au-delà de la Loire ; le maire Rainfroi prit aussi la fuite, & se retira dans l'Anjou, où Charles le poursuivit jusques au-delà de la Loire, & se rendit le maître de tout ce qui est au-deça de cette riviere. La mort de Clotaire qui survint peu de tems aprés ne lui donna pas peu d'embaras: ce prince n'avoit regné qu'environ 17. mois : Celle de Ratbode arrivée vers ce tems-là, lui ôta un ennemi dangereux : il en avoit assez d'autres : outre les partisans du roi Chilperic, il avoit encore en tête les Saxons. Aprés les avoir défaits en 719. ils reprirent les armes en 720. il les battit encore, & revint en Neustrie.

Chilperic III.

Charles-Martel dans le dessein de pacifier la monarchie, fit un traité de paix avec Eudes duc d'Aquitaine, qui lui remit Chilperic entre les mains, & lui fit de grands presens. Charles reconnut ce prince pour son souverain, & gouverna sous son nom en qualité de maire toute la monarchie Françoise, avec une autorité veritablement roïale. Ce prince mourut l'année suivante, qui étoit la sixiéme

de son regne. Il avoit vêcu environ 49. ans : il ne laissa point d'enfans. C'est mal à propos qu'on le met au nombre des *Faineans* : il fut sage, bon, laborieux : il fit la guerre, & livra trois batailles ; mais il eut le malheur de les perdre, qui ne doit pas lui être imputé.

THEODORIC IV.

CE prince succeda à Chilperic III. son oncle. Il étoit fils de Dagobert III. & n'étoit âgé que de sept ans quand il vint à la couronne en 721. L'on lui a donné le surnom de *Chelles*, parce qu'il avoit été élevé dans cette abbaïe. Charles-Martel continua de gouverner le roïaume pendant la minorité de Theodoric d'une maniere tout-à-fait glorieuse, & triompha de tous ses ennemis.

Les Sarasins furent les plus terribles. Ces peuples dont la monarchie avoit commencé en 622. étoient entrez en Espagne par la revolte & la faction du comte Julien, qui pour venger la violence faite à Cava sa fille, par le roi Don Roderic, porta Musa gouverneur d'Afrique, à les envoïer en Espagne : Ils y passèrent en 711. ou 712. & défirent à platte coûture les troupes de Don Rode-

ric à la bataille de Xerez. L'opinion commune est que ce prince y fut tué : l'on vit finir en sa personne le roïaume des Gots, qui avoit subsisté prés de 300. ans. Ce roïaume s'étendoit sur toute l'Espagne, & comprenoit une partie du Languedoc ; les diocéses & les villes de Nismes & de Narbonne étoient les plus considerables de celles que possedoit cette nation au-deça des Pyrenées.

Les Sarasins soûmirent toute l'Espagne à leur domination : il n'y resta personne qui ne fût leur sujet : ils permirent bien aux chrétiens de continuer l'exercice de leur religion ; mais il n'est point vrai que quelques-uns de leurs princes se soient conservez libres dans les montagnes des Asturies, des Algarves ou de Sobrarbre.

Les Sarasins aprés la conquête de l'Espagne passerent dans le Languedoc vers 715. & se rendirent maîtres de la partie de cette province qui étoit demeurée sous la domination des Gots : enflez de ces avantages, ils formerent le dessein de conquerir toute l'europe, & de commencer par les Gaules : ils y auroient peut-être réüssi s'ils n'avoient eu en tête les françois commandez par le grand Charles-Martel : ils entrerent en 721. dans les terres soûmises

à la monarchie Françoise : ils mirent le siége devant Toulouse : Eudes duc d'Aquitaine les défit & les chassa.

Ce malheur ne les rebuta pas ; ils revinrent en 725. & pénétrerent jusques dans le Quercy & le Limosin : ils furent encore répoussez par le même duc, qui leur enleva Castres, Albi, & quelques places moins considerables, dont ils s'étoient emparez : ils révinrent encore plusieurs fois à la charge ; mais ils n'avancerent jamais si loin qu'en 732. comme on le dira dans la suite.

Charles-Martel n'eut aucune part à l'expulsion de ces infidéles, qui se fit en 721. & 725. Il faisoit la guerre à Grimoald duc de Baviere, qu'il défit & tua : il soûmit ses états, & emmena prisonniers sa femme Bilitrude & sa fille Senechilde, qu'il épousa dans la suite. Les Allemans s'étoient joints aux Bavarois : ils partagerent leur infortune : ces derniers se revolterent en 725. & furent encore battus par Charles-Martel, qui la même année défit les Saxons, qu'il avoit déja vaincus en 722.

Abderame general des Sarasins d'Espagne s'acquit en 730 une espece d'indépendance, & soûmit Munus gouverneur des provinces voisines des Pyrenées ; qui

avoient apartenu aux Gots. Munus étoit Sarasin, & le duc d'Aquitaine n'avoit pas laissé de lui donner l'une de ses filles, aparemment pour affermir davantage la paix qu'ils avoient faite ensemble. L'année suivante Abderame entra dans la Provence, où il fit le siége d'Arles, qu'il fut obligé de lever avec perte : il avoit d'autant mieux pris son tems, que Charles-Martel faisoit alors une forte guerre à Eudes, qui tranchoit du souverain. Ce duc fut mis en fuite, & son païs saccagé.

Les Sarasins révinrent l'année suivante dans l'Aquitaine sous les ordres du même Abderame : ils prirent & pillerent Bordeaux, & les autres villes qui se trouverent sur leur route. Eudes attaqué par un ennemi aussi puissant, implora le secours de Charles-Martel, & en l'attendant il vint se poster au-delà de la Dordogne. Les Sarasins traverserent cette riviere, l'attaquerent & le battirent. Il rallia les débris de son armée, & marcha au-devant des François : les Sarasins le suivirent, & désolerent tout le païs où ils passerent : aprés s'être rendus maîtres de Poitiers, ils marcherent du côté de Tours ; mais ils n'avoient pas encore fait beaucoup de chemin, quoiqu'ils

marchassent bien vîte, lorsqu'ils rencontrent les François commandez par Charles-Martel. Le duc d'Aquitaine venoit de le joindre. Les armées étant en presence s'escarmoucherent pendant sept jours entiers : le huitiéme qui étoit un Samedi, elles s'attaquerent tout de bon : les François étoient en petit nombre par raport aux *Maures*, mais infiniment plus braves & plus aguerris : ils les taillerent en pieces aprés un long combat qui ne se termina qu'avec le jour.

L'on dit que les Sarasins y perdirent trois cens soixante-quinze mille hommes. Ce nombre quoique rapporté par d'anciens auteurs, ne paroît pas croïable : l'on croit devoir en ôter du moins les deux tiers : leur armée étoit cependant tellement nombreuse, que les vainqueurs n'oserent la poursuivre, crainte qu'elle ne se ralliât ; parce que les Sarasins faisoient leur retraite avec beaucoup d'ordre & de facilité : ils faisoient souvent semblant de prendre la fuite, afin que les vainqueurs s'étant débandez pour les poursuivre, ils pussent en venir aisément à bout. Ils s'enfuirent tout-à-fait la nuit suivante : ils laisserent dans leur camp leur bagage & leur butin, & se retirerent dans le Languedoc par la

Marche, le Limosin, l'Auvergne, le Velai, le Quercy, le Roüergue, & le Givaudan. Abderame leur general fut tué dans la bataille : elle se donna prés de Poitiers un Samedi du mois d'Octobre, qui ne peut être que le 4, le 11, le 18, ou le 25. Cette défaite des Sarasins les affoiblit si fort, qu'ils n'ont pû depuis pousser leurs conquêtes aussi loin.

Ces peuples ne s'étoient pas seulement jettez sur l'Aquitaine : l'une de leurs armées étoit entrée dans la Provence ; & n'aïant pû forcer la ville d'Arles, ils tournerent leurs armes contre les autres villes du roïaume de Bourgogne. Ils pillerent en 731. & 732. Avignon, Viviers, Valence, Lyon, Vienne, Mâcon, Châlons sur Saone, Beaune, Dijon, & quantité d'autres places, profanerent & brûlerent les églises & les choses les plus sacrées : ils traiterent les eclesiastiques avec tant de cruauté, qu'ils sembloient moins avoir declaré la guerre aux hommes qu'à Dieu & à la religion Chrétienne. Cette armée aïant mis le siége devant Sens, fut entierement défaite par Ebles évêque de cette ville, & contrainte de s'enfuir avec beaucoup de peines & de perte.

Les avantages que les Sarasins avoient remportez dans la Bourgogne, oblige-

rent Charles-Martel de quitter au plûtôt l'Aquitaine, où sa presence ne paroissoit pas si necessaire depuis la défaite & la mort d'Abderame. Il entra dans la Bourgogne en 733. reprit les places dont les Sarasins s'étoient emparez : il y mit des comtes de la fidélité desquels il étoit assuré : il en établit particulierement à Lyon, à Arles, & à Marseille, parce qu'il n'étoit pas content de la maniere dont leurs habitans s'étoient défendus. Il revint ensuite dans l'Austrasie : il attaqua & défit les Frisons qui s'étoient revoltez.

Eudes duc d'Aquitaine mourut en 735. & laissa pour successeur Hunaud son fils. Charles-Martel informé de cette mort, retourna dans l'Aquitaine, s'en saisit, & la rendit à Hunaud, qui lui en fit hommage, & promit de lui être fidéle & à ses enfans. Ce nouveau duc ne le fut pas long-tems: il se revolta en 736. mais il fut bien-tôt aprés contraint de rentrer dans son devoir. L'année suivante Charles-Martel fit la guerre aux Sarasins, que Mauroule gouverneur d'une partie de la Provence avoit reçus dans Avignon. Il fit commencer le siége de cette place par le duc Childebrand son frere, & alla le joindre quelque tems aprés : il prit

cette ville par aſſaut, & alla mettre le ſiége devant celle de Narbonne. Atime & Amor rois des Saraſins vinrent au ſecours, Charles laiſſa une partie de ſon armée devant la place : il mena le reſte au-devant de ces deux rois ; les rencontra prés de la riviere de Berſe, tua leur roi Atime, & les défit entierement. Les fuyards voulurent ſe ſauver dans leurs vaiſſeaux ; mais Charles-Martel les pourſuivit ſi chaudement, que la plûpart furent tuez ou ſe noïerent.

Aprés cet avantage, ce Prince ſaccagea le plat païs ; & pour punir les peuples de leur revolte, il raſa les murailles des villes de Niſmes, d'Agde & de Beziers, & les brûla. Il fut obligé de lever le ſiége de Narbonne, & s'en revint promptement à Paris, ſur la nouvelle qu'il reçut de la mort de Theodoric IV. qui arriva en 737. aprés le mois de Juin. Ce prince fut enterré à ſaint Denis dans la dix-ſeptiéme année de ſon regne & la vingt-troiſiéme année de ſon âge. Le peu de tems que ce roi a vêcu, le juſtifie plus que tout ce que l'on pourroit dire du reproche de faineantiſe & de lâcheté dont il eſt accuſé.

Interregne depuis 737. jusqu'en 743.

Le roi Theodoric IV. laissa un fils nommé Childeric; mais comme il étoit encore fort jeune, il ne fut pas proclamé roi, suivant un usage dont on avoit eu des exemples dés les regnes des enfans de Clovis: l'on en voit encore aprés l'an 1380. Les François ne plaçoient souvent leurs rois sur le trône, que quand ils étoient en âge de regner: ils étoient rois en effet, mais le titre & les fonctions de la dignité roïale demeuroient comme suspendus jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de regner par eux-mêmes, ou du moins de recevoir conseil: l'autorité roïale résidoit alors dans la personne du regent, qui prenoit même quelquefois le titre de roi, & se faisoit effectivement couronner. L'on en a vû des exemples dans les personnes d'Eudes & de Raoul.

Charles-Martel n'entreprit rien de semblable; il se contenta de sa dignité de maire du palais, qui le rendoit regent du roïaume: il ne paroit pas qu'on lui ait jamais donné d'autre titre que celui de prince en parlant à lui. Le pape Gregoire III. lui donna celui de sous-roi, dans la lettre qu'il lui écrivit pour lui

demander du ſecours contre les Lombards. Les chartes furent dattées durant tout l'interregne des années d'aprés la mort de Theodoric, & non pas des années de la principauté de Charles-Martel, quoiqu'il gouvernât ſouverainement avec beaucoup de gloire. Il attaqua en 738. les Saxons qui s'étoient revoltez ; les défit, les fit rentrer dans leur devoir, & les rendit tributaires : ils firent la même faute en 742. mais ils ne firent qu'augmenter la peſanteur de leur joug.

Les Saraſins aïant recommencé la guerre contre les François en 739. ſoûtenus & favoriſez par Mauronce, Charles-Martel retourna contr'eux, les défit, prit Marſeille, & obligea le gouverneur de ſe refugier avec un petit nombre de ſes complices dans les Alpes. Ces avantages rétablirent la paix dans la Provence & dans le Languedoc, où les infidéles ne conſerverent que la ſeule ville de Narbonne. Ces victoires, & celles que Charles-Martel avoit remportées ſur les autres ennemis des François, donnerent la paix à toute la monarchie l'année ſuivante 740.

Ce Prince étoit alors le plus glorieux & le plus puiſſant qu'il y eût en Europe. Le Pape Gregoire III. qui en étoit bien

informé, implora deux fois en 741. son secours contre Luitprand roi des Lombards, par des ambassasses trés-célebres, & lui envoïa les clefs du sepulchre & les chaînes de saint Pierre, pour l'exciter plus vivement par cette marque de respect & de soûmission, à lui accorder ce qu'il demandoit. Il n'en coûta à Charles ni troupes ni argent : il commanda au roi des Lombards de cesser ses entreprises contre l'Eglise Romaine, & ce Prince obéït. Comme il vit son autorité aussi solidement établie qu'il pouvoit le souhaiter, il partagea le gouvernement du roïaume à ses deux fils, Carloman & Pepin; il laissa au premier celui d'Austrasie, & à Pepin la Neustrie, la Bourgogne & la Provence.

Charles-Martel mourut bien-tôt aprés ce partage, plus lassé des fatigues de la guerre, qu'accablé de vieillesse, aprés une longue maladie, à Quiers sur Oise le 22. Octobre 741. il fut inhumé dans l'église de saint Denis. Le partage qu'il avoit fait causa quelques troubles dans le roïaume de Bourgogne; mais Pepin & le Prince Childebrand son oncle les appaiserent aussi-tôt. Il fut marié deux fois : sa premiere femme fut Rotrude, la seconde avoit nom Suanechilde. Il eut

six fils & deux filles. Du premier lit sortirent Carloman, Pepin, Bernard, Jerôme, Adeloge & Hildetrude; & du second lit Griffon, aprés avoir gouverné pendant 35. ans.

La plûpart des historiens prétendent que Pepin, Bernard & Jerôme n'étoient que des enfans naturels, parce qu'il ne paroît pas qu'ils aïent eu de partage, au lieu que Griffon en avoit eu un. Rien n'est moins solide que cette opinion : Griffon n'eut point non plus de partage dans le gouvernement : Carloman & Pepin furent les seuls qui s'en mêlerent.

Charles-Martel fut en toutes manieres le plus grand homme de son siécle : aussi excellent politique que grand capitaine; d'un travail infatigable; d'une diligence à surprendre tout le monde, & à profiter de toute sorte d'occasions. L'on le voïoit traverser d'un bout à l'autre avec une armée la vaste monarchie Françoise, & tomber sur ses ennemis lorsqu'ils le croïoient fort éloigné : il étoit toûjours le premier à combatre, & le dernier à faire la retraite : il donnoit de si grands coups sur ceux qui lui tomboient sous la main, qu'il en acquit le surnom de Martel. Il n'a cependant presque combattu que pour la foi, si l'on en

excepte la guerre qu'il fit aux rois Chilperic III. & Theodoric IV. Il fut le fleau des Frisons encore païens, & des Sarasins qui étoient Mahometans. L'on peut dire que sans son bras & ceux des François qui lui étoient soûmis, les Chrétiens couroient grand risque d'être contraints d'embrasser le Mahometisme.

Il contribua de son credit & de la force de ses armes à la conversion des Frisons, des Thuringiens, & de divers peuples de delà le Rhin : il arrêta les entreprises des Lombards contre l'Eglise Romaine par sa seule parole, quoiqu'il fût déja attaqué de la longue maladie dont il mourut peu de tems aprés.

Avec tout cela les prêtres disent qu'il est damné. Le concile de Kiersi assemblé en 859. ou plûtôt Hincmar qui y présidoit en quelque façon, a bien osé avancer que son corps avoit été emporté aux enfers, & que l'on n'avoit trouvé dans son tombeau qu'un serpent affreux : il fonde ce conte sur une relation de saint Eucher d'Orleans, que Charles-Martel avoit banni. Il est aisé de prouver que c'est une fable que les Prêtres ont inventée pour intimider les grands du siécle d'aprés ce prince, qui voïant que les ecclesiastiques étoient devenus

trop riches pour des disciples de Jesus-C. pauvre, vouloient examiner les titres de leurs acquisitions, & s'emparer des biens qu'ils ne croïoient pas avoir été legitiment acquis : l'on accuse ce prince d'en avoir donné l'exemple, & d'avoir distribué quelques fiefs & quelques dixmes aux officiers de ses troupes, qui avoient genereusement combattu contre les infidéles. S'il l'a fait, comme il est vrai, il est seur qu'il n'a fait que suivre un usage pratiqué plus d'un siécle avant lui, comme il est aisé de le prouver.

Suite de l'Interregne.

Carloman Maire du Palais d'Austrasie.

Pepin le Bref Maire du Palais de Neustrie.

Aprés la mort de Charles-Martel Carloman & Pepin ses deux fils se mirent en possession du gouvernement de la monarchie Françoise : Elle étoit tombée dans un état déplorable par rapport au clergé : il se trouvoit dans un desordre presque general. Saint Boniface évêque de Mayence, & legat du pape au-delà du Rhin, travailloit depuis plusieurs années à la conversion des peuples de ce païs-là.

païs-là. Il vint dés l'année 742. ſuplier Carloman de permettre que les évêques des païs ſoûmis à ſon gouvernement s'aſſemblaſſent en ſynode pour rétablir la diſcipline eccleſiaſtique : il promit qu'il l'accorderoit. La revolte de Hunaud duc d'Aquitaine l'obligea lui & Pepin ſon frere de marcher contre ce duc. Ils paſſerent la Loire à Orleans, défirent Hunaud, le pourſuivirent juſqu'à Bourges, prirent Loches & y mirent garniſon : ils s'avancetent juſqu'au vieux Poitiers, où ils partagerent le gouvernement du roïaume : ils repaſſerent la Loire, & ſe rendirent à grandes journées en Allemagne, battirent Thibaut duc des Allemans, & le pouſſerent juſqu'aux bords du Lech : il leur demanda la paix : ils la lui accorderent, & il leur donna des ôtages pour ſeureté qu'il l'obſerveroit de ſon côté.

La Princeſſe Hiltrude leur ſœur entraînée par Suanechilde leur belle-mere, s'enfuit en Allemagne, où elle épouſa Odilon duc ou roi de cette province. Ce prince ſe revolta ſur le champ, & fit une ligue avec le duc des Aquitains : ils s'engagerent d'attaquer les François chacun de leur côté, pour les mettre entre deux feux. Carloman & Pepin en furent in-

formez : ils entrerent dans la Baviere, & défirent Odilon, qui obtint ensuite la paix, à condition qu'il se reconnoîtroit vassal des François, qu'il ne prendroit plus le titre de roi, & qu'il se contenteroit de celui de duc. Pendant cette expedition Hunaud se jetta dans la Beausse, prit & ruina la ville de Chartres, & se retira, apparemment parce qu'il étoit informé que Pepin revenoit. Carloman étoit allé faire la guerre aux Saxons, sur lesquels il remporta quelques avantages, aprés lesquels il revint joindre son frere.

CHILDERIC III.

Depuis 743. jusqu'en 752.

LA France étoit demeurée sans roi reconnu & proclamé depuis l'an 737. Vers la fin de l'été de 743. les maires Carloman & Pepin au retour du voïage d'Allemagne, mirent sur le trône Childeric III. fils du roi Chilperic II. âgé de dix à onze ans, & conserverent le gouvernement. L'année suivante Carloman fit assembler les évêques de sa dépendance au palais de Leptines : ils y tinrent un synode, dans lequel ils firent des

reglemens pour abolir diverſes ſuperſtitions, & rétablir la diſcipline eccleſiaſtique.

Les deux maires toûjours de concert marcherent encore contre Thibaud duc des Allemans : ils le battirent & le dépoüillerent de ſon duché. Les Saxons ne furent pas plus heureux. Pepin fit aſſembler un autre ſynode à Soiſſons en 745. L'on y fit encore des canons pour le rétabliſſement de la diſcipline eccleſiaſtique : les erreurs d'un certain Adelbert y furent condamnées. Ce maire entra la même année dans l'Aquitaine : il força le duc Hunaut de ſe ſoûmettre, & de reconnoître le roi Childeric pour ſon ſouverain. Hunaud ſe retira la même année dans un convent, où il prit l'habit de moine.

Deux ans aprés le Prince Carloman ſe retira à Rome : il y fit bâtir une abbaïe, où il ſe renferma : il s'y trouva trop diſtrait par les fréquentes viſites des François, qui, ſuivant la devotion de ces tems-là, y faiſoient quantité de pelerinages : il en partit *incognitò* en 748. & ſe retira au Mont-Caſſin : il ne s'y fit point connoître ; & y vêcut long-tems comme le moindre des moines, occupé des emplois les plus vils de la maiſon ;

mais enfin il fut connu, & traité avec la diſtinction que meritoient ſa vertu, ſa haute naiſſance, & le rang qu'il avoit tenu auparavant. Il avoit laiſſé des enfans en France, & entr'autres *Drogo* ou Dreux : il les avoit recommandez à Pepin ſon frere. Il reſte quelques preuves que l'un de ces enfans ſucceda à ſon gouvernement, mais il n'en joüit pas longtems ; & que lui & ſes freres, qui étoient fort jeunes, furent renfermez dans des monaſteres & revêtus de l'habit des moines.

Pepin devint par la retraite de Carloman le ſeul maire des palais de toute la monarchie. Griffon leur frere avoit été renfermé par l'aîné à cauſe de ſon eſprit ſeditieux & broüillon : Pepin le mit en liberté ; mais il n'eut pas plûtôt pris l'air qu'il ſe revolta. Les Saxons avoient repris les armes en 747. Pepin les avoit battus ; leur avoit impoſé le même tribut qu'ils avoient païé à Dagobert I. & il avoit engagé quelques-uns d'entr'eux à ſe faire Chrétiens. Griffon perſuadé qu'ils ne demandoient qu'une occaſion de ſecoüer le joug, ſe retira chez eux avec une partie de la jeuneſſe de la Cour. Pepin l'y ſuivit en 748. & ſaccagea la Saxe. Griffon ſe retira en Baviere ; &

profitant du bas âge de Taſſilon qui en étoit duc,& qui n'avoit que ſix ans, il le dépoüilla de ce duché & s'en empara. Pepin le chaſſa encore l'année ſuivante de ce duché uſurpé, le fit priſonnier, lui pardonna, & lui donna douze comtez. Cette bonté ne fut pas capable de le faire rentrer en lui-même: il ſe revolta pour une troiſiéme fois, & s'enfuit en Aquitaine; mais voïant que l'on n'oſoit pas l'y recevoir, il prit enfin la route de la Lombardie; mais il fut tué dans les Alpes avant d'y arriver.

La monarchie Françoiſe joüit d'une profonde paix pendant les années 750. & 751. Chilperic ſon roi ſe ſentant infirme, & voulant ſe donner entierement à Dieu, abdiqua le trône de ſon plein gré, & du conſentement de ſes grands vaſſaux: il ſe retira dans l'abbaïe de ſaint Denis en 752. & il y mourut deux ans aprés,quoique Nautier abbé de cette maiſon en eut pris tout le ſoin poſſible. Il n'avoit regné que neuf ans lorſqu'il abdiqua, & il n'étoit que dans ſa vingt-deux ou vingt-troiſiéme année lors de ſon decès: il ne laiſſa point d'enfans; l'on ne croit pas même qu'il ait été marié. Il eſt le dernier des rois *Merovingiens*, ou de la premiere race, qui

avoit rempli ou occupé le trône pendant 335. ans, à ne commencer qu'en 417. qui est l'époque commune du commencement du regne des François.

PEPIN LE BREF.

APrés la retraite & l'abdication volontaire de Childeric III. Pepin assembla les états du roïaume à Soissons. Ses amis aprés y avoir parlé de son merite, des grandes actions qu'il avoit faites, de la sagesse qu'il avoit fait paroître dans le gouvernement du roïaume, proposerent de l'élever sur le trône, vacant par l'abdication de Childeric. Cette proposition fut fort bien reçûë des François : ils éleverent Pepin sur un bouclier, suivant la coûtume, & le proclamerent roi en la même année 751. Voilà comment le roïaume passa des Merovingiens aux Carlovingiens.

Tous les anciens historiens disent que l'assemblée des François envoïa des ambassadeurs à Rome au pape Zacharie, lui demander s'il n'étoit pas plus à propos que celui qui faisoit toutes les fonctions de la roïauté fût roi, que celui qui n'en avoit que le nom : qu'il répondit qu'oüi, & que là-dessus les François de-

clarerent Roi Pepin le Bref; mais il n'y a pas d'apparence que le pape eût voulû faire une si grande injustice.

Il est plus vrai-semblable que les François le firent seuls sans consulter personne : c'est ainsi que le pere Le Cointe le soûtient contre toute l'antiquité par de puissans raisonnemens dans ses annales ecclesiastiques sur l'an 752. ou 59.

Pepin abolit la charge de maire du palais, connoissant par lui-même qu'elle rendoit un sujet trop puissant; mais elle fut rétablie sur la fin de la seconde race, non plus sous le nom de maire du palais, mais sous celui de duc ou prince des François, & donna lieu au même inconvenient.

Pepin fait la guerre au Roi des Lombards en faveur du Pape.

Aistulphe roi des Lombards usurpoit les biens de l'église de Rome, & exerçoit sur les papes & sur les Romains une grande tirannie; ce qui obligea enfin le pape Etienne à se réfugier en France pour demander au roi sa protection.

Le roi envoïa des ambassadeurs en Lombardie pour prier Aistulphe de rendre à l'église de Rome ce qu'il lui avoit

pris, & de réparer le tort qu'il avoit fait aux Romains.

Aiſtulphe aïant refuſé de le faire, Pepin paſſa en Italie & lui fit la guerre.

Le ſuccès en fut, que les Lombards aïant été défaits, Aiſtulphe fut aſſiégé & pris dans Pavie. Pepin par une grande bonté lui rendit la liberté & le roïaume, à condition qu'il vivroit en paix & bonne intelligence avec le pape; mais il fit le contraire: car auſſi-tôt qu'il vit Pepin éloigné, il prit les armes pour ſe venger, & mit tout à feu & à ſang dans le territoire de Rome; ce qui obligea le roi Pepin à revenir en Italie. Aiſtulphe marcha contre lui & le combattit; mais il ne fut pas plus heureux que la premiere fois; il fut battu & pris dans Pavie. Le roi lui rendit encore une fois ſon roïaume, & ſe contenta de le menacer de le faire mourir s'il reprenoit jamais les armes contre le pape. Il lui ôta l'Exarchat de Ravenne, dont il s'étoit rendu maître, & le donna au ſaint ſiége l'an de Jeſus-Chriſt 755. Ces mauvais ſuccès rendirent Aiſtulphe ſage: Nous verrons comme ſon ſucceſſeur aïant voulu ſuivre ſon mauvais exemple, en fut puni par la perte de ſon roïaume.

Pluſieurs autres guerres occuperent Pe-

pin. La plus considerable fut contre Vaifarius ou Gaifarius duc d'Aquitaine : elle dura plusieurs années, & fut terminée par la mort de Vaifarius, & la conquête de toute l'Aquitaine.

Pepin assemble un Synode d'Evêques pour la condamnation de l'heresie des Iconomaques ou Iconoclastes.

Les guerres continuelles que Pepin eut à soûtenir, ne l'empêcherent pas de prendre soin des choses qui regardoient la religion.

En ce tems-là regnoit en Orient une heresie contre les images de nôtre Seigneur & des Saints, qui fit donner à ses sectateurs le nom d'*Iconomaques* ou *Iconoclastes*, c'est-à-dire, ennemis des images, ou briseurs d'images. Nous en parlerons plus amplement ci-aprés. Cette heresie commençant à s'introduire en France, le roi Pepin assembla un synode d'évêques, où il fit examiner la question du culte des images, & condamner l'heresie qui en vouloit abolir l'usage. C'est ce qu'a prétendu Adelmus sur l'an de Jesus-Christ 767. mais le contraire paroît assez par le concile de Francfort assemblé sous Charlemagne.

Cette action est une preuve de l'autorité qu'ont naturellement les rois d'assembler des synodes, pour leur faire examiner & regler les matiéres de la Foi. La même chose avoit déja été pratiquée sous les rois de la premiere race, & l'a depuis été par les rois suivans, & principalement par Charlemagne.

CHARLEMAGNE.

Fin du Roïaume des Lombards.

PEpin avant que de mourir partagea son roïaume à ses deux fils Charles & Carloman. Il donna l'Austrasie, qui en étoit la plus considerable partie, à Charles, qui acquit depuis le nom de *Grand* par ses grandes actions, & fut appellé *Charlemagne*.

Carloman ne vêcut pas long-tems : il laissa deux fils; mais Charlemagne ne laissa pas de s'emparer de tout le roïaume.

Il épousa la fille de Didier roi des Lombards, à la sollicitation de sa mere; peu de tems aprés il la répudia, & épousa Hildegarde. Didier offensé du mépris qu'on avoit fait de sa fille, prit les armes, & commença à ravager les terres

de l'église Romaine, qu'il ſçavoit bien être ſous la protection de Charlemagne.

Ce prince paſſa en Italie au ſecours du pape Adrien, défit les troupes de Didier, & aſſiégea Pavie; mais comme le ſiége tiroit en longueur, il fit un voyage à Rome, pour viſiter le tombeau des apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul, & y confirma la donation que ſon pere avoit faite au ſaint Siége de pluſieurs terres, & même l'augmenta. Le pape pour récompenſe lui donna la dignité de *Patrice*.

Au retour de ce voïage il preſſa tellement le ſiége de Pavie, qu'il contraignit le Roi des Lombards, qui s'y étoit renfermé, de ſe rendre à ſa diſcretion. A l'exemple de Pavie toute l'Italie ſe ſoûmit à Charlemagne, qui ſe fit couronner roi d'Italie, & mit fin au roïaume des Lombards, 200. ans aprés ſon établiſſement, l'an de Jeſus-Chriſt 773.

On remarque que dans cette cérémonie il ſe fit couronner d'une couronne de fer. Nous ne trouvons point d'autre raiſon pourquoi il voulut qu'elle fût de cette matiére, ſinon que c'étoit la coûtume des rois Lombards, qui pouvoient l'avoir priſe des Gots, qui avoient

regné en Italie : peut-être ceux-ci avoient-ils voulu marquer par ce métail la force & la valeur de leur nation. On garde encore cette couronne dans une petite ville du Milanois apellée Modœtia.

Charlemagne fait la guerre aux Saxons ; & en Espagne aux Sarasins.

Toute l'Allemagne étoit soûmise à l'empire de Charlemagne, qui avoit pour bornes d'un côté l'Esclavonie sur les embouchures du Danube, de l'autre le Dannemark sur l'Océan & sur la mer Baltique ; mais les Saxons, peuples idolâtres, se revoltoient souvent contre lui. Enfin étant las de leurs revoltes, il resolut d'exterminer tous ceux qui réfuseroient de se faire Chrétiens, & entra en leur païs avec cette resolution. Ils furent si épouventez de sa venuë, qu'ils se firent presque tous baptiser pour obtenir le pardon de leur revolte. Il leur pardonna pour cette fois-là ; mais comme ils recommencerent à se revolter, il recommença aussi à leur faire la guerre, sans pouvoir néanmoins vaincre leur obstination. Le carnage épouventable qu'il fit de cette nation en divers tems ne les dompta point : plus il s'obstina à les pu-

nir, plus ils s'obstinerent à se revolter. Enfin il fut contraint de donner des ordres secrets de poignarder ceux qui travailleroient à exciter des seditions.

Le courage de Charlemagne le porta à passer en Espagne pour y faire la guerre aux Sarasins : il défit ce peuple barbare ; prit leurs villes les plus fortes, dont il abattit les murailles, afin qu'elles ne fussent plus en état de se revolter contre lui, & les obligea même à recevoir le baptême & à lui païer tribut. Comme il repassoit en France, les Gascons habitans des monts Pyrenées, tentez de la richesse du butin qu'il emportoit, chargerent son arriere-garde, la mirent en piéces, tuerent plusieurs personnes de qualité, entr'autres Roland son neveu, & prirent le bagage de toute l'armée, sans que ce prince pût venger sur eux cette injure, à cause qu'ils se retiroient dans des lieux inaccessibles.

Cette défaite qui arriva l'an de Jesus-Christ 778. est apellée communément la bataille de Roncevaux. C'est ce voïage d'Espagne qui a servi de matiére à l'histoire fabuleuse de l'archevêque Turpin, remplie des contes faits à plaisir des géans que défit Charlemagne, des grands exploits de Roland son neveu, & d'autres fables ridicules.

NEUVIE'ME SIE'CLE.

Charlemagne est fait Empereur d'Occident.

Les principaux des Romains conſpirerent contre le pape Leon, le dépoſerent & le renfermerent dans un monaſtere, comme coupable de pluſieurs crimes dont ils l'accuſoient.

Il s'échapa de ſa priſon, & ſe réfugia vers Charlemagne, qui faiſoit alors la guerre aux Saxons.

Le roi le renvoïa à Rome, & s'y rendit lui-même auſſi-tôt qu'il eut fini la guerre qu'il avoit commencée. Il fit aſſembler les trois ordres de Rome, le clergé, le ſenat, & le peuple dans l'égliſe de ſaint Pierre, & leur dit qu'il étoit venu pour examiner la conduite du pape; qu'ils prouvaſſent donc les crimes dont ils l'accuſoient, & qu'il en feroit juſtice.

Mais les accuſateurs n'oſant paroître, le pape ſe juſtifia par ſerment qu'il prêta ſur l'Evangile, qu'il étoit innocent de tout ce qu'on lui avoit imputé.

Alors le roi fit faire le procès à ceux qui avoient outragé & dépoſé le pape: ils furent condamnez à mort; mais à la

priere du pape le roi leur donna la vie, & se contenta de les exiler. Peu de jours aprés Charlemagne se fit couronner empereur d'Occident par le pape. Sa puissance qui étoit rédoutable à toute l'Europe, fut cause que l'empereur même d'Orient le reconnut en cette qualité & l'apella *Auguste*, l'an de Jesus-Christ 801.

Ce prince s'appliqua d'abord avec grand soin à regler l'état ecclesiastique aussi-bien que le politique dans toute l'étenduë de son empire, & fit pour cela des ordonnances, qui sont apelées les *Capitulaires de Charlemagne*.

Charlemagne associe son fils Loüis à l'Empire : Il meurt.

Charlemagne avoit passé sa vie dans des guerres continuelles, qui lui avoient assujetti l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Esclavonie, le Dannemark, & presque toute l'Espagne pendant quelque tems.

Enfin étant dévenu vieux, & fatigué de tant de travaux, il voulut associer son fils Loüis à l'empire, pour se décharger sur lui du soin de toutes choses. Il assembla donc à Aix-la-Chapelle, lieu or-

dinaire de sa résidence dans le Duché de Juliers, les plus grands seigneurs de l'empire, & leur declara sa volonté. Cette assemblée s'appelloit *le Parlement*. Aprés cela il s'y rendit vêtu des habits imperiaux; & aïant mis une couronne sur l'autel, il commanda à son fils de la prendre, & de la mettre lui-même sur sa tête, comme lui voulant marquer que l'autorité souveraine lui venoit de Dieu, & non pas des hommes, l'an de Jesus-Christ 813.

Il donna aussi le roïaume d'Italie à son petit-fils Bernard, fils de Pepin son aîné, qui étoit mort.

L'année suivante ce grand empereur mourut à Aix-la-Chapelle âgé de soixante-onze ans. Il fut enterré dans l'église de cette ville qu'il avoit fait bâtir, aussi-bien qu'un grand nombre d'autres, qui le reconnoissent pour leur fondateur.

Il a été mis au nombre des Saints, & l'on solemnise sa fête en France, pendant que l'on lui fait encore aujourd'hui un service solemnel le même jour dans la Cathedrale de Metz : ce qui fait voir qu'aprés sa mort tout le monde n'étoit pas bien persuadé de sa sainteté. Il avoit de grandes vertus; & encore plus celles

qui font un grand monarque, que celles qui font un Saint.

Il eſt à remarquer que l'on trouve la charge de *Connétable* déja établie ſous ſon regne : Elle n'étoit pas pour lors au point de grandeur & de puiſſance où elle fut élevée dans la ſuite ; c'étoit pourtant une charge conſiderable, unique, & qui donnoit au Connétable l'autorité & le commandement ſur les armes : il étoit apellé *Comes Stabuli*, c'eſt-à-dire, comte & intendant de l'écurie du roi ; ainſi que nous l'apprenons d'Adelmus ſur l'an 807.

Ce moine Benedictin étoit fort aimé de Charlemagne pour ſon merite : c'eſt lui qui a écrit l'hiſtoire de France qu'Aimonius a copiée, & inſerée dans la ſienne.

Il faut auſſi remarquer que c'eſt ſous le regne de cet empereur que le ſuplice de crever les yeux ſe trouve uſité en France pour la premiere fois ; car une conſpiration contre ſa vie aïant été découverte, il ſe contenta de faire ſouffrir ce ſuplice aux complices qui en furent convaincus. L'uſage de cette peine étoit venu d'Orient, où il étoit fort commun.

Etat de l'Empire d'Orient depuis Charles-Martel, jusqu'à la mort de Charlemagne.

Pendant que Charles-Martel gouvernoit le roïaume en qualité de maire du palais, Leon III. surnommé l'*Iconomaque*, étoit empereur d'Orient. On lui donna ce nom, parce qu'il se declara protecteur de l'heresie qui vouloit abolir l'usage des images de nôtre-Seigneur & des Saints : Il les fit ôter des églises, & traita cruellement ceux qui s'opposerent à son impieté : il regna vingt-cinq ans. Son fils Constantin Copronime lui succeda : il fut surnommé Copronime du mot grec Κόπρος, qui signifie ordure, parce que lorqu'on le baptisa, il fit son ordure dans les fons baptismaux. Il fut aussi impie que son pere, & se declara comme lui ennemi des images, ce qui lui fit donner le surnom d'*Iconoclaste*, c'est-à-dire, briseur d'images, parce qu'il les fit briser dans toutes les Eglises. Il mourut l'an de Jesus-Christ 766.

Son fils Leon lui succeda & mourut comme ses peres sans avoir rien fait de grand. Il laissa pour successeur son fils Constantin VII. encore enfant sous la tutelle de sa

femme Irene. Quand Constantin fut en âge de conduire l'empire, Irene n'en voulut pas quitter le gouvernement, ce qui fut cause d'une inimitié irréconciliable entre la mere & le fils. Enfin la mere aïant plus d'adresse que le fils, gagna les gardes, qui se saisirent de la personne de Constantin, & lui creverent les yeux : il en mourut peu de jours aprés. l'an de Jesus-Christ 799.

Irene pour se maintenir dans la possession de l'empire, envoïa une ambassade à l'empereur Charlemagne, & lui proposa de se marier ensemble, & d'unir ainsi l'empire d'Orient à celui d'Occident ; mais avant que ce mariage fût conclu, les Grecs ôterent l'empire à cette reine, & élûrent pour empereur Nicephore, qui fit avec Charlemagne un traité de paix & d'alliance, par lequel il le reconnoissoit pour *Auguste* & empereur d'Occident, l'an de Jesus-Christ 802.

L'Origine des Turcs.

Sous l'empire de Constantin Copronime en Orient, & sous le regne de Pepin le Bref en France, environ l'an 760. les Turcs venus du *Turkestan* province de Tartarie,

commencerent à se rendre rédoutables. Leurs premiers exploits furent dans l'Armenie, dont ils se rendirent maîtres, & la ravagerent ; ensuite ils coururent & désolerent toute l'Asie. Ils embrasserent la religion de Mahomet ; mais on ne sçait pas certainement en quel tems. Comme ils furent long-tems sans avoir un gouvernement reglé, vivant tantôt sous des rois, tantôt en forme de republique ; l'établissement de leur monarchie n'est marqué qu'au commencement du quatorziéme siécle sous *Othoman* ou *Osman*, le plus célebre de leurs rois ou empereurs. C'est de son nom que l'empire des Turcs est appellé *Empire Ottoman*.

C'étoit un homme d'une basse naissance, mais d'un grand merite, qui avoit toutes les qualitez d'un grand prince. Il assujettit presque toute l'Asie Mineure à son empire. Ses successeurs augmenterent ses conquêtes.

Mahomet II. se rendit maître de tout l'empire Grec par la prise de Constantinople, & la mort de l'empereur Constantin Paleologue, au milieu du quinziéme siécle l'an 1453.

Il ne restoit plus dans l'Orient que l'empire de Trebisonde, qui compre-

noit la Cappadoce, la Paphlagonie & le Pont, & qui avoit été formé par Alexis Comnéne, prince de la race des empereurs de Constantinople; lequel s'enfuit en Asie, lorsque le tiran Alexis Ducas usurpa l'empire, & fit mourir tous les Comnénes dont il se put saisir, l'an de Jesus-Christ 1204.

Mahomet II. se rendit encore maître de cet empire par la prise de Trebisonde en Cappadoce, & de l'empereur David Comnéne, l'an de Jesus-Christ 1461.

Enfin au commencement du seiziéme siécle Selim sultan des Turcs entra dans l'Afrique, & se rendit maître de l'Empire des Mammelus ou Sarasins par la conquête de toute l'Egypte, l'an de Jesus-Christ 1517.

Ainsi l'empire Turc est établi sur les ruines des trois empires, de Constantinople, de Trebisonde, & des Mammelus.



LOUIS LE DEBONNAIRE,

EMPEREUR ET ROY DE FRANCE.

LOuis aïant apris la mort de Charlemagne son pere, se rendit promptement à Aix-la-Chapelle, que Charlemagne avoit renduë la capitale de l'empire, & il s'y fit proclamer roi & empereur.

Le pape Etienne V. vint en France, pour se réjoüir, disoit-il, avec lui de ce qu'il étoit parvenu à la dignité imperiale. Quand il approcha de Rheims, l'empereur qui étoit dans cette ville lui alla au-devant. Aussi-tôt qu'ils furent à la vûë l'un de l'autre, ils descendirent tous deux de cheval, s'aprocherent & se salüerent en s'embrassant, puis remonterent & entrerent ensemble dans Rheims, d'où ils continuerent le voïage jusqu'à Aix-la-Chapelle. Le détail de cette entrevûe de l'empereur & du pape est ici raportée, pour servir dans la suite à voir la difference étrange qui est arrivée dans les entrevûës des empereurs, ou des rois & des papes.

Le pape couronna Loüis & sa femme Hirmengarde. La cérémonie de ce cou-

ronnement consista en ce que le pape en célebrant la messe, leur mit sur la tête à l'un & à l'autre une couronne d'or enrichie de pierreries.

Cet empereur commença son regne par réformer les désordres particuliers de sa maison, & ensuite ceux de son roïaume. Il y en avoit un bien honteux dans sa maison, qui étoit que les princesses ses sœurs menoient une vie trés-malhonnête : il les éloigna de la cour, & fit punir de mort ceux qui avoient eu part à leurs débauches.

Il fit des ordonnances par lesquelles il réprima le luxe des ecclesiastiques, & obligea la plûpart des évêques à quitter la cour, & à se retirer dans leurs diocêses ; ce qui les irrita & les fit murmurer contre lui : Ils dirent qu'il étoit un hypocrite, & plus propre à gouverner un monastere qu'un empire : ils commencerent dés-lors à détourner ses enfans de l'obéïssance qu'ils lui devoient, & à les pousser à la révolte, à laquelle nous verrons qu'ils se porterent ensuite.

L'Empereur Loüis gagne les Saxons par sa douceur, & se les rend fidéles.

Ce prince étoit d'un naturel trés-doux, & sa bonté qui alla même trop loin, lui fit donner le nom de *Débonnaire.* L'état miserable où étoient réduits les Saxons, lui donna de la compassion ; il considéra que son pere en avoit fait un carnage horrible, sans les pouvoir néanmoins réduire à une parfaite obéïssance. C'est pourquoi il tint envers eux une conduite toute contraire : il les déchargea presque de tous impôts, rappella les gouverneurs que son pere y avoit établis, & leur laissa la liberté de vivre & se gouverner selon leurs loix & leurs coûtumes. Cette bonté toucha tellement ces esprits indomptables, qu'ils promirent à Loüis une fidélité inviolable & la lui garderent toûjours.

Quelque tems aprés les Danois aïant chassé leur roi Heriold, Loüis commanda aux Saxons de prendre les armes pour le rétablir. Ils embrasserent avec joïe cette premiere occasion de témoigner leur fidélité à l'empereur : Ils vainquirent les Danois & les obligérent à se soûmettre à la volonté de l'empereur, & à rétablir Heriold l'an de Jesus-Christ 815.

L'Empereur

L'Empereur Loüis associe son fils aîné à l'empire, & fait Rois ses autres enfans.

Cét empereur avoit trois fils, Lothaire, Pepin, & Loüis. L'amour qu'il avoit pour eux le porta à assembler le Parlement à Aix-la-Chapelle dans lequel il declara qu'il associoit son fils aîné à l'empire, & lui mit même la couronne sur la tête. Il fit en même tems Pepin roi d'Aquitaine, & Loüis roi de Baviere.

Il imita en cela Charlemagne son pere. Mais comme ses enfans se trouverent d'un mauvais naturel, il eut sujet de se répentir de leur avoir donné moïen de se revolter contre lui, & de lui ôter la couronne, comme ils firent avec une ingratitude & une impieté qui meritoit les plus grands châtimens.

Son neveu Bernard roi d'Italie, eut de la jalousie de voir Lothaire empereur. Il crut qu'étant fils du fils aîné de Charlemagne, c'étoit à lui, & non pas à Lothaire qu'apartenoit cette dignité.

C'est pourquoi il prit les armes contre l'empereur; mais il n'eut pas le courage de soûtenir son entreprise. Il fut étonné des grandes forces avec lesquelles Loüis

venoit contre lui, & il se rendit lâchement sans combat.

L'empereur assembla le parlement à Aix, lequel condamna à mort Bernard & ses complices. L'empereur se contenta de lui faire crever les yeux. Bernard en mourut peu de jours aprés, l'an de Jesus 818.

Cette même année les Normans, qui étoient des corsaires voisins du Dannemark, ravagérent les côtes de Flandre, de Neustrie & de Bretagne. L'empereur envoïa les Saxons jusques dans leur païs, pour les punir de cette entreprise; ce qu'ils exécuterent avec beaucoup de fidélité & de valeur.

L'Empereur Lothaire se fait couronner à Rome par le Pape.

Aprés que Lothaire eut été associé à l'empire par son pere, le pape Paschal le pria d'aller passer les fêtes de Pâques à Rome; ce que Lothaire lui aïant accordé, Paschal le couronna le jour de Pâques en célébrant la Messe. Pendant le séjour de ce prince à Rome, deux des plus considérables des Romains se montrerent trés-affectionnez à son service. L'historien de ce tems-là Aimonius, ne

dit point en quoi ni comment, & parle trés-ſuccinctement & avec obſcurité d'un fait qui meritoit d'être raporté bien au long & bien clairement. Leur affection pour Lothaire déplut au pape. Il n'en témoigna rien ſur le champ ; mais aprés le départ de cet empereur, il leur fit crever les yeux, & puis couper la tête dans ſon palais. Les empereurs trouverent cette action fort étrange ; envoïerent à Rome l'abbé de ſaint Vvaſt d'Arras, & le comte de Coire ville capitale des Friſons, pour en faire rendre compte au pape.

Ces deux députez ne purent rien découvrir qui prouvât que le pape eût commandé cette exécution, ni que l'affection de ces deux hommes envers l'empereur Lothaire eût été la cauſe de leur mort, parce qu'on ne trouva aucun de ceux qui avoient eu part à l'action ; de ſorte que le pape s'obſtinant à dire qu'il n'étoit point l'auteur de la mort de ces deux hommes, mais qu'il ſçavoit pourtant qu'ils avoient été punis juſtement pour leurs crimes, & qu'en cela on n'avoit rien fait contre le reſpect dû aux empereurs ; & aïant juré cela ſur l'évangile, on fut contraint de s'en tenir à ſon ſerment, l'an de Jeſus-Chriſt 822.

Cette action eſt une preuve que les rois de France étoient juges de la conduite & des actions des papes, & ſouverains de la ville de Rome, en qualité de rois d'Italie.

Ils avoient auſſi une autorité abſoluë ſur l'élection des papes; ce qui paroît en ce que ſix ans aprés, Grégoire IV. aïant été élû par le clergé & le peuple de Rome, on donna avis de ſon élection aux empereurs, & il ne fut point ſacré qu'aprés qu'ils eurent fait examiner par des gens envoïez exprés, ſi cette élection étoit canonique, & qu'ils l'eurent aprouvée, l'an de Jeſus-Chriſt 828.

Les enfans de l'Empereur Loüis le Débonnaire conſpirent contre lui.

L'empereur Loüis avoit épouſé en ſecondes nôces Judith ſa parente, fille du comte de Baviere : il en avoit un fils nommé Charles, qui fut enſuite ſurnommé *le Chauve*, & fut empereur & roi de France. Comme Judith avoit un pouvoir abſolu ſur l'eſprit de ſon mari, & qu'elle deſiroit avec paſſion la grandeur de ſon fils, l'Empereur pour la contenter aſſembla le Parlement à Wormes, & declara ſon fils Charles roi de Germanie.

Judith abusant de la complaisance aveugle que l'empereur avoit pour elle, éloigna du gouvernement des affaires tous les grands seigneurs de l'empire, & les enfans même de l'empereur. Elle donna la conduite de toutes choses à Bernard comte de Barcelone qu'elle aimoit, & avec qui elle menoit une vie si malhonnête, que toute la France en étoit scandalisée: l'empereur seul aïant les yeux fermez sur une chose qui le touchoit de si prés. C'est ainsi que le raporte le moine auteur de la vie de Vuala abbé de Corbie: il vivoit de ce tems-là, & avoit eu quelque part aux affaires, parce qu'il étoit auprés de Vuala qui en avoit beaucoup eu. Il dit que la galanterie de Judith & de Bernard, laquelle il apelle adultére, étoit sçûë de tout le monde.

Avant que l'ouvrage de ce moine parût, nous ignorions cette circonstance de l'histoire, & il n'a paru que sur la fin de l'an 1677. Cette conduite de Judith irrita les grands seigneurs de l'empire, de sorte qu'ils entrerent dans les interêts de Lothaire & de ses freres, & s'unirent à eux pour remedier, disoient-ils, aux désordres de l'état. Ils étoient effectivement grands, & s'ils ne furent

les veritables motifs de l'entreprise des enfans de l'empereur, au moins en furent-ils un prétexte trés-specieux.

L'empereur avoit assez d'esprit & de pénétration pour découvrir cette conspiration ; mais il manquoit de la fermeté qui est necessaire à un prince pour conserver une autorité absoluë sur ses sujets.

C'est pourquoi il ne prit aucune des resolutions qu'il falloit prendre pour s'oposer aux desseins des revoltez.

Pepin roi d'Aquitaine fut le premier qui se revolta ouvertement. Il marcha avec des troupes contre son pere, prenant pour prétexte de sa revolte le desir de chasser Bernard, qui deshonoroit la maison imperiale, l'an de Jesus-Christ 829.

L'Empereur Loüis le Débonnaire est renfermé dans un Monastere par ses enfans.

Pepin s'étant ouvertement revolté contre son pere, se saisit de l'imperatrice Judith, & la menaça de la faire mourir, si elle ne prenoit le voile de religieuse, & ne persuadoit à l'empereur de se renfermer dans un monastere. Aprés l'avoir contrainte de faire cette promes-

ſe, il l'envoïa à l'empereur pour l'exécuter. Loüis ſe laiſſa perſuader de ceder à la violence de ſes enfans : Il promit de ſe renfermer dans un monaſtere, & fit prendre le voile de religieuſe à Judith dans l'abbaïe de ſainte Croix de Poitiers.

Il eſt étrange que cet empereur ne ſe mît point en devoir de réſiſter à ſes enfans, mais qu'il ſe livrât à eux par une ſtupidité dont on ne peut aſſez s'étonner. Il y a auſſi lieu de s'étonner de la négligence des hiſtoriens de ce tems-là, qui raportent une hiſtoire de cette conſequence ſuccinctement, & ſans en marquer les circonſtances particuliéres ; de ſorte que tout ce que nous en ſçavons, eſt que Lothaire étant venu d'Italie, & trouvant la revolte ouverte contre ſon pere, ſe ſaiſit de lui, & le renferma dans le monaſtere de ſaint Médard à Soiſſons, & prit ſeul le gouvernement de l'empire.

Peut-être que cette action a paru ſi déteſtable aux hiſtoriens, comme elle l'eſt en effet, qu'ils ont crû qu'il valoit mieux l'enſevelir dans l'oubli, que d'en inſtruire la poſterité. Cela arriva l'an de Jeſus-Chriſt 829.

L'Empereur Loüis le Débonnaire est rétabli.

Un moine nommé Gombaut de l'abbaïe de ſaint Medard, où l'Empereur étoit renfermé, entreprit de le mettre en liberté, & de le faire rétablir dans ſa dignité imperiale. Il alla vers Pepin, & vers Loüis de Baviere, leur remontra que leur frere Lothaire avoit uſurpé toute l'autorité ſouveraine ſans leur en faire part : que puiſqu'il leur falloit dépendre de quelqu'un, il valoit mieux que ce fût de leur pere, que de leur frere : qu'ils avoient commis un crime horrible en le dépoſſedant, & qu'ils ne pouvoient la réparer qu'en le rétabliſſant.

Les deux princes qui commençoient à ſe laſſer de la domination de leur frere, écouterent les propoſitions de ce moine, & prirent enfin les armes pour contraindre Lothaire à rendre la liberté & l'empire à leur pere. Lothaire n'étant pas en état de leur réſiſter, laiſſa l'empereur à ſaint Denis, où il l'avoit tranſporté, & ſe retira vers l'Anjou. Pepin & Loüis tirerent leur pere du monaſtere, le remirent en poſſeſſion de

l'empire, & marcherent avec lui contre Lothaire, qui fut contraint de ſe rendre avec tous les complices de ſa revolte. L'empereur pardonna à ſon fils, & mit les autres entre les mains des Juges, qui les condamnerent à mort ; mais au lieu de faire exécnter cet arrêt, il ſe contenta de les releguer dans des monaſteres, d'où ils ſortirent enſuite, comme nous le verrons, pour ſe joindre encore à Lothaire contre ſon pere ; aprés cela l'empereur envoïa ſes enfans chacun dans leur roïaume, Lothaire en Italie, Pepin en Aquitaine, Loüis en Allemagne.

Bernard qui avoit été accuſé de galanterie avec l'imperatrice, ſe preſenta au parlement aſſemblé à Thionville, & offrit à ſe juſtifier par le duel du crime qu'on lui avoit impoſé : perſonne ne ſe preſentant pour ſoûtenir l'accuſation & ſe battre contre lui, il fut declaré innocent, & l'imperatrice auſſi, aprés qu'elle eut aſſuré par ſerment que ceux qui l'avoient accuſée, avoient menti. L'empereur voulut pour la réparation de ſon honneur, que cette juſtification ſe fît ainſi publiquement avant que de recevoir l'Imperatrice dans ſon palais.

L'Empereur Loüis est déposé pour la seconde fois, & renfermé dans un monastere par ses enfans.

Le peu de fermeté de Loüis, le mauvais naturel de ses enfans, & sa trop grande affection pour Charles, furent cause d'une seconde revolte contre lui. Ces trois fils s'unirent pour sa ruine, & apellerent à eux tous ceux qui avoient été releguez dans des monasteres en punition de leur revolte.

Lothaire vint d'Italie, & amena avec lui le pape Grégoire IV. pour couvrir la honte de sa perfidie, sous le nom & l'autorité du chef de l'église : Pepin & Loüis se joignirent à lui.

L'empereur marcha contre-eux avec une puissante armée : Comme il étoit campé entre Strasbourg & Basle fort prés des rebelles, le pape l'alla trouver, & lui fit des rémontrances injurieuses & teméraires de la part de ses enfans. L'empereur lui répondit comme devoit répondre un grand empereur à un homme de ce caractere, qui se montroit partisan des revoltez. Il lui dit entre-
» autres choses : » Qu'il ne le rece-
» voit point avec l'honneur & le res-
» pect que les rois avoient coûtume de

rendre au pape, parce qu'il étoit venu «
ſans être apellé ; ce qu'aucun de ſes «
prédeceſſeurs n'avoit fait. «

Le pape alla juſqu'à un tel excès, qu'il menaça quelques évêques de les excommunier s'ils n'abandonnoient Loüis. A quoi ces prélats répondirent, *Que s'il les excommunioit, ils l'excommunieroient lui-même.* Quand le pape fut de retour auprés des princes rebelles, il aprit que l'empereur & ſes miniſtres parloient de le dépoſer ; ce qui l'étonna tellement, qu'il ſe répentit de s'être engagé dans cette entrepriſe. Mais quelques moines qui étoient auprés de lui avec Vuala, entr'autres celui qui a écrit cette hiſtoire, lui fournirent des memoires par leſquels ils lui faiſoient voir, dit-il, *que le pape eſt le juge de tous les hommes, & ne peut être jugé ni dépoſé par perſonne* ; ce qui le raſſura.

Pendant que le pape étoit auprés de Loüis, il arriva par la négligence de cet empereur, que ſes enfans trouverent moïen de débaucher ſon armée ; de ſorte qu'un jour il ſe vit abandonné de ſes troupes, & ſe trouva preſque ſeul dans ſon camp. La réſolution qu'il put prendre en cette occaſion, fut de ſe livrer lui-même à ſes enfans rebelles, avec

ſa femme Judith, & ſon fils Charles. Le pape aïant quelque honte d'avoir ſervi à une action ſi déteſtable, retourna à Rome.

Lothaire tenant ſon pere priſonnier, aſſembla le parlement à Compiegne: l'empereur Loüis y fut accuſé de pluſieurs crimes, condamné & dépoſé. Aprés cette condamnation, ce prince malheureux fut amené dans l'égliſe; là étant à genoux en preſence du parlement, il lut un écrit par lequel il s'avoüoit coupable de tous les crimes qu'on lui avoit impoſez, entr'autres d'avoir cauſé tous les déſordres de l'empire par ſes injuſtices. Aprés cela on lui ôta ſon épée, on le dépoüila de ſes habits, & on le vêtit d'un habit de moine, & puis on le renferma dans un monaſtere.

L'Empereur Loüis le Débonnaire eſt encore rétabli.

Les Allemans firent paroître tant d'indignation de l'injuſtice commiſe en la perſonne de l'empereur Loüis le Débonnaire, que ſon fils Loüis de Baviére au lieu d'avoüer qu'il y eût eu quelque part, proteſta que c'étoit contre ſon gré qu'on avoit ainſi traité ſon pere, & qu'il

étoit résolu de prendre les armes pour le rétablir.

Les Allemans s'offrirent à le servir dans ce dessein. Il fallut donc faire voir qu'il parloit sincerement. C'est pourquoi il envoïa Drogon son frere bâtard évêque de Metz, à son frere Pepin roi d'Aquitaine, le solliciter de s'unir à lui pour contraindre Lothaire de rendre la liberté & l'empire à leur pere.

Pepin persuadé par Drogon, s'avança vers Paris à la tête d'une armée ; Loüis fit la même chose avec les troupes d'Allemagne : presque tous les Seigneurs de l'empire s'y joignirent ; de sorte que Lothaire voïant de si grandes forces qui venoient fondre sur lui de tous côtez, se retira en Bourgogne, laissant son pere & son frere Charles en liberté à saint Denis, où il les avoit tenus enfermez.

Pepin & Loüis, avec tous les Seigneurs qui les suivoient, se rendirent auprés de l'empereur, & lui firent reprendre solemnellemeat un jour de Dimanche pendant la messe, les marques imperiales dont on l'avoit honteusement dépoüillé quelques mois auparavant.

Loüis le Débonnaire pardonne à ſon fils Lothaire : Il meurt.

Quelque commandement que l'empereur Loüis fit à ſon fils Lothaire de ſe venir mettre entre ſes mains, l'aſſurant qu'il lui pardonneroit, ce fils ingrat aima mieux tâcher d'aſſembler des troupes pour faire la guerre à ſon pere.

Mais comme l'armée de l'empereur étoit composée de toutes les forces de l'empire, Lothaire en étant pourſuivi ſans relâche, ſe trouva renfermé auprés de Blois entre la Loire & l'armée de ſon pere ; de ſorte qu'il fut contraint de s'alle jetter à ſes pieds & lui demander pardon : l'empereur pour toute punition ſe cententa de le renvoïer en Italie, & de le faire jurer qu'il lui ſeroit toûjours ſoûmis.

Quelque tems aprés Lothaire obtint de lui la permiſſion de l'aller trouver à Vvormes, où il tenoit le Parlement : là il ſe jetta à ſes pieds en preſence du Parlement, lui demanda pardon de ſes fautes paſſées, & le pria de les oublier. Ce qui toucha tellement le cœur de ce bon empereur, qu'il donna à Lothaire de nouveaux états, qu'il ajoûta à ceux

qu'il lui avoit déja donnez.

Loüis roi de Baviére fut offensé de cette liberalité de l'empereur ; ce qui l'irrita encore plus, fut que Pepin roi d'Aquitaine étant mort en ce même tems, quoiqu'il eût laissé deux fils, l'empereur néanmoins donna le roïaume d'Aquitaine à Charles fils de Judith. Loüis donc irrité de ce qu'on faisoit de si grandes liberalitez à ses freres sans lui rien donner, se retira de la cour de son pere & prit les armes pour se faire raison du tort qu'il prétendoit lui être fait.

Le chagrin qu'en eut le bon empereur le fit mourir à Mayence âgé de 64. ans, l'an de Jesus-Christ 840. Il fut enterré dans l'abbaïe de saint Arnoul de Metz.

L'Espagne conquise par les Gascons sur les Sarasins, sous l'empire de Loüis le Debonnaire.

Sous le regne de Loüis le Débonnaire environ l'an 839. Invic, ou Inigo, ou Envic, ou Enega Sancho comte de Bigorre, passa en Espagne à la tête d'une armée de Gascons, pour secourir les Espagnols Navarrois oprimez par les Sarasins. Il défit ces barbares, & les chassa

de la Navarre & de l'Arragon.

Les Eſpagnols craignant que ſi ce general s'éloignoit d'eux, les Saraſins ne révinſſent leur faire la guerre, le prierent de joüir de la victoire, & de demeurer dans un païs qu'il avoit conquis : Il y demeura avec les Gaſcons, & prit la qualité de roi de Navarre.

Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Garſias, auquel ſuccéda ſon fils Sancius ou Sancho, qui entra en poſſeſſion de la Caſtille, en épouſant la fille & heritiere du comte de Caſtille. Sancho eut deux fils légitimes, Garſias & Ferdinand, & Sancius bâtard. Par ſon teſtament il fit Garſias roi de Navarre, Ferdinand roi de Caſtille, & Sancius roi d'Arragon. Les deſcendans de ces trois rois chaſſerent peu à peu les Saraſins & les Maures de l'Eſpagne, qui demeura enfin toute entiere en leur poſſeſſion, diviſée en pluſieurs roïaumes, qui ſe ſont réünis peu à peu, & ſe trouvent aujourd'hui réduits à deux, qui ſont l'Eſpagne & le Portugal.

Les trois fils de Loüis le Débonnaire aprés une bataille ſanglante, font entre-eux un nouveau partage du Roïaume de France.

Aprés la mort de Loüis le Débonnaire, comme l'Empereur Lothaire ſon fils aîné étoit extrêmement ambitieux, il ne ſongea qu'aux moïens de ſe rendre maître des états de Charles ſon frere. Loüis roi de Baviére, qui avoit interêt que Lothaire ne devînt pas ſi puiſſant, ſe joignit à Charles pour s'opoſer à ſon ambition. Les trois freres étant en armes, ſe donnerent une furieuſe bataille à Fontenay dans l'Auxerrois. Cent mille hommes de part & d'autre demeurerent ſur la place. Lothaire fut défait & contraint de ſe retirer en des lieux forts, ne pouvant plus tenir la campagne devant ſes freres. Il tâcha de faire de nouvelles troupes, & apella les Normans à ſon ſecours; mais ces barbares ne lui rendirent aucun ſervice : ils s'en retournerent ſans avoir fait autre choſe que piller tous les lieux par où ils avoient paſſé. Enfin il fut contraint d'en venir à un accord avec ſes freres, par lequel l'empire François fut de nouveau partagé

entre-eux. Charles eut la France occidentale, c'eſt-à-dire, cette partie qui depuis ce tems-là a été ſeule apellée France, & retient encore aujourd'hui ce nom. Loüis eut la France orientale autrement apellée Germanie, qui comprenoit tout ce que nous apellons aujourd'hui Allemagne : de-là il fut nommé le *Germanique*. L'empereur Lothaire eut le roïaume d'Italie, la Provence & l'Auſtraſie, qui comprenoit en ce tems-là ce que nous appellons aujourd'hui les trois évêchez, & les Païs-Bas. Dés-lors le nom d'Auſtraſie ſe perdit : tous ces païs furent apellez du nom de Lothaire *Lotharingie*, d'où par corruption eſt venu le mot de *Lorraine* ; l'an de Jeſus-Chriſt 843.

Les Normans ravagent la France pendant la diſcorde des enfans de Loüis le Débonnaire.

La paix dura peu entre les enfans de Loüis le Débonnaire. Ils réprirent bientôt les armes, & ſe firent cruellement la guerre.

Charles fut chaſſé de ſes états par Loüis le Germanique, qui fut aidé dans cette entrepriſe par la trahiſon de Gua-

nelon archevêque de Sens, & se fit couronner roi de France à Sens par cet archevêque. La trahison de ce perfide fut tellement en horreur, que depuis ce tems-là quand on a voulu marquer qu'un homme étoit un traître insigne, on l'a apellé *Guanelon*: mais ce prince eut bientôt aprés le bonheur de les reconquerir, par la fidélité de ses sujets, qui s'unirent ensemble pour chasser Loüis.

Pendant ces guerres civiles, les Normans entrerent en France par l'embouchure de la Seine, vinrent jusques devant Paris, pillerent l'abbaïe de saint Germain des Prez, & puis s'en retournerent en Frise, où ils s'étoient établis, Peu de temps aprés ils revinrent par l'embouchure de la Loire, ravagerent tout le païs jusqu'à la ville d'Angers, de laquelle ils se rendirent maîtres : delà ils se répandirent dans les païs voisins, prirent & saccagerent plusieurs villes, comme Xaintes, Limoges, Angoulesme. Enfin le roi Charles aïant assemblé de grandes forces, les assiégea dans Angers; les contraignit de se rendre, & leur fit acheter par une grande somme d'argent la permission de retourner en leur païs.

L'Empereur Lothaire ſe démet de l'empire & ſe fait moine ; le regne de Loüis ſon fils aîné, & la mort de Lothaire ſon ſecond fils.

L'empereur Lothaire ennuïé de la vie & du travail, laiſſa à Loüis ſon fils aîné l'empire & le roïaume d'Italie, & à Lothaire ſon ſecond fils, la Provence & la Lorraine, & il ſe retira dans un monaſtere, où il ſe fit moine, & y mourut peu de mois aprés, l'an de Jeſus-Chriſt 855.

Loüis regna vingt ans aſſez paiſiblement, mais ſans rien faire de grand. Ce qui arriva de plus remarquable pendant ſon regne, fut la mort de ſon frere Lothaire, que quelques hiſtoriens ont appellé roi de France, quoiqu'il ne fût ſouverain que de la Provence & de la Lorraine, Charles le Chauve étant alors veritablement roi de France.

Lothaire aimant éperdument Vvaldrade ſa concubine, fit rompre ſon mariage avec la reine ſa femme, par un Synode d'évêques aſſemblé à Aix-la-Chapelle, ſur ce que cette princeſſe fut fauſſement accuſée d'adultere, & il épouſa Vvaldrade.

Le pape Nicolas I. caſſa la ſentence de ce Synode, excommunia Vvaldrade, & menaça Lothaire de l'excommunier s'il ne reprenoit ſa femme Teutperge. Voilà la premiere fois que les papes ont pris la liberté de ſe mêler des affaires des rois de France. Là-deſſus Nicolas I. mourut. Adrien II. ſon ſucceſſeur preſſant Lothaire de la même maniere, ce prince alla, à Rome & pour apaiſer le pape, lui jura qu'il avoit quitté Vvaldrade, & qu'il ne la reprendroit jamais.

Il y a aparence que cette déference du roi pour le pape, & cette autorité avec laquelle le pape agiſſoit en cette occaſion, venoient de la mauvaiſe intelligence qui étoit alors entre les rois, chacun étant bien aiſe d'avoir la faveur du pape, qui profitant de leurs diſcordes, commençoit à s'attribuer une autorité que n'avoient point eu ſes prédeceſſeurs. Quoiqu'il en ſoit, le ſerment de Lothaire fut fait ſolemnellement en recevant le corps de nôtre-Seigneur de la main du pape. Tous les ſeigneurs François firent le même ſerment pour le roi de la même maniere. C'eſt ce que nous aprenons de Reginon abbé de Pruim de l'ordre de ſaint Benoît au diocêſe de Tréves. Cet hiſtorien contemporain vivoit déja

de ce tems-là, & mourut au commencement du dixiéme siécle. Il raporte que le pape en leur donnant la communion, dit à chacun d'eux : *Si ce que vous dites est vrai, le Corps de nôtre-Seigneur vous soit à salut*; & que, parce qu'ils firent tous un faux serment; (car ils sçavoient bien que Lothaire n'avoit pas dessein de quitter Vvaldrade,) ils moururent tous miserablement la même année avant que de sortir d'Italie, entre-autres le roi, qui mourut un mois aprés cette action, l'an de Jesus-Christ 868.

CHARLES LE CHAUVE,

EMPEREUR ET ROY DE FRANCE,

Erige le Roïaume d'Arles.

L'Empereur Loüis étant mort sans enfans mâles, Charles le Chauve roi de France se transporta promptement en Italie, gagna le pape à force d'argent, & se fit declarer & couronner empereur & roi d'Italie, à l'exclusion de son neveu Carloman, fils de Loüis le Germanique, qui étoit accouru en Italie pour le même dessein, l'an de Jesus-Christ 876.

Ce nouvel empereur pour faire voir le pouvoir qu'il avoit au-dessus des rois, érigea le roïaume d'Arles, qui comprit la Provence & une partie du Dauphiné : il en fit roi Bozon frere de sa femme, & fils de la fille du dernier empereur Loüis, mort sans enfans mâles.

Nous verrons comment le roïaume d'Arles fut uni à celui de Bourgogne, érigé sur la fin de ce siécle.

La mort de Charles le Chauve.

Carloman irrité d'avoir été suplanté par son oncle dans le dessein qu'il avoit eu de se faire empereur ; aprés avoir pris les armes contre son oncle, & ensuite fait la paix avec lui, tourna sa colere contre le pape Jean VIII. qui avoit couronné Charles empereur. Il entra donc à main armée en Italie, & attaqua les terres de l'église, qui étoient déja attaquées par les Sarasins. Charles le Chauve apellé par le pape, passa en Italie pour le secourir. Nous ne sçavons pas ce qu'il y fit. A son retour comme il passoit les Alpes, il fut empoisonné par la perfidie de son médecin Sedecias, Juif de nation, l'an de Jesus-Christ 878.

Ce fut cet empereur qui établit à saint

Denis la foire du *Landy*, qui ſe tient au mois de Juin vers la fête de ſaint Barnabé. Elle avoit été établie par Charlemagne à Aix-la-Chapelle, & elle étoit vulgairement apellée l'*Indice de Charlemagne*, c'eſt-à-dire, la foire indicte ou indiquée par Charlemagne. Charles le Chauve la transfera à ſaint Denis, où elle conſerva le nom de l'*Indice*; depuis par corruption & par ſucceſſion de tems l'on a dit *Lendite* ou *Landy*.

La Fable de la Papeſſe Jeanne.

C'eſt une fable inventée par les ennemis du pape, que pendant le regne de l'empereur Charles le Chauve, le pontificat fut occupé par une femme. C'étoit, diſoient-ils, une perſonne d'un trés-bon eſprit, qui aïant toûjours caché ſon ſexe; & s'étant renduë trés-ſçavante par les études qu'elle avoit faites à Athénes, monta par dégrez aux dignitez eccleſiaſtique, fut élevée par ſon merite au ſouverain pontificat, & prit le nom de Jean. Dans cette éminente dignité elle mena une vie malhonnête avec un de ſes domeſtiques, devint groſſe & accoucha dans une proceſſion ſolemnelle, ce qui fut un grand ſcandale pour toute l'égliſe.
Cette

Cette fable n'a point d'autres fondemens que la fantaisie de quelques historiens, qui se sont donnez la liberté de l'écrire.

La preuve de la fausseté de ce conte consiste en ce que ceux qui l'ont écrit vivoient plus de deux cens ans aprés le tems auquel ils disent que vivoit cette papesse, & avant eux personne n'en avoit jamais parlé. D'où l'ont-ils donc tirée ?

Ils placent le pontificat de cette papesse entre Léon IV. & Benoît III. cependant il est constant, par l'aveu de tous les historiens, qu'à Léon IV. succeda Benoît III. & que les députez du concile de Soissons étant allez à Rome pour rendre compte à Léon IV. de ce qui avoit été fait dans ce concile, trouverent Léon mort, & Benoît déja élû en sa place. Il n'y a eu que 9. jours d'intervale entre la mort de l'un & l'élection de l'autre.

Ce qui a donné occasion à la fable de la Papesse Jeanne.

On croit que le Pape Jean VIII. qui vivoit sous le regne de Charles le Chauve, donna occasion à la fable de la papesse Jeanne. La complaisance qu'il eut

pour Basile empereur d'Orient, de rétablir Photius dans le siége de Constantinople, fut traitée de lâcheté, & fit dire aux écrivains de son tems, qu'en cette occasion Jean avoit agi en femme, & avoit manqué de vigueur pour maintenir ce qu'avoit fait un Concile general.

Photius étoit un homme de qualité, d'un grand esprit & d'un grand sçavoir; il usurpa le siége de Constantinople sur saint Ignace, légitime patriarche de cette ville, qui en avoit été chassé par Bardas oncle de l'empereur Michel. Le pape Nicolas I. l'excommunia; mais lui-même excommunia le pape. Il fut ensuite chassé par l'empereur Michel, qui rétablit saint Ignace, & encore excommunié par un Concile tenu à Constantinople: C'est le huitiéme Concile general.

Les peres de ce Concile pour marque de l'horreur qu'ils avoient de l'impieté de Photius, signerent la condamnation, non pas avec de l'ancre, mais avec le sang de nôtre Seigneur, que l'on venoit de consacrer.

Aprés la mort de saint Ignace, Photius gagna l'estime de l'empereur Basile, &obtint du pape Jean VIII. par sa prie-

re d'être rétabli dans le siége de Constinople ; & la complaisance de ce pape pour l'empereur fut condamnée de tout le monde comme une action lâche.

Nicetas historien grec, qui vivoit au treiziéme siécle, raporte que Photius se servit de cet artifice pour gagner l'estime de l'empereur Basile : qu'il composa une généalogie de cet empereur, où il le faisoit descendre de Tiridate roi d'Armenie. Pour cet effet il avoit composé cet écrit en forme de Prophetie, comme une liste des descendans du roi Tiridate ; le dernier desquels il dépeignoit de telle maniere, qu'il faisoit le portrait de Basile ; mais il le nommoit Beclas, aïant composé ce nom de la premiere lettre du nom de Basile qui est B, de la premiere du nom de l'impératrice Eudoxe sa femme, & des premieres lettres des noms de ses quatre fils Constantin, Léon, Aléxandre & Stephanus. Cet ouvrage fut écrit sur un vieux parchemin, & en caracteres Aléxandrins, pour lui donner toutes les apparences d'antiquité. Ensuite Photius le mit entre les mains de Théophane Bibliotécaire de l'empereur, & son ami intime, qui le montra à Basile comme un ouvrage rare qu'il avoit découvert dans sa

bibliotéque ; mais il étoit queſtion de l'expliquer : il fit entendre à Baſile qu'il n'y avoit que Photius qui fût aſſez habile pour cela. Photius l'expliqua en effet, & entêta tellement Baſile par cette généalogie, qu'il gagna entiérement ſon eſtime.

Ce patriarche a fait pluſieurs ouvrages : nous en avons un principalement, qui eſt beaucoup eſtimé. Il eſt intitulé, *La Bibliotéque de Photius*. Il contient l'examen d'environ 280. auteurs anciens. Il a été écrit en grec, & traduit en latin. C'eſt le plus excellent ouvrage de l'antiquité.

LOUIS LE BEGUE,

ROY DE FRANCE ET EMPEREUR.

LOüis le Begue fils de Charles le Chauve, afin de pouvoir ſucceder à ſon pere, & gagner l'affection des plus puiſſans du roïaume, leſquels il voïoit plus portés pour les rois d'Allemagne que pour lui, donna aux uns des Comtés, aux autres des Duchés, à d'autres des abbaïes, & leur accorda tout ce qu'ils demanderent. Voilà l'origine de tant de duchés, de comtés & de ſeigneuries démembrées de

la couronne, & érigées en souverainetez, comme le duché d'Aquitaine, les comtez de Hollande, du Maine, d'Anjou, & plusieurs autres. Aïant ainsi contenté tout le monde, il se fit couronner & sacrer roi de France par Hincmar archevêque de Rheims, prélat d'un grand merite; & le pape Jean VIII. qui s'étoit refugié en France, fuïant la persecution de ses ennemis, le couronna empereur.

Le merite de ce prince faisoit esperer de lui de grandes choses; mais à peine regna-t'il un an. Il tomba malade & mourut à Compiegne, aprés avoir ordonné que son fils aîné Loüis fût sacré roi, l'an de Jesus-Christ 880.

Il laissa sa femme enceinte, & nomma Eudes comte de Paris, fils de Robert comte d'Anjou, tuteur de l'enfant qui en naîtroit. Ce fut un fils, qui fut nommé Charles, & surnommé *Le Simple*, à cause de la foiblesse de son esprit.



LOUIS ET CARLOMAN.

Charles le Gros ſe fait couronner Empereur.

QUoique l'empereur Loüis le Bégue eût ordonné en mourant que Loüis l'aîné de ſes enfans fût couronné ſeul, néanmoins les Seigneurs François pour établir la paix dans la maiſon roïale, firent couronner avec lui ſon frere Carloman.

La commune opinion eſt que Loüis & Carloman étant batards de l'empereur Loüis le Bégue, ils furent ſeulement établis regens du roïaume, pour le gouverner juſqu'à ce que l'enfant qui naîtroit de la veuve de l'empereur, fût en âge de gouverner lui-même, ſi c'étoit un fils; & que l'empereur fit connoître que telle étoit ſon intention quand il établit Eudes tuteur des enfans dont ſa femme étoit enceinte. Quoiqu'il en ſoit Loüis & Carloman regnerent enſemble.

Bozon roi d'Arles, duc de Pavie & de Milan ſe revolta, & declara qu'il aſpiroit à la couronne par le droit prétendu de ſa femme Hermengarde, fille unique de l'empereur Loüis, fils de l'empereur Lothaire.

Loüis & Carloman prirent les armes contre lui. Pendant qu'ils étoient occupés à cette guerre, & qu'ils assiégeoient la ville de Vienne, Charles le Gros leur cousin germain, fils de Loüis le Germanique, passa en Italie, & se fit couronner empereur par le pape Jean VIII. l'an de Jesus-Christ 880.

Loüis & Carloman réduisirent Bozon à l'obéïssance, ensuite ils tournerent leurs armes contre les Normans, qui s'étant rendus maîtres de la Neustrie, ravageoient toute la France. Ils les battirent en plusieurs occasions, & leur firent lever deux fois le siége de Paris. Ces deux princes regnerent peu de tems. Loüis mourut l'an troisiéme de son regne, & Carloman le cinquiéme, aïant été blessé à la chasse par un sanglier.

Un historien dit qu'il laissa un fils nommé Loüis, & surnommé *Nihil fecit*, c'est-à-dire, le fainéant, ou qui n'a rien fait. Mais l'opinion commune est qu'il ne laissa point d'enfans; l'an de Jesus-Christ 885.

CHARLES LE GROS,

EMPEREUR ET ROY DE FRANCE.

Sa mort.

APrés la mort de Loüis & de Carloman, quoique Charles le Simple fût légitime heritier de la couronne ; néanmoins comme ce n'étoit qu'un enfant, les François aïant besoin d'un prince vigoureux pour oposer aux Normans ; élurent pour leur roi l'empereur Charles le Gros. Le regne de cet empereur en France fut de peu de durée ; car environ deux ans aprés son élection, il tomba en foiblesse d'esprit, ce qui obligea les François à choisir un autre roi. Pour les Alemans, ils lui donnerent un curateur, qui fut son neveu Arnoux, bâtard de Carloman le Germanique, pour gouverner l'empire à sa place ; mais Arnoux ne s'en tint pas à la qualité de curateur il prit celle d'empereur, & donna à l'empereur son oncle une si petite pension pour sa subsistance, qu'à peine avoit il dequoi se nourrir. Charles ainsi dépoüillé de toutes choses, ne vêcut que peu de mois.

C'eſt le dernier roi de France qui ait été empereur, & néanmoins l'empire ne ſortit pas encore de la maiſon de Charlemagne.

Etabliſſement du ſecond roïaume de Bourgogne depuis la mort de Loüis le Bégue, juſqu'à celle de Charles le Gros.

Pendant ces changemens de rois, Rodolphe neveu de Bozon roi d'Arles, ſe declara roi de Bourgogne, & fut maintenu dans cette uſurpation par l'empereur Arnoux. Ainſi fut établi le ſecond roïaume de Bourgogne, l'an de Jeſus-Chriſt 890.

Nous ne ſçavons pas bien ce que comprit d'abord ce roïaume; mais peu d'années aprés, celui d'Arles y fut uni, & des deux il ne s'en fit qu'un, qui fut apellé indifferemment roïaume de Bourgogne, ou roïaume d'Arles, & alors il comprit la Provence, la Savoïe, le Viennois, & la Bourgogne Juranne, c'eſt-à-dire, cette partie de Bourgogne qui eſt vers le mont Jura ou ſaint Claude, & qui eſt aujourd'hui le comté de Bourgogne. Le duché de Bourgogne n'y fut point compris; car il y avoit en même tems un roi de Bourgogne & un duc de Bourgogne. Ce

roïaume ne dura que 144. ans.

Nous verrons un peu aprés le commencement de l'onziéme ſiécle comme de ſon débris furent formez les comtez de Bourgogne, de Provence, de Viennois & de Savoïe.

Eudes Regent du roïaume, & tuteur de Charles le Simple.

La foibleſſe d'eſprit de Charles le Gros fut cauſe que les François le trouvant incapable de gouverner l'état, revinrent à leur roi légitime Charles le Simple, qu'ils avoient rejetté à cauſe de ſon bas âge. Ils lui donnerent pour tuteur Eudes comte de Paris, le déclarerent roi du roïaume; & afin qu'il eût plus d'autorité dans le gouvernement, ils le firent ſacrer & couronner par l'archevêque de Sens avec les mêmes cérémonies que l'on couronnoit les rois.

Le déplorable état où étoit reduite la monarchie, les obligea d'en uſer ainſi; car les François mêmes la démembroient de tous côtez, & les Normans la déſoloient par des courſes continuelles, outre que Eudes étoit un homme d'un grand merite, qui avoit gagné l'affection des François.

Les historiens ne s'accordent pas touchant sa conduite envers le roi, dont il étoit tuteur : les plus ancien, qui est l'auteur incertain continuateur d'Aimonius, dit qu'il lui garda une fidélité inviolable jusqu'à la mort : d'autres disent que de tuteur il devint usurpateur, & se maintint par les armes dans l'autorité souveraine contre le roi légitime, lorsqu'il voulut se mettre en possession du roïaume. Quoiqu'il en soit, il regna environ dix ans, & ne rendit le roïaume qu'en mourant à Charles le Simple, l'an de Jesus-Christ 900.

On croit que ce fut lui qui prit pour armes un écu semé de fleurs de lys sans nombre, lesquelles les rois suivans conserverent jusqu'à Philippe de Valois, ou à Charles IV. qui les réduisit au nombre de trois.

Il faut remarquer que l'histoire qui continuë celle d'Aimonius sous le nom d'auteur incertain, n'est pas l'ouvrage d'un seul, car il faudroit qu'il eût vêcu 200. ans ; mais de plusieurs qui ont ajoûté ce qui se passoit de leur tems, à ce qu'ils trouvoient écrit du tems précedent. Le premier de ces écrivains vivoit du temsde Loüis le Débonnaire, & étoit habile dans l'Astrologie : Il fut estimé de

l'empereur, à cause de son sçavoir, comme il le dit lui-même en un endroit de son histoire.

Le Pape Formose est condamné aprés sa mort.

Pendant le regne ou la regence d'Eudes, il se passa à Rome une chose extraordinaire & sans exemple en la condamnation du pape Formose aprés sa mort. Ce pape avoit été fort reglé dans ses mœurs & dans toute sa conduite, & avoit gouverné l'Eglise avec beaucoup de sagesse.

Quand il fut élû pape, il étoit évêque de Porto, ville d'Italie sur l'embouchure du Tybre. Les Canons, c'est-à-dire, les loix ou ordonnances ecclesiastiques faites par les Conciles, défendoient aux évêques de quitter un évêché pour en prendre un autre. Formose étant élû pape par les voïes légitimes, quitta son évêché pour prendre celui de Rome. Le pape Etienne VII. son successeur, & son ennemi particulier, prit de-là occasion de le traiter ignominieusement aprés sa mort. Il fit déterrer son corps, & l'aïant assis dans la chaire papale, vêtu des habits pontificaux, en presence du peuple &

du clergé, il lui réprocha qu'il avoit violé les regles de l'église en quittant son épouse pour en prendre un autre, le condamna comme s'il eût été vivant, le dépoüilla de ses habits pontificaux, lui fit couper les doigts dont il avoit donné la benediction, & fit jetter son corps dans le Tybre avec une pierre au coû, l'an 897. ou 898.

DIXIE'ME SIE'CLE.

Charles le Simple donne aux Normans la Neustrie, qui de leur nom est apellée Normandie.

Charles fils de l'empereur Loüis le Bégue, fut surnommé le Simple, à cause de la simplicité ou foiblesse de son esprit. Quelques historiens néanmoins prétendent qu'il ne manqua ni d'esprit ni de courage, & qu'il ne fut surnommé le Simple que sur la fin de son regne pour avoir eu trop de facilité à se laisser tromper par Heribert comte de Vermandois, de la fourberie duquel il devoit se défier.

Il trouva les Normans si bien établis en France, & si rédoutables par leurs puissantes armées, qu'il jugea que le

meilleur ſeroit de faire la paix avec eux.

Il la fit donc à ces conditions, que *Rhollo* ou *Rhon*, duc ou prince des Normans, ſe feroit Chrétien; qu'il épouſeroit Giſle ou Gillette fille du roi, laquelle auroit pour dot la Neuſtrie, dont les Normans étoient en poſſeſſion il y avoit déja quelques années. Ainſi la Neuſtrie fut donnée aux Normans, à condition de la tenir à foi & hommage du roi, & de leur nom elle fut appellée Normandie. Il eſt incertain en quelle année préciſément; cela arriva depuis 901. juſqu'à 912.

On dit que quand il fallut rendre hommage au roi, Rhollo ne voulut point s'abaiſſer à cette ſoûmiſſion, parce que l'hommage ſelon la coûtume de ce temslà ſe rendoit en baiſant les pieds au roi. Il envoïa donc un de ſes officiers pour le rendre en ſon nom; mais cet officier faiſant ſemblant de vouloir baiſer le pied du roi, le prit, & le tira ſi rudement, qu'il le fit tomber: peut-être le fit-il ſans deſſein & ſeulement par lourdiſe, peut-être auſſi fut-ce par malice.

Rhollo n'eut point d'enfans de Giſle. Son fils nommé *Guillaume la longue épée*, ne laiſſa pas de lui ſuccéder au duché de

Normandie; parce qu'elle avoit été donnée à Rhollo pour lui & sa posterité. Rhollo étoit un prince d'un trés-grand merite, qui se rendit recommandable à ses sujets, principalement par sa justice. On dit que la vénération que les Normans conserverent pour sa mémoire, donna lieu à la *Clameur de Haro* usitée en Normandie. Car aprés sa mort quand quelqu'un étoit opprimé par la violence ou l'injustice d'un plus puissant, il imploroit le nom du duc *Rhollo* ou *Rhou*, qui avoit passé pour le plus juste prince du monde, & crioit : *Ha Rhou !* aussitôt qu'il avoit prononcé ce nom, les officiers de la justice étoient obligez de prendre connoissance de sa cause, & de lui rendre justice.

On ne sçait pas comment cette coûtume s'établit; mais on croit qu'elle commença à être en usage peu de tems aprés la mort de Rhollo.

Ce même cri est encore d'usage en quelque chose en Normandie ; mais au lieu de *Ha Rhou*, on dit par un seul mot *Haro*.

Robert Comte de Paris usurpe la couronne.

Robert comte de Paris, frere d'Eudes, qui avoit regné avant Charles le Simple, voïant que la plûpart des François faisoient peu d'état de Charles, osa aspirer à la roïauté. Il leur remontra que puisque Charles étoit incapable de regner, le roïaume lui appartenoit comme au légitime heritier d'Eudes. A ces rémontrances il ajoûta de grandes promesses. Enfin il fit tant, qu'il gagna l'affection des plus considérables, & de leur consentement il se fit sacrer roi par l'archevêque de Rheims.

Charles prit les armes contre ce rebelle, & lui donna la bataille auprés de Soissons. Robert y fut tué. On croit même que ce fut de la main du roi. La victoire fut douteuse, le nombre des morts & des prisonniers étant égal de part & d'autre. Néanmoins Charles perdit courage, & abandonna le champ de bataille, comme s'il eût été vaincu.

Robert avoit laissé deux heritiers de son ambition, qui avoient tous deux beaucoup de cœur : l'un étoit Hugues son fils, qui merita d'être surnommé *Le Grand* : l'autre étoit Heribert son gendre. La re-

traite de Charles les encouragea, & les rendit si puissans, que ce Prince malheureux fut contraint de leur demander la paix.

Heribert usa en cette occasion d'une grande perfidie; car aïant attiré Charles le simple à S. Quentin sous prétexte de la faire, il se saisit de sa personne, & l'enferma à Peronne dans une prison, où il ne finit ses jours que sept ou huit ans aprés.

Ogine femme de Charles aïant apris la trahison faite au roi son mari, s'enfuit avec son fils Loüis, âgé seulement de quatre ou cinq ans, vers le roi d'Angleterre son frere; l'an de Jesus-C. 923.

RAOUL ou RODOLPHE

Roi ou Duc de Bourgogne, est élû Roi de France.

Loüis d'Outremer est rappellé d'Angleterre & rétabli dans le roïaume de son pere.

HUgues le Grand étoit tellement aimé des François, qu'ils voulurent le faire roi à la place de Charles le Simple; mais il se contenta d'avoir ôté la couronne à son ennemi, & ne voulut pas être élevé à une dignité, dans la-

quelle il crut peut-être qu'il lui ſeroit difficile de ſe maintenir. Il fit donc élire Raoul ou Rodolphe roi de Bourgogne, petit-fils ou neveu de Bozon roi d'Arles. Quelques hiſtoriens l'appellent roi de Bourgogne, d'autres ſeulement duc de Bourgogne. Il fut ſacré & couronné à Soiſſons.

Il regna douze ou treize ans, & fut preſque toûjours occupé à réprimer les revoltes continuelles d'Heribert.

Aprés ſa mort Hugues le Grand ne voulant pas être roi, ni que Heribert le fût non plus, rappella d'Angleterre Loüis fils de Charles le ſimple, par une ambaſſade dont Guillaume archevêque de Sens fut le chef. Ainſi Loüis IV. fut rétabli dans le roïaume de ſon pere. Il fut ſacré à Laon par l'Archevêque de Rheims, & ſurnommé d'*Outremer*; parce qu'il venoit de delà la mer; l'an de Jeſus-Chriſt 937.

Comment l'Empire ſortit de la Maiſon de Charlemagne, & paſſa aux Princes de la Maiſon Teutonique.

L'Empereur Arnoux que les Allemans avoient élû à la place de Charles le Gros ſon oncle, ne regna que 12. ans. C'étoit

un Prince belliqueux & ſage, qui vint glorieuſement à bout de toutes ſes entrepriſes. Il chaſſa d'Italie Guy duc de Spolette, qui s'étoit fait couronner empereur par le pape Formoſe; défit les Saraſins qui s'étoient rendus maîtres de la Calabre, & ſe rendit rédoutable à tous ſes ennemis. Parmi tant de proſperitez, il reconnut que ſa femme qu'il aimoit paſſionnément, menoit une vie malhonnête, & il s'en convainquit: ce qui lui donna tant de chagrin, qu'il en tomba, malade & mourut l'an de Jeſus-Chriſt 889.

Les Allemans lui donnerent pour ſucceſſeur ſon fils Loüis encore enfant, & le mirent ſous la tutelle de Hatto archevêque de Maïence, & d'Othon duc de Saxe. Loüis ne regna que 13. ans, & mourut ſans avoir rien fait de mémorable, & ſans laiſſer d'enfans.

Les états d'Allemagne aſſemblez, élurent à ſa place Othon duc de Saxe. Ce prince ſe ſentant trop vieux pour bien remplir cette place, leur perſuada de choiſir Conrad duc de Franconie: Il étoit ſon ennemi; mais parce qu'il le croïoit trés-digne de l'empire, il conſeilla aux Allemans de l'élire; ce qu'ils firent l'an 912.

Ainsi l'empire sortit de la maison de Charlemagne, & passa aux princes de la nation Teutonique.

Les Teutons étoient une nation venuë du peuple des Cimbres, laquelle s'étoit établie en Allemagne avant le regne de Charlemagne : Tous les princes d'Allemagne qui n'étoient point de la maison de Charlemagne, étoient de cette nation.

Dans la suite des tems les Allemans & les Teutons furent tellement confondus, qu'il n'y eut plus de distinction : ils furent tous compris sous le nom d'Allemans.

Conrad aprés avoir tenu l'empire sept ans, le laissa en mourant à Henri duc de Saxe, fils d'Othon. Il le fit élire pour son successeur avant sa mort, & fit en cela une action de reconnoissance envers Othon, qui lui avoit si genereusement cedé l'empire.

L'empereur Henri fut surnommé l'*Oiseleur*, parce qu'il se plaisoit extrêmement à la chasse de l'oiseau, & qu'il y étoit quand on lui porta la nouvelle de son élection, l'an de Jesus-Christ 919.

Henri l'Oiseleur regna dix-sept ans en prince grand, juste & conquerant. Il eut pour successeur son fils Othon I. surnom-

mé *Le Grand*, pour la grandeur des ses actions.

On tient que ce fut lui qui érigea en Allemagne les duchez, les comtez & les marquisats qui relevent de l'empire, c'est-à-dire, qu'il donna les titres de ducs, comtes & marquis aux seigneurs qui les possedoient; & il commença à regner l'an de Jesus-Christ 936.

LOUIS IV.

Surnommé d'Outremer.

LOüis d'Outremer regna 18 ans, toûjours en guerre contre les Normans, & contre Hugues le Grand, qui se servit d'eux pour occuper la puissance du roi, & l'empêcher de tomber toute sur lui.

Loüis avoit le courage grand, mais il manquoit de prudence; car au lieu de gagner l'affection de Hugues, qui étoit plus puissant que lui, il se declara son ennemi.

Hugues aïant sollicité les Normans à prendre les armes de leur côté, les prit aussi du sien, donna bataille au roi prés de Laon, & le défit. Cette victoire de Hugues fut suivie d'une revolte presque générale de tout le roïaume. Mais le pape Etienne VIII. s'étant déclaré

pour le roi, fit tant par ſon adreſſe & par ſon autorité, en menaçant d'excommunier les rebelles, qu'enfin toutes choſes s'accommoderent : les ſujets rentrerent dans l'obéïſſance, & le roi eut au moins pour quelque tems la paix avec Hugues. Alors il ſe preſenta une occaſion d'envahir la Normandie, de laquelle il voulut profiter, mais il y réüſſit mal.

Arnoux comte de Flandres avoit fait aſſaſſiner en trahiſon Guillaume duc de Normandie, & Guillaume n'avoit laiſſé qu'un fils trés-jeune nommé Richard : on dit même qu'il étoit bâtard. Loüis l'attira adroitement à la cour, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & marcha en même tems en Normandie, pour ſe rendre maître de cette Province. D'abord les choſes lui réüſſirent aſſez bien : les premieres places ſe rendirent à lui ; mais enſuite étant entré imprudemment dans une petite ville, qui n'eſt point nommée, accompagné de peu de monde, les Normans s'aperçûrent qu'ils étoient les plus forts, ſe ſaiſirent de lui & l'emmenerent à Roüen, avant que les troupes qui venoient aprés lui euſſent ſçû ſa priſe.

Les Normans le retinrent priſonnier,

jusqu'à ce qu'il eut mis leur duc en liberté, & rendu tout ce qu'il avoit pris en Normandie.

Le reste de la vie de Loüis d'Outremer se passa en troubles & en guerres continuelles avec Hugues le Grand, & il mourut de maladie à Rheims, aïant regné dix-huit ans, l'an de Jesus-Christ 956.

LOTHAIRE II.

La mort de Hugues le Grand.

Loüis d'Outremer laissa deux fils, Lothaire & Charles. La reine leur mere voïant le roïaume divisé par la faction d'Hugues, & ne croïant pas le pouvoir conserver à ses enfans, eut recours à Hugues même, qu'elle sçavoit avoir l'ame grande, & mit ces deux princes sous sa protection. Hugues qui étoit veritablement généreux, reçut avec respect & avec affection la mere & ses enfans, fit couronner Lothaire, & lui servit de tuteur.

Pour Charles il demeura sans partage; ce qui avoit été jusqu'alors sans exemple, les enfans des rois précedens aïant toûjours partagé entr'eux le roïaume de leur pere.

Aprés qu'Hugues eut affermi l'autorité de Lothaire, & mis le roïaume dans le meilleur état où il pouvoit être, il mourut extrêmement vieux, & fut enterré à ſaint Denis. On le trouve ſouvent apellé Hugues l'Abbé, parce qu'il poſſedoit les abbaïes de ſaint Denis, de ſaint Germain des Prez, & de ſaint Martin de Tours. Il en avoit herité de ſon pere ; il les laiſſa de même à ſon fils Hugues Capet, qui les quitta, & y établit des abbez eccleſiaſtiques, avant même que d'être parvenu à la couronne.

C'étoit la coutume de ce tems-là, que les grands ſeigneurs poſſedoient des abbaïes de pere en fils, comme un heritage particulier.

L'Empereur Othon II. donne la Lorraine à Charles frere du Roi Lothaire.

LOUIS V.

Dernier Roi de la race de Charlemagne.

L'Empereur Othon I. avoit uſurpé la Loraine ſur la France. L'Empereur Othon II. ſon fils & ſon ſucceſſeur, voïant que le roi Lothaire ſe préparoit à la conquerir, la donna en titre de duché

relevant

relevant de l'empire à Charles frere du roi , lequel n'avoit point eu de partage.

Cette liberalité jetta la diviſion dans la maiſon roïale, comme Othon l'avoit eſperé, & attacha Charles aux interêts & au ſervice de l'empereur ; mais ſon engagement avec les Allemans, éloigna de lui l'affection des François, & fut cauſe qu'il fut privé de la ſucceſſion de la couronne, comme nous le verrons enſuite.

Lothaire entra en Lorraine,& la réduiſit toute à ſon obéïſſance : il paſſa juſqu'à Aix-la-Chapelle & la ſurprit ; peu s'en fallut même qu'il n'y prit l'empereur, qui eut bien de la peine à ſe ſauver.

Mais peu de mois aprés l'empereur eut le même avantage ſur le roi. Il le chaſſa de toutes ſes conquêtes, & le pourſuivit avec ſoixante mille hommes juſques dans Paris, qu'il aſſiégea aprés avoir ravagé tout le païs.

La priſe de la ville lui paroiſſant impoſſible, il leva le ſiége quelques mois aprés.

Le roi le ſuivit dans ſa retraite, & défit ſon arriere-garde prés de Soiſſons. Enfin la paix ſe fit entre ces deux

princes. Lothaire renonça à toutes ses prétentions sur la Lorraine, & l'empereur en confirma la donation à Charles.

Le roi Lothaire mourut aprés avoir regné trente ans, l'an de Jesus-Christ 986.

Il eut pour successeur son fils Loüis V. qu'il avoit associé au roïaume dix ans avant sa mort.

Loüis ne regna qu'environ un an, & mourut sans enfans, ne laissant autre mémoire de lui, sinon qu'il est le dernier roi de la race de Charlemagne. L'on crut qu'il avoit été empoisonné, l'an de Jesus-Christ 987.

L'Etat de la ville de Rome pendant les regnes de Loüis d'Outremer, de Lothaire II. & de Loüis V.

JEAN XII. PAPE.

L'absence de l'empereur Othon I. qui fut presque toûjours occupé en Allemagne, donna aux Romains la hardiesse de rétablir le Consulat, avec quelque ombre de l'ancienne puissance des consuls. Allurie homme de qualité & d'un grand pouvoir, aïant été élevé à cette dignité, la retint l'espace de quinze ou seize ans,

& uſurpa la tirannie ſur la ville de Rome.

Il avoit un fils trés-jeune nommé Octavien, lequel il fit Prince de la ville de Rome. Cette dignité rendit Octavien ſi puiſſant, que le pontificat aïant vaqué peu de tems aprés la mort de ſon pere, il eut le credit de ſe faire élire pape, quoiqu'il ne fût âgé que de 18. ans. Il prit le nom de Jean XII.

Ce jeune pontife mena une vie trés-ſcandaleuſe, qui obligea le clergé & le peuple romain à en faire leurs plaintes à l'empereur Othon.

L'empereur vint à Rome, & y fit aſſembler un concile où le pape Jean fut cité; mais il s'étoit enfui à l'arrivée de l'empereur : Il fit répondre au concile qu'il n'y comparoîtroit point, parce que le pape n'avoit point de Juge ſur la terre. Il fut dépoſé, & Leon VIII. fut élû en ſa place.

L'empereur étant appellé en Allemagne par d'autres affaires, Jean revint à Rome, entra dans le ſiége apoſtolique, fit brûler les actes du concile, couper la tête à un des principaux Prelats qui y avoient aſſiſté, les mains à un autre; enfin il traita avec cruauté tous ceux qu'il put attraper.

S'étant ainſi rétabli, il continua à vivre d'une maniere trés-dereglée, comme il avoit fait. Dieu le punit de ſes crimes par une mort ſubite. Il fut trouvé mort dans ſon lit des excès de ſes débauches, l'an de Jeſus-Chriſt 964. aprés avoir été pape 11. ans.

Il eſt le premier pape qui ait changé de nom. Il s'apelloit Octavien, il prit celui de Jean, & pour ſa déviſe ces paroles de l'Evangile : *Il y eut un homme envoïé de Dieu qui avoit nom Jean.*

Depuis ce tems-là preſque tous les papes ont changé de nom quand ils ont été élûs au pontificat, pour honorer le changement du nom de ſaint Pierre, à qui nôtre-Seigneur changea le nom de Simon en celui de Cephas ou Pierre, en le faiſant chef de ſon égliſe. D'autres prétendent que c'eſt parce que l'on en élut un qui s'apelloit Oſporci, nom qu'il crut devoir changer.

Theophilacte Patriarche de Conſtantinople.

L'égliſe de Conſtantinople étant auſſi mal en pontife que celle de Rome, Romain, que l'empereur Conſtantin avoit aſſocié à l'empire aprés avoir épouſé ſa fille, fit le plus jeune de ſes enfans nom-

mé Théophilacte, patriarche de Constantinople, quoiqu'il ne fût âgé que de seize ans.

Quand Théophilacte fut en âge de conduire son église, il mena une vie indigne de son caractere : Il vendit ouvertement les dignitez ecclesiastiques, & profana les choses les plus saintes. Il aimoit si passionnément les chevaux, qu'il en avoit ordinairement deux mille des plus beaux, qu'il nourissoit d'amandes, de pistaches & de safran.

Un jour de Jeudi-saint comme il officioit pontificalement dans l'église de Constantinople, on lui vint dire à l'autel qu'une jument arabe, qu'il aimoit beaucoup, venoit de faire un poulain : aussi-tôt il quitta l'autel & courut à l'écurie voir le poulain, & puis revint achever l'office qu'il avoit interrompu, au grand scandale de tout le peuple.

Il tint le siége de Constantinople prés de vingt ans. Il mourut d'une chûte de cheval, qui lui froissa tout le corps.



Troisiéme race des Rois de France.

HUGUES CAPET,

Premier Roi de la troisiéme Race.

LOüis V. étant mort ſans enfans, le roïaume appartenoit par droit d'heritage à ſon oncle Charles duc de Lorraine, fils de Loüis d'Outremer; mais ſoit que l'abſence l'eût fait oublier, ſoit qu'il fût devenu odieux aux François, pour avoir reçû la Lorraine à foi & hommage de l'empereur, & s'être attaché aux Allemans, ils élurent pour leur roi Hugues Capet, duc ou prince des François, fils de Hugues le grand; ou s'ils ne l'élurent, ils ſe déclarerent pour lui contre leur prince légitime lorſqu'il uſurpa ſur lui la couronne.

Quoiqu'il en ſoit, Charles aïant pris les armes pour ſe mettre en poſſeſſion du roïaume, fut défait par Hugues, & enſuite pris dans la ville de Laon, & renfermé à Orleans dans une priſon où il finit ſes jours. Il eut dans ſa priſon deux enfans, qui furent nommez Loüis & Charles. Quelques-uns prétendent aſſez mal-à-propos qu'il en avoit eu un au-

paravant nommé Othon, qui lui succeda au duché de Lorraine. Aprés cette victoire, Hugues Capet se fit couronner & sacrer à Rheims, & six mois aprés il fit aussi sacrer son fils Robert pour lui assurer la couronne, l'an de Jesus-Christ 987.

Le roïaume de France étoit alors dans un état bien different de celui où il s'étoit trouvé, quand il étoit devenu le partage de Charles le Chauve. Nous avons vû comment sous l'empereur Loüis le Begue plusieurs duchez & comtez furent démembrez de la couronne. Mais quand le roïaume passa de la maison de Charlemagne à celle de Hugues Capet, il n'y eut presque point de seigneur de lieu particulier un peu considerable, qui ne s'érigeât en souverain, ou n'usurpât quelque seigneurie sur la couronne.

Pour les anciens ducs & comtes, ils s'exempterent presque de toute obéïssance envers le roi, à qui il ne resta que le titre de souverain de plusieurs païs dont il ne possedoit que la moindre partie. Voici une preuve bien claire du peu d'autorité du roi sur les seigneurs du roïaume.

Tallerand comte d'Angouléme refusa

d'obéïr à Hugues Capet en quelque chose qu'il desiroit de lui. Hugues lui en fit une réprimande un peu forte, & lui demanda qui l'avoit fait comte. Tallerand répondit insolemment : *Eh ! qui vous a fait roi ?* voulant dire par-là que comme Hugues avoit usurpé la roïauté, lui aussi avoit usurpé le comté, & n'en étoit redevable à personne ; ou bien que s'il étoit redevable du comté à Hugues, Hugues aussi lui étoit redevable de la couronne, aussi-bien qu'aux autres Seigneurs.

Quoique la grandeur du roi de France fût alors bien diminuée de ce qu'elle avoit été anciennement, cela n'empêchoit pas que le roi ne fût regardé comme le premier roi du monde, & n'ait même été apellé par quelques historiens étrangers, *Le Roi des Rois.*

Matthieu Paris historien Anglois, qui écrivoit dans le tems que les Anglois étoient ennemis de la France, parlant d'un festin où le roi saint Loüis & les rois d'Angleterre & de Navarre se trouverent ensemble à Paris au Temple, dit que le roi de France, qui est le roi des rois de la terre, étoit assis à la place la plus honorable, entre le roi d'Angleterre qui étoit à sa droite, & le roi de

Navarre qui étoit à sa gauche. Le roi fit ce qu'il put pour faire asseoir le roi d'Angleterre au milieu ; mais ce prince ne voulut jamais prendre cette place, disant qu'il ne se mettroit point au-dessus de celui qui étoit & seroit toûjours son seigneur : *Dominus Rex Francorum qui terrestrium Rex Regum est, tùm propter ejus cœlestem inunctionem, cùm propter sui potestatem & militiæ eminentiam in medio sedebat.* (*Matth. Paris an.* 1254. *pag.* 604. *Colum.* 2.) Cet Historien n'est pas le seul qui lui donne ce titre : les Grecs ont parlé du roi de France de la même maniére.

Les seuls titres de ducs & comtes étoient alors en usage : celui de marquis ne le fut que quelque tems aprés. Pour la qualité de baron, elle étoit commune à tous les grands seigneurs du roïaume, qui étoient generalement apellez les barons de France.

On prétend qu'elle étoit déja en usage du tems de Charlemagne : nous ne la trouvons pourtant bien usitée dans l'histoire que sous le regne de Philippe-Auguste, vers la fin du douziéme siécle.

Si-tôt que Hugues Capet fut parvenu à la couronne, il fit une église de son palais sous le nom de saint Barthelemi :

c'eſt celle qui eſt devant le palais.

Nous ne ſçavons pas pourquoi il fut ſurnommé Capet; peut-être étoit-ce qu'il avoit la tête groſſe. Peut-être étoit-ce à cauſe d'une eſpece de chapeau ou chaperon dont il ſe ſervit le premier.

Le Roi Hugues Capet fait depoſer l'Archevêque de Rheims : Le Pape le fait rétablir.

Arnoux frere bâtard du roi Lothaire étoit archevêque de Rheims. L'affection qu'il avoit témoignée pour Charles de Lorraine ſon frere, le rendit tellement ſuſpect au roi Hugues Capet, qu'il réſolut de lui ôter ſon évêché. Il fit aſſembler pour cela un ſynode d'évêques à Rheims, auquel préſida Seguin archevêque de Sens. Ce ſynode ſuivant aveuglement la volonté du roi, dépoſa Arnoux, ſur ce qu'étant bâtard, il n'avoit pû être élevé à l'épiſcopat, & il fut envoïé en priſon à Orleans. Le roi mit à ſa place Gerbert, moine d'un grand merite, qui avoit été précepteur de ſon fils Robert.

Le pape Jean XV. condamna l'action du ſynode; interdit tous les évêques qui y avoient aſſiſté, excepté Se-

guin, & quelques-autres qui n'avoient pas consenti à la déposition d'Arnoux. Il envoïa en même tems en France pour légat Léon abbé de saint Boniface, qui assembla à Rheims un autre concile, par lequel Arnoux fut établi dans son siége, l'an de Jesus-Christ 992.

Voilà la premiere fois que les papes ont entrepris pareille chose en France : Gerbert se retira en Allemagne vers l'empereur Othon III. de qui il avoit aussi été précepteur, lequel le fit archevêque de Ravenne. Quelque tems aprés son merite l'éleva au souverain pontificat sous le nom de Silvestre II. Parce qu'il avoit été évêque de trois villes dont le nom commence par R. il fit sur cela ce méchant vers, qui a été conservé comme quelque chose de bon.

Transit ab R. Gerbertus ad R. fit papa Regens R.

Le premier R marque Rheims; le second, Ravennes; le troisiéme, Rome.

ROBERT.

HUgues Capet aïant regné avec beaucoup de gloire l'espace de huit ou neuf ans, mourut paisiblement, & laissa le roïaume à son fils Robert, l'an 996.

Robert fut un prince sage, vaillant, & addonné aux lettres.

Il épousa premierement Berthe sa parente, de laquelle il étoit amoureux; mais les rémontrances, & même les censures du pape Gregoire V. l'aïant obligé à la quitter, il épousa Constance fille du comte de Provence, quelques-uns disent de Toulouse: Princesse orgüeilleuse & fiere, qui manqua souvent au respect & à la soûmission qu'elle devoit à son mari.

Robert s'adonnoit à la poësie; il faisoit souvent des vers; Constance voulut qu'il en fit à sa loüange, & elle l'en pressa avec tant d'importunité, qu'il ne put continuer à le lui refuser; mais comme il n'y avoit rien de bon à dire d'elle, il composa un hymne à loüange des saints martyrs, qui commence par ces paroles: *O constantia martyrum!*

Constance trompée par ce premier

mot, crut que ces vers étoient effectivement pour elle, puisqu'ils commençoient par son nom, & elle en fut satisfaite. Cet hymne est encore aujourd'hui chanté dans l'Eglise. Ce Prince prenoit plaisir à travailler pour l'Eglise : il est l'auteur de cette prose qui se dit à la messe le jour de la Pentecôte à l'honneur du saint-Esprit, *Veni sancte Spiritus, & emitte celitus, lucis tuæ radium.*

ONZIE'ME SIE'CLE.

Le Roi Robert se rend maître du Duché de Bourgogne.

L'Empereur Othon meurt.

Henri duc de Bourgogne, frere de Hugues Capet, mourut sans enfans; mais il avoit adopté Guillaume fils de sa femme, que les historiens ne nous font point connoître autrement; il prit possession de ce duché, en vertu de son adoption. Le roi qui prétendoit que ce duché devoit revenir à la couronne, prit les armes pour en chasser Guillaume, qui se défendit vaillamment, étant assisté du secours de la plûpart des grands seigneurs du roiaume, lesquels ne man-

quoient jamais de s'unir ensemble dans toutes les occasions contre le roi. Le duc de Normandie seul entra dans les interêts de sa majesté, & lui amena 30000. hommes.

Le duché de Bourgogne fut réduit en peu de mois à l'obéïssance du roi, qui le donna à son troisiéme fils Robert l'an 1001. Les descendans de ce prince le posséderent pendant près de 400. ans, jusqu'à 1364. que le dernier duc de la race de Robert étant mort sans enfans, le roi Jean le donna à Philippe le Hardi son fils.

Environ ce même temps mourut l'empereur Othon III. un des plus grands princes qui aïent tenu l'empire.

Il fut empoisonné par des gants que lui donna la veuve de Crescentius consul Romain, qu'il avoit fait pendre, parce qu'il s'étoit revolté contre lui. Il aimoit cette femme & en étoit aimé. Il lui avoit promis de l'épouser, & par cette promesse il l'avoit consolée de la mort de son mari; mais elle voïant qu'il refusoit de lui tenir parole, l'empoisonna par le moïen d'une paire de gants empoisonnez dont elle lui fit present, l'an de Jesus-Christ 1002.

Le Roi Robert associe ses deux fils au Royaume l'un aprés l'autre.

Le roi Robert voulant assurer sa couronne à Hugues son fils aîné, l'associa au roïaume, & le fit couronner, quoique ses plus fidéles serviteurs eussent tâché de l'en dissuader, lui disant que quand son fils seroit élevé à ce rang, il pourroit lui faire de la peine, comme lui-même en avoit fait au roi Hugues son pere : la chose arriva comme on la lui avoit prédite. Ce jeune prince n'étant pas content de ce que son pere lui donnoit pour son entretien, se retira de la cour, assembla quelques troupes, & se saisit des revenus du roi dans les provinces. Ce désordre neanmoins dura peu : le bon conseil de quelques gens sages que Robert envoïa vers son fils, le firent rentrer dans son devoir.

Hugues mourut quelque tems aprés ; & à peine fut-il mort, que le roi associa son second fils Henri, & le fit couronner. Henri suivit le mauvais exemple de son frere, & vêcut quelque tems en mauvaise intelligence avec le roi son pere.

Le roi Robert mourut environ deux

ans aprés le couronnement de ſon fils Henri, âgé de 60. ans, l'an 1031. Ce fut un grand prince, doüé de toutes les qualitez qui font un grand homme.

Sous ſon regne Guy Aretin excellent muſicien Italien, trouva & mit en uſage les ſix tons de la voix, *Ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, par le moïen deſquels on regle la maniere de chanter, l'an 1028.

HENRI I.

Fin du ſecond Roïaume de Bourgogne.

LE roi Robert laiſſa trois fils, Henri ſon ſucceſſeur, Robert duc de Bourgogne, & Eudes ou Hugues, évêque d'Auxerre.

Le regne d'Henri fut de 29. ans. Sa ſageſſe le rendit paiſible & glorieux. Il n'eut qu'une guerre conſiderable contre les Normans, qu'il contraignit par la force des armes de recevoir pour leur ſouverain Guillaume le Bâtard, qui fut enſuite ſurnommé le *Conquerant*, parce qu'il conquit l'Angleterre. Il étoit fils naturel de Robert duc de Normandie, lequel mourant ſans enfans legitimes, l'inſtitua ſon heritier; mais les Normans ne voulurent pas le reconnoître pour leur ſouverain.

Il ſe jetta ſous la protection du roi Henri, qui le mena lui-même en Normandie, défit les Normans qui oſerent lui donner bataille, & le mit en poſſeſſion de ce duché l'an 1047.

Sous le regne de ce même roi, treize ans avant la guerre de Normandie, finit le ſecond roïaume de Bourgogne l'an 1034. Rodolphe dernier roi de Bourgogne mourant ſans enfans, établit ſon heritier l'empereur Conrad II. ſurnommé *Le Salique*, qui étoit duc de Wormes, & avoit épouſé ſa ſœur. Conrad unit à l'empire ce qu'il put recüeillir de ce roïaume, lequel ſe démembra tellement, qu'il ne reſta à ſes ſucceſſeurs que le comté de Bourgogne. Des débris du roïaume de Bourgogne furent formez les comtez de Provence, de Bourgogne, de Viennois & de Savoïe : pour la Provence elle avoit été démembrée quarante ou cinquante ans avant la mort du dernier roi Rodolphe par Rabaut premier comte de Provence.

Ce fut auſſi ſous le regne du roi Henri I. que fut enſeignée pour la premiere fois l'hereſie qui nie la preſence réelle du corps de nôtre-Seigneur Jeſus-Chriſt au ſaint ſacrement de l'Euchariſtie. Elle fut enſeignée par Beringarius Archidiacre

d'Angers, lequel aïant été cité à un concile tenu à Rome par le pape Leon IX. y comparut, & abjura son heresie l'an 1052. Quelques-uns disent qu'il y retomba ensuite, d'autres qu'il demeura, & mourut dans la foi de l'église.

PHILIPPE I.

LE roi Henri I. étant mort de maladie l'an 1060. aprés un regne glorieux de 29. ans, laissa trois fils de sa seconde femme Anne fille du roi de Russie, Philippe, Hugues & Robert. Peu de mois avant sa mort, il avoit fait sacrer à Rheims son fils aîné Philippe âgé seulement de sept ans, & en mourant il lui avoit donné pour tuteur & regent Baudoüin comte de Flandres, qui s'acquitta dignement de cet emploi.

Pendant la minorité de Philippe, les Gascons méprisant l'autorité du regent, ne rendoient aucune obéïssance au roi. Baudoüin ne jugea pas à propos d'en témoigner son ressentiment, ni de faire paroître qu'il eût dessein de les châtier, parce qu'ils eussent imploré le secours des autres provinces, qui n'auroient pas manqué de les secourir. Il fit donc semblant d'aller faire la guerre aux Maures

d'Eſpagne ; & comme le chemin étoit de paſſer par la Gaſcogne ; ſi-tôt qu'il fut entré dans la province, il ſe ſaiſit de toutes les places fortes, prit les ſeditieux, en fit punir un trés-grand nombre, & réduiſit tout le païs à une parfaite obéïſſance. Cette action dans laquelle Baudoüin fit paroître beaucoup de ſageſſe & de vigueur, rendit ſon autorité plus abſoluë ſur toute la France. Il mourut aprés avoir gouverné glorieuſement le roïaume pendant prés de dix ans.

Le regne de Philippe I. fut de 49. ans, pendant leſquels il ſe paſſa de grandes choſes en divers endroits de l'Europe, auſquelles le roi eut peu de part, ſoit qu'il fût d'un naturel peu entreprenant ; ſoit que par ſa ſageſſe il jugeât qu'il étoit plus à propos de vivre en paix dans ſon roïaume, que d'aller chercher au dehors les occaſions de faire quelque choſe de grand.

Le milieu de ſon regne fut troublé par les cenſures des papes, qui l'excommunierent, à cauſe du déreglement dans lequel il vivoit avec Bertrade femme de Foulques comte d'Anjou, laquelle il avoit enlevée à ſon mari. Il aimoit ſi paſſionnément cette femme, qu'il ſui-

voit ſa volonté en toutes choſes, même dans les affaires les plus importantes de l'état; & pour lui plaire il répudia la reine Berthe ſa femme.

Les prélats l'avertirent ſouvent du ſcandale qu'il donnoit à toute la France; il mépriſa leurs avertiſſemens, & fit même mettre en priſon Yves évêque de Chartres, qui lui parloit avec plus de liberté que les autres.

Enfin le pape Urbain II. qui s'étoit refugié en France, pour éviter la colere de l'empereur Henri IV. que les papes avoient maltraité, l'excommunia, aprés l'avoir inutilement averti, l'an 1095. ou 1096. dans le concile qu'il avoit aſſemblé à Clermont.

Le roi touché de cette cenſure de l'égliſe, ſe ſepara de Bertrade afin d'être abſous; mais il la rapella peu de tems aprés avoir obtenu l'abſolution.

Le pape Paſchal II. voulant achever ce que ſon prédeceſſeur avoit commencé, envoïa en France deux legats, qui agirent avec tant de force par leurs remontrances, & par l'excommunication même qu'ils prononcerent, qu'enfin le roi renvoïa Bertrade en Anjou, & ne la rapella plus.

Voilà preſque la ſeule choſe conſi-

derable qui ſoit arrivée ſous le regne de ce roi, à laquelle il ait eu part.

Mais il ſe paſſa ailleurs de grandes choſes, leſquelles il faut voir dans l'ordre où elles ſont arrivées : La conquête du roïaume d'Angleterre par Guillaume le Bâtard duc de Normandie : La longue guerre entre les papes & les empereurs touchant l'inveſtiture des évêchez & des abbaïes : & la guerre ſainte contre les Turcs & les Saraſins d'Aſie, apellée la *Croiſade*.

La conquête du roïaume d'Angleterre par Guillaume le Bâtard Duc de Normandie.

Edoüard roi d'Angleterre, mourant ſans enfans, inſtitua ſon heritier au roïaume d'Angleterre Guillaume duc de Normandie ſon plus proche parent.

Herald frere de la reine d'Angleterre gagna les plus conſiderables du païs, ſe fit declarer roi, & prit poſſeſſion du roïaume. Le duc de Normandie reſolu de maintenir ſon droit par les armes, demanda du ſecours au roi Philippe, ou plûtôt à Baudoüin regent du roïaume, qui lui donna aſſez de troupes pour en compoſer une armée conſiderable avec

ce qu'il en avoit levé en Normandie. Il passa en Angleterre avec cette armée, & donna la bataille à Herald. Les Anglois combatirent avec une valeur & une obstination incroïable; mais enfin ils furent défaits, & quarante-sept mille demeurerent sur la place : du côté des Normans il n'en demeura que six mille. Cette seule victoire assujettit toute l'Angleterre à Guillaume, & lui acquit le surnom de *Conquerant*.

Il se fit couronner solemnellement à Londres, regla son roïaume par de nouvelles loix, qui y sont encore presentement observées pour la plûpart, & adoucit les mœurs des Anglois, qui étoient extrêmement rudes pour ne pas dire barbares; l'an de Jesus-Christ 1067.

Pendant que Guillaume étoit en Angleterre, Robert son fils aîné, à qui il avoit laissé le gouvernement de Normandie, s'y conduisit avec si peu de justice, que les principaux du païs passerent en Angleterre pour en faire des plaintes au roi son pere, & le prier de revenir lui-même rétablir la justice & le bon ordre dans la province.

Guillaume repassa la mer; mais son fils marcha contre lui avec une armée, & lui donna bataille. Il y eut beaucoup

de ſang répandu de part & d'autre : le pere & le fils ſe choquerent dans la mêlée ſans ſe connoître : Guillaume fut porté par terre par ſon fils, lequel l'aïant reconnu, fut tellement touché du reſpect paternel, que les armes lui tomberent des mains : il ſe jetta aux pieds de ſon pere, & lui demanda pardon de ſa faute. Ainſi ſe termina cette bataille.

Guillaume aprés avoir rétabli le bon ordre dans la Normandie, en rendit le gouvernement à ſon fils Robert, qui s'y conduiſit avec plus de ſageſſe qu'il n'avoit fait la premiere fois.

Il repaſſa en Angleterre, où il mourut quelques années après ; & ſoit qu'il ne crût pas ſon fils Robert capable de conduire un roïaume, ſoit qu'il le voulût punir de ſa revolte, il ne lui laiſſa par ſon teſtament que le duché de Normandie : pour le roïaume d'Angleterre, il le donna à Guillaume ſon ſecond fils, l'an 1088. Son corps fut aporté en Normandie, pour être enterré en l'égliſe de ſaint Etienne de Caën qu'il avoit fait bâtir. Comme le convoi aprochoit de cette égliſe, un bourgeois de la ville arrêta le cercüeil, en criant : *Ha ! Rhou*, & dit que le roi défunt avoit pris pour bâtir l'égliſe de ſaint Etienne un fond qui lui

apartenoit, & qu'il ne le lui avoit point païé ; qu'il en demandoit justice, & qu'il imploroit pour cela le nom du bon duc *Rhou*. A ce cri le peuple arrêta le convoi jusqu'à ce que Henri III. fils du roi Guillaume, lequel avoit eu ses tresors en partage, & qui devint ensuite roi d'Angleterre, eut païé au Bourgeois la somme qui lui étoit dûë.

La querelle des Empereurs avec les Papes pour l'investiture des Evêchez & des Abbaïes.

Depuis l'empereur Charlemagne jusqu'à la mort de l'empereur Henri III. ce ce qui est environ l'espace de 260. ans, les papes demeurerent toûjours dans la dépendance des empereurs.

Le clergé ou le peuple de Rome élisoient ordinairement les papes, aprés avoir obtenu la permission de s'assembler pour cet effet : Les empereurs avoient la liberté de confirmer ou de casser l'élection, selon qu'ils le jugeroient à propos.

L'empereur Henri III. qui regna dix-sept ans, en usa de même à l'égard de tous les papes qui furent élûs de son tems, avec une autorité absoluë, sans consulter

conſulter le clergé ni le peuple de Rome. Quand le ſiége étoit vacant, le clergé lui en donnoit avis : Il nommoit celui qu'il jugeoit à propos pour le remplir, & confirmoit ſon élection.

Juſqu'à la fin du regne de cet empereur, les papes ne ſe mêloient gueres que des affaires de leur miniſtere en la maniere qu'ils s'en doivent mêler : ils demeuroient pour le reſte dans l'obéïſſance qu'ils devoient aux empereurs.

Mais aprés ſa mort les choſes commencerent à changer de face ; car comme il laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils Henri IV. âgé ſeulement de cinq ans, le jeune âge de cet empereur donna moïen aux papes non-ſeulement de ſe tirer de la dépendance où ils avoient été juſqu'alors, mais encore d'uſurper des droits qui ne leur appartenoient pas.

Le pape Alexandre II. tint un concile à Mantouë, par lequel il fut declaré que le pouvoir d'élire des papes, ni celui de confirmer leur élection n'appartenoit point à l'empereur, l'an 1066.

Quelques années aprés Gregoire VII. fut élevé au pontificat l'an 1073. C'étoit un homme d'un eſprit remüant, hardi & capable de tout entreprendre.

Comme l'empereur Henri IV. voulut

ſé maintenir dans les mêmes droits dont ſes prédeceſſeurs avoient joüi, entre-autres de nommer aux benefices vacans dans les terres de ſon obéïſſance, Gregoire s'y oppoſa ouvertement : l'empereur n'eut aucun égard à ſes remontrances ni à ſes menaces. Enfin le pape le cita à Rome, pour y rendre raiſon de pluſieurs choſes dont il étoit accuſé, comme entre-autres d'avoir vendu l'inveſtiture des évêchez, & d'avoir dépoſé injuſtement le duc de Baviere.

Henri ſurpris & indigné d'un procedé ſi nouveau, aſſembla un ſynode à Wormes, dans lequel il fit dépoſer Gregoire, comme indigne du pontificat.

A cette nouvelle le pape tint un autre ſynode à Rome, dans lequel il prononça que Rome étoit la capitale du monde, que le pape étoit indépendant de toute puiſſance humaine, & qu'il avoit pouvoir de dépoſer les empereurs & les rois : qu'il excommunioit l'empereur Henri, le dépoſoit, & ordonnoit aux princes de l'empire d'en élire un autre en ſa place.

Cette ſentence prononcée à Rome, & répanduë dans toute la Chrétienté, eut tant de pouvoir ſur quelques princes

Allemans, qu'ils élurent pour empereur Rodolphe duc de Suabe l'an 1077. ce qui causa une guerre sanglante entre l'empereur Henri & ce concurrent, laquelle dura prés de trois ans. L'issuë en fut funeste à Rodolphe; car dans une quatriéme bataille qui se donna entre ces deux Princes, Rodolphe fut mortellement blessé par Godefroi de Boüillon, qui fut ensuite roi de Jerusalem, lequel l'aïant abattu d'un coup d'épée qu'il lui donna au travers du corps, lui coupa d'un autre coup la main droite, pour le punir, disoit-il, d'avoir armé contre l'empereur cette même main, qu'il avoit levé quand il lui avoit prêté le serment de fidélité.

Gregoire lui avoit envoïé une couronne d'or, où ces mots étoient gravez, *Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.* Ce prince mourut peu de jours aprés de ses blessures, confessant que Dieu le punissoit de s'être revolté contre son prince legitime, l'an 1080.

Le pape prononça cette même année une nouvelle excommunication contre l'empereur. On peut voir dans Calvisius sous l'an 1080 ses lettres ou bulles pleines d'une vanité & d'un emportement indignes d'un homme qui auroit eu tant soit

peu de jugement. Dans ce même tems le pape ne se contentant pas d'un seule affaire, excommunia Boleslas roi de Pologne, le déposa, & remit à ses sujets le serment de fidélité, parce qu'il avoit fait tuer Stanislaüs évêque de Cracovie, tant il avoit envie de s'élever au-dessus de tous les rois. Cette sentence rendit ce prince si odieux aux Polonois, qu'il fut contraint d'abandonner son roïaume & de s'enfuir en Bohéme, où il mourut deux ans aprés.

L'empereur n'aïant plus d'ennemis en Allemagne, marcha en Italie à la tête de ses troupes. Il emmena avec lui un autre pape qu'il avoit fait élire à Maïence par un synode de trente évêques, à la place de Gregoire qu'il avoit fait déposer : c'étoit l'archevêque de Ravenes, qui prit le nom de Clement III. Il tint la ville de Rome investie pendant trois ans, & la prit enfin ; mais il ne prit pas le pape, qui trouva moïen de s'enfuir à Salerne, où il mourut peu de tems aprés.

Clement se fit couronner solemnellement à Rome, & prit possession du siege apostolique : aprés quoi il couronna aussi l'empereur Henri, l'an 1084.

Cependant les cardinaux du parti de

Gregoire ne reconnoiſſant point Clement pour pape, donnerent pour ſucceſſeur à Gregoire Victor III. lequel étant mort cinq mois aprés, ils élûrent Urbain II. Ces deux papes Urbain & Clement diviſerent l'égliſe, & y causerent un ſchiſme qui dura plus de vingt ans. La France & l'Italie reconnurent Urbain: L'Allemagne & les païs du Nord ſuivirent Clement. L'Angleterre n'en voulut reconnoître aucun tant que le ſchiſme dura.

Urbain ſe refugia en France, & marchant ſur les pas de Gregoire, il excommunia Henri IV. comme rebelle à l'égliſe, dans le concile que nous avons vû qu'il tint à Clermont en Auvergne, où il avoit excommunié le roi Philippe: Il declara dans ce même concile que l'inveſtiture des évêchez, & des autres benefices n'apartenoit point aux princes, mais à l'égliſe, & il excommunia tous ceux qui la recevoient d'eux.

C'eſt ici la premiere fois que nous parlons des cardinaux, ſur leſquels il eſt à propos de dire deux mots.

Avant le regne de Philippe I. il en eſt peu parlé dans l'hiſtoire; car ſoit que leur établiſſement ne ſoit pas beaucoup plus ancien que ce ſiécle ou le préce-

dent; ſoit que leur dignité ne fût pas encore ſi conſiderable qu'elle l'eſt devenuë dans la ſuite, ils avoient peu de part aux affaires publiques, leur dignité eſt peu à peu devenuë la plus éminente de l'égliſe aprés celle du pape. Ce n'étoit d'abord que les curez de Rome, ou les premieres dignitez des chapitres que les papes appelloient à leur conſeil : ils ſont devenus dans la ſuite les principaux appuis de ſa grandeur temporelle.

Ils n'ont actuellement aucune autre fonction que de ſervir de conſeil au pape; l'aider de leurs avis à conduire l'égliſe, & lui élire un ſucceſſeur quand il meurt. Ceux qui ont été à Rome portent encore les titres des cures dont leurs prédeceſſeurs étoient pourvûs.

On peut être cardinal ſans être dans aucun des ordres ſacrez.

Pour le tems auquel les Cardinaux ont été établis, non plus que celui auquel le pouvoir d'élire les papes leur a été attribué, c'eſt ce que nous ignorons : quelques-uns placent leur établiſſement dans le ſixiéme ſiécle; d'autres dans le ſeptiéme; d'autres dans le huitiéme : il ſuffit de ſçavoir que cette dignité n'a point été établie tout d'un coup dans l'état où elle eſt preſentement, & qu'avant

l'onziéme siécle les cardinaux ont eu peu de part aux grandes affaires.

Leur habit n'a point été different de celui des autres ecclesiastiques jusqu'au milieu du 13e. siécle, que le pape Innocent IV. leur donna le chapeau rouge au concile de Lyon l'an 1246. Deux cens ans aprés le pape Paul II. leur donna l'habit rouge, environ l'an 1465.

Le pape Urbain II. reconnoissant que ses forces n'étoient pas égales à celles de l'empereur Henri IV. trouva moïen de diviser la maison imperiale, & d'armer Conrad fils aîné de l'empereur contre son propre pere.

Henri du consentement des princes de l'empire proscrivit son fils aîné, & fit élire pour son successeur à l'empire Henri son second fils, aprés lui avoir fait jurer qu'il lui seroit fidéle : mais Henri fut encore plus impie que son frere. Paschal II. successeur d'Urbain, le fit pratiquer par des gens adroits, qui lui firent entendre, qu'il devoit penser à s'assurer de l'empire : que n'y aïant été élevé que par un prince excommunié, il n'y avoit aucun droit : que le pape étoit sur le point de déposer son pere & lui aussi, & de faire élire un empereur legitime ;& que quand cela seroit

fait, il n'y auroit plus de retour pour lui à l'empire. Mais que s'il vouloit se separer de son pere comme d'un excommunié, prendre les armes contre lui & rendre à l'église l'obéïssance qu'il lui devoit, le pape le préfereroit à tout autre, & lui confirmeroit l'empire. Si ce fils n'eût pas été ingrat & dénaturé, ces raisons n'eussent eu aucun pouvoir sur son esprit; mais elles furent capables de le persuader.

Il se saisit de la personne de l'empereur son pere, & le fit déposer dans une assemblée des princes de l'empire. La chose se fit même d'une maniere trés-indigne; car les archevêques de Maïence, de Cologne, l'évêque de Vvormes & les legats du pape, dépoüillerent avec violence l'empereur des habits imperiaux & en revêtirent son fils.

Peu de mois aprés ce pere infortuné mourut à Liége où il s'étoit refugié, s'étant échapé des mains de son fils, l'an 1106.

Quand Henri V. se vit en possession de l'empire, il declara au pape qu'il prétendoit en conserver les droits, & qu'il ne lui cederoit point l'investiture des benefices: Là-dessus le pape refusa de le couronner, comme il le lui deman-

doit, s'étant rendu à Rome pour cela. De-là s'ensuivit une querelle entr'eux. On en vint même aux armes dans la ville de Rome; & l'empereur s'étant trouvé le plus fort, prit le pape, l'enleva de Rome, & le tint en prison jusqu'à ce qu'il eut declaré par écrit qu'il renonçoit à l'investiture des benefices, & qu'elle apartenoit à l'empereur.

Le pape étant devenu libre, tint un concile à Rome, lequel cassa la declaration qu'il avoit faite pendant sa prison, & excommunia l'empereur. Paschal II. mourut peu de tems aprés. Ses successeurs tinrent la même conduite que lui envers l'empereur.

Enfin l'empereur voïant que la querelle avec les papes, & les excommunications qu'on fulminoit si souvent contre lui, servoient de pretexte à la revolte de plusieurs princes de l'empire qui prenoient les armes contre lui, demanda la paix & l'absolution à Calixte II. & pour l'obtenir, il declara par un acte antentique qu'il cedoit à Dieu & à l'église catholique l'investiture des benefices, l'an de Jesus-Christ 1122. Ainsi finit, au moins pour quelque tems, la querelle des papes & des empereurs. Il y avoit déja 14. ans que le roi Philipe I.

étoit mort quand cela arriva.

Ce n'étoit pas seulement sur l'empereur que les papes usurpoient l'investiture des benefices, c'étoit sur tous les princes de la Chrétienté.

L'an 1119. le pape Calixte II. nomma à l'évêché d'Iorck en Angleterre contre la volonté du roi, & le roi refusant de recevoir en son roïaume celui que le pape avoit nommé à cet évêché, le pape l'excommunia, & le menaça de le déposer de son roïaume. Le roi intimidé de cette menace, ceda à la volonté du pape.

PREMIERE CROISADE,

Ou guerre sainte des Chrétiens contre les Sarasins & les Turcs.

Le pape Urbain II. s'étant refugié en France, en fuïant les armes de l'empereur Henri IV. convoqua un concile à Clermont, comme nous avons vû. Le veritable motif qui porta le pape à tenir ce concile, fut le desir de faire condamner solemnellement l'empereur, comme il fit, & comme il sçavoit bien qu'il pourroit faire, étant dans un lieu où il auroit la liberté de faire ordonner

tout ce qu'il lui plairoit.

Il declara neanmoins que le motif qui l'avoit porté à assembler ce concile, étoit le desir de porter les Chrétiens à entreprendre la guerre contre les infidéles, qui avoient presque éteint le Christianisme dans l'Asie, & de tâcher de retirer la Terre-Sainte de leurs mains.

Cette proposition fut prêchée avec tant de zéle, premierement par les prelats, ensuite reçûë par les peuples, qu'en peu de tems il se trouva une multitude presque innombrale de François, disposez à cette entreprise l'an 1095.

Le même zéle passa dans les autres roïaumes & païs de l'Europe; de sorte qu'en peu de tems il y eut assez de gens prêts pour composer plusieurs armées.

Cette entreprise fut apellée *La Croisade*, & ceux qui s'y engagerent, *Les Croisez*; parce qu'ils prirent sur leurs habits par ordre du pape une croix rouge cousuë sur l'épaule,

Les principaux de ceux qui se croiserent, (c'est le terme de tous les historiens,) furent Hugues frere du roi, Robert duc de Normandie, frere du roi d'Angleterre, lequel vendit pour cela son duché au roi son frere; Godefroi de Boüillon duc de la basse Lorraine,

Bohemon prince de Tarente, & Tancrede son neveu : Bohemond étoit fils du célebre Robert Guiscard comte de la Poüille. Le rendez-vous general des Croisez fut à Constantinople. Les François furent presque les seuls qui y arriverent : les autres ou se débanderent d'eux-mêmes, ou s'étant abandonnez au pillage & à toutes sortes de désordres, ils furent chargez & défaits par les peuples dans les païs desquels ils commettoient ces excès. Ainsi cette guerre ne fut faite que par les François, ausquels se trouva joint seulement un petit nombre d'Italiens & d'Anglois. Ce fut à ce même concile de Clermont que fut établi l'usage du chapelet ; car le pape ordonna que pour demander à Dieu qu'il donnât un bon succès à la Croisade, chaque Chrétien recitât le plus souvent qu'il pourroit par jour l'*Ave Maria*, y ajoûtant quelquefois le *Pater noster*, & qu'on tînt compte du nombre qu'on en diroit par le moïen des petits grains ronds enfilez ensemble.

Le progrès de l'armée des Croisez.

Alexis Comnéne empereur de Constantinople, sembloit devoir avoir de la joïe de la venuë des Chrétiens en Orient; cependant il en conçut contre-eux une jalousie qui le porta à les traverser en toutes choses : Il fit prisonnier Hugues frere du roi, qui étoit entré dans la Grece avec peu de suite; mais il le relâcha sur les menaces que lui fit Godefroi de Boüillon, de tourner contre lui les armes des Croisez.

Hugues retourna en France sans avoir rien fait en cette guerre; ce qui fut trés-desavantageux à sa reputation.

Alexis continuant à donner aux Croisez toutes les marques qu'il pouvoit de sa mauvaise volonté, Godefroi de Boüillon leur persuada de lui faire la guerre.

On marcha droit à Constantinople dans le dessein de l'assiéger. Les Grecs sortirent au-devant des Croisez, & les combattirent; mais ils furent taillez en pieces. Alexis demanda la paix avec tant de soûmission, qu'elle lui fut accordée, à condition qu'il aideroit les Croisez d'armes, de vivres, & de toutes choses, & qu'en recompense tout ce que les

Croisez prendroient sur les infidéles, lui seroit rendu, excepté la Syrie. Mais cet empereur garda mal les conditions de ce traité : Les Croisez n'eurent point d'ennemi plus dangereux que lui, quoiqu'il fît semblant d'être leur ami.

L'armée des Croisez aprés avoir fait cette paix avec Alexis, entra dans l'Asie Mineure au nombre d'environ 400000 personnes, tant combattans qu'autres, y comprises les femmes.

Les historiens contemporains nomment les infidéles tantôt Sarasins, tantôt Turcs sans distinction. Ce qui fait juger que ces deux nations étoient mêlées ensemble en plusieurs lieux. Les Sarasins neanmoins étoient la nation dominante ; les Turcs n'aïant commencé que fort long-tems aprés à former un empire considerable.

Les Sarasins étoient divisez en plusieurs empires ou roïaumes : Les uns, comme ceux de Babylone, apelloient leur souverain *Calyphe*, ce mot signifie successeur, : Les autres, comme ceux d'Egypte, les apelloient *Miramolins*; *Soldans* ou *Sultans*, *Emmiraux*, ou *Amiraux*.

L'armée Chrétienne étant entrée dans l'Asie mineure, la conquit en peu de

tems; de-là elle paſſa dans la Syrie, où aïant pris la ville d'Antioche, on en fit prince Bohemon.

Les ſiéges de pluſieurs autres villes eurent le même ſuccès : mais les combats divers qu'il fallut donner, les maladies & la deſertion diminuerent tellement l'armée, que quand elle arriva devant la ville de *Jeruſalem*, elle ne ſe trouva que de 40000. combattans preſque tous François : Elle aſſiegea neanmoins cette grande ville, & aprés un mois de ſiége, elle l'emporta d'aſſaut l'an 1099. Toutes ces conquêtes ſe firent en trois ans.

DOUZIÉME SIÉCLE.

Godefroi de Boüillon eſt élû Roi de Jeruſalem.

Aprés la priſe de cette ville, les chefs de l'armée Chrétienne jugerent que pour conſerver leurs conquêtes, il étoit neceſſaire d'élire un roi, & de former une monarchie des païs conquis ſous le titre de *Roïaume de Jeruſalem.*

Le merite de Godefroi de Boüillon, qui avoit toutes les vertus d'un grand prince, & qui étoit monté le premier

ſur la muraille à la priſe de la ville, fit que tout le monde jetta les yeux ſur lui, & qu'il fut élû roi d'un commun conſentement l'an 1100. ou 1101.

Son regne ne fut que d'un an, mais il fut trés-glorieux; car il acheva de conquerir toute la Paleſtine, & défit le Sultan d'Egypte qui étoit venu au ſecours des Saraſins de Syrie. Aprés de ſi grandes actions, il mourut, & eut pour ſucceſſeur Baudoüin I. ſon frere : à Baudoüin I. ſucceda Baudoüin II. qui eut pour ſucceſſeur Foulques comte d'Anjou, de Touraine & du Maine, qui avoit épouſé ſa fille : Les regnes de ces quatre rois ne remplirent que l'eſpace de quarante-trois ans; mais en ce peu de tems ils firent de grandes choſes : ils reſiſterent à toute la puiſſance des Saraſins, leſquels s'unirent tous pour attaquer de tous côtez ce nouveau roïaume, lequel non-ſeulement ſe maintint, mais encore s'accrut beaucoup par la valeur & la bonne conduite de ſes rois.

ETABLISSEMEMT DES ORDRES Religieux & Militaires dans le roïaume de Jerusalem.

L'Ordre des Hospitaliers de saint Jean de Jerusalem, appellé maintenant l'Ordre des Chevaliers de Malthe.

Avant que l'armée des Croisez eût pris la ville de Jerusalem, les Sarasins qui en étoient les maîtres, y laissoient vivre en paix un nombre assez considerable de Chrétiens, qui habitoient le quartier où est le sepulchre de nôtre-Seigneur. Comme la devotion y amenoit un grand nombre de pelerins, qui venoient de tous les endroits de la Chrétienté visiter ce saint Lieu, on y bâtit pour les recevoir un Hôpital, dédié à saint Jean, sous le regne de Godefroi de Boüillon. Celui qui avoit la conduite & le gouvernement de cet Hôpital porta ceux qui étoient sous lui, pour le service des pelerins, à s'engager par des vœux à la vie religieuse. Ainsi fut établi l'Ordre des Hôpitaliers de saint Jean de Jerusalem.

Quelques années aprés Raymond Du Puy, gentilhomme François, Superieur

des Hôpitaliers, voïant qu'il y avoit un grand nombre de gentilshommes parmi les religieux, afin d'éviter l'oisiveté, & de les occuper à un emploi qui leur convînt, leur fit prendre les armes, & les mena à la guerre contre les infidéles: Il divisa tous ses freres en trois ordres; en Chevaliers, en Servans, & en Chapelains, & prit la qualité de Maître de l'Hôpital de saint Jean de Jerusalem.

Les Chevaliers firent la guerre, les Servans demeurerent au service de l'Hôpital, & les Chapelains eurent pour emploi de faire l'office divin dans l'église de saint Jean.

Aprés que les Sarasins eurent repris la ville de Jerusalem sur les Chrétiens, les chevaliers de saint Jean attaquerent l'Isle de Rhodes, qui étoit tenuë par les infidéles, & l'emporterent. Ils s'y établirent, & furent apellez *Chevaliers de Rhodes.* Ce fut alors que leur maître prit la qualité de *Grand Maître*, l'an 1522. Les Turcs les aïant chassez de l'Isle de Rhodes, l'empereur Charlequint leur donna l'Isle de Malthe, dans laquelle ils sont encore. Outre cette Isle, ils possedent, ou possedoient il n'y a pas long-tems des terres dans tous les roïaumes & états de la Chrétienté, sous le

titre de *Commanderies* : Ce ſont comme des benefices, auſquels le grand maître nomme quand ils ſont vacans.

L'Ordre des Templiers, & celui des Chevaliers Teutoniques.

Ce fut ſous le regne de Loüis le Gros que les ordres des Templiers & des chevaliers Teutoniques furent établis.

Il eſt pourtant à propos d'en parler ici enſuite des Hôpitaliers, à cauſe de la conformité du ſujet,

Le grand nombre de pelerins qui venoient de tous les endroits de la Chrétienté viſiter le tombeau de nôtre-Seigneur à Jeruſalem, attira auſſi grand nombre de voleurs qui les attaquoient ſur les chemins, & les voloient. Deux gentils-hommes François nommez Hugues & Godefroi, inſtituerent un ordre de religieux chevaliers, deſquels tout l'emploi ſeroit de prendre les armes pour exterminer les voleurs, & rendre les chemins ſûrs aux pelerins, l'an 1118. Les chanoines du Temple de Jeruſalem leur donnerent un logement qui tenoit au Temple : de-là ils furent apellez *Les Chevaliers du Temple*, ou *L'Ordre de la Milice du Temple.*

Nous verrons dans la ſuite de l'hiſtoire comment & pourquoi cet ordre fut détruit ſous le regne de Philippe le Bel.

L'Ordre des Chevaliers Teutoniques ſut établi en même tems que celui des Templiers ; par un riche Allemand, qui fonda un hôpital ſous le titre de *Sainte Marie des Teutoniques*, pour les pelerins de ſa nation, & y établit des religieux Chevaliers pour les ſervir & défendre ſur les chemins contre les voleurs.

Quand les Saraſins chaſſerent les Chrétiens de la Terre-Sainte, les chevaliers Teutoniques ſe retirerent en Allemagne, où ils ſont encore en grand honneur.

La ville de Mariendal ou Mergentheim, eſt le lieu de la réſidence du grand Maître : Il eſt Prince ſouverain.

Quelques Ordres de Religieux fondez en France ſous le regne de Philippe I.

Sous le regne de Philippe I. furent fondez en France pluſieurs ordres de religieux.

Celui des Chartreux par Bruno natif de Cologne, Chanoine de Rheims, & Profeſſeur, à ce que l'on dit, de l'U-

niversité de Paris. L'on raporte que Bruno assistant un jour aux funerailles d'un docteur de Paris, le mort se leva de son cercüeil, comme on chantoit pour lui l'office des morts, & s'écria d'une voix épouventable, *qu'il étoit damné par un juste Jugement de Dieu*; & que ce prodige effraia tellement Bruno, & quelques-ques-autres docteurs, qu'ils renoncerent à tout commerce avec le monde, & se retirerent dans une solitude affreuse nommée Chartreuse, dans les montagnes des Alpes auprés de Grenoble, & y fonderent l'ordre des Chartreux. Pour l'histoire du mort ressuscité, on ne la tient pas pour veritable, quoique les Chartreux l'assurent certaine, & la peignent dans tous les cloîtres de leurs monasteres. Bruno, fondateur des Chartreux, vêcut si saintement, qu'il merita d'être canonisé aprés sa mort. Cet ordre fut fondé l'an 1084.

Dix ans aprés fut établi l'ordre de Cisteaux par Robert abbé de Molesmes au diocése de Langres. Cet abbé étoit religieux de l'ordre de saint Benoît : Il l'apella l'ordre de Cisteaux, du nom du lieu où il établit son premier monastere.

Cet ordre, qui fut comme une re-

forme de celui de ſaint Benoît, devint floriſſant en peu de tems par la ſainteté de ſes religieux & principalement par le merite de ſaint Bernard, gentilhomme de Bourgogne, qui y entra peu de tems aprés ſon établiſſement. Sous ce même regne furent encore fondez les ordres de Grammont par un gentilhomme Auvergnat nommé Etienne, & celui de Prémontré en Picardie par Norbert homme de grande qualité.

Les Chanoines reguliers de ſaint Auguſtin furent auſſi fondez ou établis à Beauvais. Quelques-uns diſent que lorſqu'ils furent établis en France, il y avoit déja long-tems qu'ils avoient été établis en Italie.

LOUIS VI.

Surnommé LE GROS.

LEs huit dernieres années de la vie de Philippe I. furent comme enſevelies dans l'oiſiveté : il ſe réposoit des affaires du roïaume ſur ſon fils Loüis, qui les conduiſoit avec plus de ſageſſe que ne ſembloit permettre ſon jeune âge.

En ce tems-là l'autorité roïale étoit

ſi affoiblie, que le roi n'étoit preſque que comme le premier entre pluſieurs grands ſeigneurs. Les baronsdu roïaume ne lui rendoient preſque aucune obéïſſance : il y en avoit entre-autres quelques-uns aux environs de Paris qui faiſoient paroître une déſobéïſſance plus ouverte. Loüis entreprit de les reduire à la raiſon : il prit les armes contre-eux, les défit, fit raſer leurs châteaux, leur ôta leurs terres, & les contraignit de ſe ſoûmettre abſolument à la volonté du roi. Un de ces principaux barons rebelles étoit Bouchard de Montmorency. Il tenoit un rang conſiderable parmi les barons de France ; ce qui fait voir combien cette maiſon eſt ancienne. Le roi Philipe étant mort de maladie à Melun âgé de ſoixante ans, ſon fils Loüis le Gros fut ſacré à Orleans par l'Archevêque de Sens métropolitain de cette ville, l'an 1110.

Comme on achevoit la céremonie du ſacre du roi, il arriva des gens envoïez par Rodolphe archevêque de Rheims, pour y former opoſition, ſur ce que cet archevêque prétendoit que le droit de ſacrer les rois n'apartenoit qu'à l'archevêque de Rheims ; & ils aportoient des lettres du pape, qui excommunioit ceux

qui voudroient le priver de ce droit : Mais comme la céremonie étoit déja faite, leur députation fut inutile. Les archevêques de Rheims ont conservé cette prétention ; néanmoins les rois ont toûjours été en possession de se faire sacrer par tel prelat, & en tel lieu qu'il leur a plû, quoique par respect pour la memoire de saint Remy, qui baptisa Clovis, presque tous aïent choisi pour cela l'archevêque & l'église de Rheims.

La raison pourquoi le roi Loüis le Gros ne voulut point être sacré par l'archevêque de Rheims, est que ce prelat avoit été pourvû malgré lui de cet archevêché ; car sous le regne de Philipe I. l'archevêché de Rheims étant vacant, le pape Paschal II. qui s'étoit refugié en France, pour être en sûreté contre l'empereur Henri IV. nomma Rodolphe à cet archevêché, & l'y établit sans sçavoir la volonté du roi. Loüis ne put souffrir cette usurpation du pape, quoique le roi son pere la souffrît, par une négligence qui lui étoit naturelle pour toutes choses ; il nomma donc un autre évêque, & commanda au clergé de Rheims de le recevoir. Mais Rodolphe soûtenu par plusieurs, qui étoient alors rebelles au roi, se maintint par force

en possession de l'archevêché.

Quand le roi Loüis fut sacré, Rodolphe jugea que le meilleur parti qu'il pouvoit prendre, étoit de tâcher de reparer sa faute par sa soûmission. Il alla trouver le roi à Orleans, se jetta à ses pieds, & obtint son pardon.

Le commencement du regne de Loüis le Gros fut emploïé à réprimer l'insolence de plusieurs Barons du roïaume, qui lui refusoient l'obéïssance qu'ils lui devoient, soûtenus & fortifiez dans leur rebellion par le secours qu'ils recevoient sans cesse de Henri I. roi d'Angleterre, fils de Guillaume le Conquerant. Enfin le roi les aïant reduits à la raison, tourna ses armes contre l'Anglois, qui étoit son ennemi depuis long-tems, quoiqu'il n'eût osé lui faire la guerre ouvertement. Le comté du Maine fut le sujet de la guerre. Elie comte du Maine étant mort sans enfans mâles, Foulques comte d'Anjou, fils de celui de qui le roi Philipe I. avoit enlevé la femme, prétendant que ce comté lui apartenoit, parce qu'il avoit épousé la fill: d'Elie, s'en mit en possession, & en fit hommage au roi. Henri I. roi d'Angleterre, prétendant aussi que ce comté lui apartenoit, prit les armes contre Foulques

pour l'en chasser. Le roi prit Foulques en sa protection, & fit la guerre à l'Anglois en Normandie. Nous n'en sçavons pas les particularitez, sinon que le roi Loüis perdit une bataille assez prés de Coutances.

Suger abbé de saint Denis, qui vivoit de ce tems-là, le dit, & n'en dit que cela.

L'on dit que ce fut à cette journée, qu'un soldat Anglois aïant saisi dans la mêlée la bride du cheval du roi, s'écria : *Le Roi est pris.* Que le roi lui dit sans s'émouvoir en se mocquant de lui : *Ne sçais-tu pas qu'au jeu des Echets le Roi n'est jamais pris ?* & le tua en même tems d'un coup de masse qu'il lui donna sur la tête. On peut douter de la verité de cette action, parce qu'elle ne se trouve en aucun bon auteur.

Quoiqu'il en soit, cette guerre commencée l'an 1118. a duré plus de trois cens ans: elle fut néanmoins interrompuë par plusieurs tréves & plusieurs traitez de paix, qui ne purent jamais établir une bonne intelligence entre les deux couronnes. Le premier traité fut celui qui se fit cette année même par la médiation du pape Calixte II. qui tenoit alors un concile general à Rheims, dans

lequel il avoit fait condamner, excommunier & déposer l'empereur Henri V.

La paix étant donc concluë, le roi Henri retourna heureusement en Angleterre; mais ses deux fils, sa fille, & les premiers de sa maison, qui ne s'embarquerent que quelques jours aprés lui, firent naufrage & se noïerent.

Il restoit au roi Henri une fille nommée Mahault, mariée au comte d'Anjou, duquel elle avoit un fils, qui succeda au roïaume d'Angleterre, comme nous verrons ensuite.

Environ le même tems les moines de l'abbaïe de saint Germain des Prez déposerent Guillaume leur abbé; parce qu'aprés avoir gouverné deux ans le monastere, il s'étoit avisé de se faire benir par l'évêque de Paris, *& professionem facere*, dit l'historien continuateur d'Aimonius. A son retour de chez l'évêque, les moines lui declarerent qu'ils ne le reconnoissoient plus pour leur abbé. En effet, ils avoient déja élû en sa place un bon homme nommé Raynaldus, qui avoit été abbé avant Guillaume, & s'étoit dêmis de cette dignité par sa simplicité, ne se trouvant pas propre à cette charge.

Charles le Bon comte de Flandres,

fils du roi de Dannemarck, & cousin germain du roi Loüis le Gros du côté de sa mere, étoit un prince d'un grand merite.

Il survint en Flandres une grande famine. Quelques gens extrêmement riches, entre lesquels étoit Bertoff chancelier de Flandres, voulant profiter de la misere du tems, acheterent tous les bleds qu'ils purent trouver dans le païs, afin de le revendre bien cher.

Le comte aïant horreur d'une avarice si détestable, fit saisir ces bleds de son autorité, & les fit vendre au peuple à un prix raisonnable. Bertoff & ses associez furent si irritez de l'injure qu'ils prétendoient avoir reçûë en cela, qu'ils assassinerent leur comte comme il faisoit ses prieres dans l'église le jour du mercredi des Cendres l'an 1127.

Si-tôt que le roi eut apris la mort du comte de Flandres, il alla se saisir de ceux qui en étoient auteurs ou complices, & les fit mourir par les plus cruels suplices que l'on pût inventer.

Comme Charles le bon n'avoit point laissé d'enfans, plusieurs princes prétendoient à la succession du comté de Flandres; le roi comme souverain seigneur leur ordonna de se rendre à Arras pour

juger leur differend.

Parmi les prétendans étoit Guillaume duc de Normandie, neveu d'Henri I. roi d'Angleterre : il avoit moins de droits à ce comté que les autres ; le roi néanmoins le lui ajugea ; parce que ce prince étoit ennemi du roi d'Angleterre son oncle : La raison de cette inimitié étoit, qu'il étoit fils de Robert frere aîné du roi Henri, sur lequel ce prince avoit usurpé le roïaume, pendant qu'il étoit en Orient occupé à la guerre sainte contre les infidéles. Car pendant ce tems-là Guillaume roi d'Angleterre étant mort sans enfans, Robert fils aîné de Guillaume le Conquerant, devoit naturellement lui succeder quoique son pere l'en eût exclus, pour le punir de sa revolte contre lui, mais son absence donna lieu à Henri son cadet de se faire declarer roi.

Philippe fils aîné de Loüis le Gros, étoit un jeune prince, de qui les bonnes qualitez qu'on remarquoit déja en lui, faisoient esperer de grandes choses. Le roi l'associa au roïaume, & le fit sacrer & couronner selon la coûtume : Mais peu de jours aprés son sacre comme il passoit à cheval dans un fauxbourg de Paris, son cheval épouventé par la

rencontre d'un pourceau, ſe cabra, tomba, & briſa tellement ce jeune prince, qu'il en mourut la nuit ſuivante. Le roi affligé de cette perte, tâcha de la reparer, en faiſant à Loüis ſon ſecond fils la même grace qu'il avoit faite au défunt : Il l'aſſocia, & le fit ſacrer à Reims par le pape Innocent II. qui étoit en France, parce que l'anti-pape Pierre de Leon étoit maître de Rome, l'an 1131.

Il fut ſurnommé *Loüis le Jeune*, pour le diſtinguer de ſon pere. En ce tems-là le duché d'Aquitaine étoit poſſedé par Alienor ou Eleonore, fille heritiere de Guillaume duc d'Aquitaine & comte de Poitou ; le roi la fit épouſer à ſon fils, afin de réünir par ce moïen ce duché & ce comté à la couronne, l'an 1137.

L'hiſtoire de ce Guillaume duc d'Aquitaine eſt extraordinaire. On dit que ce prince aïant pris le parti de l'anti-pape Pierre de Leon, traita extrêmement mal tous les prelats de ſon obéïſſance qui ne voulurent pas reconnoître cet anti-pape ; mais qu'enſuite ſaint Bernard abbé de Clairvaux, lui aïant fait connoître ſa faute, & l'aïant converti par ſes ſaintes remontrances, il reſolut de faire une penitence trés-rigoureuſe ; & que pour cet effet il renonça entierement

aux grandeurs du monde ; alla inconnu en pelerinage à ſaint Jacques de Compoſtelle, à Rome, & à Jeruſalem, & paſſa enſuite le reſte de ſes jours dans un deſert, où il vêcut en hermite avec tant de ſainteté, qu'il merita d'être mis au nombre des Saints aprés ſa mort.

Les religieux apellez *Blancs-Manteaux* ſe glorifient d'avoir été inſtituez par ce ſaint hermite, d'où ils ſont auſſi apellez *Guillemins* ou *Guillemites*.

La mort de Loüis le Gros.

Peu de mois aprés que le roi Loüis le Gros eut fait le mariage de ſon fils Loüis avec Eleonor, fille & heritiere du duc d'Aquitaine, il mourut à Paris âgé de 60 ans le 1. Août 1137. Son regne fut trés-glorieux. Il reduiſit à ſon obéïſſance preſque tous les ſeigneurs du roïaume, qui s'étoient tirez de la dépendance du roi ſur la fin du regne de Philipe I. & prétendoient demeurer indépendans ſous le ſien. Il fit la guerre aux Anglois & les contraignit par la force des armes de lui demander la paix. Sa puiſſance fut ſi redoutable à l'empereur Henri V. que ce prince étant venu ſur les confins de Champagne, dans le deſſein de ravager

cette province, pour se venger des injures qu'il avoit reçûës dans le concile qui avoit été tenu contre lui à Rheims par le pape Calixte II. il n'osa attendre le roi ; mais se retira avec précipitation quand il sçut qu'il marchoit contre lui. Loüis le Gros laissa cinq fils & une fille. Le quatriéme des fils fut Pierre de Courtenay, qui prit ce nom en épousant la fille de Raynold de Courtenay, qui lui donna cette terre en lui donnant sa fille. C'est de lui que sont descendus ceux de la maison de Courtenay : il ne leur manque que la declaration du roi, pour être reconnus princes du sang de France de l'aveu de tout le monde.

Le troisiéme des fils que laissa Loüis le Gros, fut Philippe archidiacre de Paris : La modestie de ce Prince est remarquable, aïant été élû évêque de Paris, il renonça à cette dignité pour y faire élever Pierre Lombard, homme d'une grande doctrine, qui fut surnommé le *Maître des Sentences*, parce qu'il reduisit toute la doctrine des anciens peres & des docteurs de l'église en quatre livres des sentences.

Etablissement du Roïaume de Sicile.

Sous le regne de Loüis le Gros, fut établi par Roger prince Normand, le roïaume de Sicile, lequel dans la suite des tems fut divisé en deux, qui sont le roïaume de Naples, & celui de Sicile.

Pour venir à l'établissement de ce roïaume, il faut voir auparavant comment les Normans s'établirent en Italie. Au commencement du 11e. siécle 40 chevaliers Normans revenant du pelerinage du saint Sepulchre en Jerusalem, aborderent à Salerne ville de la Poüille, qui étoit alors assiegée par les Sarasins; ils prirent les armes pour les assiegez, & les servirent si utilement, qu'ils leur firent souhaiter d'avoir des Normans en leur païs. Ils en firent donc venir un grand nombre; mais à leur dommage; car les Normans aprés avoir chassé les Sarasins & les Grecs de la Poüille & de la Calabre, ne jugeant pas à propos de laisser joüir les Italiens du fruit de leur travail, ils se rendirent maîtres de ces provinces, & élûrent un chef, qu'ils reconnurent pour leur souverain en qualité de comte de la Poüille.

Guillaume *Bras de Fer*, le huitiéme de leurs comtes, passa dans la Sicile, & la conquit sur les Sarasins. Peu de tems aprés il en fut chassé par les Grecs; mais son fils Robert, surnommé *Guichard*, c'est-à-dire, *Fin* en langage Normand, reconquit cette Isle sur les Grecs.

Ce Robert fut un grand capitaine. Le pape Gregoire VII. reçut beaucoup de secours de lui contre l'empereur Henri IV.

L'on rapporte que de son tems il y avoit dans la Poüille une statuë de marbre, qui avoit sur la tête une couronne de cuivre, avec cette inscription: *Aux Calendes de May j'aurai la tête d'or.* Personne n'aïant sçû jusqu'alors ce que signifioient ces paroles; un Sarasin qu'on croïoit magicien, mais on pouvoit sans magie penser ce qu'il pensa, en donna l'intelligence à Robert, en lui disant que peut-être si au premier jour de May, au lever du soleil, on foüilloit la terre à l'endroit où seroit l'ombre de la tête de la statuë, on y trouveroit de l'or. Robert y fit foüiller, & trouva en effet un grand trésor. D'autres prétendent que cela arriva en Limosin: que le gentilhomme qui l'avoit trouvé l'aïant porté dans Chalus, il y fut assiegé par Ri-

chard Cœur-de-Lyon roi d'Angleterre, qui fut tué à ce siége.

Robert Guichard laissa deux fils, Boemond & Roger. Roger le cadet succeda à son pere, Boemond alla à la guerre sainte contre les Sarasins, & fut fait prince d'Antioche. Roger fils & successeur de Roger, prit la qualité de duc de la Poüille. Le pape Honoré II. l'excommunia, parce, disoit-il, qu'il prenoit un titre qui ne pouvoit être donné que par le pape. Aprés la mort d'Honoré, les cardinaux étaut divisez, les uns élûrent Innocent II. & les autres Anaclet. Roger prit le parti de ce dernier, qui non-seulement ne lui disputa point la qualité de duc de la Poüille; mais encore lui donna celle de roi de Sicile & le couronna.

Anaclet étant mort, & Innocent étant seul pape, excommunia Roger, & lui fit la guerre. Roger le fit prisonnier, & ne le mit en liberté qu'aprés un accord fait entre-eux, par lequel il fut arrêté que Roger porteroit le titre de roi des deux Siciles, & feroit hommage de son roïaume au saint siége l'an 1130. De là vient le droit de souveraineté & d'hommage qu'ont les papes sur les roïaumes de Naples & de Sicile. Roger prit le titre

de roi des deux Siciles, parce que cette partie de l'Italie qui comprenoit la Poüille & la Calabre, étoit apellée *La Sicile de deça le Phare.*

Ce roïaume fut toûjours apellé le roïaume des deux Siciles, & le prince qui le possedoit, roi de Sicile, ou des deux Siciles, jusques vers la fin du treiziéme siécle, que les princes de la maison d'Anjou aïant perdu la Sicile ; ce qui leur restoit en Italie fut apellé premierement roïaume de la *Poüille*, & ensuite roïaume de *Naples*, du nom de la ville capitale de la Poüille. Les rois d'Espagne qui ont long-tems possedé les roïaumes de Sicile & de Naples, ne prenoient point la qualité de roi de Naples, mais de *Roi des deux Siciles* : au moins l'ai-je vû ainsi dans plusieurs de leurs lettres patentes.

Le roi Roger eut de frequentes guerres avec Alexis Comnéne empereur de Grece : il le défit souvent, & ravagea plusieurs fois toute la Grece. Il passa en Afrique contre les Sarasins, qui s'obstinoient à revenir de tems en tems faire des descentes sur les côtes de la Poüille. Il battit ces barbares, & leur prit quelques places sur les côtes d'Afrique, par le moïen desquelles il les obligea à lui païer tribut.

Aprés tant d'expeditions si glorieuses, il fit graver ce vers latin sur son épée :

Apulus & Calaber, Siculus mihi servit & Afer ;

Pour marquer qu'il s'étoit rendu souverain de tous ces peuples, ou en les assujettissant, ou en surmontant par la force de ses armes ceux qui lui en avoient voulu disputer la souveraineté.

Mort de Henri I. Roi d'Angleterre.

Henri I. roi d'Angleterre, mourut peu de tems avant Loüis le Gros, & ne laissa que sa fille Mahault, laquelle étant veuve de l'empereur Henri IV. avoit épousé en secondes nôces Geoffroi comte d'Anjou, & en avoit deux fils Henri & Guillaume.

Le roi Henri declara par son testament pour son heritier & successeur au roïaume d'Angleterre Henri fils aîné de Mahault. Mais quand il fut mort, Etienne comte de Boulogne son neveu, fils de sa sœur, prit aussi la qualité de roi d'Angleterre, & se mit en possession du roïaume ; ce qui causa pendant plusieurs années une guerre civile en Angleterre ; un grand nombre des plus consi-

derables Seigneurs du païs tenant le parti du comte d'Anjou, qui n'étoit encore qu'un enfant,

Pendant cette guerre, le fils du comte de Boulogne mourut, ce qui fut fort avantageux au comte d'Anjou; car sa mere Mahault avoit été aimée du comte de Boulogne : elle assura à ce comte que c'étoit de lui & non de son mari qu'elle avoit eu Henri.

Le comte de Boulogne n'eut aucun égard à cette declaration tant que son fils vêcut; mais aprés sa mort il fit un traité avec Mahault, par lequel il donnoit le duché de Normandie à Henri, l'adoptoit pour son fils, & le declaroit son successeur au roïaume. Ce traité fut fait l'an 1138. & Henri succeda à Etienne environ douze ans aprés, comme nous verrons.

LOUIS VII.

Dit LE JEUNE.

CE prince étoit en Aquitaine quand il aprit la mort du roi son pere. Comme l'acquisition de cette grande province le rendoit trés-puissant, tous les princes sujets de la couronne demeu-

rerent, contre leur ordinaire, dans une parfaite soûmission lors de ce changement de roi, ce qui causa une grande paix dans le roïaume. Mais peu de tems aprés il eut un grand démêlé avec le pape Innocent II. En voici le sujet.

L'Archevêque de Bourges étant mort, le clergé élut en sa place Quercinas homme de merite, & qui étoit agréable au roi.

En ce tems-là la coûtume étoit que le clergé élisoit les évêques; mais ordinairement ils n'étoient sacrez qu'aprés avoir eu l'aprobation du roi : souvent même avant l'élection le roi faisoit connoître qui étoit celui qu'il desiroit que l'on élût, & sa volonté étoit suivie.

Le pape Innocent II. cassa l'élection qu'on avoit faite de Quercinas, comme n'étant pas légitime, & donna l'archevêché à Pierre frere du Chancelier de l'Eglise Romaine. Les historiens ne nous disent pas quelle raison le porta à agir de la sorte. Comme cette entreprise étoit injuste, le roi fit chasser de Bourges Pierre qui avoit déja pris possession de l'archevêché, & y fit établir Quercinas. Le pape menaça le roi de l'excommunier s'il ne rétablissoit Pierre. Thibaut comte de Champagne, prince trés-enclin à la re-

volte contre ſon roi, entreprit de le rétablir à force ouverte; mais ni l'inſolence de Thibaut, ni les menaces du pape n'euſſent produit aucun effet, ſi ſaint Bernard abbé de Clairvaux ne s'en fût mêlé: Ce ſaint homme, de qui le grand merite étoit en veneration dans toute la Chrétienté, fit tant auprés du roi, qu'enfin il le porta à ceder au pape, & à laiſſer l'archevêché de Bourges à Pierre l'an 1141.

La troiſiéme année du regne de Loüis le jeune, il fut tenu à Sens un concile provincial, lequel eſt célebre, parce que le roi y aſſiſta, & qu'Abelard y fut condamné en ſa preſence.

Cet eccleſiaſtique natif d'un village de Bretagne, étoit un homme trés-ſçavant: ſa maniere facile & agréable d'enſeigner les lettres humaines, & même la Théologie, lui avoit acquis l'eſtime & l'affection de pluſieurs perſonnes de qualité qu'il inſtruiſoit. Un chanoine de Paris le prit dans ſa maiſon pour inſtruire ſa niéce. Abelard la rendit ſçavante, mais il la débaucha; & pour reparer ſa faute il l'épouſa. Le chanoine étant plûtôt irrité qu'apaiſé par ce mariage, le perſecuta ſi fortement, qu'il fut contraint de ſe refugier chez les moines de ſaint

Denis : il n'y fut pas long-tems ; ils le chasserent, à cause qu'il soûtenoit que saint Denis patron de leur abbaïe n'étoit pas l'Areopagite. Enfin sa paix étant faite avec le chanoine, il enseigna publiquement à Paris & ailleurs une doctrine que ses ennemis prétendirent contenir les anciennes erreurs d'Arius & de Pelage, & en contenoit de nouvelles, comme entre-autres que le saint-Esprit étoit l'ame du monde : qu'il y avoit une destinée que Dieu ne pouvoit changer. Saint Bernard l'accusa devant le concile de Sens ; l'y fit citer, disputa contre lui en presence du roi, & le convainquit de ses erreurs, qui furent condamnées par le concile. Abelard apella de la sentence au pape Innocent II. par qui il fut aussi condamné. Enfin il abjura ses erreurs, & se fit moine à Clugny, où il passa saintement le reste de ses jours. Ce concile fut tenu l'an 1140. ainsi il est anterieur au démêlé qu'eut le roi avec le pape pour l'archevêché de Bourges.

Le nombre des Chrétiens qui avoient conquis la Syrie étoit tellement diminué par la suite des tems, & par les guerres continuelles qu'ils avoient soûtenuës, qu'ils ne pouvoient presque plus résister aux infidéles. Le pape Eugene III. sol-

licitoit les princes Chrétiens de leur envoïer du ſecours. Le zéle avec lequel ſaint Bernard y exhorta les François & les Allemans par les prédications qu'il fit dans la plûpart des villes de France & d'Allemagne, perſuada à ces deux nations de ſe croiſer. Le roi même & l'empereur touchez des exhortations de ce ſaint homme, qui les aſſuroit de la part de Dieu d'un heureux ſuccès, ſe croiſerent.

Le roi partit pour cette expedition avec une armée de prés de 80000. hommes, ſuivi de tous les ſeigneurs du roïaume l'an 1147.

L'empereur Conrad, qui de duc de Soüabe avoit été élû empereur, partit auſſi avec une armée trés-nombreuſe; mais Dieu ne permit pas que ces deux grands monarques fiſſent rien qui fût digne d'eux, ni que ſaint Bernard fût prophéte dans ce qu'il avoit avancé du ſuccès de la guerre.

L'empereur étant arrivé le premier à Conſtantinople, Manüel empereur d'Orient lui donna pour guides des Grecs qui le trahirent, & le conduiſirent dans les deſerts de la Cappadoce, où il étoit attendu par les Turcs, qui taillerent ſon armée en pieces.

Le roi ne fut gueres plus heureux. Il défit d'abord les Turcs assez prés d'Ephese; mais ensuite il fut défait par la faute de celui qui menoit l'avant-garde, lequel s'étant séparé du reste de l'armée contre l'ordre du roi, donna aux Turcs la facilité d'attaquer & de défaire le roi, qui se trouva en grand danger de sa personne, & n'en échapa qu'à peine. La même année le roi & l'empereur aïant mal réüssi dans l'Asie Mineure, allerent dans la Syrie au secours de Baudoüin roi de Jerusalem. Ils assemblerent dans la ville d'Acre ou Acroni, anciennement apellé Ptolemaïde, tous les princes & les plus considerables seigneurs Chrétiens, pour consulter avec eux ce qu'il étoit à propos d'entreprendre. Il fut resolu en cette assemblée d'assiéger la ville de Damas capitale de la Syrie Mineure.

D'un côté la ville étoit fortifiée de trés-bons remparts, qu'il étoit comme impossible de forcer : de l'autre côté, elle n'avoit qu'une muraille basse & foible; mais elle étoit couverte d'une infinité de jardins, séparez les uns des autres par des murailles & des retranchemens.

Ce fut par cet endroit qu'on attaqua la place : L'on eut bien de la peine à

chasser les Sarasins de ces jardins, mais enfin on en vint à bout aprés plusieurs rudes combats donnez pendant plusieurs jours; de sorte que les ennemis n'aïant plus de défense qu'une foible muraille, songeoient à se rendre, n'étant plus en état de soûtenir un assaut, lorsque les Chrétiens du païs, jaloux de la gloire des François & des Allemans, empêcherent un si bon succès. Ils persuaderent au roi & à l'empereur d'attaquer la place par l'autre côté, les assurant qu'il n'étoit pas si fort qu'il paroissoit; & qu'au contraire celui qu'ils alloient attaquer, étoit extrêmement fort par dedans quoiqu'il parût foible par dehors. L'on suivit malheureusement leur conseil: on abandonna les jardins qu'on avoit pris avec tant peine: aussi-tôt les Sarasins s'en saisirent, & l'on trouva la place tellement imprenable par l'autre côté, qu'on fut contraint de lever le siége.

Cette trahison des Syriens aïant été reconnuë, donna tant d'indignation au roi & à l'empereur, qu'ils abandonnerent la Syrie, & s'en retournerent dans leurs états.

Le roi en revenant fut pris sur mer; il est incertain si ce fut par des Sarasins ou par des Grecs; mais il fut délivré

ſur le champ par Roger roi de Sicile, qui s'étant trouvé par haſard ſur mer, en ce même tems, attaqua & prit les vaiſſeaux qui emmenoient le roi. Quelques-uns diſent que ce ne fut qu'un lieutenant de Roger, l'an 1149.

La vie malhonnête que menoit depuis long-tems la reine Eleonor, qui ſe proſtituoit indifferemment à toutes ſortes de gens, ſans ſe mettre en peine de cacher ſon infamie, fit enfin reſoudre le roi à ſe ſéparer d'elle. Il prit pour prétexte la parenté qui étoit entre-eux deux, & là-deſſus fit diſſoudre & declarer nul ſon mariage par une aſſemblée des prelats & des premiers du roïaume, l'an 1152.

Comme il n'avoit point d'enfans d'Eleonor, il crut qu'il lui devoit rendre le duché d'Aquitaine & le comté de Poitou, qu'elle lui avoit aporté en dot, & les lui rendit effectivement.

Cette action de juſtice & d'équité fut regardée par pluſieurs comme une grande faute contre la politique. Ils croïoient qu'il falloit trouver un moïen de ſe défaire d'une ſi malhonnête femme, ſans perdre deux auſſi belles provinces.

Le roi épouſa Conſtance, fille d'Alphonſe roi de Caſtille, laquelle mourut

peu d'années aprés, lui laissant deux filles.

Il épousa en troisiéme nôces Ade, fille de Thibaut comte de Champagne, de laquelle il eut un fils, qu'il nomma Philipe; & parce qu'il crut l'avoir obtenu de Dieu par ses prieres, il lui donna le surnom de *Dieu-donné*; mais les grandes qualitez, & les grandes actions de ce prince, le firent surnommer *Auguste*.

Pour Eleonor, elle se remaria aussitôt à Henry comte d'Anjou & duc de Normandie, declaré successeur du roi Etienne au roïaume d'Angleterre. Il lui succeda effectivement deux ans aprés ce mariage, & se trouva tout d'un coup le plus puissant prince de l'Europe, étant tout ensemble roi d'Angleterre, duc de Normandie & d'Aquitaine, comte d'Anjou, de Poitou, de Touraine & du Maine. Il conquit aussi l'Hibernie ou l'Irlande quelques années aprés. Cette Isle étoit possedée & gouvernée par plusieurs seigneurs particuliers, qui reconnoissoient le pape pour leur souverain. Henri obtint du pape la permission de joindre cette conquête à son roïaume, à condition qu'il ne prendroit que la qualité de seigneur, & non pas celle de roi d'Hibernie, & qu'il releveroit du saint siége.

Henri II. roi d'Angleterre, prétendant que le comté de Toulouse faisoit partie du duché d'Aquitaine, & que par conséquent il lui apartenoit, le demanda au roi, mais inutilement. C'est pourquoi il prit les armes pour s'en mettre en possession; mais la conquête d'Hibernie à laquelle il étoit alors occupé, l'empêcha de faire aucun progrès de ce côté-là. La paix se fit, & fut confirmée par le mariage d'Henri fils aîné du roi d'Angleterre avec Eleonor fille du roi. L'un des articles de ce mariage, fut que le roi Henri feroit couronner son fils, & l'associeroit au roïaume,

Il le fit, mais il eut sujet de s'en répentir; car ce fils ingrat sollicité par sa mere Alienor ou Eleonor, & aidé des forces du roi son beau-pere, qui haïssoit extrêmemeni l'Anglois, fit la guerre à son pere.

Le roi même prenant ouvertement le parti de son gendre, declara la guerre au roi d'Angleterre. Il assiegea la ville de Roüen; mais la paix se fit par l'entremise de l'archevêque de Sens, & du comte de Blois, & l'aliance entre les deux rois fut renouvellée par le mariage de Richard second fils du roi d'Angleterre, qui étoit duc d'Aquitaine, avec

Adelle ſeconde fille du roi l'an 1176.

Dieu punit Henri d'avoir pris les armes contre ſon pere : il mourut peu de tems aprés ſa revolte.

Le roi Loüis le jeune ſentant que la fin de ſa vie aprochoit, à cauſe d'une paralyſie dans laquelle il étoit tombé, voulut faire ſacrer ſon fils Philipe, & le mettre en poſſeſſion du roïaume avant que de mourir.

Le jour de l'Aſſomption de la Vierge fut choiſi pour cette céremonie. Quelques jours avant cette fête Philipe alla chaſſer un ſanglier dans la forêt de Rheims. Il ſe laiſſa emporter à l'ardeur de la chaſſe, & comme il étoit ſur un cheval extrêmement vif, il ſe trouva à l'entrée de la nuit fort enfoncé dans la forêt, & ſéparé de tous ceux qui l'avoient ſuivi. Il n'entendoit aucun bruit, & ne ſçavoit où il étoit, lorſqu'il apperçut tout d'un coup un païſan d'un viſage affreux, & d'une taille fort grande, qui avoit une hache ſur ſon col, & qui ſouffloit des charbons allumez qu'il portoit dans un vaſe. La nuit redoublant l'horreur d'un tel objet ; Philipe qui n'avoit que quatorze ans, fut ſaiſi de fraïeur. Il ſurmonta neanmoins ſa peur ; s'aprocha du païſan, ſe fit connoître à lui, &

lui commanda de le conduire en un lieu où il pût trouver ſes gens ; ce que le païſan fit avec beaucoup d'affection.

Le jour ſuivant Philipe tomba malade, ſoit de la fraïeur qu'il avoit euë, ſoit de quelqu'autre accident, & il le fut dangereuſement ; ce qui fit differer ſon ſacre juſqu'à la Touſſaints. Le roi d'Angleterre aſſiſta à cette céremonie en qualité de duc de Normandie & de vaſſal de France, & ſoûtint la couronne d'un côté lorſqu'elle fut miſe ſur la tête de Philipe par le Cardinal de ſainte Sabine archevêque de Rheims, l'an 1179.

Le roi Loüis le jeune eut avant que de mourir la ſatisfaction de voir pendant un an ſon fils Philipe regner avec lui, & faire paroître dans ſa conduite beaucoup de prudence & de courage. Il avoit beaucoup aimé Thomas archevêque de Cantorbery. Ce prelat s'étoit fortement oppoſé aux entrepriſes du roi Henri II. qui prétendoit ſur les eccleſiaſtiques des droits que Thomas croïoit contraires à la liberté de l'égliſe. Le roi ne pouvant ſouffrir cette reſiſtance, le bannit d'Angleterre, d'où il ſe retira en France. Le roi Loüis le Jeune le reçut avec joie, & l'honora beaucoup pendant tout le tems de ſon exil. Enfin Thomas aïant été ra-

pellé en Angleterre, il continua à s'opposer comme auparavant aux volontez du roi, lequel aïant témoigné ouvertement la colere ou il étoit de la conduite de ce prelat, quelques-uns de ses gardes ou officiers croïant qu'ils feroient plaisir au roi, l'assassinerent dans sa propre église. Le pape le mit au nombre des saints martyrs, comme aïant perdu la vie pour la défense de la liberté des ecclesiastiques.

Le roi Loüis qui l'avoit aimé pendant sa vie, pour témoigner l'amour & la veneration qu'il avoit pour sa mémoire, alla en Angleterre visiter son tombeau. Il mourut au retour de ce voïage l'an 1180. à l'âge de soixante ans.

Sous son regne commença à devenir célebre l'Université de Paris. C'est une societé de plusieurs personnes apliquées les unes à enseigner, les autres à étudier les sciences, laquelle a été établie ou approuvée par le prince. Ces corps sont apellez *Université*, parce que toutes les sciences y sont *universellement* enseignées, & que toutes sortes de gens y sont reçûs pour étudier.

Il y a ordinairement quatre Facultez dans chaque université : Les Arts, sous lequel nom on comprend les lettres hu-

maines, & la Philoſophie, la Theologie, le Droit, & la Medecine. Les dégrez differens de ceux qui compoſent l'Univerſité, ſont écoliers, maîtres és arts, bacheliers, licentiez, docteurs : celui qui préſide à l'Univerſité s'apelle *Recteur*.

PHILIPPE II.

Surnommé AUGUSTE.

J'Ai tiré l'hiſtoire de Philippe Auguſte, de Rigordus chapelain de ce roi. *Rigordus natione Gothus, Profeſſione Phyſicus, Regis Francorum Chronographus; beati Dioniſi Areopagitæ Clericorum minimus.* Voilà les qualitez qu'il prend au commencement de ſon hiſtoire : dans la ſuite il dit qu'il avoit été chapelain de ce roi. Il écrivit ſous le regne de Loüis VIII. fils de Philippe Auguſte.

Il eſt le premier hiſtorien qui ait donné au roi de France la qualité de *Trés-Chrétien* : il la lui donne par tout, ne le nommant preſque jamais ſans joindre cet épithéte à ſon nom. Elle avoit déja été donnée à Childebert petit-fils du roi Clotaire. L'empereur Maurice la lui donna dans pluſieurs lettres qu'il lui écri-

vit, & que Duchesne a recüeillies. Néanmoins nos rois ne se sont attribué eux-mêmes cette qualité que depuis que le pape Pie II. *Æneas Sylvius*, la donna au roi Charles VII. J'ai aussi tiré beaucoup de choses de l'histoire de Philippe Auguste, de Mathieu Paris historien anglois contemporain, & de divers actes particuliers, que je cite dans les lieux où je m'en sers.

Le roi Philippe Auguste voulut être couronné une seconde fois aprés la mort du roi son pere, & il fit couronner en même tems la reine sa femme Elizabeth de Hainaut : La céremonie s'en fit à saint Denis. Il arriva que comme un des Officiers destinez à écarter la foule du peuple, en faisant sa charge remuoit beaucoup une verge qu'il tenoit à sa main, & qui étoit la marque de son office. Il renversa d'un coup de cette verge trois lampes qui pendoient devant l'autel, & l'huile de ces lampes fut toute répanduë sur le roi & sur la reine. Cet accident fut pris à bon augure, comme si Dieu avoit voulu marquer par cette onction si abondante, qu'il répandoit abondamment ses faveurs sur le roi & sur la reine.

Les Juifs chassez.

Philippe Auguste signala le commencement de son regne par la juste punition qu'il fit des Juifs, en les dépoüillant de leurs biens, & les chassant du roïaume. On les accusoit de crimes énormes commis en haine de la religion Chrétienne, entre-autres d'égorger tous les ans dans leurs synagogues un enfant Chrétien le jour du Vendredi-Saint; on prétendoit même les avoir surpris dans cette action barbare. Ils s'étoient enrichis par le commerce qu'ils faisoient en France, & par les usures qu'ils exerçoient sur les Chrétiens. La Loi de Moïse défend aux Juifs de prêter de l'argent à usure à leurs freres ; mais elle leur permet d'en prendre des étrangers : par les étrangers ils entendoient les Chrétiens. Il y avoit un nombre infini de personnes qui leur devoient, & la plûpart étoient ruinez par leurs usures excessives & dans l'impuissance de païer. Les Juifs avoient saisi les terres des uns, les maisons des autres, & en tenoient d'autres en prison.

Le roi touché de la vexation de ses sujets, les declara tous quittes de leurs

dettes envers les Juifs, à condition qu'ils lui païeroient ſeulement la cinquiéme partie du principal: Il ordonna aux Juifs de ſortir du roïaume, & confiſqua leurs biens, excepté leurs meubles, qu'il leur permit de vendre ou d'emporter, l'an 1182.

Mais quelques années aprés il leur permit de revenir, le beſoin qu'il avoit d'argent pour les frais des guerres où il ſe trouvoit engagé l'aïant obligé à leur vendre cette permiſſion.

Les Juifs avoient déja été chaſſez du roïaume ſous Dagobert, qui avoit même tâché de les exterminer à la priére de l'empereur Heraclius, qui l'avoit aſſuré qu'il avoit reconnu par l'Aſtrologie dans laquelle il étoit fort habile, que l'empire Romain étoit menacé d'être détruit par une nation circonciſe.

Rigordus dit que l'empereur ſe trompa, en croïant que les Juifs étoient marquez par cette nation circonciſe, que l'on voïoit bien alors que c'étoient les Saraſins. Nous pouvons dire aujourd'hui que cet hiſtorien ſe trompa auſſi, & que ſi un peuple circoncis doit mettre fin à l'empire Romain, il y a aujourd'hui aparence que ce ſeront les Turcs, qui ſont déja maîtres de tout l'empire

d'Orient, & d'une partie de celui d'Occident.

Henri II. roi d'Angleterre aïant donné le comté de Poitou à ſon fils Richard, le roi voulut que ce prince lui en fît hommage comme il y étoit obligé. Henri y apporta tant de retardements, que le roi les prenant pour un refus, entra à main armée dans les terres de l'Anglois, prit les villes du Mans, de Tours, & pluſieurs autres, & battit les Anglois par tout où ils voulurent s'opoſer à ſes conquêtes; ce qui donna tant de chagrin au roi d'Angleterre, qu'il en mourut à Chinon. Il fut enterré en l'abbaïe de Fontevrault en Poitou. Richard ſon fils & ſon ſucceſſeur demanda la paix au roi, qui la lui accorda aprés avoir reçû de lui l'hommage qu'il lui avoit refuſé. Le roi lui rendit même genereuſement tout ce qu'il avoit pris ſur lui. Aprés cette paix ces deux rois allerent enſemble au ſecours des Chrétiens de la Terre-ſainte contre les infidéles. Le roi avant que de partir fit ſon teſtament en forme de lettres, ſur leſquelles il à propos de faire quelques remarques.

Le roi declare par ce teſtament de quelle maniere il veut que le roïaume ſoit gouverné en ſon abſence, & ce qu'il

veut que l'on faſſe en cas qu'il meure en cette expedition. La coûtume étoit en ce tems-là que toutes les lettres & les chartes étoient expediées par le Chancelier, & ſignées par les quatre premiers officiers de la Couronne : il étoit ſpecifié que le Chancelier les avoit expediées, *Data per manum Cancellarii.*

Lorſque ce teſtament fut fait, la Chancelerie étoit vacante, & cela y eſt exprimé. Les quatre officiers par qui il eſt ſigné ſont le Comte Thibaud grand maître de la maiſon du roi, *Dapifer noſter*; Guy Boutvillier, Matthieu Chambrier, *Camerarius*; Rodulphe Connétable, *Conſtabularius.* Ces quatre officiers étoient les premiers de la Couronne; ils y étoient nommez comme témoins, en preſence deſquels la choſe avoit été faite.

Nous aprenons par ces lettres qu'en ce tems-là le roi ne nommoit point aux évêchez ni aux abbaïes vacantes; mais que les chanoines lui demandoient ordinairement la liberté d'élire un évêque lorſque le leur étoit mort, & les moines celle d'élire un abbé, & qu'il la leur accordoit. Il y avoit nénmoins quelques abbaïes, doïennez & autres dignitez auſquelles il nommoit, le roi les appelle dans ce teſtament nos abbaïes, nos doïennez.

Pendant la vacance des évêchez, des abbaïes & des doïennez, le roi avoit la garde des églises, c'est-à dire, que les églises étoient sous la protection du roi, qu'il pourvoïoit à leur conduite, & qu'il joüissoit de leur revenu, ou du moins d'une partie : cette joüissance étoit apellée *Regalia*, parce qu'elle s'étendoit sur les fiefs & les terres que les rois avoient accordez aux églises ; c'est ainsi que l'explique Rigordus. Voïez-le plus bas à ce mot à la marge *Regalia*. Outre cela le roi nommoit aux benefices qui dépendoient des églises vacantes. Nos rois joüissent encore de ce même droit ; il est apellé aujourd'hui *La Regale*.

Nous avons quelques preuves que ce droit étoit déja établi du tems du roi Henri I. mais nous ne le trouvons mieux marqué en aucun endroit, que dans ce testament de Philipe Auguste. En voici l'extrait. *Si fortè contigerit sedem Episcopalem, vel aliquam abbatiam regalem vacare, volumus ut canonici ecclesiæ, vel monachi monasterii vacantis veniant ad reginam & Archiepiscopum :* (c'est Guillaume archevêque de Rheims son oncle, qu'il avoit nommé pour conduire le roïaume avec la reine sa mere.) *Sicut ante ad nos venirent, & liberam electio-*

nem ab iis petant, nos volumus quod ſine contradictione eis concedant. Nos verò tàm canonicos quàm monachos monemus, ut talem paſtorem eligant, qui Deo placeat, & utilis ſit regno. Regina autem & archiepiſcopus tandiu regalia in manu ſuâ teneant, donec electus conſecratus ſit, vel benedictus, & tunc regalia ſine contradictione ei reddantur. Prætereà præcipimus, quod ſi beneficium aliquod eccleſiaſticum vacaverit, quando regalia in manus noſtras venient, ſecundum quod meliùs & honeſtiùs poterunt regina & Archiepiſcopus, viris honeſtis & litteratis, conſilio fratris Bernardi, conferant, ſalvis tamen donationibus noſtris, quas per litteras noſtras patentes quibuſdam fecimus. Ces dernieres paroles marquent peut-être que le roi avoit donné par ſes lettres les premiers benefices vacans pendant la Regale, ou peut-être qu'il avoit accordé des penſions ſur les benefices. *Præcipimus etiam reginæ & archiepiſcopo, ut omnes honores qui dùm vacant pertinent ad donationem noſtram quos honeſtè poterunt retinere, ſicut abbatiæ noſtræ, & decanatus, & aliæ quædam dignitates in manu ſuâ teneant, donec à ſervitio Dei redierimus, & quos retinere non poterunt, donent ſecundùm Deum.*

Troisiéme Croisade en 1190.

Philippe & Richard aïant pris ensemble la resolution d'aller au secours des Chrétiens de la Terre-sainte, partirent bien-tôt pour faire la guerre à Saladin roi de Syrie & d'Egypte, qui s'étoit rendu maître de la ville de Jerusalem, & presque de toutes celles que les Chrétiens avoient tenuës en Syrie. Pour les frais de cette guerre l'assemblée generale des états avoit accordé au roi de lever les decimes sur les biens de tous ses sujets. Cette imposition fut apellée *La Saladine*. Les François & les Anglois étant arrivez ensemble en Sicile, le roi d'Angleterre ne voulut pas passer outre, disant que pour des raisons particulieres il ne pouvoit partir de Sicile que dans six mois. Quoique le roi le soupçonnât de quelque mauvais dessein, il ne laissa pas de partir, & contraignit tous les François sujets de Richard de le suivre comme leur souverain, malgré l'oposition de Richard, qui avoit dessein de retourner en France pour y faire quelques entreprises sur les provinces voisines de ses états; mais le roi lui en aïant ôté le moïen en emmenant ses meilleures trou-

pes, il n'executa pas ſon deſſein.

Apres une navigation de peu de jours, le roi arriva devant la ville d'Acre, qui étoit l'ancienne Ptolemaïde, ſur les confins de la Phénicie & de la Paleſtine, l'an 1191.

Il y avoit un an que cette ville étoit aſſiégée par Guy de Luſignan roi de Jeruſalem, lorſque le roi y arriva. Il trouva les Chrétiens ſi affoiblis par la perte de l'empereur Frederic Barberouſſe, qu'ils n'étoient plus en état de continuer le ſiége, ni de demeurer dans la Syrie.

Cet empereur, fils de l'empereur Conrard de Soüabe, un des plus grands princes qui aïent gouverné l'empire, étoit paſſé en Aſie quelque tems avant le roi pour ſecourir les Chrétiens de Syrie : Il avoit battu les Grecs qui avoient voulu s'opoſer à ſon paſſage; & aprés avoir défait les Turcs en trois batailles dans l'Aſie Mineure, il alloit à Antioche, mais il ſe noïa au paſſage d'une petite riviere nommée Saphar. Frederic ſon ſecond fils prit la conduite de l'armée, défit heureuſement les Saraſins qui l'attaquerent, & ſe rendit au camp de Guy de Luſignan roi de Jeruſalem devant Acre; mais peu de jours aprés ſon arrivée il mourut de maladie : Les Allemans reduits à 6000

hommes, de plus de 60000 qu'ils étoient quand ils entrerent en Asie, se voïant sans chef, se débanderent, & retournerent comme ils purent par petites troupes en Allemagne, laissant le roi de Jerusalem dans la necessité de lever le siege, s'il ne lui fût venu un secours aussi puissant que celui du roi.

Richard roi d'Angleterre étant parti de Sicile quelques mois aprés pour aller en Syrie, il fut jetté par la tempête aux côtes de l'Isle de Chypre. Manüel neveu de Manüel empereur de Constantinople, s'étoit emparé de cette Isle, & il y avoit un an qu'il y regnoit en tyran. Il refusa de laisser aborder les Anglois. Richard irrité de ce refus, attaqua l'Isle, s'en rendit le maître & l'en chassa. Comme son dessein n'étoit pas de la garder, il la vendit aux Templiers; mais à son retour de Syrie il la leur ôta, quoiqu'il eût reçû leur argent, & la donna à Guy de Lusignan roi de Jerusalem. Ses descendans y ont regné pendant deux cens quatre-vingt-trois ans, jusqu'à ce que les Venitiens prirent la tutelle du jeune roi Jacques III. de Lusignan, fils de Catherine Cornaro Dame Venitienne; & cet enfant étant mort, ils retinrent le roïaume, & prirent la qualité de rois de Chy-

pre, qu'ils conſervent encore aujourd'hui, quoique les Turcs les en aïent chaſſez depuis long-tems.

Le duc de Savoïe étant fils d'une fille de la maiſon de Luſignan, prétendit que ce roïaume lui apartenoit, & il en prit auſſi le titre, que ſes deſcendans portent encore; mais les Venitiens ne ſe trouverent pas diſpoſez à le lui ceder, & ils le poſſederent environ quatre-vingt ans.

Pendant le ſiége de la ville d'Acre, les rois de France & d'Angleterre furent en de continuelles diſſentions, & certes ils ne pouvoient vivre en paix ſe haïſſant comme ils faiſoient. Le roi avoit un ſujet particulier de haïr l'Anglois, qui étoit que Richard aïant épouſé la ſœur de Philipe Auguſte du vivant de ſon pere Henri II. il l'avoit repudiée auſſitôt aprés la mort de ſon pere, *Ob opinionem ſtupratæ ab Henrico puellæ qui eam oppreſſiſſe credebatur, priuſquàm ipſam filio traderet, infantis abuſus ſimplicitate*; & qu'il n'avoit point ménagé l'honneur de cette princeſſe, mais qu'il en avoit parlé déſavantageuſement.

Ces deux princes eurent l'un pour l'autre une haine irréconciliable, qui penſa les faire battre ſouvent enſemble pen-

dant le siége d'Acre.

Les Anglois firent mal leur devoir au siége par jalousie contre les François ; car n'étant venus que sur la fin, c'étoit aux François qu'apartenoit la gloire d'avoir reduit les assiegez à l'extremité : c'est ce que les Anglois ne pouvoient souffrir. La derniere action qui mit les assiégez dans la necessité de se rendre, fut la prise d'une tour, que les François emporterent d'assaut. Alberic Maréchal du roi fut tué en cette occasion. Voici la premiere fois qu'il est parlé dans l'histoire de Maréchal de France comme d'un officier considerable.

La ville se rendit à composition l'an 1191. Les conditions furent que les Satrapes qui y commandoient pour Saladin & leurs soldats, auroient la vie & la liberté, & que Saladin mettroit en liberté tous les Chrétiens qu'il tenoit prisonniers, & rendroit au roi la croix de nôtre Seigneur ; jusqu'à ce que cela eût été executé la garnison demeureroit prisonniere. Les Sarrasins manquerent à quelques-unes de ces conditions : quelques historiens disent que ce fut en ce qu'ils suposerent une fausse croix en place de celle de nôtre Seigneur ; ce qui irrita tellement le roi d'Angleterre, qu'il

fit couper la tête à tous les prisonniers Sarasins qu'il avoit au nombre de 5000. Le roi aima mieux changer les siens contre des prisonniers Chrétiens, que de les faire mourir.

Les charges & offices de Connétable & de Maréchal de France, ont rapport & liaison l'une avec l'autre. Dans leur premiere origine le Connétable étoit l'Intendant de l'écurie du roi, & étoit appellé *Comes Stabuli*; & le Maréchal étoit un officier subalterne au Connétable, duquel la fonction étoit aussi d'avoir soin de l'écurie & des chevaux du roi; ce qui est marqué par son nom, qui signifie en langue Allemande ou vieux François, intendant des chevaux: *Mark* signifie cheval, *Schaal* intendant, ou maître, ou aïant soin. Nous ignorons en quel tems ces charges ont été établies; nous sçavons seulement que dans leurs commencemens elles étoient fort peu de chose, & ne s'étendoient pas au-delà des chevaux du roi. Sous Charlemagne le Connétable avoit quelque petit commandement dans les armées: son pouvoir s'augmenta peu à peu; de sorte qu'au commencement de la troisiéme race de nos rois nous voïons par leurs lettres patentes que le Connétable

étoit le quatriéme officier de la couronne; car ou il les ſignoit, ou il étoit nommé comme témoin.

A meſure que la dignité de Connétable devint plus conſiderable, celle de Maréchal la devint auſſi; car le Maréchal étoit comme le Lieutenant du Connétable. Par ſucceſſion de tems la grandeur du Connétable vint à tel point, qu'il étoit le chef de la milice, & le general de toutes les armées. C'étoit l'état où étoit cette charge ſous le Connétable de Leſdigueres qui l'a poſſedée le dernier; aprés ſa mort le roi Loüis XIII. la laiſſa vacante ſans la ſuprimer, & elle ne l'a pas même été par aucun édit ni declaration du roi Loüis XIV. La fonction de Maréchal étoit de commander les armées ſous le Connétable ou par ſes ordres. La charge de Connétable a toûjours été unique, & celle de Maréchal l'a été long-tems. Nous apprenons de l'hiſtoire écrite par Joinville, qu'elle l'étoit encore ſous le regne de ſaint Loüis. Car il eſt dit qne le Maréchal de France fût pris par les Saraſins avec le roi.

Nous ne ſçavons pas préciſément en quel tems on a commencé à en augmenter le nombre, & de combien il fut aug-

menté d'abord. Quelques-uns, comme Dupleix, ont dit que jusqu'au regne de François I. il n'y en eut que deux, mais cela n'est pas vrai; car il est constant qu'il y en avoit au moins quatre sous le regne de Charles VII. la preuve s'en tire de ce qu'on peut remarquer dans l'histoire de Jean Chartier historien de ce regne. Il y est parlé en differens endroits de sept Maréchaux de France, qui ont tous vêcu sous ce regne; sçavoir, de Boussac, de Rais, de Rochefort, de la Fayette, de Jaloigne, de Loheac, de Culon : Il est constant que Jaloigne, Loheac, Rais & la Fayette, ont été tous quatre Maréchaux de France; preuve de cela :

Il est parlé de Jaloigne Maréchal de France, depuis l'an 1436. inclusivement jusqu'à l'an 1453, inclusivement.

De Loheac étoit Maréchal de France depuis l'an 1439. inclusivement, jusqu'à 1453. inclusivement.

De Rais étoit Maréchal de France depuis 1440. inclusivement, jusqu'à l'an 1449. inclusivement.

De la Fayette étoit Maréchal de France depuis 1447. inclusivement, jusqu'à 1449. d'où il s'ensuit que ces quatre ont vêcu ensemble, & qu'ils étoient

Maréchaux de France en mêmê-tems.

Je crois qu'avec une recherche plus exacte on pourroit trouver que les sept ci-dessus nommez ont été en même tems Maréchaux de France, du moins la chose est-elle sans contestation pour ces quatre derniers; mais il faut demeurer d'accord que ce furent les desordres du tems qui causerent cette multiplicité de Maréchaux de France sous le regne de Charles VII. & que sous les regnes suivans jusques à François I. le nombre en fut reduit à deux seulement comme auparavant. Les armées differentes que François I. fut obligé d'entretenir en divers endroits, lui firent augmenter le nombre de ces officiers jusqu'à quatre au moins.

Dans ce même tems qu'il y avoit tant de Maréchaux de France ensemble, & même aprés que le nombre en eût été diminué, il faut qu'il y en ait eu un qui ait été distingué des autres par un rang plus éminent, & qui fût apellé préferablement aux autres, *Le Maréchal de France*. Je n'oserois avancer cela, parce que la chose est extraordinaire, & n'a été dite par personne. Neanmoins si cela n'est pas vrai, il est impossible de rendre raison d'une façon de parler que

j'ai remarquée dans les historiens. Chartier parlant du roi Charles VII. dit en plusieurs endroits : *Le Roi envoïa à cette expedition le Maréchal de France : Le Maréchal de France eut ordre du Roi de travailler à cette affaire.* Je croirois qu'en ces occasions il parle de quelqu'un qui étoit apellé préferablement aux autres *le Maréchal de France*; car quand il parle des autres Maréchaux, il les nomme, & dit par exemple, *Le Sire de Rais Maréchal de France*, &c. Monstrelet au commencement de la vie du roi Loüis XI. parlant de l'entrée que le roi fit à Paris aprés son sacre, dit : *Puis étoient aprés eux l'Amiral de France & le Maréchal de France, & plusieurs autres Seigneurs & Gentilshommes de l'Hôtel du Roi.* Et l'auteur des nouvelles Chroniques ajoûtées à celles de Monstrelet, & qui est proprement *La Chronique scandaleuse*; dit que le roi Loüis XI. à son avenement à la Couronne désapointa les plus grands & principaux officiers de son roïaume, comme le Chancelier, le Maréchal, l'Amiral, le premier President du Parlement, le Prevôt de Paris, & plusieurs autres.

Aprés la prise de la ville d'Acre, le roi s'embarqua & retourna en France. Richard roi d'Angleterre demeura en Syrie,

& continua à faire la guerre aux infidéles.

Les historiens Anglois, accusent le roi Philippe Auguste de trahison, disant qu'il ne revint en France que pour s'emparer des états de Richard pendant son absence; & les historiens François accusent le roi d'Angleterre d'une horrible trahison. Ils disent qu'il étoit d'intelligence avec Saladin pour faire perir le roi & tous les François; ce que Philipe Auguste aïant reconnu, il quitta la Syrie & revint en France. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il entra à main armée dans les états de l'Anglois; il lui prit quelques places en Normandie, ce qui obligea Richard à songer à son retour. Il s'embarqua; la tempête le jetta sur les côtes d'Istrie; de-là il prit son chemin par l'Allemagne, inconnu, & en habit & équipage de marchand. Leopold duc d'Autriche en aïant été averti, mit tant de monde en campagne, qu'enfin on le reconnut & on l'arrêta.

Leopold étoit ennemi de Richard, parce que pendant la guerre de la Terre-sainte un des gens de Leopold aïant marqué un logement pour son maître dans la ville de Joppé, en mettant sur la porte de la maison l'étendart de Leo-

pold, ou quelque chose qui portoit ses armes ou sa marque, (l'historien l'appelle *Signum*,) le roi d'Angleterre le fit arracher & jetter dans un cloaque. Leopold conservant le souvenir de cette injure, livra Richard à l'empereur Henri, qui étoit aussi son ennemi, parce qu'il avoit entrepris sur la Sicile, & qu'il avoit voulu s'en rendre maître par surprise.

L'empereur le retint prisonnier prés d'un an, & ne le mit en liberté qu'aprés lui avoir fait païer une grosse rançon. Le roi Philipe Auguste profitant de l'absence du roi d'Angleterre, se rendit maître d'une partie de la Normandie.

Le retour du roi Richard rendit la guerre plus forte; mais elle n'arrêta pas le bonheur du roi, qui le battit en toutes occasions, quoiqu'il fût fortifié des troupes des Cottereaux, qui combattoient pour lui contre leur roi: C'étoit une multitude de scelerats, qui s'étant assemblez auprés de Bourges, avoient élû des officiers, & formé un corps d'armée assez considerable, qui se mit à piller & ravager la campagne. Le roi envoïa contre-eux des troupes qui en tuerent un bon nombre, le reste passa du côté de l'Anglois, & le servit bien.

Dans une bataille qui se donna entre les deux rois, l'évêque de Beauvais fut pris par les Anglois, le pape Celestin III. demanda instamment sa liberté au roi d'Angleterre, lui mandant qu'il vouloit absolument qu'on mît son fils hors de prison. Le roi Richard envoïa au pape la cuirasse, le casque, & les autres armes avec lesquelles l'évêque avoit été pris, lui demandant, *Si c'étoit-là l'habit de son fils ?* Le pape persistant à demander sa liberté, il la lui accorda.

Cette guerre dura autant que la vie du roi Richard, c'est-à-dire, cinq ou six ans, pendant lesquels elle fut interrompuë par plusieurs tréves, qui furent toûjours trés-mal observées. Pendant l'une de ces tréves le roi d'Angleterre fit hommage en personne au roi pour le Duché de Normandie, & les autres terres qu'il possedoit en France.

Ce prince fut tué dans une occasion indigne d'un roi. Un soldat avoit trouvé un tresor qu'il avoit refugié dans Châlus petit château prés de Limoges; Richard le voulut avoir; le soldat refusa de le donner, & se mit en défense dans ce château. Richard alla lui-même l'assieger, & fut tué d'un coup tiré du château l'an 1199.

Pendant que les rois Philippe Auguſte & Richard ſe faiſoient la guerre, l'empereur Henri VI. conquit la Sicile, la Poüille & la Calabre. Ce prince étoit fils de l'empereur Frederic Barberouſſe, qui s'étoit noïé au paſſage d'une riviere en allant faire la guerre aux Saraſins, comme on l'a déja dit. Il fut un des grands princes qui aïent jamais regné. Il fit couronner ſon fils Henri roi d'Italie dés l'âge de cinq ans; il lui fit épouſer *Conſtance* ſœur de Guillaume roi des deux Siciles, & lorſqu'il alla en Aſie, il le declara empereur, & le mit en poſſeſſion de l'empire; & il fit toutes ces choſes malgré l'oppoſition des papes de ſon tems, qui furent tous ſes ennemis; mais qui furent contraints de ceder à ſa puiſſance; de ſorte qu'à ſa mort, ſon fils Henri ſe trouva paiſible poſſeſſeur de l'empire.

Henri ſe rendit à Rome pour ſe faire couronner par le pape Celeſtin III. qui tenoit alors le ſaint ſiége, & qui differa le plus qu'il put de le couronner, parce qu'il étoit ennemi du fils comme du pere. Enfin voïant qu'Henri étoit reſolu de l'y contraindre, il fit la ceremonie; mais il fit une action dans laquelle il paroît un orgüeil peu convenable

ble à un Vicaire de Jesus-Christ : Comme l'empereur, après avoir reçû la couronne de sa main, s'étoit incliné devant lui pour lui faire une reverence trés-profonde, le pape lui abattit d'un coup de pied la couronne de dessus la tête, disant qu'il lui vouloit faire connoître par cette action qu'il avoit droit de donner & d'ôter les couronnes quand il lui plairoit. De-là l'empereur Henri alla dans la Poüille pour se mettre en possession du roïaume des deux Siciles, qui lui étoit échû depuis peu. Car Guillaume roi de Sicile, de qui il avoit épousé la sœur, étoit mort sans enfans, & l'avoit institué son heritier, comme mari de sa sœur Constance, à qui le roïaume devoit écheoir; mais les grands du roïaume, affectionnez à Tancrede frere bâtard de Guillaume, l'avoient reconnu pour leur roi, & le pape avoit confirmé cette élection.

Henri resolut de se faire justice par les armes. Il entra dans la Poüille, y prit plusieurs places, & y assiegea Naples. Pendant ce tems-là ceux de la ville de Salerne à qui il se fioit beaucoup, se revolterent contre lui, & livrerent sa femme Constance à Tancrede. Il fut obligé de lever le siége de

Naples ; mais l'année ſuivante il l'aſſiégea avec une plus grande armée, & la prit : il prit auſſi Salerne & la ruïna, en punition de l'injure que cette ville lui avoit faite. De-là il paſſa dans la Sicile : il fut ſi heureux, qu'il conquit toute l'Iſle, & qu'il prit Tancrede. Il lui fit crever les yeux, ou ſelon quelques hiſtoriens, il le fit mourir ; mais pour Guillaume fils de Tancrede, il le fit prince de Tarente, l'an 1194.

Deux ans aprés l'empereur Henri étant en Allemagne, les Siciliens ſe revolterent, & élûrent un nouveau roi. Henri y accourut avec 60000. hommes, reduiſit les rebelles à la ſoûmiſſion ; & aïant pris le roi qu'ils avoient élû, il le fit couronner d'une couronne de fer toute rouge, & la lui fit cloüer dans la tête. Il punit auſſi par de cruels ſuplices tous ceux qui avoient été auteurs de la revolte, l'an 1196.

Le roi Philippe Auguſte avoit épouſé en ſecondes nôces Gelberge ſœur de Canut roi de Dannemarck l'an 1195. C'étoit une princeſſe d'une vertu égale à ſa beauté qui étoit trés-grande. Mais par un malheur dont on ne ſçait pas la cauſe, elle devint ſi inſupportable au

roi, que trois mois aprés l'avoir épousée, il fit declarer son mariage nul par une assemblée d'évêques, sur quelque prétexte de parenté. Gelberge suporta cette injure avec une patience & une douceur qui lui attirerent l'affection & l'admiration de toute la France.

Le roi de Dannemarck s'en plaignit au pape Celestin III. qui envoïa en France deux cardinaux ses Legats, pour prendre connoissance de cette affaire; mais ils n'eurent pas la hardiesse d'agir comme il falloit : l'historien Rigordus dit qu'ils dévinrent des chiens muets qui n'oserent aboïer, craignant pour leur peau; c'est pourquoi l'affaire demeura au même état.

L'année suivante 1196. le roi épousa Marie ou Agnés, fille du duc de Moravie, ce qui fit renouveller les plaintes du roi de Dannemarck. Le pape envoïa en France Legat le cardinal Pierre de sainte Marie, qui assembla à Dijon un concile de tous les prelats du roïaume, & de leur consentement mit le roïaume en interdit, si dans vingt jours le roi ne reprenoit sa femme legitime, l'an 1199. Mettre un païs en interdit, c'est défendre que le service divin n'y soit celebré. Interdire un prêtre ou un

prelat, c'eſt lui défendre de faire les fonctions de ſon miniſtere.

Le roi irrité de ce procedé, maltraita tous les prelats qui avoient aſſiſté à ce concile : il en chaſſa pluſieurs de leurs ſiéges, & tournant ſa colere contre la reine Gelberge, il la fit mettre en priſon. Cependant le roïaume étoit toûjours en interdit, & le roi ſoûtenant toûjours que ſon mariage avec Gelberge étoit nul, le pape Innocent III. envoïa deux Legats en France, le cardinal Octavien évêque d'Oſtie, & le cardinal Jean de ſaint Paul, avec ordre d'aſſembler un autre concile, & d'y examiner & décider ſi ce mariage étoit valide ou non. Ils l'aſſemblerent à Soiſſons; le roi y aſſiſta; l'affaire fut agitée pendant quinze jours, avec de grandes diſputes par les prelats & les juriſconſultes.

Le roi voïant bien que l'iſſuë de ce concile ne lui ſeroit pas favorable, il monta à chéval un matin, ſans avoir parlé de ſon deſſein à perſonne, & prenant la reine Gelberge en croupe derriere lui, l'emmena à Paris, & manda aux prelats du concile qu'ils ne ſe donnaſſent plus tant de peine pour ſon affaire, qu'il l'avoit décidée lui-même

en reprenant la reine sa femme, l'an 1201.

Rigordus dit sur cela que le roi échapa pour cette fois des mains des Romains. Marie que le roi avoit épousée aprés s'être separé de Gelberge, mourut de douleur de ce que son mariage avec le roi n'avoit pas été legitime. Le pape legitima un fils & une fille qu'il avoit eu d'elle; laquelle action, dit Rigordus, déplut à plusieurs. Le pape lui-même ne l'approuva que parce qu'elle lui donnoit lieu d'étendre son autorité.

TREIZIÈME SIÈCLE.

Richard roi d'Angleterre qui avoit été tué auprés de Limoges, n'avoit point laissé d'enfans; son frere Jean Sans-terre lui succeda, & s'empara du roïaume au préjudice de son neveu Artus comte de Bretagne, fils de Geoffroi son frere aîné.

Jean fils de Henri II. roi d'Angleterre, fut surnommé *Sans-terre*, parce que le roi son pere mourut sans lui avoir rien donné, au lieu qu'il avoit pourvû trés-avantageusement ses trois autres fils. Il avoit donné la Norman-

die à Henri, qui mourut avant lui. Le Duché d'Aquitaine à Richard qui lui ſucceda ; & la Bretagne à Geoffroi, en lui faiſant épouſer Conſtance, fille & heritiere de Conan, comte ou duc de Bretagne. Les hiſtoriens contemporains l'appellent les uns le comte, les autres le duc.

Aprés la mort de Richard, Jean Sans-terre ſe fit reconnoître & couronner roi d'Angleterre ; mais ſon neveu Artus lui diſputant ce roïaume, la guerre s'alluma fortement entre ces deux princes.

Le roi Philipe profita de cette occaſion & fit de grands progrès dans la Normandie : il donna ſa protection à Artus, qui s'empara du comté d'Anjou. Jean ne pouvant reſiſter à deux ennemis, demanda la paix au roi, & l'obtint. Les conditions du traité furent, que le roi Jean feroit hommage au roi de toutes les terres qu'il poſſedoit en France, & que le roi garderoit tout ce qu'il avoit pris ſur lui.

La paix faite entre la France & l'Angleterre dura peu. Car ſoit que le roi cherchât un ſujet de guerre ; ſoit qu'il eût quelque raiſon d'agir comme il fit, il ordonna au roi d'Angleterre de venir à Paris pour lui rendre hommage ;

ce que l'Anglois aïant refusé, le roi lui declara la guerre, & fournit des troupes & de l'argent à Artus comte de Bretagne, pour faire aussi la guerre de son côté. Mais ce prince étant entré dans le Poitou sans reconnoître le païs, & étant tombé dans une embuscade, fut pris par le roi d'Angleterre son oncle, qui le fit mourir. Constance comtesse de Bretagne, mere d'Artus, demanda justice au roi de la mort de son fils. Le roi fit citer le roi d'Angleterre devant la cour des pairs de France, pour y être jugé sur le crime dont il étoit accusé.

Le roi d'Angleterre aïant été cité, envoïa au roi un Evêque Anglois lui demander sauf-conduit, afin de pouvoir comparoître en seureté devant la cour des pairs. Le roi répondit : *Qu'il vienne, il le peut. Y aura-t'il seureté pour le retour*, dit l'évêque ? *Oüi*, dit le roi, *si le jugement de ses Pairs le lui permet.* La chose est ainsi rapportée mot à mot par Matthieu Paris historien Anglois, moine de l'ordre de saint Benoît du monastere de saint Albans, qui vivoit de ce tems-là : il ne le raporte point en cet endroit de l'histoire ; mais plus bas parmi les raisons que les députez de Loüis

fils de Philippe Auguste, raportoient au pape, pour soûtenir le droit de leur maître contre le roi Jean : l'endroit est marqué par ces paroles à la marge : *Quid nuntii Ludovici Romæ egerint.*

Cet historien ajoûte que le roi d'Angleterre n'aïant point comparu, fut condamné à mort, comme coupable de la mort de son neveu ; declaré rebelle pour n'avoir comparu devant les pairs de France ; & comme tel privé de toutes les terres qu'il possedoit en France.

Philippe Auguste prit les armes pour l'execution de cet arrêt, & reduisit toute la Normandie à son obéïssance ; ainsi cette province fut réünie à la couronne 270. ans aprés avoir été donnée à Rhollon duc des Normands ; l'an 1204. Aprés cela la guerre se fit dans le Poitou & dans l'Aquitaine : le roi y prit plusieurs villes, & entre-autres celle de Poitiers.

Il arriva pendant ces guerres une chose digne de remarque, qui est que le roi aïant ordonné aux barons & aux évêques de son roïaume de lui amener les hommes qu'ils étoient obligez de lui fournir, parce qu'il vouloit les envoïer faire quelques entreprises sur les

côtes de Bretagne, les évêques d'Orleans & d'Auxerre voïant que le roi ne conduisoit pas cette armée en personne, n'obéïrent pas ; cependant la coûtume étoit contre-eux.

Le roi leur ordonna de reparer leur faute par un prompt retour ; mais comme ils refuserent d'obéïr, le roi se saisit de leurs Regales, *Regalia eorum*, c'est-à-dire, comme l'explique Rigordus dans cet endroit, *tous les biens qu'ils tenoient en fief de sa Majesté.*

Ces prelats passerent à un tel emportement, qu'ils mirent en interdit la terre & les hommes du roi, *Terram & homines regis interdicentibus.* Nous ne sçavons pas ce que l'historien entend par cette terre & ces hommes du roi, si c'est tout le roïaume, ou seulement quelque province ou terre particuliere. Quoiqu'il en soit, comme leur censure étoit injuste & sans autorité, on n'y eut aucun égard. Ils allerent à Rome faire leurs plaintes au pape Innocent III. qui ne voulut pas prendre connoissance de cette affaire, parce qu'elle n'étoit pas de sa jurisdiction. Enfin ils furent contraints d'en venir à la soûmission, & de demander pardon au roi.

La condamnation de Jean roi d'Angleterre, eſt le premier endroit de l'hiſtoire où il ſoit parlé des pairs de France.

Pour comprendre ce que c'étoit anciennement que les pairs de France, il faut ſçavoir que chaque duc ou comte avoit des pairs dans ſa juſtice, & ils étoient appellez, *Les pairs de la cour d'un tel duc ou comte* : c'étoient les plus conſiderables de leurs vaſſaux poſſedant des fiefs qui relevoient d'eux ; leſquels connoiſſoient avec eux des cauſes de certaines perſonnes conſtituées en quelque dignité, à cauſe des terres qu'elles poſſedoient. Ils étoient appellez *Pairs*, comme étant égaux en dignité entre-eux, & à ceux dont ils étoient Juges.

Le roi avoit auſſi ſes pairs, qui étoient les premiers barons du roïaume, établis pour regler les plus importantes affaires de l'état, & pour être les Juges des barons de France, afin que les barons ne ſe puſſent plaindre d'avoir pour juges des perſonnes qui leur fuſſent inferieures.

Nous avons une peuve de cela ſous le regne de ſaint Loüis, en la perſonne du ſire de Coucy, qui demanda à être

jugé par la cour des pairs de France en qualité de Baron. Le roi fit examiner si la terre qu'il possedoit avoit titre de baronnie : il fut trouvé que non ; c'est pourquoi il fut remis entre les mains des Juges ordinaires, comme nous le verrons en son lieu.

Les barons du roïaume étoient les grands seigneurs tant ducs, que comtes ou sires, qui possedoient quelque terre à laquelle étoit attaché le titre de baronnie. Neanmoins par le mot de baron les historiens entendent ordinairement les grands seigneurs du roïaume, sans examiner s'ils sont veritablement barons ou non.

Les pairs de France étoient au nombre de douze, six ecclesiastiques & six laïques : les ecclesiastiques étoient & sont encore aujourd'hui l'archevêque & duc de Rheims, l'évêque & duc de Langres, l'évêque & duc de Laon, les évêques & comtes de Noyon, Beauvais & Châlons. Le roi Loüis XIV. y a ajoûté l'archevêque de Paris, qu'il a fait duc & pair.

Les pairs laïques étoient les ducs de Normandie, d'Aquitaine, & de Bourgogne, les comtes de Flandres, de Champagne & de Toulouse. Les an-

ciens pairs laïques ne ſubſiſtent plus, parce que le roi poſſede ces trois duchez & ces trois comtez, qui étoient anciennement poſſedez par des princes ſouverains ; mais nos rois ont érigé d'autres terres en duchez & pairies, & ceux qui les poſſedent ſont ducs & pairs de France.

Nous ne ſçavons pas par qui, ni en quel tems les pairs de France ont été établis, parce qu'il n'en eſt point parlé dans l'hiſtoire avant le regne de Philippe Auguſte.

Matthieu Paris hiſtorien Anglois, qui vivoit du tems de Philippe Auguſte, & qui a écrit ſous le regne de ſaint Loüis petit-fils de ce prince, eſt le plus ancien hiſtorien qui en ait parlé. Voici ce qu'il en dit : *Les pairs de France ſont les premiers officiers de la couronne, établis pour regler les plus importantes affaires du roïaume.*

Il dit cela en parlant du regne de Henri III. roi d'Angleterre ; ces mots ſont à la marge : *Pairs de France, Pares Franciæ.* Il ne parle pas juſte en quelque façon, quand il les appelle les premiers officiers de la couronne ; car c'étoient le grand Maître de la maiſon du roi, le Bouteiller, le Chambellan, le Con-

nétable. Il eſt vrai pourtant que la cour des pairs étoit au-deſſus de ces officiers de la couronne.

Priſe de Conſtantinople par les François.

Pendant que le roi Philippe Auguſte étoit occupé à la conquête de la Normandie, les troupes Françoiſes qui avoient pris les armes pour aller au ſecours des Chrétiens contre les infidéles prirent Conſtantinople, & s'aſſujettirent l'empire de Grece.

Les principaux chefs de cette armée étoient Baudoüin comte de Flandres, Thibaut comte de Champagne, Eudes duc de Bourgogne, Loüis comte de Blois, & Boniface marquis de Montferrat. Ces princes s'étant unis, & aïant formé une armée conſiderable des ſoldats levez en leurs terres, entreprirent avec la permiſſion du roi le voïage de la Terre-ſainte, pour le ſecours des Chrétiens opprimez par les infidéles: ils partirent ſous la conduite du marquis de Montferrat, qu'ils élûrent pour leur chef.

Comme ils étoient à Veniſe, Alexis fils d'Iſaac empereur de Conſtantinople, vint implorer leur ſecours contre le ti-

ran Alexis ſon oncle, qui avoit fait crever les yeux à l'empereur, & avoit uſurpé l'empire. Il leur avoit promis de païer pour eux aux Venitiens les vaiſſeaux qu'ils emprunteroient d'eux pour paſſer en Aſie, de les aider de toutes ſes forces à l'expedition de la Terre-ſainte, & de ſoûmettre l'égliſe Grecque à l'obéïſſance du pape.

Les François perſuadez par ces promeſſes font voile vers Conſtantinople, accompagnez des troupes Venitiennes, & de leur duc Henri Dandolo, qui voulut avoir part à cette expedition. Ils attaquerent la ville, & l'emporterent en ſix jours. Iſaac remis ſur le trône, mourut peu de jours aprés. Son fils Alexis lui ſucceda, & manqua à tenir les promeſſes qu'il avoit faites aux François, qui ſe retirerent trés-mal ſatisfaits de lui.

Comme les ſoldats François avoient commis beaucoup de deſordres à la priſe de Conſtantinople, les Grecs en avoient conçû une grande haine contre Alexis qui les avoit amenez : auſſi-tôt qu'on les vit hors de Conſtantinople, le peuple ſe ſoûleva contre lui.

Alexis Ducas, ſurnommé *Marſufle*, à cauſe qu'il avoit les ſourcils extrême-

ment élevez, homme de néant, que le jeune empereur Alexis avoit élevé à de grandes dignitez, se mit à la tête des rebelles, le prit, le fit mourir, & se fit declarer empereur. Cet usurpateur pour complaire au peuple de Constantinople, declara la guerre aux Francois, qui étoient encore dans la Grece.

L'armée Françoise assiegea une seconde fois Constantinople, & malgré la resistance des Grecs, qui fut grande, la prit d'assaut. Marsufle tâchant de s'enfuir par mer, fut pris & puni du dernier supplice, comme il le meritoit.

Les François étant ainsi maîtres de Constantinople, élûrent pour empereur des Grecs Baudoüin comte de Flandres; & laissant l'expedition de la Terre sainte, s'appliquerent à maintenir dans l'obéïssance l'empire qu'ils venoient de conquerir l'an 1204. Cette expedition est racontée dans un grand détail dans une lettre de l'empereur Baudoüin à l'archevêque de Cologne: Je l'ai tirée de-là.

Baudoüin ne joüit pas long-tems de l'empire; seize mois aprés son élection; il tomba auprés d'Andrinople dans une embuscade que lui avoit dres-

premier doigt de la main fermez ensemble, ainsi le dit l'historien, une épine de la couronne de nôtre Seigneur, une côte & une dent de saint Philippe apôtre.

Il est à remarquer qu'on avoit déja en ce tems-là en France une partie de la couronne d'épines de nôtre Seigneur si considerable, qu'elle étoit appellée la couronne d'épines de nôtre Seigneur; car Rigoldus, qui étoit en ce tems-là moine de l'abbaïe de saint Denis, & qui par consequent étoit instruit de ce qui y étoit & de ce qui s'y passoit, dit que pendant que le roi Philippe Auguste étoit au siége d'Acre en Syrie, son fils Loüis fut dangereusement malade à Paris d'une dyssenterie; que le convent de saint Denis apporta en procession la couronne d'épines de nôtre Seigneur, & le bras de saint Simon, qui furent appliquez sur le ventre de l'enfant, & que le même jour il fut hors de danger.

Les Albigeois étoient des heretiques qui prirent ce nom de la ville d'Alby en Languedoc: c'est le lieu où ils parurent avec le plus d'éclat.

Quand on commença à les persecuter dans le Languedoc, qui ne s'appel-

loit pas encore de ce nom-là, il y avoit environ dix ans qu'un riche marchand de Lyon nommé Valdo, avoit donné commencement à leur secte. Valdo étoit devot de profession : il avoit de grands biens, & les distribuoit liberalement aux pauvres. Il se laissa emporter à l'ambition de prêcher : comme il étoit ignorant, il prêchoit des erreurs, ce qui obligea l'archevêque ou ses vicaires de lui defendre de prêcher. Il prêcha malgré cette défense, & eut pour sectateurs tous ceux à qui il avoit accoûtumé de faire du bien, lesquels prirent le nom de *Pauvres de Lyon*. Comme il fut contraint de sortir de cette ville, il se retira dans les montagnes du Dauphiné & du Piémont avec ses disciples l'an 1160. sous le regne de Loüis le Jeune.

Le nombre de ses disciples s'étant beaucoup augmenté, ils se repandirent dans toutes ces petites provinces qui composent aujourd'hui celle de Languedoc, & s'établirent principalement à Alby.

Leurs erreurs n'étoient pas nouvelles. Il n'y en avoit aucune qui n'eût été enseignée par quelques heretiques. Ils établissoient comme les Manichéens,

deux principes de toutes choſes, un bon & un mauvais, Dieu & le diable. Ils rejettoient l'ancien teſtament, comme n'étant, à ce qu'ils diſoient, qu'un amas de fables. Ils croïoient la Metempſicoſe comme les Pytagoriciens. Ils nioient comme Berenger la preſence réelle du corps de nôtre Seigneur dans l'Euchariſtie. Ils ſoûtenoient encore une infinité d'erreurs, deſquelles les moins abſurdes ont paſſé comme de main en main d'eux à Wiclef & à Jean Huz, & de ceux-là à Luther & à Calvin. Ils furent condamnez & excommuniez par le concile de Latran tenu par le pape Alexandre III. l'an 1170.

Ce pape envoïa dans le païs des miſſionnaires pour les convertir, ſous la conduite de Dominique de Guſman Eſpagnol, fondateur de l'ordre des freres Prêcheurs, que nous appellons Jacobins. Ce ſaint homme, qui avoit fondé il y avoit fort peu de tems un ordre de prédicateurs pour prêcher contre les heretiques, s'emploïa avec beaucoup de zéle à la converſion des Albigeois, mais inutilement; car les grands ſeigneurs du païs avoient embraſſé cette ſecte, & la défendoient opiniâtrement. Le pape jugeant qu'il falloit emploïer

contre-eux de plus fortes armes que l'excommunication & la prédication, fit prêcher la Croiſade contre-eux, & principalement contre Raymond comte de Toulouſe leur protecteur, promettant la remiſſion des pechez à ceux qui prendroient les armes pour leur faire la guerre.

Le roi Philippe Auguſte ne put s'engager à cette entrepriſe, à cauſe de la guerre qu'il avoit contre l'Anglois, qui avoit fait ligue avec l'empereur Othon IV. mais il permit de ſe croiſer à tous ceux qui le voulurent : il promit même au pape d'y envoïer ſon fils auſſitôt qu'il auroit pourvû aux affaires les plus preſſantes de ſon roïaume.

Un grand nombre de ſeigneurs trés-conſiderables ſe croiſerent, entr'autres le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers, & de ſaint Paul, les archevêques de Roüen & de Sens, & preſque tous les prelats du Languedoc, & ils élûrent pour chef de la Croiſade & general de l'armée Simon comte de Montfort, bâtard du roi Robert.

Cette guerre commença environ l'an 1177 ou 78. C'eſt une choſe inconcevable que la deſolation qu'elle cauſa dans le Languedoc. Le comte de Tou-

louſe étoit un ſeigneur trés-puiſſant, qui poſſedoit une grande étenduë de païs ; car preſque toutes les petites provinces qui compoſent aujourd'hui le Languedoc, lui appartenoient ou relevoient de lui. Il mit de grandes forces ſur pied, & reſiſta avec beaucoup de courage à ſes ennemis ; mais il fut ſi malheureux, qu'il fut battu par tout. Ses meilleures villes, comme Toulouſe, Beziers, Carcaſſonne, furent priſes & ſaccagées. Le roi d'Arragon vint à ſon ſecours avec prés de 100000 hommes, mais il fut défait & tué par le comte de Montfort à la bataille donnée prés de Muret, petite ville ſur la Garonne.

Aprés cette défaite le comte de Toulouſe fut contraint d'abandonner ſon païs & de ſe refugier en Eſpagne. Son abſence donna moïen au comte de Montfort, de ſe rendre maître en peu de tems de tout le Languedoc. Le pape Innocent III. pour le recompenſer le declara comte de Toulouſe, & lui donna tout le païs qu'il avoit conquis, l'an 1213.

Le comte ſe mit en chemin pour aller rendre hommage au roi du comté de Toulouſe ; mais aïant appris que Raymond étoit rentré dans cette ville,

il retourna ſur ſes pas & l'aſſiégea. Les aſſiégez ſe défendirent avec une chaleur extrême ; & dans une ſortie qu'ils firent, ils tuerent le comte de Montfort. A la nouvelle de ſa mort tout le païs ſe ſouleva, & retourna à l'obéïſſance du comte de Toulouſe ; l'on fit main baſſe ſur toutes les garniſons du comte de Montfort : ainſi cette guerre ne produiſit point d'autres effets que d'avoir deſolé pluſieurs provinces, & fait perir pluſieurs milliers d'hommes.

Le pape Alexandre III. qui la commença, & ſes ſucceſſeurs qui la continuerent, euſſent agi avec plus de juſtice & plus d'humanité s'ils euſſent cherché d'autres moïens de convertir les Albigeois, que d'armer des Chrétiens contre des Chrétiens.

Il paroît par le rapport des hiſtoriens que le comte de Toulouſe ſe ſoûmit au pape Innocent III. & qu'il promit de demeurer fidélement dans la religion Catholique ; mais qu'il ne fut pas écouté, parce que la guerre étoit déja reſoluë contre lui.

Quoique l'empereur Henri VI. fût duc de Soüabe & roi des deux Siciles, & que l'empire eût reſté dans ſa

maiſon depuis l'empereur Conrad ſon grand oncle, l'an 1139. & qu'il eût fait ordonner dans la derniere diette qu'il avoit tenuë, que l'empire ſeroit hereditaire à l'avenir, & qu'il eût fait declarer empereur ſon fils âgé ſeulement de trois ans, l'on n'eut aprés ſa mort aucun égard à tout ce qui avoit été ordonné de ſon vivant ; & les princes aſſemblez, élûrent pour empereur Philippe ſon frere l'an 1198.

Le pape Innocent III. ennemi de la maiſon de Soüabe, donna commiſſion à l'archevêque de Cologne, qui l'étoit auſſi, de faire tous ſes efforts pour faire caſſer l'élection de Philippe.

Ce prelat qui avoit beaucoup de credit en Allemagne, aſſembla quelques-uns des princes de l'empire, avec leſquels il declara nulle l'élection de Philippe, & élut pour empereur Othon de Saxe.

Le pape confirma cette élection, & excommunia Philippe, s'il perſiſtoit à prendre la qualité d'empereur ; mais ce prince faiſant peu de compte de l'excommunication, défendit ſon droit par les armes. Ainſi commença entre ces deux princes une guerre qui dura prés de dix ans, & qui deſola toute l'Alle-

magne ; jusqu'à ce qu'enfin lassez l'un & l'autre des maux de la guerre, ils mirent leurs interêts entre les mains du même pape Innocent III. & le prierent d'établir la paix entre-eux, & d'en regler les conditions.

Le pape oubliant l'interêt commun dont il étoit chargé, ne songea qu'au sien particulier. Il envoïa deux cardinaux en Allemagne pour travailler à la paix en apparence ; mais en effet pour porter Philippe à donner sa fille au neveu du pape, & pour dot le duché de Spolette, la Marche d'Ancone, & la Toscane, provinces de l'empire, que le pape avoit usurpées pendant la guerre d'Allemagne : à ces conditions le pape offroit à Philippe de le declarer empereur, & de casser l'élection d'Othon. Cette proposition donna de l'indignation à Philippe : il la découvrit à Othon, & fit la paix avec lui sans la participation du pape. Il lui donna sa fille en mariage, & fit avec lui un accord par lequel ils convinrent qu'Othon ne prendroit point la qualité d'empereur pendant la vie de Philippe, mais qu'aprés sa mort il lui succederoit, l'an 1207.

Quelques mois aprés cette paix Philippe

lippe fut aſſaſſiné par un Prince Allemand, qui ſe nommoit auſſi Othon, pour une querelle particuliere Auſſitôt Othon aſſembla la diette à Francfort. Il declara aux princes de l'empire, qui ſe trouverent au nombre de cinquante, que quoiqu'il n'eût pas beſoin de leurs ſuffrages pour ſe faire reconnoître empereur, puiſqu'il étoit depuis long-tems declaré tel, il vouloit néanmoins tenir l'empire de leur élection: ils l'élûrent tous d'un commun conſentement l'an 1208.

Dans cette même diette, à laquelle aſſiſterent deux cardinaux legats du pape, il fut declaré que l'empire n'étoit point hereditaire, & le nombre des electeurs fut reduit à ſept. Cette Ordonnance eſt conçûë en ces termes. *Qu'aucun empereur ne prétende rendre hereditaire la dignité imperiale: Que ſix princes, trois eccleſiaſtiques & trois laïques, éliſent l'empereur. : Les archevêques de Maïence, de Tréves & de Cologne, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe, & le marquis de Brandebourg. Si ces ſix ne peuvent s'accorder, qu'ils appellent le roi de Bohéme pour terminer le differend.* Voilà l'établiſſement des ſept électeurs. Cette ordonnance eſt ainſi

rapportée par Calvisius, comme étant tirée des constitutions imperiales.

Le cardinal Baronius attribuë cet établissement à Innocent IV. Il dit que ce pape tenant un concile general à Lyon, regla le nombre des électeurs, & le reduisit à sept de l'autorité du Concile, afin de remedier aux discordes qui arrivoient entre les princes de l'empire quand il falloit élire un empereur. Ce cardinal cite pour son auteur Mathieu Paris historien contemporain. Quand nous serons arrivez à cet endroit de l'histoire, nous verrons que cela n'est pas vrai.

L'empereur Othon IV. aprés s'être fait couronner à Aix-la-Chapelle, alla à Rome pour recevoir la couronne des mains du pape. Le roi Philippe Auguste pria le pape de refuser de couronner Othon : Il avoit raison de traverser les desseins de cet empereur, qui s'étoit ligué contre lui avec le roi d'Angleterre. Le pape n'eut aucun égard à la priere du roi, & il eut dans la suite sujet de s'en repentir. Il couronna Othon ; mais aussi-tôt que ce prince eut été couronné, il demanda au pape la restitution de la Marche d'Ancone, & des autres provinces qu'il avoit usurpées sur l'em-

pire, disant qu'il étoit obligé à le faire restituer, puisqu'il venoit de faire serment entre les mains du pape qu'il ne laisseroit rien perdre des biens de l'empire.

Le pape fut fort irrité de cette demande. Othon persista à vouloir cette restitution; & sur le refus du pape, il se fit justice par les armes, & se rendit en peu de tems maître de toute la province contestée.

Le pape l'excommunia, délivra ses sujets du serment de fidélité, & leur défendit de le reconnoître pour empereur. Othon au lieu de s'étonner poursuivit ses conquêtes, & tourna ses armes vers la Poüille & la Calabre, qu'il prétendoit aussi avoir été usurpées sur l'empire, & les conquit en peu de tems l'an 1211. De-là il resolut de passer en France pour aider l'Anglois à reconquerir la Normandie. Les entreprises d'Othon furent cause que le pape & le roi Philippe Auguste resolurent en même tems de faire élire empereur Frederic roi de Sicile, pour l'oposer à Othon.

La chose n'étoit pas difficile à exécuter; car l'empereur Henri VI. pere de Frederic, l'avoit fait declarer empereur par l'assemblée des princes de l'empire

lorsqu'il n'avoit encore que trois ans, comme nous l'avons déja vû.

Le roi sollicita donc plusieurs princes Allemans qui étoient mécontens d'Othon, lesquels s'étant assemblez à Aix-la-Chapelle, declarerent Frederic II. empereur l'an 1212. & prierent le pape d'approuver son élection : Innocent l'approuva, & deux ans aprés le fit couronner par son legat à Aix-la-Chapelle.

Comme Frederic étoit entré en Allemagne avec une armée considerable, il fit fortement la guerre à Othon, ce qui l'empêcha pour quelque tems de tourner ses armes contre la France.

L'archevêché de Cantorbery étant vacant, les moines à qui l'élection appartenoit, en élûrent deux l'un aprés l'autre. Le roi d'Angleterre n'aïant approuvé aucunes des élections, le pape de son autorité en nomma un troisiéme. Le roi irrité contre les moines & contre le pape, chassa les moines de son roïaume, & refusa d'y recevoir l'archevêque nommé par le pape. Innocent qui prétendoit dominer sur la Chrétienté avec une autorité absoluë, excommunia le roi d'Angleterre, donna ses états au roi, & promit la remission de tous

pechez à ceux qui porteroient les armes contre lui, l'an 1212.

Le roi d'Angleterre étonné de cette ſentence, exigea de ſes ſujets un nouveau ſerment de fidélité; & ſur le refus qu'en firent quelques eccleſiaſtiques, il entra en défiance de tous, les maltraita extrêmement, & leur ôta leurs biens. Un grand nombre intimidé par ces mauvais traitemens, ſe retira hors du roïaume. Cette retraite mit le roi Jean dans une plus grande colere.

Il uſa de cruauté envers tous ceux que l'on put prendre dans leur fuite. L'archevêque de Cantorbery aïant été arrêté comme il s'enfuïoit, il le fit mettre en priſon; & pour l'empêcher, diſoit-il, de s'enfuir, il le fit vêtir d'une robe de plomb, dans laquelle il mourut peu de tems aprés.

Ces violences cauſerent de grandes revoltes, leſquelles étonnerent d'autant plus le roi Jean, qu'il voïoit le roi Philippe Auguſte ſur le point de paſſer en Angleterre avec une puiſſante armée. Dans une conjoncture ſi fâcheuſe, il crut que le meilleur parti étoit d'appaiſer le pape, qui avoit excité cette tempête. Il lui demanda pardon de s'être oppoſé à ſa volonté, s'y ſoûmit, & lui

demanda ſa protection : pour l'obtenir il rendit ſon roïaume feudataire & tributaire du ſaint Siége : il s'engagea lui & ſes ſucceſſeurs à lui païer annuellement mille marcs d'argent, outre le denier de ſaint Pierre, qui étoit un tribut que les papes levoient déja ſur l'Angleterre.

La ſoûmiſſion du roi d'Angleterre aïant fait changer le pape de ſentiment, il fit declarer par ſon legat au roi Philippe Auguſte qu'il ne ſouffriroit pas qu'il entreprît ſur l'Angleterre, parce que ce roïaume étoit tributaire du ſaint Siége. Ce changement fit prendre au roi une autre reſolution. Comme il étoit à Graveline, où il attendoit quelques vaiſſeaux pour paſſer en Angleterre, le voiſinage de Flandres l'invita à tourner ſes armes de ce côté-là, contre Ferrand ou Ferdinand comte de Flandres, qui avoit refuſé de lui donner le ſecours qu'il étoit obligé de fournir pour l'expedition d'Angleterre. Le roi aïant connu par ce refus qu'il étoit entré dans la ligue du roi d'Angleterre & de l'empereur contre la France, entra en Flandres, ſe rendit maître de tout ce comté en peu de tems, & en chaſſa Ferrand, l'an 1213.

L'hiſtoire raporte qu'environ ce tems-là mourut Henri Maréchal de France, homme d'un trés-grand merite. Jean ſon fils lui ſucceda ; mais l'exercice de la charge fut donné par commiſſion à Gualterus, juſqu'à ce que Jean, qui n'étoit qu'un enfant, fût en âge de l'exercer, par un effet de la bonté du roi envers lui ; parce que, dit l'hiſtorien Rigordus, la ſucceſſion hereditaire n'a pas de lieu en cette charge.

Le deſſein des princes liguez contre le roi, étoit d'attaquer en même tems la France par deux côtez differens, & pour cet effet l'empereur Othon y devoit entrer par la Flandres, & le roi d'Angleterre par l'Aquitaine, chacun avec une puiſſante armée.

Le roi envoïa ſon fils aîné Loüis contre l'Anglois, & marcha lui-même contre l'empereur. L'armée de ce prince étoit de prés de 100000. hommes : il s'en falloit bien que celle du roi ne lui fût égale ; auſſi le deſſein du roi n'étoit pas d'en venir à une bataille, non-ſeulement à cauſe de l'inégalité du nombre, mais encore parce qu'il ſçavoit bien que l'empereur Othon ne pouvoit reſter que fort peu de tems en Flandres, les progrès que Frederic faiſoit en Allema-

gne l'obligeant à y retourner au plûtôt : ainſi il étoit aſſuré qu'il ſeroit délivré de ſon ennemi ſans combat, mais l'empereur l'obligea à combattre en l'attaquant.

Les deux armées étoient fort proches l'une de l'autre, & le roi pour éviter le combat faiſoit paſſer ſes troupes ſur le pont de Boüines, qui eſt ſur une petite riviere nommée La Marque, afin de mettre cette riviere entre lui & les Allemans. Ce fut à ce paſſage que l'empereur l'attaqua. Le roi fit revenir promptement ce qui étoit déja paſſé de ſes troupes,& l'enſeigne de ſaint Denis apellée l'*Oriflame*, qui étoit déja aſſez loin au-delà du pont : c'étoit le principal étendart de France ; mais enfin celui qui le portoit n'étant pas venu aſſez tôt, on combattit ſans lui : On le fit de part & d'autre avec une valeur extrême. L'hiſtorien Rigordus, qui étoit alors chapelain du roi, & qui ſe trouva à cette bataille, dit que l'empereur avoit diſpoſé quelques eſcadrons vis-à-vis du roi, auxquels il avoit ordonné de ne penſer qu'à le tuer ; ce qui fut cauſe que le roi ſe trouva en grand danger. Il fut abattu de ſon cheval & renverſé par terre : il eût été tué ſi deux

braves chevaliers, *Galo de Montigny* & *Pierre Tristan*, ne l'eussent recouvert de leurs corps & reçû plusieurs blessures pour lui. Enfin la valeur des François l'emporta.

Toute l'armée Allemande fut mise en déroute. L'empereur Othon fut contraint de prendre la fuite. La vigueur de son cheval & la bonté de ses armes, le sauverent des mains de quelques cavaliers François, qui l'aïant envelopé, lui porterent plusieurs coups dans la poitrine, mais inutilement.

Peu d'Allemans eussent échapé à la fureur du soldat vainqueur, si le roi eût permis de les suivre ; mais il commanda à ses troupes de s'arrêter, de crainte de perdre les prisonniers qu'on avoit faits ; le nombre en étoit grand ; mais leur qualité étoit encore plus considerable.

Parmi eux étoient les comtes de Flandres & de Boulogne, sujets rebelles du roi, & le comte de Salisberi frere bâtard du roi d'Angleterre. Deux prelats se signalerent à cette bataille, l'un étoit *Frere Pierre Garin* ou *Guerin*, Chevalier de saint Jean de Jerusalem, élû évêque de Senlis. Il fit l'office de maréchal general de camp, non pas qu'il le fût

en effet, car alors ce nom n'étoit pas en uſage ; je dis ſeulement qu'il fit la même choſe que fait aujourd'hui un maréchal general de camp:ce fut lui qui rangea l'armée en bataille ; qui mena les bataillons & les eſcadrons à la charge ; qui eut ſoin de tout l'ordre du combat : il fut par tout, & fit combattre toute l'armée ; mais il ne frapa perſonne de ſa main, parce, dit l'hiſtorien, qu'il avoit été élû évêque.

L'autre prelat qui ſe ſignala étoit ce même évêque de Beauvais que les Anglois avoient pris à une bataille quelques années auparavant. Le ſcrupule qu'il avoit de repandre du ſang, l'empêcha de ſe ſervir d'épée : il ne ſe ſervoit que d'une lourde maſſe de fer, avec laquelle il aſſomma un grand nombre d'ennemis.

La vieille comteſſe de Flandres, qu'on apelloit ordinairement la comteſſe reine, *Comitiſſa Regina*, parce qu'elle étoit fille d'un roi de Portugal, avoit conſulté, à ce qu'on dit, un magicien ſur le ſuccès de cette guerre. Il lui avoit fait cette réponſe : *On combattra ; le roi ſera battu & foulé aux pieds des chevaux, & ne ſera point enſeveli. Aprés la victoire Ferrand ſera reçû à Paris en gran-*

de pompe. Toutes ces choses furent accomplies, mais d'une maniere contraire à l'attente de cette princesse, qui s'imaginoit déja voir le comte de Flandres son gendre victorieux entrer en triomphe à Paris. Le roi fut abatu & foulé aux pieds des chevaux ; mais il ne fut point enseveli, parce qu'il ne fut pas tué : Le Comte Ferrand entra prisonnier à Paris en grande pompe, avec autant de honte pour lui, que de gloire pour le roi.

Cette victoire fut remportée l'an 1214. prés d'un bourg nommé Boüines, ou pont de Boüines, entre Tournay & Lille.

Presque dans le même tems Loüis fils aîné du roi, battit le roi d'Angleterre en Poitou, & le reduisit à telle extremité, qu'il fut contraint de demander une tréve. Le roi la lui accorda genereusement pour cinq ans.

En memoire de ces deux victoires, & principalement de celle de Boüines, le roi Philippe Auguste fonda l'abbaïe de nôtre-Dame de la Victoire auprés de Senlis, & y mit des chanoines qu'il tira de celle de saint Victor de Paris.

De l'Oriflame & du cri de guerre.

L'Oriflame étoit anciennement la principale enſeigne que nos rois faiſoient porter à la guerre. Elle étoit apellée de ce nom, parce qu'elle étoit de couleur de flâme, c'eſt-à-dire, rouge, ou couleur de feu. Elle étoit auſſi apellée l'*Enſeigne de ſaint Denis*, parce qu'au commencement c'étoit l'enſeigne particuliere de l'abbé & du monaſtere de ſaint Denis, laquelle ils faiſoient porter dans les guerres qu'ils avoient contre ceux qui vouloient uſurper les biens de l'abbaïe.

L'abbé & les moines avoient des vaſſaux, auſquels ils faiſoient prendre les armes, & un chef qui les commandoit, qu'ils apelloient leur *Advoüé*. C'étoit le comte de Vexin. Ce comté étoit un fief relevant de l'abbaïe de ſaint Denis, & celui qui le poſſedoit, étoit obligé de prendre la conduite des guerres de l'abbaïe. C'étoit à lui que les moines donnoient l'Oriflame. Par ſucceſſion de tems le Vexin aïant été uni à la couronne, nos rois entrerent dans les obligations de l'*Advoüé* de ſaint Denis, & ſe chargerent de la défenſe de l'ab-

baïe. Le respect qu'ils avoient pour ce Saint, leur fit regarder l'Oriflame comme un étendart sacré, dont ils firent enfin leur principale enseigne.

Guillaume de Nangis, historien de la vie de saint Loüis, raporte que ce roi allant pour la seconde fois à la guerre sainte, prit cet étendart sur l'autel de saint Denis en qualité de comte du Vexin. Il ajoûte que le roi tient ce comté comme un fief relevant de l'abbaïe de saint Denis, auquel étoit attaché le privilege ou l'obligation de porter l'Oriflame.

La matiere de l'Oriflame étoit de soie, & sa forme celle d'une banniere, telles qu'elles sont aujourd'hui dans les églises.

Le cri d'armes étoient certaines paroles que l'on crioit dans la mêlée, ou pour encourager les soldats, ou pour les rallier, ou pour apeller du secours. Chaque seigneur commandant assés de troupes pour avoir droit de porter banniere, avoit son cri d'armes. Celui du Connétable du Guesclin étoit, *Nôtre-Dame de Guesclin*. Celui des seigneurs de Châtillon étoit, *Châtillon, au noble Duc*. Le cri du roi, qui étoit par consequent le cri general des François, étoit, *Mont-joie S. Denis*.

Les Anglois se revoltent contre leur roi, & reconnoissent pour souverain Loüis de France, fils de Philippe-Auguste.

Les violences que Jean roi d'Angleterre exerçoit sur ses sujets, les pousserent à une revolte si generale, que ne pouvant s'y oposer, il fut contraint de faire avec eux un traité tel qu'ils le voulurent. Le dernier article de ce traité fut, que le roi permettoit à ses sujets de prendre les armes contre lui s'il contrevenoit à l'accord qu'il faisoit avec eux, & il le confirma par un serment solemnel. Quelques mois aprés le roi Jean voïant ses affaires en meilleur état, ne voulut rien tenir de ce qu'il avoit promis, & pria le pape Innocent III. de le dispenser de son serment, & d'excommunier les barons d'Angleterre, qui en demandoient l'execution. L'argent qu'il envoïa à Rome, lui fit obtenir tout ce qu'il demanda.

Les Anglois prirent les armes; & afin d'avoir un puissant secours contre Jean, ils le déposerent, & élûrent pour leur roi Loüis fils aîné du roi Philippe Auguste, & lui députerent une ambas-

ſade, pour le prier de venir prendre poſſeſſion du roïaume d'Angleterre, l'an 1216.

Le pape défendit à Loüis de paſſer en Angleterre ; mais il y paſſa malgré cette défenſe : il y fut reçû & couronné dans Londres, défit ſouvent le roi Jean,& ſe rendit maître preſque de tout le roïaume.

Quoique le roi Philippe Auguſte ne parût point avoir de part à l'entrepriſe de ſon fils, & qu'il proteſtât même qu'il la déſaprouvoit ; néanmoins le pape ne laiſſa pas d'adreſſer à l'archevêque de Sens & à ſes ſuffragans des lettres, par leſquelles il leur declaroit qu'il avoit excommunié le roi. Mais ces prelats n'eurent aucun égard à cette excommunication, & ne voulurent ni la publier, ni tenir le roi pour excommunié.

Loüis aïant été excommunié, envoïa des ambaſſadeurs ou députez à Rome, pour tâcher d'apaiſer le pape, & lui remontrer la juſtice de ſa cauſe. La négociation de ces députez, & leurs conferences avec le pape & avec ſes miniſtres en ſa preſence, ont été bien écrites par Mathieu Paris ; la choſe eſt digne d'être vûë par les ſingularitez qu'elle contient; il y a ces paroles à la marge, *Quid nuntii*

Ludovici Romæ egerint. La colere qu'eut le pape du mépris qu'on avoit fait de ſes excommunications, & de l'heureux ſuccès des armes de Loüis, le fit tomber malade : il en mourut, aprés avoir tenu le ſaint Siége prés de dix-neuf ans, l'an 1217.

C'étoit un grand homme, mais d'un eſprit trop imperieux, qui vouloit dominer ſur tous les princes Chrétiens. Il ne pouvoit ſouffrir la moindre reſiſtance à ſes volontez. Il ne fut point regretté des Romains ; au contraire, ils ſe réjoüirent d'être délivrez de ſa domination. Il eut pour ſucceſſeur le cardinal Cenſius Sabelle, qui prit le nom d'Honorius III.

Les mauvais ſuccès du roi Jean Sansterre contre Loüis, qui étoit ſoûtenu par ſes ſujets revoltez, lui cauſerent tant de chagrin, qu'il en tomba malade & en mourut. Sa mort changea les eſprits des Anglois. Ils firent paroître autant d'amour pour Henri III. ſon fils, qu'ils avoient témoigné de haine pour ſon pere.

Le plus puiſſant des ennemis du roi Jean, avoit été ſon frere bâtard le comte de Saliſbery, nommé *Guillaume Longue-épée.* Celui-ci avoit pris le parti de

Loüis, pour se venger de ce que pendant qu'il étoit prisonnier en France, aïant été pris à la bataille de Boüines, le roi son frere avoit débauché sa femme.

La haine du comte de Salisberi étant finie avec la vie du roi, & les autres barons d'Angleterre n'aïant pas les mêmes raisons de haïr le fils qu'ils avoient eu de haïr le pere, abandonnerent Loüis & se soûmirent à leur roi legitime Henri III. âgé seulement de douze ans. Ce changement étonna Loüis, mais il ne lui abattit point le courage : il donna la bataille aux troupes d'Henri, & il fut défait.

Il fut ensuite assiégé dans Londres, & comme il ne recevoit pas du roi son pere le secours qui lui étoit necessaire, il fut contraint d'abandonner l'Angleterre. Il se retira non pas en fuïant, mais par une composition honorable, par laquelle le roi d'Angleterre lui donna une somme d'argent considerable, pour le dédommager des frais de la guerre, l'an 1217.

Guillaume le Breton, chapelain du roi Philippe Auguste, qui a écrit exactement en vers cette expedition d'Angleterre, dit que le roi non-seulement

ne donnoit aucun ſecours à ſon fils, mais ne vouloit pas même avoir aucun commerce avec lui, de crainte d'être excommunié.

Mort de Philippe Auguſte.

Ce prince aprés avoir regné 43. ans avec beaucoup de gloire, & joüi d'une profonde paix pendant huit ans depuis la journée de Boüines, mourut à Mantes âgé de cinquante-neuf ans, l'an 1223. le 25. Juillet.

Son corps fut enterré à ſaint Denis. Il y eut cela de remarquable à ſes funerailles, que la meſſe fut chantée par le cardinal legat du pape, & par l'archevêque de Rheims, qui officierent tous deux en même tems à deux autels prés l'un de l'autre : Ils chantoient enſemble, & le chœur leur répondoit comme il auroit fait à un ſeul. Nos hiſtoriens ne nous diſent pas la cauſe de cette ceremonie extraordinaire.

Philipe Auguſte doit être mis au rang des plus grands princes qui aïent jamais regné. Il réünit à la couronne par ſa valeur & par ſa ſageſſe une grande partie de provinces qui en avoient été démembrées ; ſçavoir, la Normandie,

le Vermandois, le Poitou, l'Anjou, la Touraine, le Maine, l'Auvergne & plusieurs autres petits comtez.

Il fut fort ſoigneux pendant toute ſa vie d'amaſſer de l'argent, parce qu'il étoit perſuadé que ce n'étoit que faute d'en avoir eu que les rois ſes prédeceſſeurs n'avoient pû s'opoſer aux uſurpations qu'avoient faites ſur eux les ſeigneurs particuliers.

Les hiſtoriens remarquent qu'il dépenſoit trés-peu pour ſon entretien, ſon train & ſes divertiſſemens; mais qu'il n'épargnoit rien pour l'entretien de ſes troupes, & pour la réparation des fortifications des places frontieres, que ſes prédeceſſeurs avoient laiſſé tomber en ruïne. Outre cela il étoit trés-liberal envers tous les miſerables dont il avoit connoiſſance.

LOUIS VIII.

Dit LE LYON.

LA vie de Loüis VIII. pere de ſaint Loüis, a été écrite par un auteur dont nous ignorons le nom & la condition. Un fait qu'il raporte au commencement de ſon hiſtoire nous donne

lieu de croire qu'il vivoit ſous le regne de ſaint Loüis. Il dit que ſaint Valery en reconnoiſſance de ce que Hugues le grand avoit fait raporter ſes os dans ſon égliſe, d'où ils avoient été enlevez, lui aparut en ſonge, & l'aſſura que ſa poſterité regneroit en France juſqu'à la ſeptiéme generation, & cela, dit-il, a été accompli; car Loüis, de qui j'écris la vie, eſt le ſeptiéme depuis Hugues Capet. De là la conſequence eſt aiſée à tirer que cet auteur vivoit du tems de ſaint Loüis.

Le roi Loüis VIII. étoit âgé de 36. ans quand il ſucceda à ſon pere Philippe Auguſte. Il ſe fit ſacrer à Rheims avec ſa femme Blanche de Caſtille. Avant qu'il parvînt à la couronne, il avoit déja fait voir par ſes grandes actions qu'il avoit toutes les qualitez d'un grand prince. Il avoit fait long-tems la guerre contre l'Anglois dans le Poitou & dans l'Aquitaine avec tant de ſuccès, que quand Philippe Auguſte mourut, il ne reſtoit plus en France à l'Anglois que les villes de Nyort, ſaint Jean d'Angely & la Rochelle.

Le roi Loüis les aſſiégea, & les prit l'une aprés l'autre, quoiqu'elles fuſſent défenduës par Savary de Mauleon grand

capitaine. La diviſion qui arriva à la Rochelle entre les ſoldats Anglois & ceux du païs, fut cauſe de la perte de cette ville pour les premiers.

Le roi d'Angleterre manda aux Anglois qu'il leur envoïoit de l'argent pour le païement de la garniſon. Quand on ouvrit le coffre, on n'y trouva que des pierres & du ſon. Les Rochelois accuſerent les Anglois de cette friponnerie, & croïant qu'ils ſe mocquoient d'eux, ils ſe rendirent au roi.

Savary fut maltraité en Angleterre, & blâmé d'avoir mal défendu Nyort & la Rochelle, dans leſquelles il s'étoit enfermé pendant qu'elles étoient aſſiégées : il y avoit fait néanmoins tout ce que pouvoit un grand capitaine. Cette indignité l'obligea de quitter le parti d'Angleterre, pour ſuivre celui de la France, auquel il devint trés-utile.

Le vicomte de Thoüars, grand ſeigneur de Poitou, qui avoit été grand ennemi de la France ſous le regne de Philippe Auguſte, quitta auſſi les Anglois, gagné par l'honnêteté dont le roi uſa envers lui.

Ainſi Loüis VIII. eut la gloire d'avoir entierement chaſſé de France l'Anglois, qui quarante ans auparavant y

étoit plus puiſſant que le roi même ; de ſorte que tous les ſeigneurs d'Aquitaine, excepté les Gaſcons, lui firent hommage de leurs terres, & le reconnurent pour leur ſouverain.

Au commencement de ce regne un homme, qui reſſembloit à Baudoüin comte de Flandres, empereur de Conſtantinople, vint en Flandres, & dit qu'il étoit l'empereur Baudoüin, & qu'il s'étoit échapé de mains du roi de Bulgarie, qui l'avoit tenu long-tems priſonnier. Les Flamans trouvant en lui quelque reſſemblance avec Baudoüin, qu'ils avoient beaucoup aimé, & haïſſant alors beaucoup la comteſſe de Flandres ſa fille, la chaſſerent de Flandres, & reçûrent le faux Baudoüin pour leur ſouverain. La comteſſe qui s'étoit retirée en France, demanda juſtice au roi contre ſes ſujets rebelles, & contre celui qui les avoit ſeduits.

Le roi ſe rendit à Peronne, ordonna à ce Baudoüin prétendu de s'y rendre auſſi, & lui donna ſauf-conduit pour y venir avec ſûreté. Il y vint, & parut d'abord avec une hardieſſe qui trompa les gens ; mais comme il ne put répondre à pluſieurs queſtions qu'on lui fit ſur des choſes que le veritable Baudoüin

n'auroit pas ignorées, ſa fourberie fut reconnuë : le roi lui commanda de ſortir de ſes états dans trois jours, & lui donna ſauf-conduit pour ce tems-là, aprés lequel il fut pris par des gens par qui la comteſſe de Flandres l'avoit fait ſuivre, & il fut pendu, comme il le meritoit, aprés avoir été tourmenté de cruels ſuplices : ce qui fut déſaprouvé de tout le monde, qui diſoit que cette princeſſe devoit ſe contenter de la mort de ce miſerable.

Le pape Honorius III. deſirant paſſionnement d'exterminer les Albigeois, ſollicita le roi Loüis de leur faire la guerre, ainſi qu'il l'avoit promis du vivant de ſon pere. Ce prince n'avoit point d'autre guerre ſur les bras ; car l'Anglois aïant tenté une fois de rentrer en France, avoit été repouſſé ſi rudement, qu'aïant perdu l'eſperance de réüſſir en cette entrepriſe, il demeuroit en repos.

Le roi marcha donc avec prés de 60000. hommes contre les Albigeois, c'eſt-à-dire, contre le comte de Toulouſe, & tous les ſeigneurs de Languedoc qui étoient Albigeois.

Romain cardinal legat du pape engagea le roi à commencer par le ſiége d'Avi-

gnon: cette ville apartenoit au comte de Toulouſe : il y avoit 7. ans que le pape en avoit excommunié les habitans, pour les obliger à ſe détacher du parti des Albigeois ; mais malgré l'excommunication, ils étoient demeurez fidéles au comte de Toulouſe.

Le roi la prit aprés un ſiége de trois mois. Mais la priſe de cette ville coûta cher. Il y perdit plus de la moitié de ſes troupes & ſes plus braves officiers, leſquels moururent d'une maladie contagieuſe qui ſe mit dans l'armée.

Aprés la priſe d'Avignon, le roi, à ce que diſent nos hiſtoriens, pouſſa ſes conquêtes juſqu'à quatre lieuës de Toulouſe, d'où il reprit le chemin de Paris ; mais il n'y arriva pas : il mourut au château de Montpenſier en Auvergne, 1226. n'aïant regné que trois ans. Mais Mathieu Paris hiſtorien Anglois contemporain, aſſure qu'il mourut avant la priſe d'Avignon.

Cet hiſtorien en raconte le ſiege & la mort avec des circonſtances trés-particulieres. Il dit que le comte de Toulouſe, à qui apartenoit cette ville, aïant prévû qu'elle ſeroit aſſiegée, l'avoit extrêmement fortifiée, & tellement ruïné le païs des environs, que l'armée

l'armée du roi n'y trouvant ni vivres ni fourages. La resistance des assiegez fut si grande, qu'elle fit perir les plus braves gens de l'armée. Enfin la mortalité s'étant mise dans le camp, à cause de la famine & de l'infection que causoit dans l'air le grand nombre des morts, le roi pour éviter la maladie, se retira à Montpensier, pour attendre là la prise de la ville.

Le cardinal legat, qui étoit demeuré au camp, fit faire aux soldats & officiers des efforts incroïables pour emporter la ville; mais ils furent inutiles.

Cependant Thibaud comte de Champagne, ennuïé de la longueur du siége, & d'être si long-tems éloigné de la reine Blanche, dont on prétend qu'il étoit amoureux, alla trouver le roi à Montpensier, & lui demanda la liberté de retourner en Champagne: le roi la lui refusa: Le comte insista, disant qu'il l'avoit servi pendant quarante jours à ce siége, & qu'il n'étoit pas obligé à davantage: que si le roi ne lui accordoit point la liberté de se retirer, il ne laisseroit pas de le faire. Le roi lui jura en colere, que s'il se retiroit, il iroit mettre tout à feu & à sang dans la Champagne.

Le comte ne pouvant vaincre sa passion, resolut de partir; mais afin de le pouvoir faire avec sûreté, il empoisonna le roi, lequel mourut peu de jours aprés son départ : *Hinc Comes, ut fama refert, procuravit regi venenum propinari, ob amorem reginæ ejus, quam carnaliter illicitè adamavit, unde libidinis impulsu stimulatus, moras nectere non valebat ulterius.* Ce sont les paroles de Matthieu Paris.

Cet historien appelle le comte de Champagne Henri : il se trompe en cela. Henri étoit le frere aîné de Thibaud : il étoit déja mort sans enfans mâles, & avoit laissé le comté à Thibaud, qui fut ensuite roi de Navarre : C'est celui qui a fait tant de vers amoureux, & tant de chansons sur la reine Blanche.

Le legat aïant apris la mort du roi, la tint secrette, & cependant proposa des conditions de paix à ceux d'Avignon, leur disant que le dessein du pape n'étoit pas de leur faire la guerre, mais seulement de les reduire à la foi catholique, de laquelle ils s'étoient éloignez. Ils l'assurerent qu'ils ne s'en étoient pas éloignez, & offrirent de lui en donner telles preuves qu'il voudroit.

Il demanda à entrer dans leur ville, pour être lui-même témoin de leur foi, & des exercices de leur religion. Ils y consentirent : mais le legat en entrant, trouva moïen de se saisir de la porte, & de se rendre maître de la ville. Il la fit piller, saccager & démanteler : alors on publia la mort du roi, qui étoit arrivée un mois auparavant.

Le roi Loüis VIII. laissa cinq fils & une fille. Il donna par testament à Robert son second fils le comté d'Artois ; à Charles le troisiéme, les comtez d'Anjou & du Maine : il fut ensuite comte de Provence & roi de Sicile ; à Alphonse le quatriéme, les comtez de Poitou & d'Auvergne. Pour le cinquiéme nommé Jean, il ordonna qu'il fût clerc, aussi-bien que ceux qui pourroient naître aprés lui : *Volumus & præcipimus quod quintus filius noster sit clericus, & omnes alii qui post eum nascentur.* Il en avoit eu six, mais l'aîné nommé Philippe étoit mort il y avoit long-tems.

Le raport des historiens ne s'accorde pas avec ce testament ; car ils mettent Charles comte de Provence, & ensuite roi de Sicile, le quatriéme des enfans de Loüis VIII. & Alphonse le troisiéme, cependant le roi dit dans ce testament

qu'il donne les comtez d'Anjou & du Maine à son troisiéme fils : il est constant que celui qui fut comte d'Anjou, du Maine & de Provence, fut aussi roi de Sicile, & qu'il s'apelloit Charles.

Ce testament est datté du mois de Juin de l'an 1225. & le roi mourut l'an 1226. au mois de Novembre, c'est-à-dire, 16 mois aprés.

Quelques historiens disent que la reine Blanche de Castille femme de ce roi, fut declarée tutrice & regente par le testament de son mari. Si cela est, il y en a donc un autre que celui-ci; car le roi ne fait mention d'elle que pour lui donner la somme de 30000. livres,

Guillaume de *Podio Laurentii*, auteur contemporain qui a fait cette chronique, dans laquelle il décrit principalement l'expedition des François contre les Albigeois, & laquelle il continuë jusqu'à la mort de saint Loüis, dit qu'il avoit apris d'un homme digne de foi, que pendant la maladie du roi Loüis VIII. les medecins avoient dit, que s'il vouloit coucher avec une femme, il pourroit guerir : qu'alors Archambaut de Bourbon, l'un des premiers seigneurs de la cour, trés-aimé du roi, fit mettre une trés-belle fille dans le lit de

ſa majeſté pendant qu'elle dormoit, & que le roi l'aïant trouvée à ſon reveil, & aïant apris d'elle que le deſir de contribuer à ſa ſanté l'avoit amenée-là, il la remercia; lui dit qu'il aimoit mieux mourir que d'offenſer Dieu; la renvoïa, & la maria honorablement.

SAINT LOUIS,

Neuviéme du nom.

J'Ai tiré l'hiſtoire de ce regne de Guillaume de Nangis moine de ſaint Denis, qui a écrit la vie de ce ſaint roi, & celle de Philippe le Hardi ſon fils, & les a dédiées à Philippe le Bel, petit fils de ſaint Loüis; & du ſire de Joinville ſénéchal de Champagne, qui vêcut trés-familierement avec le roi ſaint Loüis.

Blanche de Caſtille, veuve du roi Loüis VIII. & mere de ce prince, étoit une princeſſe d'un grand eſprit & d'un grand courage, digne de regner, & capable de bien conduire un état. Nos hiſtoriens loüent ſa ſageſſe, ſa pieté & ſon courage, & parlent d'elle comme d'une princeſſe à qui il ne manquoit aucune vertu.

Mathieu Paris historien Anglois contemporain, nous aprend qu'elle fut soupçonnée de n'être pas exempte des foiblesses de l'amour : à cela prés c'étoit une trés-grande princesse.

Aprés la mort du roi son mari elle prit la qualité de tutrice du roi son fils & la conduite du roïaume. Elle ordonna aux prelats & aux barons de France de se trouver à Rheims pour assister au couronnement du roi, qui n'étoit âgé que de douze ans.

Les barons voulant se servir de l'occasion de la minorité pour obtenir plusieurs choses, qu'ils n'auroient jamais osé proposer sous un roi majeur, demanderent d'un commun accord, que l'on mît hors de prison les comtes de Flandres & de Boulogne qui y étoient depuis la bataille de Boüines ; que l'on rendît les terres à tous ceux à qui les rois Philippe Auguste & Loüis VIII. les avoient ôtées ; & que l'on rétablît tous les barons qui avoient été privez de leurs charges, de leurs droits, ou de leurs biens, sans avoir été condamnez par le jugement des pairs : Ils dirent que quand on auroit satisfait à toutes ces demandes, ils ne manqueroient pas d'assister au sacre du roi. Les prin-

cipaux de ces barons liguez ensemble pour obtenir ces demandes, étoient le duc de Bourgogne, les comtes de Champagne, de Bretagne, de Bar & de saint Paul. Ces princes aprés avoir fait ces propositions, prirent les armes pour contraindre la reine à leur accorder ce qu'ils desiroient.

S'il est vrai que le comte de Champagne fût amoureux de la reine & qu'il en fût aimé, comme le marque Mathieu Paris, il est étrange qu'il se joignît aux princes qui prenoient les armes contre-elle; si ce n'est peut-être que les mauvais bruits qui coururent de la reine & du legat, eussent irrité le comte de champagne contre-elle. Car parce que la reine dans le commencement de sa regence ne faisoit rien sans consulter le cardinal Romain, dont nous avons déja parlé, & qu'elle suivoit son conseil en toutes choses, il courut un bruit, selon le raport de ce même historien Mathieu Paris, que le legat étoit trés-bien avec elle : *Oriebatur interim rumor irrecitabilis ac sinister, scilicet quod Dominus legatus, secùs quàm deceret, se habebat adversus Dominam Blancam; sed impium est hoc credere, quia æmuli ejus hoc disseminaverunt. Benignus*

autem animus dubia in meliùs interpretatur.

La reine ſans avoir égard au refus que faiſoient les plus grands ſeigneurs du roïaume, d'aſſiſter au ſacre du roi, le conduiſit à Rheims, & le fit ſacrer un mois aprés la mort du roi ſon pere par l'évêque de Soiſſons, le ſiége de Rheims étant alors vacant.

La ligue des barons de France étoit ſi püiſſante, que le roi n'étoit pas en état d'y reſiſter. La reine emploïa ſon eſprit & ſon adreſſe à les déſunir, & elle y réüſſit. Le plus conſiderable de ceux qu'elle détacha de la ligue, fut le comte de Champagne. L'armée du roi fortifiée des troupes de ce prince, marcha contre le comte de Bretagne, le plus puiſſant des revoltez. Le comte de Dreux prince du ſang de France, étoit alors comte de Bretagne, parce qu'aprés la mort d'Artus il avoit épouſé la fille de Conſtance comteſſe de Bretagne : Cette princeſſe étoit ſœur d'Artus que le roi Jean Sans-terre avoit fait mourir; Conſtance l'avoit euë du comte de Thoüars, qu'elle avoit épouſé en ſecondes nôces. Le comte de Bretagne avoit avec lui dans ſon armée Philippe comte de Boulogne, fils de Phi-

lippe Auguste & oncle du roi, & Hugues de Lusignan comte de la Marche, qui poussé par sa femme auparavant reine d'Angleterre, refusoit de faire hommage de son comté au comte de Poitiers duquel il relevoit.

Ces princes furent défaits par la bonne conduite de la reine, qui fut toûjours presente à l'armée avec le roi son fils. Ce fut pour avoir mal réussi dans cette entreprise que les Bretons donnerent à leur comte le surnom de *Mauclerc*, qui signifie mal habile homme; de-là vient qu'on le trouve ordinairement apellé *Pierre Mauclerc*. Son frere Robert comte de Dreux, fut trés-fidéle au roi, & le servit toûjours dans son armée contre les rebelles.

Les revoltes continuelles des princes liguez occuperent tout le tems de la minorité du roi; mais enfin la sage conduite de la reine sa mere le rendit victorieux, & il ramena tous les rebelles à la soûmission qu'ils lui devoient.

Il faut remarquer que jusqu'à cet endroit de l'histoire nous ne trouvons point dans nos historiens que les princes seigneurs de Bretagne aïent pris ordinairement d'autres titres que celui de

comte. Le fils de Pierre porta celle de duc, & aprés lui tous ses successeurs, la Bretagne aïant été érigée en duché par le roi Philippe le Bel : Nous en avons les lettres patentes.

Le roi étant âgé d'environ vingt ans, envoïa demander au comte de Provence Marguerite sa fille aînée en mariage par l'archevêque de Sens & le comte de Nêle. Ces ambassadeurs l'aïant obtenuë, la conduisirent à Sens, où le roi l'épousa, & l'archevêque de cette ville l'y couronna l'an 1234.

La reine Blanche conserva une autorité si absoluë sur l'esprit du roi son fils, que ce prince de crainte de lui déplaire ou de lui donner de la jalousie, n'osoit témoigner beaucoup d'affection à la reine sa femme, ni même la voir souvent : Il se cachoit quand il y alloit, & évitoit sur toutes choses d'être trouvé avec elle par sa mere, qui craignoit que Marguerite ne se rendît maîtresse de l'esprit du roi. C'est pourquoi elle ne les laissoit ensemble que le moins qu'elle pouvoit. Son humeur imperieuse alla jusqu'à tel excès, qu'un jour elle le fit sortir avec autorité de la chambre de la reine qui étoit malade, lui disant avec beaucoup de hauteur, qu'il n'a-

voit que faire en ce lieu-là.

Le roi voïant la paix bien établie dans son roïaume, donna quelque tems à des réjoüissances & à des fêtes qui furent trés-magnifiques : La principale fut celle que décrit le sire de Joinville, dans laquelle le roi fit chevalier son frere Alphonse comte de Poitiers, à Saumur, aprés l'avoir marié à Jeanne fille du comte de Toulouse.

De la maniere ancienne de faire les Chevaliers.

Anciennement aucun gentilhomme, ni aucun prince, n'étoit estimé avoir droit de porter les armes, s'il n'avoit été fait chevalier par le roi, par quelque prince, ou par quelque seigneur considerable.

Cette coûtume étoit déja trés-ancienne du tems de saint Loüis.

Dans le commencement la cérémonie de cette action consistoit à armer de toutes pieces celui qu'on faisoit chevalier. Dans la suite on se contenta de lui ceindre l'épée & lui chausser les éperons, (ce sont les termes.) Enfin on se reduisit à l'embrasser, & à lui donner un coup de plat d'épée sur les épaules, en

disant : *Je vous fais Chevalier* ; cela s'apelloit *donner l'Accolade* C'est ainsi que le roi François I. fut fait chevalier par le chevalier Bayard, qui lui donna l'*Accolade.*

Les auteurs latins apellent cela, *Facere aliquem militem novum.* Auparavant le fils d'un gentilhomme qui n'avoit pas servi, étoit nommé *Domicillus*, & quand il servoit, ou avoit servi, *Valetus.*

La journée où l'on avoit été fait chevalier étoit un jour de réjoüissance & de fête : on la célebroit avec beaucoup de magnificence ; témoin ce que Guillaume de Nangis raporte qu'il se fit lorsque l'an 1267. le roi saint Loüis fit chevalier son fils aîné Philippe, & son neveu le comte d'Artois. *Cette solemnité*, dit-il, *fut si grande, que le peuple de Paris en chomma la fête pendant plus de huit jours, pendant lesquels les ruës étoient tenduës de tapisseries, & l'on ne voïoit par tout que des marques de réjoüissance.*

Le voïage du roi à Saumur n'avoit pas pour but les réjoüissances qui s'y firent avec tant de magnificence ; son dessein étoit de reduire Hugues comte de la Marche à son devoir, s'il

refusoit de s'y soûmettre volontairement.

Il lui ordonna donc de venir faire hommage à Alphonse comte de Poitou son frere, pour son comté de la Marche.

Hugues qui avoit de grandes liaisons avec l'Anglois, se trouva bien à Poitiers avec Elizabeth d'Angoulême sa femme, veuve de Jean Sans-terre roi d'Angleterre, dont elle avoit des enfans ; mais elle n'y étoit allée que pour empêcher son mari de faire son devoir : Il refusa de s'en acquitter, sortit de Poitiers ; & se prepara en même tems à la guerre. Le roi d'Angleterre vint à son secours ; mais le roi prit en peu de tems les plus considerables villes de la Marche, & défit en bataille le roi d'Angleterre & le comte de la Marche avec un grand carnage de ses ennemis auprés de la ville de Taillebourg : celle de Xaintes lui ouvrit ses portes aprés la victoire.

Des succès si heureux aïant reduit le comte de la Marche à l'extremité, il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se venir jetter aux pieds du roi avec sa femme, qui l'avoit porté à la revolte.

Le roi lui pardonna, & lui rendit

ſon comté, excepté quelques places qu'il jugea à propos de retenir, l'an 1242.

Le roi d'Angleterre craignant que la puiſſance du roi n'allât fondre ſur lui, emploïa toutes ſortes de moïens pour apaiſer ſa colere, & obtenir de lui une tréve. Le roi s'obſtina long-tems à la refuſer; mais enfin il ſe laiſſa toucher aux remontrances de quelques perſonnes de pieté, qui lui repreſenterent qu'un Chrétien eſt obligé de pardonner à ſon ennemi, principalement quand il demande pardon; & il accorda au roi d'Angleterre une tréve de cinq ans. Les politiques blâmerent beaucoup cette conduite, & trouverent fort mauvais, qu'étant à la tête d'un armée victorieuſe, trés-puiſſante & en état de tout entreprendre. il n'eût pas ſçû profiter de ſes avantages contre un ennemi qui venoit d'être défait, & qui n'avoit point de troupes pour s'opoſer à ſes entrepriſes.



Ordre d'assassiner saint Loüis donné & revoqué.

Le Vieux de la montagne étoit un roi qui habitoit dans les montagnes de la Phénicie en Syrie, & qui regnoit sur un peuple que quelques historiens, comme Guillaume de Nangis, apellent *Arsacides*, d'autres *Assassins*. Ce prince étoit apellé par ses sujets *Le Vieux* ou *L'Ancien*.

Il étoit Mahometan de religion ; il faisoit élever un grand nombre de jeunes gens que l'on instruisoit en toutes sortes de langues. La principale chose que l'on établissoit dans leurs esprits, étoit l'obéïssance à leur prince, & la créance que ceux qui perdroient la vie en lui obéïssant, étoient mis au rang des Anges dans le paradis : effectivement le peuple les honoroit aprés leur mort comme des Anges.

Ce prince se servoit de ces jeunes gens pour les envoïer dans tous les lieux du monde assassiner les princes, ou autres personnes qu'il leur marquoit : ils étoient fort propres à executer de telles entreprises : ils parloient toutes sortes de langues : ils connoissoient la maniere

de s'habiller de tous les peuples, & portoient avec eux les habits necessaires pour se déguiser. Leur roi avoit souvent fait assassiner de puissans princes en Orient, parce qu'ils lui faisoient la guerre; ce qui le rendoit trés-rédoutable. Les historiens qui apellent ses sujets assassins, disent que c'est de leur nom que nous avons tiré le mot *assassiner*, qui signifie tuer en trahison comme faisoient ces gens-là.

Il prit envie au Vieux de la montagne de faire assassiner le roi saint Loüis. Nos historiens ne disent pas la raison qui le porta à cela; peut-être étoit-ce parce qu'il avoit apris que le roi se preparoit à faire la guerre aux Mahometans. Il envoïa en France pour executer ce dessein deux de ces assassins; mais quelques jours aprés aïant changé de resolution; (les historiens ne disent pas non plus d'où vient qu'il en changea,) il en fit partir deux autres, avec ordre de faire si grande diligence, qu'ils pussent devancer les premiers, d'avertir le roi de prendre garde à sa vie, & de se tenir auprés de lui pour faire connoître ceux qui le devoient tuer.

Le roi aïant reçû cet avis, prit des gardes pour être toûjours auprés de sa

personne, auxquels il donna pour armes des masses de cuivre.

Peu de jours aprés les deux premiers assassins furent découverts par les deux derniers comme ils entroient dans le palais pour exécuter leur ordre. Le roi les envoïa tous quatre à leur prince aprés leur avoir fait des presens, l'an de Jesus-Christ 1236.

La pieté du roi saint Loüis le porta à demander à Baudoüin II. empereur de de Constantinople, la couronne d'épines de nôtre Seigneur, qui étoit dans la chapelle des empereurs de Constantinople. Baudoüin aïant accordé au roi cette relique, elle lui fut aportée au Bois de Vincennes; de-là il la fit porter en procession solemnelle à Nôtre-Dame, ensuite à la chapelle qu'il avoit fait bâtir dans son palais, laquelle fut apellée *Sainte-Chapelle* à cause des saintes reliques qui y furent mises, l'an 1239. L'historien Guillaume de Nangis dit que le roi & les princes ses freres assisterent nuds pieds à cette procession.

Ce même empereur Baudoüin II. avoit engagé aux Venitiens pour une somme d'argent considerable une grande partie de la croix de nôtre-Seigneur,

l'éponge avec laquelle on lui donna à boire du vinaigre à la croix, & le fer de la lance dont il eut le côté ouvert.

Le roi ſaint Loüis retira ces reliques des Venitiens du conſentement de l'empereur Baudoüin, & les mit auſſi dans la ſainte Chapelle.

Nous avons vû que l'abbaïe de ſaint Denis avoit déja ſous le regne de Philippe Auguſte une partie de la couronne d'épines de nôtre-Seigneur.

Thibaut VI. Comte de Champagne, eſt Roi de Navarre.

Thibaut V. comte de Champagne, avoit épouſé Blanche de Navarre, ſœur de Sanche roi de Navarre. Sanche étant mort ſans enfans, Thibaut VI. fils de Thibaut V. & de Blanche, herita du roïaume de Navarre l'an 1239.

Le comte de Champagne étoit aprés le comte de Flandres le plus ancien de ceux qui s'étoient érigez en ſouverains, en démembrant de la couronne les Provinces dont ils étoient gouverneurs.

Le nom de Thibaut eſt le plus commun que les comtes de Champagne aïent porté. Il y avoit eu parmi eux de fort grands hommes. Henri ſurnommé

Le Large, c'est-à-dire, *liberal*, ayeul de Thibaut VI. roi de Navarre, se rendit célebre par sa liberalité. La Champagne est pleine des édifices publics, des églises & des monasteres qu'il fit bâtir & qu'il fonda. Il prenoit plaisir à faire sans cesse des presens magnifiques aux personnes de qualité : il en faisoit même à tous ceux qui en avoient besoin.

Le sire de Joinville raconte de lui, qu'un jour un pauvre gentilhomme s'étant jetté à ses pieds, & lui demandant de quoi marier ses filles, un bourgeois de la ville de Troyes nommé Artaut, qui étoit l'homme le plus riche de Champagne, rebuta ce gentilhomme & lui dit que le comte avoit tout donné, & qu'il ne lui restoit plus rien. *Vous mentez, vilain*, dit alors le comte, *car je vous ai, & je vous donne au gentilhomme.* En même tems il commanda au gentil-homme de se saisir d'Artaut, & de le contraindre de lui donner dequoi marier ses filles ; le gentilhomme s'en saisit, & le retint prisonnier jusqu'à ce qu'il lui eut donné la somme d'argent qu'il demandoit.

Comme nous en sommes au concile de Lyon, tenu par le pape Innocent IV.

ſous le regne de ſaint Loüis, & que la longue querelle des papes avec l'empereur Frederic II. fût la cauſe de la convocation de ce concile, il faut voir toute l'hiſtoire de cette querelle dés le commencement.

La domination que le pape Honorius III. s'efforçoit d'uſurper en Italie à l'exemple de ſes prédeceſſeurs, fut cauſe qu'il ne demeura pas long-tems en paix avec l'empereur Frederic II. qu'il avoit couronné pour l'opoſer à Othon IV. Frederic étoit fils de l'empereur Henri VI. de Soüabe. Ce prince ne voulant pas ſouffrir que le pape uſurpât rien ſur ſon autorité, en vint enfin avec lui à une guerre ouverte, & le pape aïant recours à ſes armes ordinaires, l'excommunia.

Peu de tems aprés Jean de Briennes roi de Jeruſalem, étant venu à Rome demander du ſecours contre les Saraſins, reconcilia le pape & l'empereur, donna ſa fille Yolante en mariage à ce prince, & lui ceda ſes droits ſur le roïaume de Jeruſalem. Dés-lors Frederic prit la qualité de roi de ce roïaume.

Honorius étant mort, Gregoire IX. qui lui ſucceda, fit prêcher par toute l'Europe la Croiſade contre les Saraſins. Elle fut embraſſée par une infinité

de personnes de toutes les nations : l'empereur même prit la croix. Or il faut remarquer que qui prenoit la croix en ces occasions, étoit reputé faire vœu d'aller à la guerre contre les infidéles.

L'empereur s'embarqua pour cette expedition ; mais étant tombé malade en chemin il revint en Italie. Le pape qui esperoit que pendant l'absence de l'empereur, il pouroit le dépoüiller des états qu'il possedoit en Italie, qui étoient la Poüille, la Calabre & la Sicile, eut un grand déplaisir de son retour. Il accusa Frederic de lâcheté & d'infidélité au vœu qu'il avoit fait à Dieu, & sur cela il l'excommunia.

L'empereur aïant recouvré sa santé, se mit en chemin pour aller contre les infidéles ; mais pour ôter tout lieu de croire que ce fût la consideration du pape & de l'excommunication qui l'obligeoit à cela, il partit sans se reconcilier avec le pape, ni lui demander l'absolution ; & afin que toutes choses contribuassent à faire voir qu'il se soucioit fort peu du pape, il choisit pour son départ un tems où le pape étoit fort mal dans ses affaires, aïant été chassé de Rome, & presque de tout l'état ec-

clesiastique par les Romains, qui ne vouloient pas se soûmettre à la domination qu'il vouloit usurper sur eux, l'an 1228.

Il faut remarquer que jusqu'alors Rome n'avoit point encore reconnu les papes pour ses souverains; quoiqu'elle eût toûjours cedé à leur puissance, elle a toûjours tâché de se maintenir contre eux en quelque forme de republique sous la protection des empereurs.

Le pape Gregoire IX. fut extrêmement irrité de ce que l'empereur Frederic étoit parti pour l'expedition de la Syrie sans demander à être absous de l'excommunication; c'est pourquoi il l'excommunia encore une fois, & envoïa un legat dans la Palestine declarer aux Chrétiens qu'il étoit excommunié, & leur défendre de le reconnoître pour leur souverain, & d'avoir aucun commerce avec lui, sous peine d'etre excommuniez eux-mêmes.

Il en envoïa un autre en Allemagne, pour solliciter les princes de l'empire d'élire un autre empereur; mais ces legats furent mal reçûs par tout.

Le pape avoit tiré de la Croisade de grandes sommes d'argent; car une infinité de personnes de tout sexe, qui

avoient pris la croix lorſqu'ils avoient entendu les prédicateurs qui prêchoient la Croiſade, changerent peu aprés de reſolution lorſque leur zéle fut refroidi : mais on leur fit entendre qu'avoir pris la croix, c'étoit avoir fait un vœu auquel ils ne pouvoient manquer, s'ils n'en étoient diſpenſez par le pape, & le pape ne leur accorda cette diſpenſe que moïennant certaine ſomme d'argent, à laquelle ils furent taxez, pour fournir, diſoit-on, aux frais de la guerre ſainte, de laquelle on les diſpenſoit.

Tout cet argent alla dans les coffres du pape, excepté celui qui fut recüeilli en France; car le roi ſaint Loüis ne le voulut pas laiſſer ſortir du roïaume; mais le fit emploïer à ſoulager les pauvres.

Le pape aïant trouvé ce moïen de s'enrichir en peu de tems, emploïa la plus grande partie de cet argent à gagner Jean de Briennes roi de Jeruſalem, beau-pere de l'empereur, & par les grandes ſommes qu'il lui donna, il le porta à prendre les armes contre ſon gendre.

Ce prince ſervant ainſi la paſſion du pape, ſe rendit maître d'une partie de

la Poüille. Cependant l'empereur Frederic faisoit de grands progrès dans la Syrie, le Soudan de Babylone n'étant pas en état de lui resister, parce qu'il avoit d'autres guerres sur les bras, lui ceda par un traité de paix le roïaume de Jerusalem & toute la Palestine.

Frederic aprés avoir été couronné dans la ville de Jerusalem revint en Italie, laissant pour gouverneur ou viceroi en Palestine le duc de Baviere, avec des troupes suffisantes pour la garder. Cette paix avec le Soudan dura quarante ans.

L'empereur étant arrivé en Italie, reprit en quinze jours tout ce que son beau-pere avoit pris sur lui : il en usa avec beaucoup d'honnêteté & même de soûmission envers le pape : il lui demanda souvent la paix & l'absolution, qui lui furent long-tems refusées. Enfin l'an 1230. il obtint l'un & l'autre par l'entremise du duc d'Autriche ; mais il lui en coûta 120000. onces d'or, c'est environ 2000000. de livres, qu'il fallut païer au pape, & l'aider outre cela à reduire les Romains à l'obéïssance ; encore cette paix ne fut-elle pas de longue durée, comme nous le verrons dans la suite.

L'an

L'an 1227. l'empereur Frederic fit la guerre aux Milanois, qui l'avoient attaquez : il les défit dans une bataille où ils perdirent 10000. hommes. Cette victoire lui assujettit presque toute l'italie.

Le pape ne put voir sans chagrin tant de prosperité. Il tâcha de susciter des ennemis à Frederic. Il offrit à Jacques roi d'Arragon de le couronner roi de Sicile & de la Poüille s'il vouloit passer en Italie avec une armée. Mais soit que ce prince trouvât la chose injuste, soit qu'il fût trop occupé contre les Maures, il n'accepta pas cette proposition.

Les Sarasins étoient alors maîtres de l'Isle de Sardaigne. L'empereur Frederic entreprit de les en chasser, & aïant heureusement réüssi dans cette entreprise, il unit cette Isle à son domaine, l'an 1239.

La Sardaigne avoit autrefois apartenu au saint Siége avant que de tomber au pouvoir des Sarasins ; c'est pourquoi le pape la demanda à l'empereur, comme étant du domaine de l'Eglise ; mais ce prince ne trouvant pas cette demande juste, donna l'Isle à Henri l'un de ses fils, sous le titre de roïaume de Sardaigne. Le pape irrité l'excommunia,

& fit prêcher la Croisade contre lui, promettant la vie éternelle, & l'exemption même des peines du purgatoire à ceux qui prendroient les armes pour lui faire la guerre. En même tems il envoïa des legats au roi saint Loüis, avec des lettres, par lesquelles il declaroit que du conseil des cardinaux, il avoit déposé Frederic de l'empire, & qu'il avoit élû à sa place Robert comte d'Artois frere du roi.

Le conseil de France répondit par l'ordre du roi, que c'étoit injustement que le pape déposoit & persecutoit l'empereur : que le roi ne vouloit point avoir de part à cette injustice : qu'il suffisoit au comte d'Artois d'être frere du premier roi du monde, qui ne devoit son roïaume qu'à sa naissance, & non pas au choix & à l'élection des hommes, & que ce n'étoit pas une dignité considerable pour le frere d'un si grand roi, que celle qui dépend de la volonté de ceux qui la donnent : que s'il étoit vrai, comme disoit le pape, que l'empereur fût heretique ou infidéle, le roi étoit prêt à lui faire la guerre, & que pour s'en informer il lui envoïeroit des ambassadeurs. En effet, le roi envoïa à Frederic lui donner avis des proposi-

tions du pape, & lui demander s'il avoit renoncé à la religion Chrétienne. L'empereur aïant protesté qu'il tenoit la foi de l'Eglise, les ambassadeurs l'assurerent de l'amitié du roi. C'est ainsi que le raporte Mathieu Paris, l'an 1239.

L'empereur s'inquiétant peu de tout ce que le pape faisoit contre lui, assiégea Milan : il y trouva une grande resistance. Cependant les prédications que l'on faisoit pour la Croisade aïant fait prendre les armes à une infinité de gens, le pape en mit sur pied une armée considerable, avec la quelle il enleva d'abord Ferrare à l'empereur, & la donna à Azon d'Este.

Alors l'empereur leva le siége de Milan, marcha contre l'armée du pape, & la tailla en pieces ; ce qui mit le pape dans une si grande consternation, que ne sçachant à quoi se resoudre, il convoqua à Rome un concile contre l'empereur l'an 1240.

Frederic fit publier qu'il donneroit sauf-conduit pour aller au concile à tous les évêques qui le lui demanderoient ; mais qu'il tiendroit pour ennemis ceux qui iroient sans le lui demander. En ce tems-là il avoit sept armées sur pied: quatre en Italie, une en Allemagne, une dans la Pa-

lestine, & une armée navale sur la mer de Génes, laquelle étoit commandée par Frederic son fils naturel.

Le cardinal évêque de Préneste legat du pape, étoit pour lors en France, où il exhortoit les prelats à aller au concile, s'offrant de les mener à Rome avec une si puissante flote, que celle de l'empereur n'oseroit l'attaquer. Ils se laisserent persuader, & partirent avec une flote de 26. vaisseaux.

Frederic les attaqua auprés de Pise, coula trois vaisseaux à fond, en prit vingt, & presque tous les prelats, & les envoïa à l'empereur son pere, qui peu de tems aprés mit ceux de France en liberté à la priére du roi saint Loüis; pour les autres, il les retint en prison.

Le pape Gregoire IX. eut tant de déplaisir de voir ses desseins si mal réüssir, qu'il en mourut l'an 1241. Celestin IV. lui succeda; mais il ne vêcut que dix-sept jours dans le pontificat; aprés sa mort le saint siége demeura vacant pendant un an. Les cardinaux ne pouvant s'accorder pour l'élection d'un pape, & le roi saint Loüis voïant ces longueurs, leur fit declarer par son ambassadeur, que s'ils ne s'accordoient promptement

il feroit élire en France un chef de l'Eglise.

Mais l'empereur agissant avec plus de violence, ravagea leurs terres & leurs maisons de campagne, les menaçant de les ruïner entierement s'ils ne faisoient promptement un pape. Ils elûrent enfin un cardinal Genois, nommé *Senabaldus de Flisco*, qui étoit celui que l'empereur vouloit faire élire, parce qu'il étoit son ami particulier. Il prit le nom d'Innocent IV.

Ce cardinal changea de sentiment en changeant de condition. Il ne fut pas plûtôt élevé au souverain pontificat, qu'entrant dans les interêts de la papauté, il se declara ennemi de l'empereur, & confirma l'excommunication prononcée contre lui par Gregoire IX. L'empereur lui envoïa des ambassadeurs pour traiter de sa reconciliation avec le saint siége, prenant pour juges du differend les rois de France & d'Angleterre. Innocent ne voulut écouter aucune proposition; & ne se croïant pas en sûreté en Italie contre la puissance de Frederic, il se retira à Lyon. Mathieu Paris dit qu'il vouloit passer en Angleterre; mais que le roi connoissant & craignant l'avarice de la cour Romaine, ne vou-

lut point le recevoir.

Innocent ſe voïant exclus d'Angleterre, envoïa des legats au roi ſaint Loüis lui demander la permiſſion de ſe retirer en ſon roïaume ; mais elle lui fut refuſée, tant on avoit en horreur l'avarice de la cour Romaine, qui exigeoit de l'argent de tous ceux de qui elle croïoit pouvoir en tirer.

Le roi d'Arragon fit le même refus pour la même raiſon ; de ſorte que le pape fut obligé de demeurer à Lyon, ville qui étoit alors dans la dépendance de l'archevêché & de ſon chapitre. Nous verrons ſous le regne de Philippe le Bel comment elle fut réünie à la couronne.

Le pape ſe voïant contraint de demeurer à Lyon, y convoqua un concile general, & en attendant qu'il s'aſſemblât, il excommunia encore l'empereur Frederic, & fit publier cette excommunication par toute la France ; ce qui eſt une marque de l'autorité que les papes avoient uſurpée ſur l'Etat & l'Egliſe de France.

Mathieu Paris raporte qu'un curé de de Paris, qu'il ne nomme point, n'étant point perſuadé de la juſtice de cette excommunication, & ſe voïant obligé

de la publier dans ſon égliſe, tint ce diſcours à ces paroiſſiens : *On m'a ordonné d'excommunier ſolemnellement l'empereur Frederic au ſon des cloches & les cierges allumez : je n'en ſçai pas la raiſon : je ſçai bien qu'il y a une inimitié & une haine implacable entre le pape & l'empereur, & que l'un des deux perſecute injuſtement l'autre : J'ignore lequel des deux a tort ; mais autant que mon pouvoir peut s'étendre, j'excommunie celui qui fait l'injuſtice, & j'abſous celui qui la ſouffre.*

L'hiſtorien dit que l'empereur aïant apris cette action, envoïa un preſent trés conſiderable au curé ; mais que le pape le punit d'avoir oſé déſobéir à ſes ordres, ſans dire de quelle punition.

En ce tems-là quelques canonicats de l'égliſe de Lyon aïant vacqué, le pape en voulut pourvoir quelques-uns de ſes parens de ſon autorité, & ſans le conſentement du chapitre ; les chanoines lui reſiſterent en face, dit Mathieu Paris, & jurerent que ſi ces gens-là paroiſſoient dans la ville, ils les jetteroient dans le Rhône. Le pape ne pouvant les gagner, fut contraint de ſe déporter de ſon entrepriſe.

Premier Concile general de Lyon.

Les évêques s'étant assemblez à Lyon de toutes les parties de l'Europe, au nombre de 140. les ambassadeurs ou députez de toutes les provinces y étant aussi ; le pape Innocent IV. fit l'ouverture du concile l'an 1245. dans le monastere de saint Just, par un discours trés vehement contre l'empereur Frederic. Il parla avec tant d'éloquence, qu'il toucha les auditeurs de compassion pour les maux dont il disoit que cet empereur affligeoit toute l'église en general, & lui en particulier.

Il l'accusa ensuite de plusieurs crimes, comme de désobéïssance à l'église, de parjure, d'heresie, d'alliance avec les Sarasins, d'avoir tué ou fait prisonniers les évêques qui alloient au concile indiqué à Rome par le pape Gregoire IX

Thadée de Suesse, député de l'empereur, répondit à toutes ces accusations avec tant de force, que malgré les instances du pape, qui vouloit faire condamner Frederic sur le champ, il obtint un delai de quinze jours, pour donner avis de ces accusations à

l'empereur, & lui persuader d'y venir répondre en personne.

A cette proposition de faire venir l'empereur, le pape s'écria que s'il venoit, il s'en iroit, & ne l'attendroit pas ; qu'il ne vouloit pas tomber entre ses mains ; ne se sentant pas disposé à endurer le martyre. Il fut néanmoins ordonné par le concile que l'empereur viendroit se défendre lui-même.

Thadée ne demandoit que du tems ; car il sçavoit bien que son maître ne comparoîtroit point au concile pour y être jugé, comme aussi ne le devoit-il pas.

Aprés les quinze jours vint la réponse de l'empereur pleine de respect & de soûmission pour le concile, & d'offres trés-avantageuses pour la reparation de tous les maux qu'on prétendoit qu'il avoit faits.

Le pape demanda qui seroit garant de ses offres ? Thadée répondit que ce seroient les rois de France & d'Angleterre. Le pape dit qu'il ne pouvoit les recevoir pour garants, parce que si par hazard ils manquoient de faire executer ses promesses, il seroit obligé de les tenir pour ennemis de l'église, & il ne vouloit point avoir trois ennemis de l'é-

glise au lieu d'un. C'est pourquoi n'y aïant aucune sûreté tant que Frederic seroit empereur, on ne pouvoit remedier aux maux de l'église qu'en le déposant.

Thadée voïant que le concile étoit disposé à suivre la volonté du pape, qui étoit de condamner & de déposer Frederic à quelque prix que ce fût, declara qu'il apelloit de la sentence qu'ils alloient prononcer au concile futur plus general & plus canonique que celui-là. Ces choses, aussi bien que toutes les autres qui se passerent dans ce concile, sont tirées de Mathieu Paris.

La troisiéme session du concile de Lyon fut emploïée à la condamnation de l'empereur Frederic II. Elle fut prononcée par le pape à la fin d'un grand discours, dans lequel, aprés avoir raporté les raisons qu'il avoit d'user de la derniere rigueur contre Frederic : Il conclut enfin par declarer ce prince excommunié & déposé de l'empire, privé de tout honneur & de toute dignité : il défend à tous ses sujets de lui obéïr : Il ordonne à ceux à qui le droit d'élire un empereur apartient, d'en élire un autre en sa place, & se reserve à lui & aux cardinaux le pouvoir de disposer des

roïaumes de Sicile & de la Poüille comme ils jugeroient à propos. Voilà ce que contient la ſentence de la condamnation de l'empereur Frederic II.

Peu de jours aprés ce concile fit une ordonnance trés-ſage, de laquelle on ſe ſervit contre le pape même, pour ſoûtenir que l'empereur n'étoit point excommunié, puiſqu'on n'avoit pas eu raiſon de l'excommunier. Car il défendit à tous les juges eccleſiaſtiques d'excommunier ceux qui auroient commerce avec les excommuniez, avant que de les avoir canoniquement avertis; c'eſt-à-dire, à la maniere que les ſaints canons ordonnent qu'ils le ſoient. Cette défenſe fut accompagnée de paroles qui ſont un témoignage évident qu'une excommunication prononcée ſans raiſon eſt nulle. *Nous voulons*, dit le concile, ou plûtôt le pape parlant au nom du concile, *remedier à l'inſolence des juges, qui abuſant de l'autorité eccleſiaſtique, veulent arracher du ſein de l'Egliſe des innocens par une cenſure, laquelle étant prononcée injuſtement, ne bleſſe point celui ſur qui on la jette, mais plûtôt celui qui la jette. La clef*, comme l'on dit, *étant en erreur. Errante ut dicitur clavi.* Math. Paris.

Des Electeurs de l'Empereur.

L'on tient que ce fut pendant ce concile que le pape donna aux cardinaux le chapeau rouge : pour l'habit rouge, il ne leur fut donné que deux cens ans aprés par le pape Paul II. environ l'an 1464.

Comme le Cardinal Baronius attribuë l'établissement des sept électeurs au pape Innocent IV. dans le concile de Lyon, & qu'il cite Mathieu Paris pour son auteur, il faut voir & examiner ce qu'en dit cet historien contemporain, qui raporte une grande partie des actes du concile de Lyon, mais avec peu d'ordre.

L'on trouve parmi ces actes, sans aucune liaison ni raport avec ce qui précede, ce titre & ce qui suit,

» Les ducs d'Autriche, de Baviere, » de Saxe & de Brabant ; les archevê» ques de Cologne & de Maïence, & » l'évêque de Saltzbourg.

» Ceux-ci seront conduits dans une » isle du Rhin, & y seront laissez seuls : » Ils y traiteront de l'élection de l'em» pereur ; & personne n'ira vers eux, » jusqu'à ce qu'ils soient d'accord. L'ar-

chevêque de Cologne présidera à cette «
assemblée ; celui de Maïence aura le «
second rang, & l'évêque de Saltz- «
bourg le troisiéme. «

Voilà le témoignage de Mathieu Paris, par lequel le cardinal Baronius a été trompé, & a voulu prouver que le nombre des électeurs fut reduit à sept par le pape Innocent IV. au concile de Lyon.

Pour prouver le contraire, il suffit de dire en general que le pape ni le concile de Lyon ne sont point auteurs d'une chose sur laquelle il se trouve que l'assemblée de l'empire avoit fait une Constitution 40. ans avant le concile de Lyon : C'est celle qui fut faite à Francfort à l'élection de l'empereur Othon IV. l'an 1208. laquelle reduit le nombre des électeurs aux 7. anciens qui sont encore aujourd'hui: l'on l'a ci-dessus raporté.

Outre cela le pape dans ces paroles raportées par Mathieu Paris, n'établit rien ; mais nomme simplement les électeurs qui étoient déja établis. Preuve de cela, la condamnation de l'empereur est posterieure à ce qui est ici raporté des électeurs. Le pape y parle en ces termes : *Nous ordonnons que ceux qui ont droit dans l'empire d'élire un em-*

pereur, en élisent un autre.

S'il avoit établi les sept électeurs raportez, il ne manqueroit pas de dire : *Nous ordonnons que ceux à qui nous avons donné droit d'élire l'empereur, en élisent un autre.* Cependant toutes les fois qu'il parle de l'élection d'un empereur, il dit toûjours : *Que ceux qui ont droit dans l'empire d'élire l'empereur, en élisent un autre.*

Les autres historiens contemporains parlent en ces mêmes termes. Guillaume de Nangis dit que le pape aïant déposé l'empereur Frederic, permit à ceux qui avoient droit d'élire l'empereur, d'en élire un autre.

Outre cela si le peuple eût établi des électeurs, il est constant qu'il n'eût pas choisi ceux qui étoient liez d'amitié & de parenté avec Frederic, & qui par consequent devoient refuser de mettre un empereur à sa place, comme en effet ils le refuserent. « Le pape, dit Mathieu Paris, avertit & pria instamment ces électeurs d'élire un autre empereur, & leur offrit son secours & celui de toute l'église, & même de l'argent pour maintenir ce qu'ils auroient fait ; mais ils ne firent rien de ce que le pape souhaitoit d'eux. » Il

faut entendre que la plûpart n'en firent rien, mais non pas tous, comme nous verrons dans la suite.

Ce que l'on peut donc dire touchant l'établissement des sept électeurs, est que l'an 1208. l'assemblée des princes de l'empire tenuë à Francfort, ordonna que les empereurs seroient à l'avenir élûs par six seulement d'entre les princes de l'empire; sçavoir, les archevêques de Maïence, de Tréves & de Cologne; le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe & le marquis de Brandebourg, & que le roi de Bohéme seroit apellé, en cas que ces six ne pussent s'accorder.

Nous ne sçavons pas si cette ordonnance fut executée; mais quarante ans ans aprés nous trouvons que les électeurs étoient à la verité au nombre de sept, mais que ce n'étoient plus les mêmes. Car quand il en est fait mention au concile de Lyon, au lieu de l'archevêque de Treves, est l'évêque de Saltzbourg, & les ducs d'Autriche, de Baviere & de Brabant, au lieu du comte palatin du Rhin, du marquis de Brandebourg & du roi de Bohéme.

Si ces sept dont il est parlé au concile de Lion, étoient effectivement en posses-

sion d'élire l'empereur, c'est ce que nous ne sçavons pas. Nous trouvons que depuis ce concile il y a eu des empereurs élûs par tous les princes de l'empire ensemble ; mais enfin au commencement du quatorziéme siécle nous trouvons les empereurs élûs par les sept anciens électeurs établis par la diette de Francfort, ce qui a toûjours été continué depuis. L'on a ajoûté de nôtre tems par le traité de Westphalie en 1648. un huitiéme électeur aux sept anciens, sçavoir le duc de Baviere.

Entrevûë du Pape Innocent IV. & de saint Loüis.

Aprés le concile de Lyon, le pape alla à l'abbaïe de Clugny en Bourgogne dans le Mâconnois, où le roi l'avoit prié de se rendre pour y conferer avec lui ; le roi aïant mieux aimé s'y transporter, comme le remarque Mathieu Paris, que de permettre au pape d'entrer plus avant dans son roïaume, selon le desir qu'il en avoit. *Papa ex mandato regis Francorum volentis habere cum ipso colloquium se contulit Cluniacum, sed non est ulterius in Franciam progredi permissus.*

Le pape, le roi, & la reine sa mere eurent une conference, où les premiers discours furent de l'entreprise de la guerre sainte; mais ensuite le roi insista fortement pour la reconciliation de l'empereur avec le pape, lui declarant que c'étoit-là la raison qui l'avoit porté à desirer une conference avec lui, mais il ne put rien obtenir; c'est pourquoi il se separa de lui fort mal satisfait.

Ce fut dans ce voïage de Clugni que le roi acheta le comté de Mâcon de la comtesse de Mâcon. Cette dame aïant resolu de se retirer dans la solitude pour se préparer à la mort, vendit son comté au roi, & en distribua l'argent aux pauvres.

Le pape n'aïant rien pû obtenir du plus grand nombre des électeurs, en gagna seulement deux, les archevêques de Cologne & de Maïence, qui nommerent empereur Henri landgrave de Thuringe; mais ce prince refusa cette dignité, & declara qu'il ne se sentoit pas assez fort pour la porter, & pour la conserver contre la puissance de Frederic. Le pape lui commanda avec autorité de l'accepter, & le lui persuada par une grande somme d'argent qu'il lui envoïa pour se préparer à soûtenir la guerre contre Frederic, l'an 1246.

Mariage de Charles comte d'Anjou frere du Roi, avec Beatrix heritiere de Provence.

Raymond comte de Provence avoit quatre filles : il avoit marié l'aînée au roi ſaint Loüis ; la ſeconde, au roi d'Angleterre ; la troiſiéme, à Richard comte de Cornoüaille, frere du roi d'Angleterre, lequel fut enſuite empereur ; la quatriéme nommée Beatrix étoit encore à marier.

Comme le comte de Provence l'aimoit plus tendrement que les autres, il lui donna en mourant par ſon teſtament le comté de Provence, afin qu'aïant une dot ſi conſiderable, elle pût être mariée auſſi avantageuſement que ſes ſœurs.

Si-tôt que le roi eut apris la mort du comte, & la diſpoſition de ſon teſtament, il s'aſſura de la perſonne de Beatrix, & de toutes les places de Provence dont il ſe put ſaiſir, parce qu'il fut averti que le roi d'Arragon avoit deſſein d'enlever cette princeſſe pour la marier avec ſon fils.

Le roi aïant ainſi prevenu l'Arragonnois, gagna enſuite la comteſſe

mere de Beatrix, qui lui remit les places de Provence qu'elle tenoit encore, & consentit au mariage de sa fille avec Charles comte d'Anjou frere du roi, lequel par ce mariage dévint comte de Provence.

L'historien remarque que les nôces n'aïant pas été célebrées avec toute la magnificence que le comte d'Anjou auroit desirée ; il se plaignit à la reine sa mere de ce que le roi son frere, qui n'étoit pourtant pas fils du roi ; (car il étoit né sous le regne de Philippe Auguste) n'avoit rien épargné à ses nôces pour faire éclater une pompe roïale ; & que pour lui qui étoit fils de roi ; (car il étoit né sous le regne de son pere) on avoit fait la ceremonie de son mariage avec une simplicité qui ne convenoit point à un prince de son rang, l'an 1246.

Autre entrevûë du Pape Innocent IV. & du Roi à Lyon.

Le roi voulant faire un nouvel effort sur l'esprit du pape, pour le porter à un accommodement avec l'empereur Frederic, se transporta à Lyon où Innocent étoit encore.

Frederic offroit au pape telle ſatisfaction qu'il voudroit, pour les injures qu'il prétendoit avoir reçûës de lui : il promettoit d'aller en Syrie faire la guerre aux infidéles tout le reſte de ſes jours : il conſentoit d'être privé de la dignité imperiale, pourvû que ſon fils Conrad fût fait empereur en ſa place.

Le roi inſiſta fortement auprés du pape pour lui faire accepter ces conditions, le conjurant d'être content de l'abaiſſement où ſe réduiſoit un ſi grand prince, & de s'abaiſſer auſſi un peu de ſon côté, lui qui tenoit la place de Jeſus-Chriſt, qui s'étoit abaiſſé juſqu'à vouloir être crucifié pour nous. Mais il ne put fléchir le cœur du pape, & il ſe retira fort indigné, dit Mathieu Paris, d'avoir trouvé ſi peu d'humilité dans celui qui prend la qualité de ſerviteur des ſerviteurs de Dieu, l'an 1246.

Quod cum Dominus Papa erecta cervice refutaſſet, Dominus Rex Francorum receſſit iratus : eò quòd humilitatem quam ſperaverat in ſervo ſervorum Dei minimè reperiſſet.

L'année ſuivante le roi s'opoſa ouvertement à une levée d'argent que le pape vouloit faire en France ſur le clergé en forme de prêt.

Ce pape est blâmé d'une avarice extrême par les historiens. Mathieu Paris raporte de lui une infinité d'actions, qui font voir qu'il n'étoit apliqué qu'à tirer de l'argent de tous les endroits de la Chrétienté par toutes sortes de moïens, même les plus injustes & les plus honteux : Il se servit pour cela des freres Prêcheurs & des freres Mineurs, qui lui indiquoient ceux qui avoient de l'argent, & lui donnoient des moïens d'en tirer tant du public que du particulier. Il fit prier par eux tous les prelats & les riches ecclesiastiques de France en particulier & en secret de lui prêter le plus d'argent qu'ils pourroient. La plûpart se preparoient à le faire, les uns par bonté, les autres sous l'esperance d'en être recompensez par des benefices : mais la chose aïant été découverte au roi, il défendit aux prelats d'envoïer de l'argent à Rome, & leur dit, *que s'ils en avoient de reste, ils se souvinssent que c'étoit le bien des pauvres de leurs Diocêses* ; l'an 1247. *Math. Paris.*

La haine que le pape avoit pour l'empereur Frederic, alluma la guerre contre ce prince presque dans tous les endroits de l'Europe ; mais il étoit si puissant, que non-seulement il resistoit à ses

ennemis ; mais encore remportoit de grandes victoires ſur eux par lui-même & par ſes enfans qui commandoient ſes armées.

Conrad ſon fils aîné, aprés avoir ſouvent battu le landgrave de Thuringe, declaré empereur par les archevêques de Cologne & de Maïence, fut enfin défait par la trahiſon de quelques-uns des principaux de ſon armée, & contraint de ſe retirer en Italie. Comme il paſſoit auprés de Milan, les Milanois firent une ſortie ſur lui ; mais comme il l'avoit prévûë, il leur avoit dreſſé des embûches dans leſquelles ils tomberent, & y furent taillez en pieces avec un trés-grand carnage.

Quand il eut rétabli ſon armée en Italie, il aprit que le pape avoit envoïé une grande ſomme d'argent, & un équipage magnifique au landgrave de Thuringe, & que ce prince devoit aller avec cet équipage à Aix-la-Chapelle pour être couronné par le legat d'Innocent. A cette nouvelle Conrad retourna à grandes journées en Allemagne, donna bataille au landgrave, le défit & s'empara de ſon équipage & de ſon argent. Le jour ſuivant le landgrave mourut ; l'on ne ſçait ſi ce fut de déplaiſir d'avoir

été défait,ou de quelque bleſſure qu'il eût reçuë.De-là Conrad retourna en Italie,oùaïant pris quelques parens du pape ſujets del'empereur les armes à la main, il les fit pendre comme rebelles à leur ſouverain. Le pape s'en vengea, en fulminant contre lui & contre l'empereur de nouvelles excommunications, & faiſant prêcher la Croiſade contre-eux. Mathieu Paris, & les autres hiſtoriens, diſent qu'il tenta pluſieurs fois par toutes ſortes de moïens de les faire empoiſonner ou aſſaſſiner.

Pendant cette guerre la Lombardie ſe partagea en deux factions, l'une tenant le parti du pape, fut apellée la faction des Guelphes; l'autre attachée à l'empereur, celle des Gibelins. Quelques hiſtoriens prétendent que ces factions avoient commencé vers le milieu du douziéme ſiécle. Pour l'origine de leur nom, les uns en aportent une, les autres une autre. Tous demeurent d'accord qu'on ne peut rien aſſurer de certain. Il y en a qui diſent que vers le milieu du douziéme ſiécle l'empereur Conrad faiſant la guerre en Italie pour les interêts du pape Innocent II. contre Roger roi de Sicile, qui ſoûtenoit l'antipape Anaclet, dans une bataille où

Guelphe duc de Baviere commandoit les troupes du roi Roger, & Henri petit-fils de l'empereur celles de son pere, l'une des deux armées prit le nom de Guelphe, l'autre celui de Gibelin, qui étoit le nom d'un village où Henri avoit été nourri dans son enfance ; & que depuis ce tems-là ces deux factions retinrent ces deux noms. Quoiqu'il en soit, les Guelphes suivirent le parti du pape Innocent IV. & les Gibelins celui de l'emperer Frederic II.

Le roi pour s'acquitter du vœu qu'il avoit fait de prendre les armes contre les infidéles, établit la reine Blanche sa mere regente du roïaume, & aprés s'être assuré de l'Anglois par une tréve qu'il fit avec lui, s'embarqua à Marseille le 23. du mois d'Août l'an 1248. accompagné de la reine sa femme, des comtes d'Artois & d'Anjou ses freres, & d'un cardinal legat du pape.

Il aborda à l'Isle de Chypre, & y passa l'hiver. Il y reçut une ambassade du grand Kam de Tartarie, qui avoit embrassé la religion Chrétienne depuis trois ans.

Ces ambassadeurs assurerent le roi que pendant qu'il attaqueroit les infidéles d'un côté, leur prince les attaqueroit

queroit de l'autre, parce que ſon deſ-ſein étoit de rétablir la religion Chré-tienne dans tout l'univers.

Le roi fit beaucoup d'honneur à ces ambaſſadeurs, & envoïa au grand Kam une tapiſſerie d'écarlate, ſur laquelle étoient repreſentez en broderie les principaux miſteres de nôtre religion. Joinville l'appelle une tente d'écarlate en forme de chapelle.

Pendant le ſejour du roi dans l'Iſle de Chypre les vivres lui manquerent, tellement que ſon armée en fut trés-incommodée. L'empereur Frederic aïant apris le beſoin où il étoit, lui envoïa toutes ſortes de proviſions en abondance.

Le roi fit beaucoup valoir ce ſervice auprés du pape, & prit de-là occaſion de le ſolliciter encore d'un accommodement avec Frederic, mais il ne put rien obtenir. L'empereur n'avoit plus ſujet de ſe ſoucier de l'inimitié d'Innocent; car le pape s'étoit emporté à tant d'excès contre lui, & avoit entrepris de le perdre par des voïes ſi déteſtables, que toute l'Europe aïant horreur de ſa conduite, favoriſoit l'empereur. Guillaume comte de Hollande, qu'Innocent avoit fait declarer empereur par

deux ou trois électeurs, étoit abandonné de ceux qui avoient d'abord pris son parti : Conrad l'avoit battu & contraint de se retirer dans la basse Allemagne, l'an 1249.

Le roi partit au printems de l'Isle de Chypre, où il avoit passé l'hiver, & prit la route d'Egypte. En aprochant de terre vers l'Isle de Damiette, qui étoit sur une des embouchûres du Nil, il vit le rivage couvert de troupes Sarasines, qui l'attendoient en bon ordre, pour l'empêcher de prendre terre.

Le lendemain matin il commanda que le vaisseau qui portoit l'Oriflame abordât le premier : ce qu'il fit aisément parce qu'il étoit plat, & qu'il prenoit peu d'eau ; mais les autres vaisseaux ne pouvant aprocher du bord, parce qu'ils étoient ronds, & que la mer étoit basse, le roi sauta dans l'eau, où il se trouva jusqu'aux épaules : tous les officiers & les soldats aïant suivi son exemple, aborderent ainsi l'épée à la main, & forcerent les Sarasins, qui furent tellement épouventez de cette action de courage, qu'ils s'enfuirent dans la ville, & l'abandonnerent incontinent aprés, voïant que le roi la venoit attaquer. Ainsi Damiette, la plus forte

ville d'Egypte, fut priſe ſans avoir été même attaquée.

Quelques mois aprés Alphonſe comte de Poitiers, frere du roi, étant arrivé avec l'arriere-ban de France, il fut reſolu d'aller aſſiéger le grand Caire, capitale d'Egypte: C'eſt l'ancienne Memphis.

Dans leur marche qui fut longue, ils furent ſouvent attaquez par les Saraſins, qui combatirent avec plus de courage qu'ils n'avoient fait à Damiette. Tous les combats qui ſe donnerent en cette marche, furent ſanglans de part & d'autre, quoique la victoire demeurât toûjours aux François.

Le plus grand fut celui qui ſe donna auprés de Maſſora, petite ville d'Egypte : Le roi y fut ſouvent en danger de perdre la vie. Le ſire de Joinville, qui y étoit, & qui fut bleſſé de cinq coups, & ſon cheval de quinze, raporte qu'il vit une fois le roi ſeul entre ſix vaillans & robuſtes Saraſins, qui frapoient ſur lui de tous côtez pour le tuer, & qu'il ſe tira de ce danger par ſa ſeule valeur, aïant tué les uns & mis les autres en fuite.

Le comte d'Artois frere du roi, pourſuivant avec trop de chaleur un eſcadron Sarraſin qu'il avoit rompu, entra

dans Maſſora avec les fuïars, & y fut tué.

Comme les frequents combats qui ſe donnerent en peu de tems, & preſque dans un même lieu, furent trés-ſanglans, l'infection des corps morts corrompit l'air, & cauſa une maladie ſemblable à la peſte, qui emporta la plus grande partie des troupes du roi. La famine s'étant jointe à cette maladie, par le manquement de vivres auxquels on n'avoit pas eu ſoin de pourvoir, reduiſit l'armée à la derniere extremité. Ce malheur obligea le roi à faire des propoſitions de paix aux Saraſins : ils les écouterent volontiers & offrirent des conditions trés-avantageuſes, qui étoient que le roi leur rendroit Damiette, & qu'ils rendroient au roi le roïaume de Jeruſalem, qu'ils avoient repris ſur l'empereur Frederic. Mais pour aſſurance de l'execution de ce traité, ils vouloient la perſonne du roi en ôtage, ne ſe contentant pas des comtes d'Anjou & de Poitiers ſes freres.

Cette propoſition aïant été rejettée par les François, le traité fut rompu. Alors le roi reſolut de retourner à Damiette; mais les ennemis l'attaquerent en chemin, le défirent & le prirent pri-

sonnier, avec les princes ses freres, & presque toute la noblesse de France qui l'avoit suivi. Comme cette bataille se donna prés de Massora, où la précedente s'étoit donnée, il y a des historiens contemporains, comme Guillaume de Nangis, qui l'apellent *La journée de Massora*.

Cet historien, qui étoit moine, croïant donner une grande loüange au roi, dit que ce prince voïant son armée défaite, songea plûtôt à satisfaire à sa devotion ordinaire, qu'à se sauver par la fuite : qu'il demanda son breviaire à son aumônier & dit *Nones* avec lui ; parce que l'heure de None se passoit, & qu'il étoit ordinairement exact à dire son breviaire aux heures marquées, & que ce fut dans cette conjoncture de tems que les Sarasins vinrent à lui, & le prirent : mais il n'y a pas grande aparence qu'un prince d'aussi bon sens que saint Loüis, fût capable de commettre une telle faute.

Le roi étoit dangereusement malade quand il fut pris, le Soudan le traita avec tout l'honneur qui étoit dû à son rang, & le mit entre les mains de ses medecins, qui connoissant mieux sa maladie que les François, le guerirent en peu de tems, l'an 1249.

La maniere honnête avec laquelle le Soudan d'Egypte traitoit le roi, ne procedoit pas d'une generosité naturelle qui fût en lui ; mais seulement du desir de tirer une grosse rançon de son prisonnier, comme la suite le fit voir. Car aprés lui avoir demandé des choses trés-déraisonnables, comme de mettre és mains des Sarasins des places fortes & considerables en Europe, & quelques châteaux apartenans aux chevaliers Hospitaliers & aux Templiers ; & le roi aïant rejetté ces propositions, il le menaça de le faire mettre aux *Bernicles* : C'étoit une machine ou instrument de supplice, qui brisoit les os de celui qu'on y apliquoit, & ce supplice étoit trés-usité parmi les Sarasins. Le roi ne fut point émû de cette menace ; ce qui fit admirer sa constance à ces barbares.

Enfin le Soudan aïant fait des propositions plus raisonnables, qui étoient que le roi rendît la ville de Damiette, & paiât pour sa rançon, & pour celle de tous les prisonniers, la somme de cinq cens mille francs. Le roi répondit qu'il n'étoit pas de qualité à être mis à rançon ; mais que pour sa délivrance il rendroit Damiette, & paieroit les cinq cens mille francs pour

la rançon de tous les prisonniers Chrétiens.

Alors le Soudan se picqua de generosité, & lui dit, que puisqu'il agissoit si franchement, & ne chicannoit point sur une somme si considerable, il rabattoit cent mille francs, & le quittoit pour quatre cent mille.

En ce tems-là les Amiraux, c'est-à-dire, les plus grands Seigneurs de l'empire Sarasin, se soûleverent contre le Soudan leur souverain, parce qu'à son avenement à la couronne il avoit privé plusieurs d'entre-eux de leurs charges : ils corrompirent ses gardes, & le firent assassiner par eux en la presence de saint Loüis. L'un des meurtriers lui ouvrit la poitrine, lui arracha le cœur, & s'approchant du roi en le lui montrant, lui demanda ce qu'il lui donneroit pour avoir tué son ennemi, qui l'eût fait mourir s'il eût vêcu. Le roi par mépris ou par horreur qu'il eut d'une action si barbare, ne lui répondit rien. Ce Soudan étoit le dernier de la race du grand Saladin.

Nous aprenons d'un fragment d'histoire d'un frere Prêcheur de la ville d'Acre, qui vivoit en ce tems-là, qu'aprés la délivrance du roi les, Sarasins

élûrent pour roi un Turc nommé Melech, lequel fut le premier de la race des Turcs qui regna ſur les Saraſins; ce qui nous fait connoître qu'il y avoit alors beaucoup de Turcs mêlez parmi les Saraſins, & que c'eſt pour cela que des auteurs contemporains appellent indifferemment ces infidéles, Turcs, ou Saraſins.

Les Amiraux aprés avoir tué leur Soudan, déliberererent entre-eux d'élire en ſa place le roi ſaint Loüis leur priſonnier, tant ils avoient d'admiration pour ſa vertu : une ſeule choſe les en empêcha, dit le ſire de Joinville, qui étoit priſonnier avec le roi, c'eſt qu'il leur paroiſſoit trop attaché à la religion Chrétienne, & trop ennemi de la Mahometane. Ce même hiſtorien témoigne que le roi lui avoit avoüé, que s'ils l'euſſent choiſi pour leur Soudan, il eût accepté cette dignité.

Ces barbares paſſerent bien-tôt d'une extremité à l'autre : ils lui firent beaucoup d'indignitez ; & leur brutalité alla ſi loin, que le roi crut ſouvent qu'ils l'alloient tuer.

Ils lui demanderent l'execution du traité qu'il avoit fait avec le Soudan, & voulurent qu'il commençât le pre-

mier à l'executer, en leur rendant Damiette. Comme le roi étoit entre leurs mains & à leur merci, il fut obligé de ſuivre leur volonté : il fit rendre Damiette. Ils le devoient mettre en liberté en même tems que la ville feroit renduë ; mais par une perfidie naturelle à cette nation, ils furent tout un jour à déliberer s'ils le tuëroient.

Enfin le deſir d'avoir les 400000. francs l'emporta & ſauva la vie au roi: ils le mirent en liberté, avec tous les barons de France qui étoient priſonniers ; les principaux deſquels étoient, outre les freres du roi, le comte de Flandres, le comte de Bretagne, le maréchal de France, le ſire de Joinville ſénéchal de Champagne : ils retinrent le comte de Poitiers pour ôtage & aſſurance de la ſomme de cent mille francs, que le roi devoit païer avant que de ſortir d'Egypte : Il le retira dés le lendemain, en envoïant les cent mille francs aux Saraſins.

Pour les autres trois cent mille francs, il avoit un terme plus long, & les malades qui étoient à Damiette au nombre d'environ cinq mille, devoient ſervir d'ôtage juſqu'à ce que cette ſomme fût païée ; mais ſi-tôt que le roi fut ſorti

d'Egypte, ces barbares les tuerent tous.

Il arriva qu'en païant les cent mille francs aux Sarasins, on se méconta de dix mille. Si-tôt qu'on s'en fut aperçû, le roi les leur renvoïa sur le champ, disant qu'il étoit indigne de lui de manquer de bonne foi, même aux plus barbares, & aux plus infidéles de tous les hommes.

Retour de saint Loüis en France.

Aprés que le roi saint Loüis eut été mis en liberté, il se retira dans la ville d'Acre; c'étoit l'ancienne Ptolemaïde, où il étoit attendu de la reine sa femme, qui étoit accoûchée pendant sa captivité d'un fils qu'elle nomma *Jean Tristan*, parce qu'il étoit né en tems de tristesse & d'affliction.

Il demeura quelques mois en Syrie à fortifier à ses dépens les places que les Chrétiens y tenoient encore. Il avoit dessein de faire venir de France de nouvelles troupes, afin de recommencer la guerre contre les infidéles, pour reparer la honte de sa défaite & de sa prison. Mais la mort de la reine Blanche sa mere, & les avis qu'on lui donnoit que

le roi d'Angleterre avoit dessein d'entreprendre quelque chose sur la France, l'obligerent à s'embarquer pour retourner en son roïaume.

Comme il passoit à la vûë de l'Isle de Chypre, son vaisseau donna contre des rochers, qui emporterent une partie de la quille; ce qui fut reconnu par les plongeurs que l'on y fit descendre. Les mariniers dirent au roi que le vaisseau aprés un tel coup, étoit en danger de faire naufrage; qu'ils lui conseilloient de passer dans un autre, & de laisser celui-là à l'Isle de Chypre.

Le roi leur demanda si la perte du vaisseau étoit certaine, & s'ils l'abandonneroient au cas qu'il fût chargé de marchandises pour eux. Ils repondirent que non. Là-dessus le roi dit que sur la crainte d'un naufrage incertain; il ne pouvoit se resoudre à laisser dans cette Isle six cens personnes qui étoient dans ce vaisseau, parce que s'il les abandonnoit, ils ne pourroient jamais retourner en France; qu'il se confioit en la providence de Dieu, qui ne le laisseroit point perir. Ainsi il acheva son voïage sur ce vaisseau, & arriva heureusement en France environ cinq ans aprés en être parti, l'an 1253.

L'experience fit voir que ce qu'avoit dit le roi étoit vrai, que si l'on laissoit six cens personnes dans l'Isle, ils ne pourroient jamais retourner en France. Car un homme de qualité nommé Olivier de Termes, grand seigneur & trés-puissant, à ce que dit le sire de Joinville, ne s'étant pas crû en assurance dans le vaisseau, & s'étant fait mettre à terre au bord de l'Isle, fut un an & demi sans pouvoir trouver moïen de revenir, quoiqu'il n'épargnât pour cela ni son argent, ni le credit de ses parens & de ses amis.

Réforme du Roïaume.

Le roi saint Loüis étant de retour en son roïaume, s'apliqua à reformer tous les desordres que son absence y avoit causez, & principalement dans l'administration de la justice. Il travailla aussi avec soin à reprimer l'injustice des grands seigneurs, & les violences qu'ils exerçoient sur leurs sujets.

Le premier sur qui il fit un exemple de justice, fut Jugerame ou Enguerran de Coucy, l'un des plus grands seigneurs de Flandres.

Trois enfans de qualité du païs de

Flandres, qui étoient élevez dans l'abbaïe de ſaint Nicolas du Bois, allerent chaſſer des lapins dans les bois du ſire de Coucy. Les gardes les prirent, les mirent en priſon, & en firent leur raport à leur maître, qui ſans avoir égard ni à leur rang, ni à leur qualité, ni à leur âge, ni à l'innocence de l'action, les fit pendre.

L'abbé de ſaint Nicolas en fit ſes plaintes au roi, & lui demanda juſtice. Le roi manda le ſire de Coucy, lequel étant en ſa preſence, refuſa de répondre ſur l'action qu'il avoit faite, & demanda en qualité de baron à être jugé par les pairs de France, qui étoient ſes Juges naturels.

Le roi fit examiner s'il avoit titre de baron; on trouva que non : que ſes ancêtres l'avoient eu à la verité, non pas comme ſeigneurs de la terre de Coucy, mais de celle de Gourmay, laquelle Engueran de Coucy ne poſſedoit plus, l'aïant donnée en partage à ſon frere; c'eſt pourquoi le roi le fit mettre en priſon dans le château du louvre, & ordonna que ſon procès lui fût fait par les Juges ordinaires. Il vouloit qu'on le jugeât dans toute la ſeverité, & qu'on le condamnât à mort; mais enfin il ſe

laiſſa fléchir aux prieres de tous les barons, qui lui demanderent la vie de Coucy, & il conſentit qu'il fût condamné à une amende, qui emporta la plus grande partie de ſon bien.

Le roi l'emploïa à bâtir deux chapelles, & y fonder des meſſes à perpetuité pour les ames des trois enfans : outre cela il en fit bâtir pluſieurs hôpitaux, & les égliſes & les monaſteres des Cordeliers & des Jacobins de Paris.

Ce fut environ ce même tems que le roi fit une ordonnance ſi ſevére contre les blaſphêmateurs, & ceux qui juroient le nom de Dieu. Il les condamna à être marquez d'un fer chaud ſur les lévres ; quelques-uns diſent ſur le front. Il fit exécuter cette ordonnance même ſur des perſonnes conſiderables par leurs qualitez & par leurs biens.

Les hiſtoriens modernes ont dit qu'il leur faiſoit percer la langue : on ne trouve pas cela dans les contemporains.

Comme le roi ſaint Loüis avoit une délicateſſe de conſcience qui ne s'accordoit pas toûjours avec la politique, il craignit que le roi Philippe Auguſte ſon aïeul n'eût fait une injuſtice en dépoüil-

lant l'Anglois de tout ce qu'il possedoit en France; c'est pourquoi il resolut de reparer le tort qu'on avoit pû lui faire. Il assembla les plus grands seigneurs du roïaume : il leur declara son dessein, qui étoit de rendre au roi d'Angleterre le duché d'Aquitaine, & lui donner une somme d'argent pour le faire renoncer à ses droits sur la Normandie : Ils remontrerent au roi que l'Anglois avoit été justement dépoüillé de ce qu'il possedoit en France par sa felonie : que ce seroit faire une faute irréparable, que de le rétablir dans la France, puisqu'il faudroit emploïer toutes les forces de son roïaume pour l'en chasser s'il y étoit. Il leur répondit qu'il n'ignoroit pas que ce qu'il alloit faire sembloit être une faute contre la politique; mais qu'il le faisoit à bonne intention, pour établir une paix solide entre la France & l'Angleterre; outre qu'il lui seroit glorieux d'avoir un roi pour vassal. C'est ainsi que Joinville raporte lar éponse de saint Loüis.

Il fit donc venir Henri III. roi d'Angleterre, & fit avec lui, contre l'avis & les remontrances de son conseil, le traité dont voici les articles. « Que le roi rendoit au roi d'Angleterre le du- «

» ché d'Aquitaine avec ses dépendan-
» ces, lequel il tiendroit à foi & hom-
» mage de la couronne de France, &
» seroit un des pairsde France : outre
» cela le roi lui donnoit la somme de
» trois cens mille francs ; & qu'en é-
» change le roi d'Angleterre, du con-
» sentement des princes & des barons
» du roïaume, cedoit au roi tout droit
» & toute prétention qu'il pourroit avoir
» sur la Normandie, l'Anjou, le Maine,
» le Poitou & la Touraine.

Le traité étant signé de part & d'autre, le roi d'Angleterre rendit hommage au roi en presence des barons de France & d'Angleterre l'an 1259.

C'est ainsi que nous l'aprenons de la continuation de Mathieu Paris, où l'histoire de cet auteur est finie : elle a été poursuivie par un auteur qui n'a point mis son nom à son ouvrage, & l'a intitulé, *Continuation de Mathieu Paris.*

Trois ans aprés l'Angleterre fut troublée par une revolte generale des barons contre le roi. Ils se raporterent de leurs differends au roi saint Loüis, qui aïant fait venir les députez du roi Henri & ceux des barons à Amiens, écouta les raisons des uns & des autres, & jugea en faveur du roi ; les barons s'en

tinrent à ſon jugement : mais peu de tems aprés Henri leur donnant de nouveaux ſujets de plaintes, ils prirent les armes contre lui, le défirent en bataille, & le prirent avec ſon fils & ſon frere élû empereur. Le fils s'étant échapé de priſon, refit une armée, & defit les barons, prit les principaux, les fit mourir, & remit en liberté ſon pere & ſon oncle l'an 1274.

La perſecution des papes n'avoit ſervi qu'à donner à l'empereur Frederic II. des occaſions d'augmenter ſa puiſſance & ſa gloire ; toutes choſes lui avoient réüſſi avec un bonheur extrême ; il voïoit le pape reduit à ne pouvoir plus rien entreprendre contre lui, lorſqu'il mourut dans la Poüille l'an 1250. pendant que le roi ſaint Loüis faiſoit la guerre en Aſie aux infidéles.

Aprés ſa mort il y eut dans l'empire un interregne de 22. ans ; les hiſtoriens le marquent ainſi, parce que quoiqu'aprés lui le comte de Hollande portât la qualité d'empereur, & que Richard roi d'Angleterre ſuccedât au comte de Hollande ; néanmoins comme ces deux princes ne furent pas univerſellement reconnus empereurs, & qu'ils s'occuperent plus à leurs affaires domeſtiques,

qu'à celles de l'Allemagne, on dit que l'empire fut en interregne pendant qu'ils porterent la qualité d'empereurs.

La haine d'Innocent IV. n'étant pas finie par la mort de l'empereur Frederic II. son fils Conrard se vit encore exposé à la persecution du pape, qui fit prêcher la Croisade contre lui, & tâcha de le chasser de la Sicile & de la Poüille.

Ce prince resista avec autant de bonheur que de courage à ses ennemis : il défit souvent les armées du pape, ruïna Naples, & démantela Capouë.

Le pape pour dernier recours, sollicita Richard comte de Cornoüaille, frere du roi d'envahir les états de Conrard, mais soit que Richard trouvât la chose injuste, ou qu'elle lui parût trop difficile à exécuter, il refusa de l'entreprendre.

La mort de Conrard mit fin aux persecutions du pape. Ce prince ne cedoit à l'empereur son pere ni en courage, ni en prudence, ni en bonheur : il y avoit aparence qu'il auroit fait d'aussi grandes choses que lui s'il eût vêcu plus long-tems ; car il ne survêquit son pere que de trois ans : Il mourut l'an 1254. On crut qu'il avoit été empoisonné par

Manfrede ou Mainfroi ſon frere bâtard.

Conrard laiſſa un fils nommé Conradin qui étoit en Baviere lorſque ſon pere mourut. Manfrede ou Mainfroi, frere bâtard de Conrard, prit la qualité de tuteur de ſon neveu, & le gouvernement du roïaume de Sicile.

Le pape prétendant profiter de la mort de ce prince, ſe jetta dans la Poüille avec eſperance de s'en rendre maître ; mais il fut battu & chaſſé par Manfrede. Ce mauvais ſuccès ne l'aïant pas rebuté, il ſongea à lever des troupes, pour tenter l'entrepriſe une ſeconde fois : la mort qui le ſurprit en ce tems-là, mit fin à ſes deſſeins l'an 1254. Alexandre IV. lui ſucceda.

Environ ce même tems mourut le comte de Hollande, que le pape avoit autrefois fait élire empereur pour l'oppoſer à Frederic II. Il fut aſſaſſiné par les Hollandois ſes ſujets revoltez contre lui.

Les archevêques de Maïence & de Cologne lui donnerent pour ſucceſſeur Richard comte de Cornoüaille, frere de Henri III. roi d'Angleterre ; mais les autres électeurs, & quelques princes de l'empire n'aprouverent pas cette

élection : ils éleurent Alphonse roi de Castille l'an 1257. mais ni l'un ni l'autre ne fit aucune fonction d'empereur. Richard fut assez occupé en Angleterre contre les Anglois revoltez ; & Alphonse eut assez d'affaires en Espagne à reprimer ses sujets rebelles, & à s'oposer aux entreprises des Maures. Enfin Alphonse ceda le titre d'empereur à Richard 17. ans aprés son élection.

Le pape Alexandre IV. voulut continuer la guerre commencée contre Manfrede par son prédecesseur ; mais les Romains s'étant revoltez dans ce tems-là, & travaillant puissamment à se délivrer de la domination des papes par le secours que leur donna Manfrede, Alexandre eut assez d'occupation chez lui sans en chercher ailleurs.

Manfrede croïant qu'il ne lui manquoit que le nom de roi dans la Sicile, & voïant que l'autorité souveraine étoit entre ses mains, & que les peuples lui obéïssoient avec plaisir, il publia que son neveu Conradin étoit mort en Allemagne, & se fit couronner roi de Sicile. Comme les Siciliens l'aimoient, ils le reçurent avec joïe pour leur souverain, sans s'informer si Conradin, qu'ils n'avoient jamais vû, étoit mort ou non, l'an 1259.

Le pape qui ſçavoit que Conradin vivoit, excommunia Manfrede comme uſurpateur du bien d'autrui : celui-ci ſe ſoucia fort peu de l'excommunication pour le preſent ; mais afin d'aſſurer pour l'avenir le roïaume dans ſa maiſon, il donna ſa fille unique Conſtance en mariage à Pierre roi d'Arragon, & lui donna pour dot le roïaume de Sicile, avec ſes dépendances, duquel néanmoins elle ne devoit entrer en poſſeſſion qu'aprés la mort de ſon pere.

Le pape Alexandre IV. étant mort, Urbain IV. lui ſucceda. Il étoit natif de Troyes en Champagne, & de bas lieu, mais d'un grand merite. Celui-ci agiſſant plus fortement que ſon prédeceſſeur contre Manfrede ; ne ſe contenta pas de l'excommunier; il donna le roïaume de Sicile à Charles comte d'Anjou & de Provence, frere du roi ſaint Loüis, à condition qu'il en payeroit tous les ans quarante mille écus d'or de tribut au ſaint ſiége.

Ce pape étoit homme de bien ; mais c'eſt une choſe étonnante, que le deſir de punir l'injuſtice de Manfrede, lui en fit commettre une qui n'étoit pas moindre, en donnant à Charles un roïaume qui apartenoit legitimement à Conradin.

Dans le même tems qu'il fit cette action injuste, qui ne peut être excusée, il en fit une de religion qui ne peut être assez loüée : il institua la fête du saint Sacrement, apellée ordinairement *La fête du Corps de nôtre-Seigneur Jesus-Christ*, en l'honneur de l'institution du sacrement de l'Eucharistie, l'an 1264.

Il fut exhorté à cela par saint Thomas d'Aquin, docteur célebre de l'ordre des freres Prêcheurs. Ce pape mourut un mois aprés avoir établi cette fête.

Charles duc d'Anjou aïant accepté le roïaume que le pape lui avoit donné, passa en Italie avec une puissante armée pour le conquerir. Clement IV. successeur d'Urbain IV. le couronna à Rome roi de Sicile & de Jerusalem. Les rois de Sicile prenoient cette derniere qualité depuis que l'empereur Frederic II. roi de Sicile avoit possedé le roïaume de Jerusalem. Au sortir de rome il entra dans la Poüille. Manfrede lui donna bataille auprés de Benevent ; mais il fut défait & tué par la trahison du comte Jean Rota ; l'un de ses principaux officiers, dont il avoit débauché la femme, l'an 1266.

Les Siciliens firent venir d'Allemagne Conradin, qui étant arrivé en Sicile, accompagné du duc d'Autriche & de Henri frere du roi de Castille, y fut reçû & couronné avec beaucoup de joie. Ce jeune prince passa dans la Poüille, & y combattit contre Charles avec beaucoup de courage; mais la fortune ne seconda pas ses efforts : il fut défait & pris dans la fuite. Le roi Charles lui fit couper la tête à Naples, & au duc d'Autriche, par le conseil du pape.

Ce qu'il y eût d'étrange en cela, est qu'on lui fit son procès, & qu'il fut condamné par jugement comme criminel de léze-majesté. Robert comte de Flandres, gendre du roi, fit tous ses efforts pour lui sauver la vie; mais voïant qu'il ne le pouvoit, il tua de sa main le Juge qui avoit prononcé la sentence, & fit ensuite assommer le bourreau qui lui avoit coupé la tête, l'an 1268.

Henri de Castille s'étant sauvé de la défaite se refugia au mont-Cassin : Il voulut faire accroire à l'abbé qu'il avoit remporté la victoire; mais celui-ci voïant en lui plus de marques de défaite que de victoire, l'enferma, & le

livra ensuite au roi Charles : Il fut condamné à mort avec Conradin. L'execution en fut differée, parce que l'abbé en le livrant avoit fait promettre qu'on ne le feroit point mourir de son vivant, afin de ne point devenir irrégulier, en contribuant à sa mort. Charles tint parole, & garda Henri en prison jusqu'à la mort de l'abbé. Nous verrons comment quatorze ans aprés, la mort de Conradin fut vengée par le sang des François aux Vêpres Siciliennes.

La défaite & la mort de Conradin mirent Charles d'Anjou en possession de la Poüille & de la Calabre. La Sicile tint encore quelque tems; mais enfin elle fut contrainte de se soûmettre aux victorieux, les Siciliens n'aïant personne capable de leur servir de chef.

Le pape Clement IV. mourut aussitôt aprés cette tragedie, dont il avoit été le principal acteur.

Seconde expedition de ſaint Loüis contre les infidéles.

Aprés ſa mort le ſaint ſiége demeura vacant prés de trois ans. Le roi ſaint Loüis deſiroit avec paſſion de reparer le mauvais ſuccès qu'il avoit eu à la guerre contre les infidéles. Il aſſembla les prelats & les barons de ſon roïaume & leur declara ſon intention.

La plûpart s'oppoſerent d'abord à cette reſolution, comme la jugeant contraire au bien de l'état ; mais enfin ils ſe rendirent à la volonté du roi, & l'on ne ſongea plus qu'à ſe préparer à une ſeconde expedition.

L'on jugea à propos d'aller en Afrique, & d'attaquer Tunis, ville trés-grande, trés-riche & trés-facile à prendre.

Le roi de Tunis avoit témoigné avoir quelque deſir de ſe faire Chrétien : Ce fut la raiſon qui fit prendre la route de Tunis, parce que l'on eſperoit que ſi le roi de Tunis embraſſoit le Chriſtianiſme, il ſe joindroit aux François pour faire avec eux la guerre aux infidéles ; ce qui ſeroit d'un grand ſecours pour cette expedition : s'il refuſoit de ſe

faire Chrétien, l'on étoit resolu de l'attaquer le premier, & l'on étoit assuré en quelque façon d'emporrer Tunis; ce qui seroit trés-avantageux pour le succès de toute la guerre, parce qu'il importe beaucoup pour la suite d'une expedition que les commencemens réüssissent bien. La flotte aborda prés d'un fort bâti sur les ruïnes de l'ancienne Carthage.

Comme le roi de Tunis se declara ennemi des Chrétiens, ce fort qui dépendoit de lui fut attaqué & emporté en peu de jours. De-là le roi s'aprocha de Tunis dans le dessein de l'assiéger; mais avant que le siége fût formé, les maladies se mirent dans le camp.

Jean comte de Nevers, surnommé Tristan, fils du roi, en mourut; le legat du pape aussi; le roi en fut lui-même atteint, & comme le mal étoit une espece de peste, il jugea bien qu'il n'en gueriroit pas: Il emploïa ses dernieres heures à dresser en forme de testament une longue instruction pour son fils, par laquelle il lui donnoit les avis necessaires pour conduire son roïaume en bon prince, & pour vivre en bon Chrétien.

Aprés avoir reçû le sacrement de

l'Extrême-Onction, il se fit coucher sur la cendre, & y voulut finir ses jours par un esprit de penitence. Ainsi mourut saint Loüis, trois mois aprés être parti de France, l'an 1270. le vingt-cinq d'Août.

Ce prince eut cinq fils, qui moururent tous avant lui, excepté Philippe le Hardi qui lui succéda. Des autres quatre un seul laissa des enfans; sçavoir, Robert comte de Clermont, qui avoit épousé Beatrix de Bourbon : il en eut un fils qui prit le nom de Bourbon. C'est de lui qu'est descenduë la maison qui regne aujourd'hui.

Saint Loüis a été l'un des plus grands princes qui aïent jamais regné. Il fit paroître dans la conduite de son roïaume, beaucoup de justice & de sagesse, du courage & de la grandeur d'ame en toutes choses.

On l'a blâmé de certaines pratiques de devotion, qui auroient mieux convenu à un religieux qu'à un grand roi : comme de dire son breviaire, laver les pieds aux pauvres & aux religieux, porter le cilice, se faire donner la discipline par son Confesseur, se confesser deux ou trois fois par semaine; mais on peut dire pour le justifier qu'aucune de

toutes ces choſes ne le détourna des grandes affaires de ſon roïaume, & ne l'empêcha de garder ſon rang & ſa dignité ; il n'en fut ni moins grand, ni moins apliqué à la conduite de l'état : ceux qui voulurent le mépriſer pour cela au commencement de ſon regne, reconnurent à leurs dépens que ſa puiſſance étoit à craindre comme ſa vertu étoit à admirer.

L'on a auſſi blâmé ſes voïages en Aſie & en Afrique, leſquels ne ſervirent qu'à faire perir un grand nombre de François. Le ſire de Joinville dit que ceux qui lui conſeillerent le voïage d'Afrique, avoient fait une choſe trés-pernicieuſe à l'état, & avoient commis en cela un peché mortel ; ce ſont ſes termes : mais il faut excuſer ce grand prince de s'être rendu aux ſollicitations preſſantes des papes, & d'avoir ſuivi en cela l'exemple de ſes prédeceſſeurs ; outre que la guerre contre les infidéles étoit comme une eſpece d'entêtement qui étoit general dans ce ſiécle-là.

Son zêle pour la religion Chrétienne étoit admirable. Le ſire de Joinville raporte qu'il lui diſoit ſouvent que quand un chevalier entendoit médire

de la foi Chrétienne, il la devoit défendre non-ſeulement de paroles, mais encore à bonne épée tranchante, & en fraper les médiſans à travers du corps tant qu'elle y pourroit entrer : Là-deſſus ce bon roi racontoit & loüoit fort l'action d'un vieux chevalier, qui voïant des Chrétiens & des Juifs aſſemblez dans l'abbaïe de Clugny pour y diſputer de la religion en preſence de l'abbé, demanda à diſputer contre le plus habile docteur des Juifs, & ſe fit fort de le vaincre. Le Juif s'étant preſenté pour cela, le chevalier lui demanda s'il croïoit en Jeſus-Chriſt? Le Juif répondit que non. *Pourquoi donc*, lui dit le chevalier, *êtes-vous ſi hardi que d'entrer dans une maiſon qui lui eſt conſacrée?* & en même tems il chargea ſi rudement le Juif de coups de bâton, qu'il le jetta à terre comme mort, & termina par cette action toute ſorte de diſputes.

Saint Loüis faiſoit tant d'eſtime de la qualité de Chrétien, qu'il diſoit ſouvent que le lieu où il avoit reçû le plus grand bonheur n'étoit pas Rheims, où il avoit reçû la couronne roïale; mais Poiſſy, où il avoit été baptiſé. Et quand il écrivoit à certaines perſonnes, avec

qui il étoit familier, il ſignoit *Loüis de Poiſſy*.

Quand il touchoit les malades des écroüelles, leſquelles les rois de France ont pouvoir de guerir, dit Guillaume de Nangis, par une grace particuliere à eux ſeuls, il faiſoit ſur eux le ſigne de la croix, en prononçant les paroles que ſes prédeceſſeurs avoient coûtume de prononcer, afin que le miracle fût attribué au ſigne de la croix, & non à la vertu de l'attouchement du roi.

Il étoit ordinairement vêtu d'habits trés-ſimples; mais cela n'empêchoit pas, comme dit Joinville, que dans toutes les occaſions où la magnificence étoit neceſſaire, il n'en fît paroître une vraïement roïale, en armes, en équipages, en habits, en feſtins & en fêtes de divertiſſement, quand il vouloit regaler quelque perſonne d'importance.

Outre cela le grand nombre d'égliſes, d'hôpitaux & de monaſteres qu'il a fait bâtir, ſont des preuves de ſa liberalité. Etant à Vincennes, il s'aſſéïoit ſouvent au pied d'un chêne, & écoutoit tous ceux qui lui vouloient parler, dit Joinville qui y étoit preſent, ſans que les gardes ni les huiſſiers

les empêchassent d'aprocher. Il jugeoit lui-même leurs procés. Il tenoit cette coûtume des rois ses prédecesseurs, qui à certains jours s'offroient à la porte de leur palais, pour donner la liberté aux moindres de leurs sujets de les aprocher & leur demander justice : cela s'apelloit les Plaids de la porte, *Placita portæ*, comme qui diroit, *sententiæ*, ou *arbitria*.

Enfin les vertus de ce grand roi, & les miracles que Dieu fit par lui aprés sa mort, porterent le pape Boniface VIII. à le canoniser; c'est-à-dire, à le mettre au nombre des Saints vingt-sept ans aprés sa mort : Ce fut l'an 1297.

On appelloit canoniser, mettre au nombre des Saints, parce qu'anciennement le nom de celui qui étoit declaré Saint, & proposé au peuple comme tel, étoit mis dans le Canon de la messe avec ceux des saints Apôtres & Martyrs.

Fondation du College de Sorbonne.

Sous le regne de saint Loüis vivoit un Docteur de l'Université de Paris nommé Robert Sorbon, que son merite & sa doctrine rendirent si recommandable au roi, que quoiqu'il fût de

trés-basse naissance, neanmoins le roi le laissoit souvent manger avec lui, dit Joinville.

Les bienfaits du roi lui donnerent moïen de fonder le college de Sorbonne, qui est le premier & le plus célebre de l'Université, l'an 1253.

Environ ce meme tems les religieux mandians se mirent à loüer avec excès leur mandicité comme la vertu la plus haute & la plus parfaite du Christianisme, méprisant en comparaison d'eux les anciens moines & même le clergé.

Les docteurs de l'Université de Paris, qui étoient alors apellez Docteurs de Sorbonne, parce que la Sorbonne étoit le seul college de l'Université, du moins pour les sciences, ne purent souffrir cette vanité. Ils parlerent contre la mandicité, & la blâmerent autant que les religieux la loüerent. Guillaume de saint Amour fit un livre, dans lequel il prouva que la mandicité affectée, par laquelle les religieux prétendoient gagner leur vie sans travailler, étoit une paresse criminelle, contraire à la pauvreté de l'Evangile, & à leurs propres regles, qui leur ordonnent de travailler de leurs mains pour gagner leur vie, & qui ne leur permettent de mandier

que lorſque leur travail ne pourra ſuffire à leur nourriture.

Ce docteur ne trouvoit pas à rédire qu'ils demandaſſent l'aumône lorſque ce qu'ils avoient gagné en travaillant ne ſeroit pas ſuffiſant pour leur entretien ; mais il diſoit qu'ils devoient commencer par travailler, & non pas fonder leur entretien ſur la mandicité, ſelon cette parole de l'Ecriture, *Que celui qui ne veut point travailler, ne mange point.* S. Paul

Ce livre excita de grands troubles dans l'Egliſe ; & de grands murmures parmi les religieux. Ils eurent tant de credit à Rome, que quoique cette doctrine fût aprouvée de tous les gens de bien, & de tous les ſçavans, comme étant trés-conforme à l'écriture ſainte & à la raiſon ; néanmoins ce livre fut condamné & brûlé, non pas comme contenant une mauvaiſe doctrine ; mais comme étant cauſe de trouble contre les religieux mandians : *Non propter hæreſim quam contineret*, dit Guillaume de Nangis, *ſed quia contra religioſos ſeditionem & ſcandalum concitabat* ; l'an 1260. Le titre de ce livre eſt, *De periculis noviſſimorum temporum*; il n'eſt pas à preſent fort rare.

Sous le même regne, Baudoüin empereur des Grecs, fut chassé de Constantinople par Paleologue, qui s'empara de l'empire, & de qui les descendans le conserverent jusqu'à ce que les Turcs prirent Constantinople l'an 1453. Ainsi les François perdirent l'empire de Constantinople.

PHILIPPE LE HARDY.

Troisiéme du nom.

L'Histoire de ce regne est tirée de Guillaume de Nangis, qui a aussi écrit la vie de saint Loüis, & de quelques fragmens d'auteurs inconnus.

Aprés la mort de saint Loüis, Philippe son fils aîné, qui étoit avec lui dans le camp prés de Tunis, fut reconnu pour son successeur. Il fut surnommé *Le Hardi*, parce, dit-on, qu'il ne fut point épouventé de se voir exposé aux armes des barbares aprés la mort du roi son pere; d'ailleurs ce nom lui convenoit assez peu. Il étoit âgé d'environ vingt ans quand il parvint à la couronne; Philippe son second fils étoit déja âgé de trois ans. L'arrivée du roi de Sicile, qui aborda au camp avec sa

flote un moment aprés la mort de ſaint Loüis, aporta une grande joïe à l'armée & au roi, qui à cauſe de ſa jeuneſſe avoit beſoin de conſeil dans la grande entrepriſe où il ſe trouvoit engagé.

Le roi de Tunis ſe mit en campagne avec une armée effroïable par ſa multitude. Le roi lui donna la bataille, le défit, & prit ſon camp. Cependant les maladies & la difficulté de trouver des vivres incommodoient l'armée du roi; les Saraſins en étant bien informez, propoſerent la paix ou la tréve; la propoſition fut acceptée : l'on convint d'une tréve de dix ans, dont les conditions furent, que le roi ſe retireroit avec ſes troupes, & que le roi de Tunis lui païeroit tous les frais de cette guerre; que tous les vaiſſeaux marchands des Chrétiens auroient à l'avenir la liberté d'entrer dans le port de Tunis & d'en ſortir ſans rien païer; que pluſieurs Chrétiens qui étoient habituez à Tunis auroient la liberté d'y faire l'exercice de leur religion; & que cette ville païeroit au roi de Sicile le tribut qu'elle avoit coûtume de païer anciennement à ſesprédeceſſeurs. Aprés ce traité le roi s'embarqua pour retourner en France. Thibaut comte de Champagne

& roi de Navarre, & Alphonſe comte de Poitou, oncle du roi, moururent en chemin.

Alphonſe étoit auſſi comte de Toulouſe : lui & ſa femme étant morts ſans enfans, ce comté fut réüni à la couronne.

Auſſi-tôt que le roi fut arrivé à Paris, il fit les funerailles de ſon pere, dont il porta lui-même le corps ſur ſes épaules de Paris à ſaint Denis : Il avoit été décharné avant de partir d'Afrique.

Le convoi étant arrivé à l'égliſe de ſaint Denis, on trouva que les portes en avoient été fermées par les moines, parce que l'archevêque de Sens & l'évêque de Paris étoient preſens au convoi, avec pluſieurs autres évêques en habits pontificaux. Les moines craignoient que ſi ces deux prelats entroient dans leur égliſe en cet habit, cela n'y paſſât pour un acte de juriſdiction ſur l'abbaïe, qui étoit exemte de leur obéïſſance; & ils n'ouvrirent les portes qu'aprés que les deux prelats furent allez quitter leurs habits pontificaux hors du territoire : pour les autres évêques, les moines ne firent pas de difficulté de les laiſſer entrer en habits pontificaux,

parce que cela ne tiroit pas à conſequence.

La premiere expedition du roi Philippe le Hardy fut contre Raymond-Bernard comte de Foix, qui avoit forcé un château apartenant au roi dans ſon voiſinage, pour en tirer un homme qui s'y étoit refugié, aprés avoir aſſaſſiné l'un des parens de Raymond. Le roi ſe rendit le maître de tout le comté de Foix, & prit Raymond, qu'il tint priſonnier pendant un an : Il lui rendit la liberté & ſon comté l'an 1273.

Cette même année ſe tint le ſecond concile de Lyon, convoqué par le pape Gregoire X. Il étoit composé de 500. évêques & de 1000. abbez ou autres perſonnes aïant dignité dans l'égliſe. Le roi viſita le pape à Lyon, & mit quelques troupes dans la ville pour la garde & la ſûteté du pape & du concile. Paleologue empereur des Grecs, y envoïa des ambaſſadeurs, leſquels offrirent de la part de leur maître, l'union de l'Egliſe Grecque avec la Latine, & la ſoûmiſſion du Patriarche de Conſtantinople au pape, & pour preuve qu'ils étoient rentrez dans la créance des Latins, ils reciterent le ſymbole des Apôtres, avec l'article qui dit que le ſaint-

Esprit procede du Pere & du Fils ; mais on reconnut que toutes ces propositions n'étoient pas sinceres, & ne tendoient qu'à engager le pape à empêcher les François de donner du secours à Baudoüin, que Paleologue avoit chassé de l'empire de Constantinople.

Le roi saint Loüis avoit donné sa fille en mariage à Ferdinand, fils aîné d'Alphonse roi de Castille : le contrat de mariage portoit que si Ferdinand mouroit avant le roi son pere, ses freres ne seroient point apellez à la succession du roïaume au préjudice des enfans qui seroient nez du mariage de Ferdinand & de Blanche.

Ferdinand mourut avant son pere, & laissa deux fils, Alphonse & Ferdinand. L'aîné devoit succeder au roïaume par le droit naturel, & par les conditions du contrat de mariage ; cependant leur grand-pere choisit pour son successeur son second fils frere de Ferdinand, lui fit rendre hommage par les grands seigneurs de Castille, & le mit même en possession du roïaume. Le roi Philippe offensé de l'injure que l'on faisoit à ses neveux, remontra au roi de Castille que le roïaume leur apartenoit, & le pressa de revoquer ce qu'il

avoit fait à leur préjudice ; mais ne pouvant rien obtenir de ce prince, il *le défia*, (c'eſt le terme de nos anciens hiſtoriens) c'eſt-à-dire, il lui declara la guerre, & marcha vers l'Eſpagne à la tête de ſes troupes. Les ambaſſadeurs du roi de Caſtille ſe rendirent auprés de lui ſur la route, & le défiérent de la part de leur maître. Ce défi fut regardé du roi & de toute ſa cour comme une entrepriſe inſolente, dont on n'avoit jamais vû d'exemple juſqu'alors. Le roi dit que ce lui ſeroit une grande honte s'il ne puniſſoit le roi de Caſtille, d'avoir eu la hardieſſe & l'inſolence de le défier : c'eſt ainſi que le raporte Guillaume de Nangis. Ce qui fait voir combien les rois de France étoient élevez en dignité au-deſſus des autres, puiſque c'étoit une inſolence aux autres de les défier.

Toute cette expedition n'aboutit qu'à aller ſur les confins d'Eſpagne. La proximité de l'hyver, le manque de vivres, dont on n'avoit fait aucune proviſion, les mauvais conſeils de quelques traîtres, dit Nangis, auxquels le roi ſe fioit, l'empêcherent de paſſer les Pyrenées. Il retourna en France, ſans avoir rien entrepris l'an 1274.

La ſuite du regne de Philippe qui fut de quinze ans, fut ſemblable au commencement. Il commença ſouvent de grandes entrepriſes, mais il n'en pourſuivit aucune, loin de les achever.

L'hiſtorien ne nomme pas ces traîtres auxquels il dit que le roi ſe fioit : la ſuite de l'hiſtoire fait juger que c'étoit de Broſſe ſon Chambellan, duquel nous verrons ci-aprés la fortune & la mort.

Henri roi de Navarre & comte de Champagne, mourut peu de tems aprés avoir épouſé la ſœur du comte d'Artois, fils de celui qui étoit mort à la bataille de Maſſora : Il ne laiſſa d'elle qu'une fille au berceau nommée Jeanne, heritiere de tous ſes états. La reine ne ſe fiant pas aux Navarrois, ſortit de la Navarre, & amena avec elle ſa fille à Paris. Le roi ſe declara tuteur de Jeanne, & en cette qualité envoïa dans la Navarre Euſtache de Beaumarchois, *de Bello Marcaſſo*, pour gouverner ce roïaume. Les Navarrois ne pouvant ſuporter le gouvernement d'un étranger, ſe ſoûleverent contre lui. Le roi y envoïa le comte d'Artois oncle de Jeanne, pour reduire les Navarrois à l'obéïſſance. Ce prince fit en ce païs-

là une guerre qui fut ſanglante, à cauſe de la reſiſtance obſtinée des habitans. Il prit de force la ville de Pampelune; les ſoldats la pillerent, & y commirent toutes ſortes de déſordres & de violences : ils ouvrirent même les tombeaux des rois, & rompirent leurs cercüeils pour y chercher de l'or. Ainſi les Navarrois domptez par les armes, ſe ſoûmirent aux ordres du roi, & y demeurerent paiſiblement aſſujettis l'an 1274.

Pierre de Broſſe étoit chirurgien de profeſſion, & fort pauvre lorſqu'il ſe produiſit à la cour ſous le regne de ſaint Loüis; mais il avoit une ſoupleſſe d'eſprit, & une induſtrie qui le mirent bien avant dans les bonnes graces premierement de ſaint Loüis, & enſuite du roi Philippe le Hardy; de ſorte que ce dernier le fit ſon grand Chambellan, *Magnus Cambellanus*; *fragmentum vitæ Philippi III.* & lui donna un pouvoir ſi abſolu dans la conduite des affaires, que toutes choſes dépendoient de lui.

Le roi aprés la mort de ſa premiere femme Elizabeth d'Arragon, épouſa Marie fille du duc de Brabant. Il la fit couronner à Paris par l'archevêque de Rheims; & l'hiſtorien remarque que

que l'archevêque de Sens métropolitain de Paris, remontra au roi que si l'archevêque de Rheims faisoit cette fonction à Paris, ce seroit une entreprise sur sa jurisdiction, & que le roi pour lui ôter ce sujet de plainte, lui dit que la cérémonie se feroit dans sa chapelle, qui étoit exemte de toute jurisdiction.

Comme cette princesse avoit un trés-grand merite, joint à une beauté parfaite, le roi l'aima passionnément. Le Chambellan craignant que ce grand amour ne portât préjudice à sa faveur, chercha des moïens de le diminuer. Il eut recours pour cela à un crime énorme. Il empoisonna, à ce qu'on crut alors, quoique la chose ne fût pas averée, Loüis fils aîné du roi, & tâcha de persuader au roi, avec son adresse ordinaire, que c'étoit la reine qui avoit commis ce crime; qu'elle avoit dessein d'en faire de même aux enfans du premier lit, afin que ceux-là étant morts, les siens succedassent au roïaume. En ce tems-là une femme de la secte des Béguines, faisoit profession de déviner par l'esprit de prophetie. Il y avoit alors des Béguines disciples de sainte Bégue, qui menoient une sainte vie. On ne

ſçait pas ſi cette femme en étoit, ou ſi elle étoit de la ſecte des heretiques qu'on apelloit alors *Béguards* ou *Béguins*. Quoiqu'il en ſoit, Nangis en parle comme d'une hypocrite & d'une méchante femme. Le roi voulant s'éclaircir des ſoupçons qu'on lui donnoit de la reine, envoïa à Nivelle l'évêque de Bayeux, parent de Pierre de Broſſe, avec Mathieu abbé de ſaint Denis. L'Evêque prit les devans, arriva plûtôt que l'abbé, & parla à la Beguine, laquelle ne voulut point enſuite répondre à l'abbé. Le roi demanda à l'évêque ce qu'elle lui avoit dit. Il répondit qu'elle lui avoit dit des choſes en confeſſion, qu'il ne lui étoit pas permis de reveler. Le roi lui dit en colere, *qu'il ne l'avoit pas envoïé-là pour confeſſer*, & y envoïa l'évêque de Dol en Bretagne. Elle lui dit que le roi devoit être perſuadé de l'innocence de la reine, & que c'étoit tout ce qu'elle pouvoit dire.

Quelques mois aprés enſuite d'une lettre qu'un moine donna au roi, de laquelle on n'a point ſçû le contenu, parce que le roi le tint ſecret; de Broſſe fut mis en priſon & puis pendu, ſans que le public ait ſçû la cauſe de ſa condamnation, l'an 1276. L'évêque de

Bayeux ſon parent s'enfuit à Rome, où il demeura le reſte de ſes jours ſous la protection du pape.

Le pape Jean XXI. aïant été accablé ſous les ruïnes de ſon palais qui tomba ſur lui, on lui donna pour ſucceſſeur Nicolas III. de la maiſon des Urſins. Celui-ci n'eut pas plûtôt été élevé au pontificat, qu'il ôta à Charles roi de Sicile le vicariat de l'empire, & la dignité de ſenateur Romain, c'eſt-à-dire, prince du ſenat, que les papes ſes prédeceſſeurs lui avoient donnée : declarant qu'il en agiſſoit de cette ſorte non pas pour aucune haine qu'il eût pour le roi de Sicile, mais pour éprouver ſon obéïſſance & ſa ſoûmiſſion au ſaint ſiége ; la verité étoit, ſelon le raport de Ricordan hiſtorien Italien, que le pape irrité de ce que le roi de Sicile lui avoit refuſé ſa fille pour un de ſes neveux, en avoit ainſi uſé, afin de pouſſer ce prince par cette injure à quelque emportement qui donnât occaſion de le priver de ce roïaume. Mais Charles ſçut ſi bien ſe moderer, que le cardinal qui avoit été envoïé pour lui porter cette nouvelle, manda au pape que le roi Charles avoit la fidélité de la maiſon de France, la bonté d'eſprit de celle

d'Espagne, & la prudence de la cour Romaine : Il y ajoûta même ces paroles, selon le raport de Guillaume de Nangis: *Nous pourrions en surmonter d'autres, mais pour celui-ci, nous n'en viendrons pas à bout*; l'an 1278.

Ce même Ricordan assure que ce fut ce pape qui sollicita les Siciliens à se revolter, comme ils firent dans la suite.

Environ ce même tems Charles prince de Salerne fils du roi de Sicile, vint en France à la cour du roi, qui pour lui donner toutes sortes de divertissemens, fit faire des tournois, dans lesquels tous les princes s'exercerent à courir à cheval & à combattre. Guillaume de Nangis dit que Robert comte de Clermont frere du roi, eut le cerveau si ébranlé des coups de marteaux d'armes qu'il reçut sur son casque, qu'il en dévint insensé pour le reste de ses jours. D'autres historiens disent que ce fut au prince de Salerne que ce malheur arriva; mais il faut que Nangis se soit trompé, car le comte de Clermont fit dans la suite de grandes actions qui ne convenoient pas à un insensé.

L'insolence avec laquelle les Fran-

çois vêcurent en Sicile, traitant mal les Siciliens, débauchant leurs femmes & leurs filles, & fut la principale cause de la revolte generale de cette Isle. Le dessein en fut formé si secretement, que ni le roi Charles, ni le pape n'en eurent aucun soupçon.

Pierre roi d'Arragon avoit des prétentions sur le roïaume de Sicile à cause de sa femme Constance fille de Manfrede. Les Siciliens lui offrirent de prendre les armes contre les François; s'il vouloit de son côté travailler à se rendre maître de l'Isle. La proposition fut acceptée. Les Siciliens songerent aux moïens de se défaire des François, & le roi d'Arragon à faire bâtir des vaisseaux, & à dresser une armée navale, sous pretexte d'aller faire la guerre aux Maures d'Afrique. Le pape Martin IV. lui fit demander par son legat, pour quel dessein il faisoit de si grands preparatifs de guerre, il répondit, *Que si sa chemise sçavoit son dessein, il la brûleroit.*

Quand toutes choses furent prêtes, les Siciliens commencerent la revolte par le meurtre de tout ce qu'il y avoit de François dans la Sicile : ils furent tous tuez le jour de Pâques à l'heure qu'on

ſonnoït vêpres ; & la cruauté des meurtriers alla ſi loin, qu'ils ouvrirent même les flancs aux femmes qu'ils crurent enceintes des François, pour en arracher les enfans.

Jean Prochite Sicilien, homme de qualité, que le roi Charles avoit dépoüillé de ſes biens, fut l'auteur de cette conſpiration. Il parcourut toute la Sicile déguiſé en habit de Cordelier ; alla de ville en ville propoſant la choſe aux principaux des lieux ; & aprés les avoir perſuadez, les fit convenir de la maniere & du tems auquel elle ſeroit exécutée. Il falloit que la haine des Siciliens contre les François fût bien grande, puiſque tous ſçachant ce deſſein, aucun ne leur en donna avis. Le roi Charles qui étoit alors dans la Poüille, fut étrangement ſurpris quand il aprit cette nouvelle. Il aſſembla ce qu'il put de troupes à la hâte & alla aſſiéger Meſſine. Les Calabrois prirent ce tems-là pour ſe revolter à l'exemple des Siciliens : l'arrivée de la flotte du roi d'Arragon les encouragea, & contraignit Charles de lever le ſiége l'an 1281.

Quand la perfidie des Siciliens fut ſçûë en France, on en conçut tant d'indignation, que tous les princes &

les grands ſeigneurs du roïaume demanderent au roi la permiſſion d'aller offrir leurs ſervices au roi de Sicile contre ces traîtres. Le roi entrant dans les interêts de ſon oncle, lui envoïa des troupes ſous la conduite des comtes d'Alençon & d'Artois ſes couſins, & tous les princes, & toute la nobleſſe de France les ſuivirent. Ces troupes entrerent d'abord dans la Calabre; mais elles y firent peu de choſe, parce que les Calabrois & les Eſpagnols redoutant la valeur des François ſe renfermerent dans les places fortes, & ne voulurent point en venir aux mains avec eux.

Outre cela le roi d'Arragon qui jugeoit bien que ſi une armée ſi puiſſante faiſoit d'abord quelque entrepriſe, elle emporteroit d'abord tout ce qu'elle attaqueroit; mais que ſi on tiroit les choſes en longueur, elle ſeroit peu à peu ruïnée ou diſſipée par les maladies, ou par l'impatience qui eſt naturelle aux François, propoſa au roi de Sicile d'épargner le ſang de leurs ſujets, & de terminer leur differend par un combat de cent hommes contre cent, à la tête deſquels ils combattroient eux-mêmes; il propoſa pour cela les plaines de Bordeaux, comme un lieu qui ne pouvoit être

être ſuſpect, parce qu'il n'appartenoit ni aux François ni aux Eſpagnols; mais aux Anglois.

Le roi Charles accepta le combat, & manqua en cela de prudence. Pendant le delai de quelques mois, qui fut pris pour ſe préparer au combat, les maladies ſe mirent parmi les François, & cette puiſſante armée fut reduite preſque à rien.

Le jour marqué pour le combat, qui étoit le premier de Juin, étant venu, le roi Charles ſe trouva au rendez-vous; mais le roi d'Arragon ne comparut point, & allegua pour excuſe que le lieu n'étoit point ſûr pour lui, à cauſe que le roi de France en étoit trop proche: Il n'avoit pas emploïé le tems de la tréve à ſe préparer à un combat particulier; mais à équiper une nouvelle flotte en Eſpagne, laquelle il envoïa vers la Sicile, où elle défit celle du roi Charles, commandée par le prince de Salerne ſon fils, qui fut pris par les Eſpagnols en cette défaite, l'an 1284.

Le pape Martin IV. fut vivement offenſé de l'uſurpation de la Sicile par le roi d'Arragon, parce que ce roïaume étoit tributaire du ſaint ſiege & ſous la protection des papes; c'eſt pourquoi il

l'excommunia; le declara privé du roïaume d'Arragon, qu'il donna à Charles comte de Valois, second fils du roi Philippe, & fit prêcher la Croisade contre lui.

Le roi aïant assemblé son parlement à Paris, accepta de l'avis des barons de France le roïaume d'Arragon pour Charles comte de Valois, & le clergé lui accorda le dixiéme des revenus ecclesiastiques pour entreprendre la conquête de ce roïaume : en même tems il maria Philippe son fils aîné à Jeanne reine de Navarre.

Comme on travailloit aux préparatifs necessaires pour la conquête du roïaume d'Arragon, Charles roi de Sicile mourut à Naples, laissant le gouvernement de ses états & le soin des affaires de son fils prisonnier, à Robert comte d'Artois.

Le roi aïant mis sur pied une grande armée, entra dans les états du roi d'Arragon, & y assiégea la ville de Gennes, *Genua* ou *Janua* en Roussillon, & la prit de force. Le legat du pape qui suivoit l'armée, recommanda aux soldats de n'épargner personne, & de tuer hommes, femmes & enfans, parce qu'ils étoient tous excommuniez. Ils lui obéi-

rent exactement ; car le peuple s'étant retiré dans l'Eglise, sans armes, les soldats y entrerent & passerent tout au fil de l'épée. Aprés cette expedition, le roi assiégea Gironne en Catalogne, & la prit par composition. Pendant ce siége le roi d'Arragon tenoit la campagne, & enlevoit les vivres qu'on menoit au camp. Il arriva qu'étant un jour en embuscade pour enlever un convoi, le roi qui en étoit averti, envoïa le connétable Raoul de Néelle, & le marechal Jean de Harcourt, pour le surprendre & se saisir de lui : Il se défendit si vaillamment, que quoique tout son monde eût été taillé en pieces ; il se retira néanmoins des mains des François, mais il reçut une blessure de laquelle il mourut peu de jours aprés l'an 1285.

Il laissa trois fils, Jacques, Alphonse & Frederic : Jacques, qui étoit l'aîné, lui succeda au roïaume de Sicile, & Alphonse à celui d'Arragon ; mais celui-ci étant mort cinq ans aprés, Jacques regna seul sur les deux roïaumes.

L'entreprise faite sur le roïaume d'Arragon, se termina à la prise des deux villes que l'on a nommées ; l'hyver aprochant, le roi se retira en France ;

les Arragonnois lui tuerent beaucoup de monde au passage des Pyrenées. Aussi-tôt qu'il fut hors d'Espagne, la ville de Gironne chassa sa garnison, & la flotte de France fut attaquée & défaite par celle d'Arragon dans le port même de Roze ; & le roi étant arrivé à Perpignan, y tomba malade & mourut peu de jours aprés.

Il laissa de sa premiere femme Isabeau d'Arragon ; Philippe roi de Navarre, qui lui succeda au roïaume de France, & Charles comte de Valois, de de qui le fils dévint roi de France dans la suite.

De sa seconde femme Marie de Brabant, il laissa Loüis comte d'Evreux, de qui le fils fut ensuite roi de Navarre, Blanche duchesse d'Autriche, & Marguerite reine d'Angleterre.

C'étoit un prince fort religieux, qui avoit beaucoup herité de la grande pieté de son pere. Tous les historiens contemporains disent de lui qu'il n'avoit aucune connoissance des lettres, & ils le remarquent comme une chose extraordinaire ; ce qui donne lieu de juger que les rois avoient coûtume de faire élever leurs enfans dans l'étude des lettres, & qu'il étoit rare de

voir des rois qui n'eussent pas étudié, ni acquis aucune connoissance des sciences.

Son corps fut enterré à saint Denis; & son cœur aux Jacobins de Paris, qui le demanderent, & l'obtinrent du roi malgré l'oposition des moines de saint Denis, qui disoient qu'il leur apartenoit. Cette dispute donna lieu aux docteurs de Sorbonne de s'assembler pour examiner le droit des uns & des autres; & aprés un examen serieux, ils déciderent que le roi n'avoit pû donner, ni les moines ceder le cœur du roi défunt aux Jacobins sans une dispense expresse. L'on voit par-là que l'on a quelquefois pris pour les matieres de religion des choses, qui en elles-mêmes n'étoient que de pures bagatelles. Le roi mourut l'an 1284.

Cette même année mourut aussi le pape Martin IV. Quelques-uns ne le comptent que le deuxiéme du nom, & prétendent que ceux qu'on nomme Martin I. & II. sont mal nommez, & que leur nom étoit Marin; & qu'ainsi Martin III. & Martin IV. sont veritablement Martin I. & II.

Le chronologiste Calvisius dit de lui sans alleguer son auteur, qu'il haïssoit

tellement les Romains, qu'il avoit coûtume de dire, qu'il voudroit être cigogne, & que tous les Romains fussent des grenoüilles ou des poissons; mais ce souhait ne convient gueres à la sainteté dans laquelle les historiens assurent que ce pape vêcut.

Les Siciliens pour venger la mort de Conradin, à qui le roi de Sicile avoit fait couper la tête, condamnerent à mort son fils Charles prince de Salerne qu'ils tenoient prisonnier; mais la reine Constance femme du roi d'Arragon lui donna la vie, moïennant un traité, par lequel il ceda la Sicile & l'Arragon, & se contenta de la Poüille. Quand il fut en liberté, il ne voulut point tenir ce traité; au contraire, il prit les armes, & fit la guerre tantôt dans la Sicile, tantôt dans l'Arragon, mais avec peu de succès. Il la fit plus heureusement en Italie en faveur du pape Boniface VIII. contre les Gibelins; ce qui engagea entierement ce pape dans ses interêts, & le porta à moïenner un traité entre lui & Jacques roi d'Arragon & de Sicile, par lequel ce dernier cedoit la Sicile à Charles. Les Siciliens aïant apris ce traité, chasserent Jacques, & élûrent pour leur roi

Frederic ſon frere, l'an 1296.

Frederic eut à ſoûtenir la guerre contre le roi d'Arragon ſon frere, & contre Charles d'Anjou ; ce qu'il fit avec tant de courage & de bonheur, que Charles fut obligé de traiter avec lui, & de lui ceder la Sicile par un autre traité, & de ſe contenter de la Poüille & de la Calabre. Charles porta depuis ce tems-là la qualité de roi de la Poüille. Il étoit ſurnommé le Boiteux, parce qu'il l'étoit effectivement, l'an 1302.

Aprés la mort de Richard d'Angleterre, qui avoit porté la qualité d'empereur, les électeurs furent deux ans ſans lui donner de ſucceſſeur, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder. Enfin le pape Gregoire X. leur declara que s'ils n'éliſoient un empereur, il en nommeroit un : Ils élûrent donc Ottocare roi de Bohéme, qni croïant que la dignité imperiale l'embaraſſeroit trop, la refuſa. A ſon refus ils firent empereur Rodolphe comte d'Haſbourg, qui commença l'élevation de cette maiſon : elle a pris depuis le nom d'Autriche quand elle a herité de ce duché.

Ottocare étoit ſi fier de ſa puiſſance, qu'il ne vouloit pas reconnoître l'em-

pereur pour son superieur, ni lui rendre l'hommage que les princes d'Allemagne avoient coûtume de lui rendre. L'empereur étoit resolu de l'y contraindre, & de retirer de ses mains l'Autriche, qui avoit été usurpée sur l'ancienne maison de ce nom, dont Albert son fils avoit épousé l'heritiere.

Pour se mettre en état d'entreprendre deux choses de si grande importance sur un prince si puissant, il s'allia des Princes les plus considerables de l'empire, en leur donnant ses filles en mariage. Aprés cela il fit sommer Ottocare de comparoître devant lui pour lui rendre hommage ; ce que ce prince aïant refusé, l'empereur entra à main armée dans l'Autriche, & le contraignit par la force des armes à lui demander la paix : Elle lui fut accordée à condition qu'il rendroit hommage à l'empereur en particulier & en presence de quelques témoins en petit nombre. L'empereur fit disposer pour recevoir cet hommage, une tente au milieu d'une campagne ; mais elle étoit faite de telle maniere, que dans le moment qu'Ottocare étoit à genoux devant Rodolphe, elle s'ouvrit de tous

côtez, & l'exposa aux yeux des deux armées, l'an 1276.

Le roi de Bohéme irrité de la tromperie qu'on lui avoit faite, reprit les armes contre Rodolphe, & lui donna bataille. Le combat fut tres-sanglant. Ottocare fut défait & pris, & mourut deux jours aprés des mauvais traitemens que lui firent les Austrichiens qui le haïssoient.

L'empereur usant de sa bonne fortune, entra dans la Bohéme & la subjugua; mais à la priere des princes de l'empire, il la rendit à Wenceslas fils d'Ottocare, & lui donna sa fille en mariage. L'Autriche demeura à son fils Albert: Il le créa duc dans une assemblée generale des princes de l'empire, l'an 1282.

Le regne de cet empereur fut glorieux & rempli de grandes actions. : son fils Albert répondit par son merite à la vertu d'un tel pere. Cependant l'empereur aïant proposé peu de jours avant sa mort aux électeurs qu'il avoit assemblez à Francfort, de l'élire roi des Romains, ils le refuserent. Nous verrons dans la suite comme son merite força les princes Allemans de lui donner l'empire, pour l'oposer à un prince de peu

de merite qu'ils avoient élû.

Aprés l'aſſemblée de Francfort, comme Rodolphe ſe ſentit extrêmement mal, il ſe hâta d'aller à Aix-la-Chapelle, diſant qu'il y avoit-là une grande aſſemblée de rois à laquelle il devoit ſe trouver. Il entendoit les empereurs qui y étoient enterrez, & où il devoit l'être auſſi. A peine y fut-il arrivé, qu'il mourut l'an 1291. Il avoit regné 18. ans.

Ce fut de cet Empereur que les Lucquois, les Florentins, & autres ſujets de l'empire, acheterent la liberté de vivre, & de ſe gouverner en république : l'une de ces deux ſubſiſte encore, c'eſt celle de Lucques: l'autre a été aſſujettie & reduite en monarchie par la maiſon de Medicis.

PHILIPPE LE BEL.

Quatriéme du nom.

J'Ai tiré l'hiſtoire de ce regne de Paul Emile Veronois qui l'a écrite en latin ſous le regne du roi Loüis XII. Ce prince le fit venir à Paris, & lui commanda d'écrire l'hiſtoire de France qui nous reſte ; de Guaguin qui auſſi écrit en latin : Il étoit du comté d'Artois,

General de l'ordre de la Trinité, appellé vulgairement les Mathurins. Il vivoit ſous les rois Charles VIII. & Loüis XII. De Jean Villani Florentin, qui a écrit en Italien l'hiſtoire de France. Cet auteur eſt contemporain ; car il commença à écrire l'an 1300. comme il le dit lui-même.

Philippe IV. devenu roi de Navarre par ſon mariage avec Jeanne reine de Navarre, ſucceda au roi Philippe le Hardi ſon pere. Il fut ſurnommé le Bel à cauſe de ſa bonne mine, & de la beauté de ſon viſage. Le commencement de ſon regne fut paiſible juſqu'à la huitiéme année qu'il s'éleva une guerre entre lui & l'Angleterre qui dura dix ans. Le ſujet en fut qu'un vaiſſeau Anglois aïant été jetté par la tempête ſur la côte de Normandie, les Normans le pillerent & tuerent les matelots. Edoüard I. roi d'Angleterre, au lieu d'en faire ſes plaintes au roi, envoïa en Normandie une flotte ſous la conduire de l'Amiral d'Angleterre, qui pilla pluſieurs bourgs ſur la côte, l'an 1293.

Le roi envoïa pareillement une flotte contre l'Angleterre ; ſes troupes y aïant fait une deſcente, entrerent fort

avant dans le païs, & y firent de grands ravages.

La guerre étant ainsi declarée, Guy comte de Flandres se ligua avec l'Angleterre, & fiança sa fille au fils du roi d'Angleterre nommé Edoüard comme son pere. Le roi de France l'aïant trouvé fort mauvais, il attira Guy à Paris, le fit mettre en prison, & ne le lâcha point qu'il ne lui eût donné sa fille en ôtage. Le comte étant en liberté, demanda instamment celle de sa fille; mais voïant qu'il n'avançoit rien par ses prieres, il eut recours à Boniface VIII. & lui demanda justice. Le pape ordonna à l'évêque de Meaux son legat de sommer le roi de satisfaire le comte de Flandres, & sur le refus qu'il en feroit, de l'ajourner à comparoître à rome devant lui. Le roi ne fit point d'autre réponse au legat, sinon que ce n'étoit point au pape de se mêler de cette affaire; & ce prelat agissant avec plus de sagesse que celui qui l'avoit envoïé, n'ajourna point le roi comme il en avoit ordre.

Cependant la guerre se faisoit fortement: L'Anglois & le Flamand y avoient toûjours de l'avantage. Enfin le roi fit citer le roi d'Angleterre à com-

paroître à la cour des pairs, pour y rendre raison des actions de felonie par lui commises contre le roi son seigneur. Sur le refus qu'il fit de comparoître, la cour le declara convaincu du crime de felonie, & declara le duché de Guienne confisqué au profit du roi : Il y envoïa le comte de Valois son frere, & Raoul de Néele comte de Clermont, connétable de France, pour le conquerir ; ce qu'ils exécuterent en peu de tems.

Boniface VIII. aïant essaïé inutilement d'intimider le roi, voulut avoir la gloire de procurer la paix entre la France, l'Angleterre & la Flandres ; mais parce qu'en cela il affecta d'agir avec autorité, les deux rois refuserent également sa médiation : mais lorsqu'il leur eut declaré qu'il ne prétendoit agir en cette affaire que comme leur ami & leur serviteur particulier, ils couvinrent de se raporter à lui de leurs differends, aprés lui avoir fait promettre, qu'il ne décideroit rien sans le consentement de l'un & de l'autre. Il manqua néanmoins à cette parole ; car si-tôt que les Ambassadeurs des rois eurent exposé devant lui les raisons de leurs maîtres, ne se souvenant plus des conditions dont il étoit demeuré d'accord, & étant bien aise de

profiter de cette occasion pour offenser le roi, il prononça en qualité de juge une sentence, par laquelle il le condamnoit à rendre à l'Anglois & au Flamand tout ce qu'il leur avoit pris; & pour réparation de l'injustice qu'il avoit commise, à aller faire la guerre aux infidêles en Orient. Il reduisit cette sentence en forme de bulle, & la donna à l'ambassadeur d'Angleterre pour l'aporter en France.

Comme l'Anglois lisoit cette Bulle en presence du roi & des princes, le comte d'Artois en colere, l'arracha de ses mains & la jetta au feu, jurant qu'aucune de ces choses ne seroit exécutée; & dit en même tems à l'ambassadeur que si son maître prétendoit s'en tenir à cette bulle, il n'avoit qu'à se préparer à la guerre. Le roi d'Angleterre aimoit mieux avoir le roi pour ami, que pour ennemi. La paix se fit, & le roi donna Marguerite sa sœur en mariage au roi Edoüard, & sa fille Isabeau à Edoüard le fils, avec la Guienne pour dot, l'an 1299.

Le jeune Edoüard pressa le roi avec instance de se dépoüiller de la souveraineté de Guienne en faveur de ce mariage, mais il ne put l'obtenir. Il reçut donc ce duché pour le posseder comme

avoient fait son pere & ses prédecesseurs en qualité de vassal de la couronne de France. Et afin que les guerres passées ne servissent point de prétexte à le condamner quand on le voudroit pour crime de felonie, il demanda au roi des lettres d'abolition pour le passé, qui lui furent accordées.

Il y a peu de certitude dans l'histoire touchant l'année de cette paix ; si les mariages des deux Edoüards pere & fils se firent en même tems : si la Guienne fut renduë lorsque la paix se fit, ou seulement lorsque le jeune Edoüard épousa la fille du roi. Quoiqu'il en soit, l'alliance des deux rois fut suivie d'une tréve qu'ils firent ensemble avec l'empereur Albert, de qui le fils épousa Blanche seconde sœur du roi.

Adolphe de Nassau Empereur, est déposé : Albert d'Autriche est mis à sa place.

Aprés la mort de l'empereur Rodolphe d'Hasbourg, les électeurs assemblez à Francfort ne pouvant s'accorder touchant l'élection d'un nouvel empereur, défererent d'un commun accord la nomination à l'archevêque de Maïence, & convinrent de reconnoître pour

empereur celui qu'il nommeroit, parce qu'il paroiſſoit ſeul détaché de tout interêt & de toute paſſion.

Ce prelat avoit une liaiſon toute particuliere d'amitié avec Adolphe de Naſſau ſeigneur Allemand, ſur lequel on ne ſe fût jamais aviſé de jetter les yeux, non pas même pour une dignité beaucoup inferieure à celle d'empereur. Cependant l'archevêque préferant ſon inclination particuliere au devoir & à la bienſéance, nomma ſon ami à cette dignité, quoiqu'il manquât de pluſieurs qualitez neceſſaires pour la bien remplir.

Les électeurs furent indignez de cette nomination; néanmoins parce qu'ils s'étoient obligez de s'en tenir au choix de l'archevêque, ils reconnurent Adolphe de Naſſau pour empereur l'an 1203. mais il trouva de grandes difficultez à ſe faire obéïr des princes Allemans: car quoi qu'ils ne lui diſputaſſent point la qualité d'empereur, ils avoient trop de mépris pour ſa perſonne, pour lui rendre l'obéïſſance dûë à la dignité imperiale.

Albert duc d'Autriche refuſa abſolument de lui prêter ſerment de fidélité; c'eſt pourquoi Adolphe prit les armes

contre lui, mais ce fut au dépens du roi d'Angleterre; car en ce tems-là Edoüard étant en guerre avec la France, voulut faire lever des troupes en Allemagne. Il envoïa pour cet effet 100000. marcs d'argent à l'empereur pour les distribuer à ceux qui voudroient lui fournir des troupes. Tous les princes de l'empire rejetterent la proposition & les offres de l'Anglois, & témoignerent de l'indignation de ce qu'il avoit formé le dessein de les rendre ses pensionnaires, & de les engager à se battre contre les François avec qui ils étoient alliez. Adolphe donna avis de leur refus au roi d'Angleterre; mais au lieu de lui renvoïer son argent, il l'emploïa à faire la guerre au duc d'Autriche, qu'il dépoüilla de la plus grande partie de ses états. Il tourna ensuite ses armes contre d'autres princes. Il fut heureux dans toutes ses entreprises; mais aprés la victoire il parut injuste & cruel envers les vaincus.

Enfin ses violences obligerent les princes Allemans à se liguer ensemble contre lui; & comme ils se virent assez puissans pour ne le plus craindre, ils le déposerent dans une assemblée qu'ils tinrent à Maïence, & élû-

rent Albert d'Autriche empereur.

Adolphe déposé marcha contre les princes liguez. Le nouvel empereur Albert à la tête des troupes confederées lui donna bataille, le défit & le tua de sa propre main. Aprés cette victoire, Albert afin d'ôter tout prétexte de dire qu'il eût usurpé l'empire, fit assembler les électeurs, qui l'élûrent de nouveau l'an 1298.

Otthoman Roi des Turcs.

Cette même année, selon quelques historiens, ou la précedente, selon d'autres, Otthoman ou Osman fut fait roi des Turcs, & prit la qualité de roi de Caramanie. Comme les grands exploits de ce prince éleverent sa nation à une gloire qu'elle n'avoit point encore euë jusqu'alors, c'est de lui que la monarchie des Turcs a été apellée l'empire Otthoman. Les descendans de ce prince regnent encore aujourd'hui. Ainsi la maison Otthomane, & celle d'Hasbourg ou d'Autriche, commencerent à s'élever presque dans le même tems, Albert & Otthoman aïant été mis sur le trône en la même année.

C'eſt de cet Albert que tire ſon origine la maiſon d'Autriche, dont une branche a regné en Eſpagne, & l'autre s'eſt renduë l'empire comme hereditaire.

Quand la tréve fut finie entre la Flandres & la France, le roi envoïa le comte de Valois ſon frere à la tête d'une puiſſante armée contre Guy comte de Flandres. Ce prince fit la guerre avec tant de bonheur, qu'en peu de mois il conquit toute la Flandres, & contraignit le comte de ſe rendre à la diſcretion du roi avec Robert & Guillaume ſes enfans : Le roi les retint priſonniers.

Aprés cette conquête Philippe alla en Flandres : il fit ſon entrée dans les principales villes : fut reçû des Flamans avec des témoignages incroïables de joïe ; mais peu de tems aprés les choſes changerent de face. Le comte de ſaint Paul que le roi avoit établi gouverneur dans la Flandres, favoriſa en toutes choſes la nobleſſe, & chargea beaucoup le peuple, ſans ſe ſoucier de ſes plaintes. Il y avoit long-tems que ces deux corps ſe faiſoient la guerre l'un à l'autre.

La populace irritée de ſe voir maltraitée, pendant que la nobleſſe étoit

favoriſée, conſpira contre les François & contre les nobles, ſous la conduite de Pierre, tiſſerand de ſon métier, & de Bridane, boucher de profeſſion, que le peuple élut à Bruges pour ſes chefs.

Le comte de ſaint Paul voïant que les choſes ſe diſpoſoient à la ſedition, fit entrer ſes troupes dans Bruges; mais la nuit même d'aprés leur entrée le peuple par une conſpiration univerſelle fit main baſſe ſur les François, & les paſſa tous au fil de l'épée. Le comte de ſaint Paul fut ſeul ſauvé par ſon hôte, qui le cacha, & aſſura qu'il l'avoit tué, l'an 1299.

Le roi étoit à la tête de 80000. hommes prêt à entrer en Flandres pour punir la revolte & la perfidie des Flamans; mais le roi d'Angleterre, qui avoit interêt à leur conſervation, eut recours à un artifice pour le détourner de cette entrepriſe.

Il dit en confidence à ſa femme, qui étoit ſœur de Philippe le Bel, qu'il ſçavoit certainement qu'auſſi-tôt que le roi ſeroit en Flandres, les principaux de ſon armée devoient le trahir & le livrer aux Flamans, pour ſe venger de quelques mécontentemens qu'ils

avoient reçûs de lui. Marguerite alarmée du danger où elle croïoit que le roi son frere alloit se précipiter, lui en donna promptement avis.

Quoique l'artifice fût grossier, & que la chose fût sans apparence, elle fit néanmoins impression sur l'esprit du roi. Il remit l'expedition de Flandres à un autre tems : il allegua pour raison que l'hiver étant proche, la saison seroit trop favorable aux Flamans, qui se trouveroient entourez d'eau dans toutes leurs villes, qu'il faudroit assiéger l'une aprés l'autre.

En ce tems-là Charles comte de Valois, d'Anjou & du Maine, à qui Charles le Boiteux roi de la Poüille avoit donné ces deux derniers comtez en lui donnant sa fille en mariage, qui étoit morte depuis peu, épousa en secondes nôces Catherine petite fille de Baudoüin dernier empereur François de Constantinople ; & comme il entra en l'épousant dans toutes les prétentions de cette princesse sur l'empire de Grece, il alla à Rome pour obtenir du pape la qualité d'empereur, & pour l'engager à lui être favorable dans le dessein qu'il avoit de reconquerir cet empire.

Le pape le reçut trés-honorable-

ment, parce qu'il avoit besoin de lui contre les Gibelins, & lui promit de le delarer empereur, & de lui donner toute sorte de secours aussi-tôt qu'il les auroit exterminez : Il lui donna dés-lors les titres de vicaire du saint Siége, & de gouverneur de l'état Ecclesiastique.

Le comte de Valois entreprit la guerre contre les Gibelins avec les troupes qu'il avoit amenées de France, & la fit avec tant de bonheur, qu'il les chassa entierement de la Toscane où ils étoient trés-puissans, & les extermina presque dans toute l'Italie l'an 1300.

Comme le roi avoit donné le commandement de son armée pour l'expedition de Flandres à Robert comte d'Artois, les Flamans afin d'oposer un general d'une naissance illûstre à un si grand prince, associérent Philippe III. troisiéme fils de leur comte au Tisserand & au Boucher, qu'ils avoient élûs pour leurs chefs. Ce prince préferant en cette occasion l'interêt de la patrie, aux considerations d'honneur, voulut bien entrer en societé avec ces deux hommes, & prendre avec eux le commandement de l'armée. A l'exemple de

Philippe toute la nobleſſe ſe reconcilia avec la populace, & s'unit à elle pour la défenſe commune.

Bataille de Courtray.

Le comte d'Artois s'étant aproché des Flamans, les trouva campez trés-avantageuſement auprés de Courtray ſur un lieu éminent, entouré de foſſez profonds & pleins d'eau. Il tâcha par toute ſorte de moïen de les attirer au combat; mais comme ils ne ſortoient pas d'un lieu où ils avoient tout l'avantage, il reſolut de les y attaquer & de les y forcer.

Regnault de Néele connétable de France, lui rémontra qu'il étoit impoſſible de réüſſir dans cette entrepriſe, à cauſe de la ſituation du lieu, qui ne pouvoit être forcé; mais ſon avis fut ſuſpect au comte d'Artois, parce que le connétable avoit épouſé la petite fille du comte de Flandres: Il l'accuſa de trahiſon, & le traita indignement. Le connétable répondit, que puiſque le comte avoit reſolu de tout perdre, & que c'étoit à lui d'obéïr; il alloit marcher contre l'ennemi, & faire voir en périſſant le premier qu'il n'étoit pas traître.

Le camp ennemi fut attaqué ; les François furent repoussez si vigoureusement, que le desordre & l'épouvente s'étant mise dans les premiers rangs, & les Flamans étant sortis là-dessus, ils défirent entierement l'armée ; 12000 François y furent tuez, entre-autres le comte d'Artois, le connétable, & le comte de saint Paul, l'an 1302.

Ce qui releva davantage le courage des Flamans aprés la victoire de Courtray, fut que le roi leur envoïa Guy leur comte pour les ramener à leur devoir, en leur promettant de sa part l'impunité pour le passé.

Ils rejetterent les offres qu'on leur fit, & dirent qu'ils vouloient absolument s'affranchir de la domination Françoise ; de sorte que Guy n'aïant rien fait, retourna dans sa prison à Compiegne, selon la parole qu'il en avoit donnée au roi. Il y mourut peu de tems aprés âgé de plus de quatre-vingt ans.

Les Flamans crurent les forces des François si abattuës, qu'ils en conçurent l'esperance de faire des conquêtes sur la France. Ils attaquerent Arras, d'où aïant été repoussez, ils allerent à saint Omer. Le gouverneur de

cette

cette ville leur aïant dressé une embuscade de 3000. hommes ; il les défit, & en tua 16000. Cette défaite irrita les Flamans, & ne les dompta pas ; ils refirent de nouvelles troupes, & oserent marcher contre le roi qui venoit contre-eux en personne. Ils se camperent prés de lui en un lieu avantageux nommé Pexolé : *Mons populeti, sic dictus propter abundantiam arborum populorum* ; entre Lille & Doüay. Là aprés avoir soûtenu un assaut, qu'ils repousserent vigoureusement, comme les troupes qui venoient de les attaquer furent rentrées dans le camp, & eurent quitté les armes, ils sortirent à l'improviste de leurs retranchemens, se jetterent brusquement dans le camp, & coururent droit à la tente du roi, qui se trouva en grand danger de sa personne ; mais les François étant accourus, les Flamans furent repoussez, battus & défaits, avec un si grand carnage, qu'à peine en échapa-t'il quelqu'un à la colere du vainqueur. Cette défaite les domta, & les contraignit de se soûmettre à la discretion du roi, qui les condamna à lui païer par forme d'amende la somme de 800000. livres. En même tems il mit les enfans du

défunt comte en liberté, & rendit le comté à ſon fils aîné Robert. Mais il retint les villes de Lille, Doüay, Bethune & Courtray en ôtage, juſqu'au païement des 800000. livres, l'an 1304.

Le roi étant de retour à Paris, fit placer dans l'Egliſe de Nôtre-Dame ſa ſtatuë equeſtre, pour y être un monument de ſa victoire, & de la protection qu'il reconnoiſſoit avoir reçûë à la journée de Mont-Pexolé.

Paul Emile attribuë cette action à Philippe le Bel; quelques-autres hiſtoriens auſſi: d'autres en aſſez grand nombre l'attribuënt au roi Philippe de Valois aprés une grande victoire remportée ſur les Flamans, dans laquelle il fut en grand danger de perdre la vie. Il faut que la reſſemblance des noms & des actions ait trompé les uns ou les autres. Cette ſtatuë n'eſt diſtinguée par aucune inſcription.

Ce fut pendant la guerre de Flandres qu'éclata au grand ſcandale de la Chrétienté le démêlé ou la querelle entre le pape Boniface VIII. & le roi Philippe le Bel. Avant que de la raconter, il eſt à propos de voir dés le commencement l'hiſtoire de la vie de

ce pape, afin de le mieux connoître.

Sa naiſſance n'avoit rien de conſiderable. Son nom étoit Benoît Caïetan; il avoit de l'eſprit & de la capacité, & par-deſſus toutes choſes de l'ambition. Il s'inſinua dans l'eſprit de Celeſtin V. qui le fit cardinal. Ce pape étoit un ſaint homme, fort ſimple, qui avoit été tiré de la ſolitude pour être placé ſur le ſaint Siége. Comme Benoît remarqua qu'il reſtoit à ce pape un grand amour pour la ſolitude, il entreprit de lui perſuader de ſe demettre de la papauté; Il mania cet eſprit facile avec tant d'adreſſe, qu'il y réüſſit.

On dit qu'il trouva moïen de faire faire un trou à la muraille de l'oratoire où ce ſaint homme ſe retiroit pour faire ſes prieres, & de lui parler d'une chambre voiſine au travers de ce trou, comme s'il eût été un ange envoïé de Dieu, qu'il lui ordonna de la part de Dieu de quitter le gouvernement de l'égliſe, & de s'en retourner dans ſa ſolitude. Quoiqu'il en ſoit, Celeſtin ſe démit du ſouverain pontificat à la perſuaſion de Benoît, qui eut enſuite aſſez de credit pour ſe faire élire pape. Il prit le nom de Boniface VIII.

Celestin retourna au desert d'où on l'avoit tiré ; mais la sainteté de ses mœurs, & l'amour que l'on conservoit pour lui, inquiétoient Boniface, & lui firent enfin aprehender que les cardinaux & le peuple Romain conspirant contre lui, ne fissent reprendre à Celestin le rang qu'il avoit quitté. Pour se délivrer de cette inquiétude, il fit tirer Celestin du desert, où il vivoit dans une societé de moines qu'il avoit fondée & qui ont depuis pris son nom, & l'enferma dans une prison, où il mourut deux ans aprés : on dit même qu'il le fit mourir.

En ce tems-là les factions des Guelphes, & des Gibelins étoient extrêmement animées l'une contre l'autre en Italie. Les plus considerables des Gibelins étoient Siarra Colonne, l'un des plus grands seigneurs d'Italie, & les deux cardinaux Colonne, dont l'un étoit son oncle & l'autre son cousin. Boniface étoit ennemi mortel des Gibelins, jusques-là que le premier jour de carême comme il donnoit des cendres aux prelats, selon la coûtume, quand il vint à l'archevêque de Génes, qui étoit affectionné au parti des Gibelins, il lui jetta les cendres aux yeux, en lui di-

ſant, *Memento homo quia Gibellinus es & cum Gibellinis in pulverem reverteris.* C'eſt ainſi que le rapporte Platine.

La veritable cauſe de la haine du pape contre les Gibelins, étoit que les cardinaux Colonne s'étoient opoſez à ſon élection. Auſſi-tôt qu'il fut pape il travailla à les perdre. Il voulut d'abord ſe ſaiſir de Siarra & des cardinaux; mais n'aïant pû exécuter ce deſſein, il dépoſa les cardinaux, excommunia tous les Colonnes, les priva de leurs biens, les declara incapables de poſſeder aucune dignité juſqu'à la quatriéme generation; fit prêcher la Croiſade contre-eux, ruïna leurs maiſons, les chaſſa d'Italie par la force des armes, & les reduiſit à telle extremité, que Siarra en s'enfuïant tomba entre les mains des pirates, qui le mirent à la rame ſans le connoître, & il aima mieux y demeurer, que de ſe découvrir, craignant d'être livré au pape. Quelque tems aprés la galere où il étoit enchaîné étant allée à Marſeille, il ſe fit connoître, & le roi le retira de cet état miſerable.

Les deux cardinaux s'étant réfugiez en France, y furent honorablement te-

çûs & protegez par le roi. Quelques historiens disent que cette protection que le roi donna aux Colonnes, fut cause de l'inimitié que le pape conçut contre lui. D'autres disent que le roi fut bien aise de faire ce déplaisir au pape, pour se venger de la maniere injurieuse dont Boniface avoit agi avec lui dans l'affaire du comté de Flandres. Mais tous demeurent d'accord, que de quelque cause que cette inimitié eût pris son commencement, elle fut fortifiée & portée à des extremitez scandaleuses par l'ambition de Boniface, par son orgüeil, & par le desir insensé qu'il avoit de dominer sur tous les princes de la terre, en qualité de roi des rois.

Il avoit assez découvert son ambition, lorsqu'aprés avoir refusé de confirmer l'élection de l'empereur Albert, il parut en public le Dimanche des rameaux la couronne imperiale sur la tête, disant au peuple: *Ego sum Cæsar & Papa*. Et lorsque l'an 1300. le desir de faire voir l'étenduë de sa puissance spirituelle, le porta à publier le Jubilé, chose inconnuë jusqu'alors en l'Église. Il parut devant le peuple premierement en habits pontificaux, puis en habits impe-

riaux, faiſant porter devant lui deux épées nuës, l'une pour marquer la puiſſance ſpirituelle, l'autre la temporelle. Il ne faut pas s'étonner ſi ce pape aïant une ſi grande ambition de dominer ſur la Chrétienté, ne ſongea qu'à ſe venger ſur le roi par toutes ſortes de moïens, du mépris qu'on avoit fait de ſa Bulle en la jettant au feu.

L'an 1300. il fit commander au roi par Bernard évêque de Pamiers, d'aller en Aſie faire la guerre aux infidéles, & mettre en liberté le comte de Flandres. Ce Prélat étoit entierement dévoüé à Boniface, parce qu'il tenoit de lui ſon évêché. L'Egliſe de Pamiers étoit une abbaïe de chanoines reguliers que le pape avoit érigée en Egliſe cathedrale, & la ville en évêché, & en avoit fait Bernard premier évêque.

Sur le refus que le roi fit d'executer les ordres du pape, l'évêque lui dit inſolemment, *Que le pape étoit le ſouverain des rois, & que s'il n'obëiſſoit à ce qui lui étoit ordonné de ſa part, il l'excommuniroit.* Le roi juſtement offenſé de cette inſolence, fit mettre Bernard en priſon. Le pape irrité de l'injure faite à ſon nonce, en envoïa un ſecond, qui demanda avec inſtance la

liberté de Bernard, & rendit au roi une lettre ou bulle, par laquelle le pape declaroit que le roi étoit ſon ſujet *au temporel auſſi-bien qu'au ſpirituel* ; & que tous ceux qui croïoient le contraire, étoient heretiques. Ce Nonce étoit encore chargé de deux autres bulles, l'une adreſſée à tous les Chrétiens, par laquelle le pape revoquoit tous les privileges accordez aux rois de France par ſes prédeceſſeurs ; l'autre adreſſée à tous les évêques, abbez & docteurs du roïaume, par laquelle il leur ordonnoit de ſe rendre à Rome au commencement du mois de Novembre prochain pour recevoir ſes ordres.

Ces entrepriſes du pape firent reſoudre le roi de convoquer l'aſſemblée des trois états de ſon roïaume pour les conſulter ſur ce qu'il avoit à faire. On dit que cependant il fit cette réponſe à la lettre ou bulle du pape : *Que vôtre trés grande ſotiſe ſçache que nous ne ſommes ſujets de perſonne dans les choſes temporelles, & que nous tenons pour fous & inſenſez ceux qui croyent autrement.*

On doute que cette réponſe ſoit du roi ; on ne la trouve pas dans les hiſtoriens contemporains : ceux qui ont écrit

quelque tems aprés, comme Paul Emile, l'ont trouvée peu digne d'un grand roi, & n'ont pû croire qu'elle fût de lui. Ils disent pourtant que de leur tems on le croïoit communément, & ils avoüent que le procedé du pape ne meritoit pas une réponse plus honnête.

Les trois états du roïaume étant assemblez, quelques seigneurs François s'y presenterent, entre-autre Guillaume de Nogaret, qui accuserent le pape de plusieurs crimes, & demanderent par une requête la convocation d'un concile, devant lequel ils pussent former leurs accusations, & prouver la verité de ce qu'ils avançoient: Leur requête fut reçûë. Il fut arrêté par l'assemblée qu'on travailleroit à la convocation d'un concile general, pour remedier aux désordres que le pape avoit causez dans l'église. Le roi en donna avis au princes ses voisins, & aux cardinaux, & les pria de concourir avec lui à l'accomplissement de son dessein, l'an 1303.

Il est aisé de juger combien le pape fut irrité de ce qu'il avoit été accusé dans l'assemblée des états de France. Il mit le roïaume en interdit; excommunia le roi, le déposa, & declara ses

ſujets dégagez du ſerment de fidélité : il donna ſon roïaume en proïe au premier ſaiſiſſant, & renvoïa l'exécution de ſa bulle à l'empereur Adolphe. Quelques hiſtoriens diſent qu'il le donna à l'empereur Albert, dont il confirma l'élection, qu'il avoit refuſé juſqu'alors de confirmer.

Le roi appella de cette ſentence au concile futur, & au ſaint ſiége pourvû d'un pape legitime. Il envoïa Guillaume de Nogaret en Italie, en apparence pour ſignifier ſon appellation à Boniface ; mais en effet pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, & l'amener en France. Il lui joignit Siarra Colonne, & il leur donna tout l'argent neceſſaire pour faire réüſſir cette entrepriſe.

La choſe fut conduite ſi ſecrettement que le pape n'en découvrit rien. L'on gagna par argent les plus conſiderables de l'état eccleſiaſtique ; l'on fit venir deux cens chevaux des troupes que le Comte de Valois avoit laiſſées en Italie ; l'on arma les Colonnes & leurs amis ; l'on répandit beaucoup d'argent dans la ville d'Agnanie, patrie du pape, où il étoit alors. Enfin quand toutes choſes furent prêtes, Nogaret & Siarra entrerent dans Agnanie à la tête de leurs

troupes, portant l'étendart de France, & forcerent le palais du pape. Boniface se voïant abandonné des siens, se fit vêtir à la hâte des habits pontificaux, prit la croix en main, & s'assit en son trône, y attendant les ennemis avec beaucoup d'apparence d'intrepidité.

Siarra l'aborda avec des paroles injurieuses, auxquelles il ne répondit rien. Il lui dit qu'il ne falloit pas esperer de vivre s'il ne se demettoit du pontificat. Boniface répondit à ces paroles qu'il étoit prêt à mourir, & lui tendit même le col, en lui disant qu'il frapât. Siarra se laissant emporter à la colere & au ressentiment des injures qu'il en avoit reçûës, le frapa au visage, & se mit en devoir de le tuer; mais Nogaret le repoussa & s'opposa à sa violence : Il dit alors à Boniface, comme par maniere de réproche de ce qu'il avoit fait contre le roi : *Consideres, chetif pape, la bonté & la puissance de mon roi, qui étant si éloigné de toi, te défend par moi de tes ennemis.*

Cependant le palais du pape fut pillé; l'on y trouva des richesses immenses, car le tresor de l'église y étoit enfermé. Walsingan historien Anglois, dit que tous les rois du monde ensem-

ble n'auroient pû fournir en un an autant de richesses qu'il en fut trouvé dans les palais du pape & des trois cardinaux ses favoris.

Nogaret avoit ordre d'enlever le pape. Il fit une grande faute de le laisser toute la nuit à Agnanie : il lui étoit aisé de l'emmener aussi-tôt qu'il l'eut pris ; mais soit qu'il ne pût retirer ses gens du pillage, soit qu'il crût que les habitans d'Agnanie, que l'on avoit gagnez par argent, lui seroient toûjours favorables, il remit la chose au lendemain, mais il ne les trouva pas dans la même disposition : ils s'étoient repentis de leur lâcheté : ils contraignirent les François de sortir hors de leur ville, & de laisser le pape en liberté ; mais en la lui rendant ils ne lui rendirent pas le cœur que cette disgrace lui avoit ôté. Il demeura encore un mois dans Agnanie. Il declara qu'il pardonnoit aux François & aux Colonnes l'insulte qu'ils lui avoient faite, & qu'il vouloit à l'avenir les avoir pour amis. Il alla ensuite à Rome, mais à peine y fut-il arrivé, que l'excès de la tristesse & de l'affliction lui causa une maladie qui le mit en peu de jours au tombeau. On dit qu'il tomba en frénesie, & que dans la fureur, il se

déchira avec les dents, & se mangea les mains l'an 1303. Le pape Celestin son prédecesseur lui avoit dit par un esprit de prophetie lorsqu'il le fit mettre en prison : *Ascendisti ut Vulpes, regnabis ut Leo, morieris ut Canis.*

Aprés la mort de Boniface VIII. le cardinal Nicolas évêque d'Ostie, de l'ordre des Freres Prêcheurs, fut élû en sa place, & prit le nom de Benoît XI. Ce pape qui étoit homme de bien, sage, & amateur du repos public, envoïa au roi une bulle d'absolution pour lui & pour tous ses sujets, même ceux qui avoient assisté à la prise du pape Boniface, excepté Nogaret.

Le roi de son côté l'avoit prévenu ; car avant de sçavoir sa bonne intention il lui avoit envoïé une ambassade dont Nogaret étoit le chef. Benoît la reçut, & traita volontiers avec les autres ambassadeurs ; mais pour Nogaret, il ne le voulut jamais voir : Il étoit resolu de le poursuivre lui & Siarra Colonne jusqu'à ce qu'il les eût fait punir de l'outrage qu'ils avoient fait au pape ; mais il mourut huit mois aprés son élection.

Aprés sa mort les cardinaux demeurerent long-tems divisez : les uns, dont

le Cardinal Duprat étoit le chef, vouloient un François; les autres un Italien. Enfin les François s'aviſerent de propoſer Bertrand de Got archevêque de Bordeaux, eſperant que les Italiens l'agréeroient quoique François, parce qu'il étoit créature de Boniface VIII. & ennemi declaré du roi, qui avoit fait maltraiter ſa maiſon dans la Guienne par le comte de Valois. Ils eſperoient qu'il ſeroit aiſé de le reconcilier avec le roi, & ils ne ſe tromperent point dans leur conjecture. Les cardinaux Italiens ſe trouvant diſpoſez à lui donner leur voix, ils en donnerent promptement avis au roi, qui manda l'archevêque, & lui declara qu'il penſoit à le faire pape. Il lui demanda ſi au cas qu'il l'élevât à cette dignité, il oublieroit le paſſé, & s'il feroit ce qu'il ſouhaitoit de lui. L'archevêque lui aïant promis une ſoûmiſſion entiere à ſa volonté, le roi lui dit qu'il lui demandoit ſix choſes, & que s'il promettoit de les exécuter lorſqu'il ſeroit pape, il le feroit élire : La premiere, qu'il l'abſoudroit lui & les ſiens de tout ce qui avoit été fait contre Boniface. La ſeconde, qu'il revoqueroit toutes les cenſures prononcées contre lui & ſon roïaume par ce

pape. La troisiéme, qu'il lui accorderoit pour cinq ans la dixme des biens ecclesiastiques de son roïaume. La quatriéme, qu'il rétabliroit les cardinaux Colonnes dans leur dignité. La cinquiéme, qu'il mettroit à néant la mémoire de Boniface, en cassant & revoquant tous ses actes. Pour la sixiéme, qu'il se reservoit de la lui dire en tems & lieu.

L'archevêque de Bordeaux promit & jura sur le saint sacrement, d'accomplir toutes ces choses : Il donna au roi pour ôtages son frere & ses deux neveux.

Alors le roi manda au cardinal Duprat de faire élire Bertrand de Got ; tous les cardinaux lui donnerent sans peine leurs suffrages. Il prit le nom de Clement V. il voulut être sacré à Lyon, où il avoit ordonné aux cardinaux de se rendre.

Le roi, les rois d'Angleterre & d'Arragon, & le duc de Bretagne se trouverent à son couronnement ; & comme durant cette cérémonie il alloit solemnellement par la ville accompagné de tous ces princes, une vieille muraille trop chargée du monde qui étoit dessus pour le voir passer, tomba & accabla

ſous ſes ruïnes Jean II. duc de Bretagne. Les deux freres du roi qui marchoient à pied, menant par la bride la hacquenée ſur laquelle le pape étoit monté, en furent bleſſez & le roi auſſi; le pape fut renverſé de cheval, la thiarre abatuë de ſa tête, & la plus belle pierre qui y fût, laquelle étoit d'un trés-grand prix, s'en détacha & fut perduë l'an 1305. Les prétentions des Romains, dont il étoit parfaitement inſtruit, lui donnerent lieu de transferer le ſaint ſiége de Rome à Avignon : il y demeura l'eſpace de ſoixante quatre ans. Ce pape n'alla jamais en Italie; il ſe contenta de gouverner l'état eccleſiaſtique par ſes legats : il fut imité en cela par ſes ſucceſſeurs pendant tout ce tems-là.

Quand le pape Clement V. eut exactement accompli les cinq choſes que le roi avoit exigées de lui, le roi lui declara enfin que la ſixiéme étoit de faire le procès à la memoire de Boniface, le condamner comme heretique, & convaincu de pluſieurs crimes, l'ôter du rang des papes, & faire brûler ſon corps.

Le pape qui étoit prudent, ne refuſa point d'abord de promettre d'exécuter

une clauſe auſſi extraordinaire, quoiqu'il fût reſolu de n'en rien faire : Il crut qu'au lieu de reſiſter à la colere du roi, il falloit faire ſemblant de lui ceder, & cependant tirer les choſes en longueur, afin que le tems la pût adoucir, comme il arriva. Il promit donc au roi de le ſatisfaire, & d'aſſembler pour cela un concile, la choſe étant de trop grande importance pour la faire de ſon chef.

Il convoqua en effet un concile à Vienne en Dauphiné, & en attendant qu'il fût aſſemblé, il cita les accuſateurs de Boniface à comparoître devant lui à Avignon, pour y produire les preuves de leur accuſation. Nogaret & les autres comparurent, & produiſirent des témoignages ſi forts des crimes dont ils accuſoient ce pape, que Clement voïant que la choſe ne ſe pouvoit terminer que honteuſement pour la memoire de l'accuſé, tira le jugement en longueur par des procedures de juſtice, & par cette longueur la colere du roi commençant à ſe réfroidir, Clement obtint enfin de lui qu'il ne pourſuivroit plus la condamnation de Boniface, mais qu'il remettroit toute l'affaire au jugement du concile, pour en ordonner

ce qu'il lui plairoit. Le concile étant aſſemblé, la premiere choſe qu'on y traita fut l'affaire de Boniface ; mais comme les accuſateurs ne parurent point, & que perſonne n'agit contre lui, le concile declara que ce pape n'avoit jamais été héretique, ni coupable d'aucun crime ; mais que tout ce qu'il avoit fait contre le roi étoit injuſte, c'eſt pourquoi il le caſſoit & annulloit. Ainſi fut terminée cette grande & fâcheuſe affaire l'an 1311.

Nogaret qui n'avoit point encore été abſous, le fut enfin par Clement. L'on trouve dans quelques actes anciens que le roi le fit Chancelier de France.

Abolition de l'Ordre des Templiers.

L'ordre des Templiers avoit été établi dans Jeruſalem preſqu'en même tems que celui des Hoſpitaliers de ſaint Jean.

Les grandes richeſſes que cet ordre eut ſoin d'accumuler, y apporterent le déréglement. Les chevaliers furent accuſez au concile de Vienne de pluſieurs crimes énormes, pour leſquels le concile & le pape abolirent l'ordre, & l'abandonnerent au bras ſeculier, qui

fit brûler vif Jacques de Molay grand maître de l'ordre, & un grand nombre de chevaliers.

Les historiens de ce tems-là ne demeurent pas d'accord de cette condamnation ; au contraire, la plûpart & principalement Jean Villani, qui écrivoit en ce tems-là, en parle comme de la plus insigne injustice qui ait jamais été commise. Ils disent que ces chevaliers furent accusez des crimes les plus abominables qui puissent venir dans la pensée des hommes ; mais qu'ils n'en furent pas convaincus, & que le seul desir de les dépoüiller de leurs biens, fut la seule cause de leur ruïne.

On ne peut nier que le roi ne profitât de leurs dépoüilles. Il donna leurs biens aux chevaliers de saint Jean de Jerusalem ; mais il tira d'eux pour ce don une somme d'argent trés-considerable, dit Villani ; mais doit-il en être crû, lui qui paroît si favorable à ces chevaliers ?

La haine que le roi témoigna contre cet ordre, l'empressement avec lequel il en poursuivit l'abolition, & la rigueur avec laquelle il fit condamner & exécuter à mort tant de chevaliers, firent une mauvaise impression dans les

eſprits, & perſuaderent que ces malheureux n'étoient pas tout-à-fait coupables. L'on accuſa le pape & le concile d'une complaiſance lâche & criminelle, de les avoir ſacrifiez à la paſſion du roi.

On prétend que le ſujet de la haine de ce prince contre-eux venoit, de ce que s'étant quelque tems auparavant élevé une ſedition à Paris ſur le ſujet de la monnoïe, qui avoit été tellement alterée, qu'elle ne valoit pas le quart du prix pour lequel elle avoit cours, le peuple pilla la maiſon du maître de la monnoïe nommé Etienne Barbet, & aſſiégea enſuite le Temple où étoit alors le roi; enleva ou couvrit de bouë les viandes qu'on lui portoit pour ſon dîner, & s'obſtina à demeurer-là dans le deſſein de lui faire inſulte lorſqu'il ſortiroit. L'on ajoûte que dans cette occaſion les Templiers qui étoient choquez d'avoir été taxez depuis peu à quelque ſomme d'argent, non-ſeulement ne ſe mirent pas en devoir de reprimer cette populace; mais approuverent ſon inſolence, & dirent quelques paroles dont le roi fut extrêmement offenſé; de ſorte que quand on les vit traitez ſi cruellement par la

justice, on attribua toute cette rigueur à la vengeance du roi.

Il y a pourtant des historiens qui ne placent ce soûlevement des Parisiens, qu'aprés l'abolition de l'ordre des Templiers. Quoiqu'il en soit, le roi leur en vouloit, ou pour cette raison, ou pour quelqu'autre qu'on a ignorée. Les crimes de deux ou trois particuliers servirent de prétexte à la ruïne entiere de l'ordre, auquel, outre les crimes qu'on ne doit point rapporter, on imputoit d'avoir été d'intelligence avec les Sarasins contre le roi saint Loüis, & d'avoir fait tomber entre leurs mains ce prince, avec toute la noblesse Françoise.

Jean Villani dit, que sur ces accusations le roi aïant demandé l'abolition de cet ordre, le pape sans examiner davantage la chose, fut bien aise de le satisfaire en cela, & d'adoucir par cette complaisance le mécontentement qu'il pouvoit avoir de n'avoir pas été satisfait dans le procés qu'il vouloit faire à la memoire de Boniface.

Quelques-uns ont écrit que quand le grand maître fut sur le bûcher, où on l'alloit brûler, il protesta publiquement qu'il étoit innocent & ses cheva-

liers auſſi : qu'il cita le roi & le pape à comparoître dans l'année devant le tribunal de Dieu, pour y rendre raiſon de l'injuſtice qu'ils commettoient : que le pape & le roi étant morts dans l'année, le peuple prit leur mort pour un coup de la juſtice de Dieu, & une preuve de l'innocence des Templiers. La chronologie ſuffit pour démontrer la fauſſeté de ce fait arrivé en 1312. au lieu que Philippe le Bel n'eſt mort qu'en 1314.

Le pape donna à l'Archevêque de Maïence la commiſſion de faire prendre & punir les Templiers dans toute l'Allemagne : ce prelat en fit prendre un trés-grand nombre ; mais aprés avoir examiné ſoigneuſement leur cauſe, il les renvoïa abſous, n'aïant trouvé aucune preuve des crimes qu'on leur avoit imputez.

Dans le tems que l'on aboliſſoit l'ordre des Templiers, les chevaliers Hoſpitaliers de ſaint Jean de Jeruſalem prirent l'iſle de Rhodes ſur les Turcs, & y établirent leur demeure. De-là ils furent appellez les chevaliers de Rhodes.

Le comte de Flandres étoit obligé par l'accord fait avec le roi, de lui païer

la ſomme de 800000. livres : Il ne vouloit ni la païer, ni laiſſer au roi les places qu'il avoit retenuës pour aſſurance du païement de cette ſomme : il prit les armes pour les retirer de force, & en recouvra effectivement quelques-unes. Là-deſſus le roi lui fit faire ſon procès comme à un rebelle, confiſqua ſes biens, & le declara privé du comté de Flandres. En même tems il aſſembla les Etats du roïaume. Engueran de Marigni miniſtre d'état & intendant des finances, leur remontra qu'il n'y avoit plus d'argent dans les coffres du roi, & qu'il étoit neceſſaire d'en lever pour faire la guerre aux Flamans. Tous les ordres s'étant volontairement offerts à païer les taxes qu'on leur impoſeroit pour une cauſe ſi juſte, on fit une groſſe levée d'argent, & l'on mit ſur pied trois puiſſantes armées, que le roi envoïa en Flandres ſous la conduite de ſes trois fils ; mais comme on ne s'attendoit qu'à la guerre, Engueran de Marigni s'aboucha avec le comte de Flandres, & conclut avec lui la paix, ou plûtôt lui donna la paix de ſon autorité, ſans faire faire aucune ſatisfaction au roi ; ce qui fit murmurer contre lui comme contre un traître, qui avoit

trahi les interêts de ſon roi, pour profiter de l'argent qu'on avoit levé ſur les peuples; mais comme il avoit l'autorité & la puiſſance entre les mains, on obéït à ſes ordres, & les armées furent congediées.

Le Comté de Lyon rëuni à la Couronne.

Cette même année la ville de Lyon fut entiérement reduite à l'obéïſſance du roi. Les comtes de Foreſt avoient long-tems poſſedé cette ville, & en avoient porté la qualité de comtes de Lyon. Par ſucceſſion de tems elle étoit tombée ſous la domination de l'archevêque & de ſon chapitre. Pierre de Savoye étoit alors archevêque de Lyon: Il prétendoit regner en cette ville en ſouverain, & y uſurpoit même quelques droits qui appartenoient au roi. Ce qui fut cauſe que le roi envoïa à Lyon ſon fils aîné Loüis, roi de Navarre par la mort de ſa mere, avec des troupes. Ce jeune prince reduiſit par la force l'archevêque à ſigner avec lui un accommodement, par lequel il cédoit au roi toute la juriſdiction ſur la ville & ſes dépendances, moïennant certaine recompenſe que le roi lui donna; outre laquelle

laquelle la qualité de comte de Lyon demeura à lui & à ſon chapitre conjointement. Ainſi le comté de Lyon fut uni à la couronne l'an 1312.

Le roi Philippe le Bel avoit trois fils, Loüis roi de Navarre, Philippe comte de Poitiers, & Charles comte de la Marche. Quoique ces princes fuſſent trés-agréables & par leur bonne mine, en quoi ils ſurpaſſoient les hommes les mieux faits de leur tems, & par toutes les vertus qui font un veritable merite, les princeſſes leurs femmes s'abandonnoient néanmoins à des amours honteux, & à une vie ſi dereglée, qu'enfin leurs maris les appellerent en jugement, & les accuſerent eux mêmes d'adultere : deux en furent convaincuës.

Marguerite de Bourgogne femme de Loüis, & Blanche de Bourgogne, furent condamnées à une priſon perpetuelle : ceux qui avoient ſervi à leurs débauches furent écorchez vifs : *Mentulis exſectis pelle nudati ſunt.* Le roi de Navarre ſe porta à la derniere rigueur contre Marguerite, & la fit étrangler dans la priſon. Blanche craignant un ſort ſemblable à celui de ſa ſœur, s'aviſa d'un expedient qui lui ſauva la vie.

Elle protesta contre la sentence qui l'avoit declarée coupable d'adultere, disant qu'il n'y avoit point d'adultere où il n'y avoit point de mariage, & qu'il n'y en avoit point entre Charles & elle, parce qu'étant sa parente, elle n'avoit pû se marier avec lui sans dispense. L'expedient fut trouvé bon : le mariage fut declaré nul par l'autorité même du pape, & Charles épousa la fille du comte d'Evreux.

Pour Jeanne de Bourbon femme de Philippe, nos historiens disent que quoiqu'elle ne fût pas moins coupable que les autres, elle fut néanmoins declarée innocente, faute de preuves. Villani dit que le prince son mari s'étant ravisé, ne voulut pas qu'elle fût convaincuë : qu'il la reprit pour bonne, & vêcut bien avec elle, l'an 1313.

Jeanne reine de Navarre, mere de ces trois princes n'avoit pas été exemte de pareil soupçon. Il avoit couru d'elle des bruits infâmes, qu'elle s'abandonnoit à des écoliers, & qu'aprés avoir satisfait sa passion, elle les faisoit jetter des fenêtres de sa chambre dans la Seine, afin de cacher sa honte en les faisant perir. Nos historiens s'écrient contre ces bruits comme contre des calom-

nies inventées malicieusement, pour deshonorer la memoire de cette princesse, qui aimoit les lettres, & qui avoit fondé le College de Navarre pour l'instruction & l'entretien des pauvres écoliers de ses états.

Etablissement du Parlement de Paris sedentaire.

Le parlement dans sa premiere institution, étoit l'assemblée generale des trois états, qui regloit ordinairement les affaires importantes du roïaume. Comme la coûtume s'introduisit peu à peu que les particuliers venoient demander justice au parlement touchant les differends qu'ils avoient entre-eux, & y plaider leurs causes, les rois choisirent enfin dans le parlement des personnes habiles dans la connoissance des loix & des procedures, & les établirent pour juger les procès des particuliers, afin que les affaires les plus importantes ne fussent point interrompuës: Le parlement étoit en cet état sous le regne de Philipe le Bel, qui jugea à propos de rendre sedentaire & fixe à Paris cette partie du parlement destinée à décider les differends des particuliers: il voulut

qu'elle s'y aſſemblât deux fois l'an, & lui donna pour cela un lieu dans ſon palais; & le nom de parlement, qui étoit donné auparavant à l'aſſemblée generale des trois états du roïaume, ne fut plus attribué qu'à cette aſſemblée de juges.

Ce n'eſt pas néanmoins à ce tems-là qu'il faut attribuer l'établiſſement de la cour du parlement dans la forme que nous le voïons aujourd'hui. Cela ne s'eſt fait que peu à peu à la ſuite des tems. Nous verrons ſous le regne de Philippe de Valois, comme ce roi voïant que le parlement ne pouvoit terminer tous les differends de ſes ſujets, en ne s'aſſemblant que deux fois l'an, ordonna qu'il ſeroit continué ſans interruption pendant tout le cours de l'année. Gaguin dit que ce ne fut que ſous le roi Loüis Hutin que le parlement fut placé dans le palais, mais la commune opinion eſt que ce fut ſous Philippe le Bel.

Mort de Philippe le Bel.

Ce Prince peu de tems aprés avoir rendu ſedentaire le parlement à Paris, comme il étoit à la chaſſe dans la forêt de Fontainebleau, un ſanglier s'étant

jetté entre les jambes de ſon cheval, le renverſa : Il fut tellement froiſſé de cette chûte, qu'il en tomba malade, & mourut l'an 1314. aprés avoir regné 28. ans.

Gaguin dit qu'il y a quelque ſoupçon qu'il avoit été aſſaſſiné, & que l'évêque de Châlons en Champagne, & Radulphus Praërius avocat au parlement, étoient ſes meurtriers ; mais que dans la ſuite Radulphus fut trouvé innocent ; pour l'évêque, il n'en dit rien.

Commencement de la République des Suiſſes.

Sous la fin du regne de l'empereur Albert d'Autriche trois cantons Suiſſes Uri, Suitz & Undervvald, ſe liguerent enſemble contre l'empereur, qui étoit leur ſouverain en qualité de duc d'Autriche ; chaſſerent leurs gouverneurs, par qui ils étoient traitez avec beaucoup de rigueur, & commencerent la république des Suiſſes que nous voïons aujourd'hui, compoſée d'autant de républiques particulieres qu'il y a de cantons Suiſſes & de peuples leurs alliez, l'an 1308.

L'empereur prit les armes contre les

cantons revoltez ; mais comme il étoit prêt à marcher contre eux, il fut assassiné par Jean son cousin germain, de qui il tenoit trop long-tems les biens en qualité de tuteur.

Ses successeurs au duché d'Autriche voulurent remettre les Suisses sous leur domination ; mais ils en furent empêchez par les empereurs ennemis de cette maison, qui donnerent toûjours du secours aux rebelles ; de sorte que les cantons de Lucerne, Zurich & Glaris s'étant liguez avec les trois premiers ; leur exemple fut suivi par les autres, & leur revolte aïant été favorisée par les empereurs, il fut impossible aux ducs d'Autriche de les assujettir.

Aussi-tôt que l'empereur Albert fut mort, le roi Philippe le Bel pressa le pape de remettre l'empire dans la maison de France d'où il étoit sorti, en declarant & couronnant empereur le comte de Valois son frere. Pour appuïer sa demande il assembla quelques troupes dans le dessein d'aller à Avignon, & contraindre par force le pape de faire ce qu'il souhaitoit.

Clement qui ne vouloit pas rendre la maison de France si puissante, manda aux électeurs d'élire promtement un

empereur, de choisir le comte de Luxembourg, & de prévenir par leur diligence la violence que le roi étoit sur le point de lui faire.

Les électeurs suivirent le conseil du pape avec tant de promptitude, que comme le roi approchoit d'Avignon, la nouvelle lui fut apportée, qu'Henry comte de Luxembourg avoit été élû empereur; ce qui rompit toutes ses mesures. (*Villani sur l'an* 1308.) C'étoit un prince d'un grand esprit & d'un grand cœur. Aussi-tôt qu'il eut été élû, il résolut de rétablir la dignité imperiale dans son ancien lustre, & non-seulement de l'affranchir de la dépendance des papes, mais encore de la relever au-dessus d'eux. Il commença par assembler les états de l'empire, & y faire declarer que l'empereur ne devoit point prêter serment au pape, malgré la coûtume qui s'en étoit introduite par l'usurpation des papes. Il résolut ensuite d'aller en Italie, & de se l'assujettir; mais avant que d'entreprendre ce voïage, il fit declarer son fils Jean roi de Bohéme par les états de ce roïaume, en le mariant à Elizabeth reine de Bohéme l'an 1310.

Il fut trés-heureux dans son expedi-

tion d'Italie. Il prit toutes les villes de Lombardie, & se fit couronner à Milan de la couronne de fer. Jean fils de Charles le Boiteux lui disputa quelque tems l'entrée de la ville de Rome par l'ordre de son frere Robert roi de la Poüille ; mais enfin l'empereur le força & le chassa.

Le pape étonné de ces succès, sollicita Robert de prendre les armes pour la défense de l'Italie ; ce qu'il fit trés-volontiers. L'empereur cita Robert à comparoître devant lui à Pize ; & parce qu'il ne comparut point au jour assigné, il le declara ennemi de l'empire, & le mit au ban.

Le pape declara nulle la sentence de l'empereur, & mit Robert sous la protection du saint siége ; mais cette protection n'étoit pas assez puissante pour garantir de sa perte le roi de la Poüille. Il se vit attaqué en même tems par Frederic d'Arragon roi de Sicile, & par l'empereur, qui eût assurément assujetti toute la Poüille, si la mort n'eût arrêté ses conquêtes. Il mourut à Benevent l'an 1313. par la perfidie déteſtable d'un moine qui l'empoisonna en lui donnant la communion. Ce scelerat fut écorché vif & son monastere brûlé.

LOUIS

Dixiéme du Nom.

LOüis ſurnommé *Hutin*, c'eſt-à-dire, fier ou vaillant, ſucceda à ſon pere au roïaume de France. Il avoit déja été couronné roi de Navarre du vivant de Philippe le Bel aprés la mort de ſa mere Jeanne reine de Navarre. Auſſitôt qu'il eut été ſacré, Charles de Valois ſon oncle, appella en jugement Enguerand de Marigni, qui avoit gouverné l'état avec un pouvoir abſolu ſous le regne précedent.

Ce miniſtre s'étoit rendu odieux au prince & aux grands ſeigneurs, en les éloignant du gouvernement, & les traitant avec beaucoup d'orgüeil ; & au peuple, en le chargeant d'impôts. Le comte de Valois le haïſſoit particulierement, parce que dans une querelle qui ſurvint entre deux grands ſeigneurs de Normandie, Harcourt & Tancarville, le comte de Valois favoriſant un parti, Enguerand ſe declara pour l'autre. Il arriva même un jour qu'il donna un démenti au prince ſur ce ſujet. Le comte de Valois diſſimula ſon reſ-

ſentiment pendant la vie du roi ſon frere ; mais aprés ſa mort il entreprit Enguerand, l'accuſa de concuſſion, de péculat & de trahiſon.

Comme le roi Loüis ne prenoit pas cette affaire avec beaucoup de chaleur, parce qu'il n'en vouloit pas à Enguerand, on eut recours à un artifice plus puiſſant : on produiſit un Magicien qu'on avoit ſurpris, diſoit-on, faiſant des images de cire qui repreſentoient le roi Loüis & Charles de Valois, & qui avoüa qu'il les avoit faites par ordre d'Enguerand, afin de faire mourir ces deux princes en picquant ou faiſant fondre ces images.

Soit que la choſe fût vraïe ou non, le roi fut touché de ſon propre interêt, & Enguerand fut condamné à être pendu au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait dreſſer ; ce qui fut exécuté l'an 1314. Sa ſtatuë qu'il avoit placée au pied de celle du roi au haut des dégrez par leſquels on monte à la grande ſale du palais, en fût arrachée & briſée : L'opinion commune fut qu'il avoit été condamné injuſtement, & que ſon orgüeil ſeul étoit tout ſon crime.

Le comte de Valois le regretta quelque tems aprés, & ſe repentit de l'a-

voir fait condamner, parce qu'il tomba dans une maladie de langueur, qu'il regarda comme une punition de la mort d'Enguerand. Il fit détacher, avec la permission du roi, son corps du gibet dix ans aprés l'y avoir fait attacher, & lui fit faire des funerailles honorables : Mais si sa maladie étoit un effet de la vengeance de Dieu, son repentir ne lui fit pas éviter la peine dûë à son injustice, car il mourut la même année.

PHILIPPE

Cinquième du nom.

LE roi Loüis se préparoit à faire la guerre à Robert comte de Flandres, qu'il avoit declaré rebelle pour avoir enlevé quelques-unes des places de Flandres que le roi Philippe le Bel s'étoit reservées lorsque la mort le surprit à Vincennes, n'aïant pas encore regné deux ans entiers, l'an 1315.

Il laissa sa femme Clemence, petite fille de robert roi de la Poüille, enceinte. Pendant le tems qu'on attendoit la naissance de l'enfant qu'elle portoit, Philippe son frere porta la qualité de regent des deux roïaumes de France & de

Navarre. Clemence accoucha d'un fils qui fut nommé Jean, & qui ne vêcut que huit jours.

Aprés la mort de cet enfant, il restoit encore une fille de Loüis Hutin, nommée Jeanne, qu'il avoit euë de Marguerite de Bourgogne sa premiere femme ; Eudes duc de Bourgogne, oncle de Jeanne, soûtenoit que le roïaume appartenoit à sa niéce fille du feu roi. Les grands du roïaume ne trouverent pas la chose sans difficulté : ils furent quelque tems en dispute là-dessus ; mais enfin la plus grande partie l'emporta: Elle fut de ceux qui allegue-rent la loi Salique, qui ne veut point que les femmes heritent de la terre Salique : ils soûtinrent que le roïaume de France en general étoit terre Salique, aussi-bien que chaque terre particuliere du roïaume. Ainsi Philippe comte de Poitou fut declaré successeur de son frere à la couronne, & fut sacré.

Voilà la premiere fois que nous trouvons dans l'histoire qu'il ait été fait mention de la loi Salique. On n'avoit point encore examiné s'il y avoit une loi par laquelle les filles fussent exclu-ses de la succession à la couronne, parce

qu'il n'y avoit pas eu d'occaſion de déliberer là-deſſus, la couronne aïant toûjours paſſé du pere au fils, ou du frere mort ſans enfans, au frere ſon heritier, dans toutes les races.

Jeanne fut mariée à Philippe de France, comte d'Evreux, petit-fils de Philippe le Hardi & fils de Loüis comte d'Evreux; lequel aprés la mort de Philippe le Long & de Charles le Bel, entra en poſſeſſion du roïaume de Navarre, qui appartenoit à ſa femme, comme fille & heritiere de Loüis Hutin.

Ce roïaume n'appartenoit point aux rois Philippe le long & Charles le Bel: ils le retinrent néanmoins, & en porterent la qualité. Le regne de Philippe le Long ne fut que de cinq ans, pendant leſquels il donna les marques de ſageſſe & de moderation que peut donner un prince qui regne dans un état paiſible. Il n'eut pas occaſion de faire de grandes choſes: Il ſe préparoit à entrer en armes dans la Flandres pour punir le comte de ſa revolte; mais les Flamans aïant refuſé de prendre les armes contre le roi, parce, diſoient-ils, qu'ils avoient juré de garder la paix avec la France, Robert fut obligé de

ſe ſoûmettre à la volonté du roi ; ce qui ôta tout ſujet de guerre.

Philippe ſurnommé le Long à cauſe de la hauteur de ſa taille, mourut de maladie à Paris, ſelon quelques-uns, ou ſelon d'autres, à Fontainebleau, l'an 1321. Comme il mourut ſans enfans mâles, il eut pour ſucceſſeur ſon frere Charles comte de la Marche, qui fut ſurnommé le Bel comme ſon pere, à cauſe de ſa bonne mine.

CHARLES

Quatriéme du nom.

CHarles le Bel donna pendant ſon regne, qui ne fut que de ſept ans, des marques de toutes les vertus qui doivent être dans un grand prince.

Il fut ſur toutes choſes ſevere dans l'obſervation de la juſtice. Au commencement de ſon regne il fit pendre un grand ſeigneur de Gaſcogne nommé Jourdain de l'Iſle. Ce ſeigneur avoit épouſé une niéce du pape Clement V. & la conſideration de cette alliance l'avoit ſouvent garanti de la mort, qu'il avoit meritée par une infinité de crimes. Aïant tué un officier de juſtice

huissier ou sergent, qui l'assignoit pour comparoître en jugement pour quelque nouveau crime, le roi le fit prendre & emmener à Paris, où il fut condamné à être pendu; ce qui fut exécuté.

Un démêlé qui survint quelque tems aprés pour la succession du comté de Flandres, donna lieu au roi de faire paroître qu'il sçavoit tenir les princes ses vassaux dans la soûmission & la dépendance qu'ils lui devoient.

Robert comte de Flandres étant mort, Loüis comte de Nevers, fils de son fils aîné Loüis, qui étoit mort il y avoit long-tems, prétendoit, avec raison, que cette succession lui appartenoit, parce qu'il devoit tenir la place que son pere auroit tenuë s'il eût été vivant; outre que le roi Philippe le Long en lui accordant sa fille en mariage, à la requête du comte Robert, avoit stipulé avec le comte par le contrat de mariage, que Loüis lui succederoit au comté : mais le second fils de Robert lui disputoit cette succession.

Ces deux princes vinrent à Paris pour disputer leur droit au parlement. Loüis trouvoit le sien si évident, & se tenoit

ſi aſſuré de gagner ſa cauſe, qu'avant que de partir il ne fit point difficulté de ſe faire rendre hommage & prêter ſerment de fidélité par les plus grands ſeigneurs Flamans.

Le roi regarda cette action comme une entrepriſe faite contre ſon autorité : il crut que Loüis avoit manqué de ſoûmiſſion pour lui en prenant la qualité de ſeigneur de Flandres, ſans attendre que le parlement eût terminé les differends qui étoient pour cela entre lui & ſon oncle ; c'eſt pourquoi à ſon arrivée à Paris il le fit mettre en priſon au château du Louvre ; mais peu de jours aprés le parlement lui aïant ajugé le comté de Flandres, il ſortit de priſon avec les bonnes graces du roi, à qui il fit hommage & prêta ſerment de fidélité l'an 1323.

Origine des Décimes.

La ſeule choſe que les hiſtoriens trouvent à redire dans la conduite de Charles le Bel, eſt qu'il eſt le premier roi de France qui ait permis au pape de lever des décimes ſur les biens eccleſiaſtiques dans ſon roïaume. Le pape Jean XXII. lui en aïant demandé la

permiſſion, il la lui refuſa long-tems; mais enfin il ſe rendit aux offres que lui fit ce pape de lui donner la moitié des décimes qu'on leveroit.

Vers le milieu du regne de Charles le Bel, quelques démêlez ſurvenus entre les officiers du roi & ceux du roi d'Angleterre ſur les frontieres de Guienne, cauſerent la guerre entre les deux couronnes. Le roi envoïa le comte de Valois ſon oncle contre les Anglois : Il les battit, & leur enleva pluſieurs villes.

Alors Iſabeau de France reine d'Angleterre, perſuada à Edoüard II. ſon mari, de l'envoïer en France au roi ſon frere pour traiter la paix avec lui.

Cette princeſſe étoit mal ſatisfaite du roi ſon mari, parce que non-ſeulement il ne lui donnoit aucune part dans la conduite des affaires; mais encore qu'il la traitoit avec beaucoup de mépris, à la perſuaſion de Hugues le Dépenſier ſon miniſtre, par lequel ſeul il ſe laiſſoit abſolument conduire en toutes choſes.

Ainſi le deſſein qu'elle avoit en paſſant en France n'étoit pas tant de travailler à la paix, que de chercher les moïens de détruire Hugues; c'eſt pour-

quoi aprés avoir conclu la paix avec le roi ſon frere en lui abandonnant les places qu'il avoit priſes en Guienne, elle lui demanda des troupes avec leſquelles elle pût paſſer en Angleterre, pour contraindre par la force le roi ſon mari de ſe défaire de ce favori. Le roi lui en promit d'abord; mais Hugues fit tant par ſes pratiques ſecrettes à la cour de France, & par l'argent qu'il y répandit, que les miniſtres du roi lui aïant fait changer de deſſein, il dit à ſa ſœur qu'il ne pouvoit lui donner des troupes, & lui fit entendre que ſi elle ne retournoit bien-tôt en Angleterre, il l'y renvoïeroit & la livreroit à ſon mari.

Iſabeau ſe retira vers Guillaume comte de Hainaut ſon couſin, qui la reçut fort bien, & Jean frere du comte s'étant offert de la ſervir, paſſa avec elle en Angleterre, accompagné de 300. hommes d'armes. A ſon arrivée toute la nobleſſe ſe declara pour elle, en haine de Hugues, qui avoit fait mourir un grand nombre des plus grands ſeigneurs.

Le roi n'aïant point de troupes à oppoſer à de ſi grandes forces, fut pris, enfermé dans une priſon, & dépoſé par

le Parlement, c'eſt-à-dire, l'aſſemblée generale des états du roïaume ; & ſon fils Edoüard âgé de 14. ans, fut couronné à ſa place. Hugues & ſon fils furent exécutez à mort, aprés avoir ſouffert de cruels ſupplices, l'an 1326.

Quelques tems aprés, ſoit que la conduite de la reine déplut aux barons d'Angleterre, ſoit qu'ils fuſſent touchez de compaſſion pour le roi, ils commencerent à parler de le tirer de priſon : mais ceux qui avoient interêt, qu'il y demeurât, l'y firent mourir. L'on ſoupçonna de cette action Guillaume de Mortenier, l'un des plus grands ſeigneurs d'Angleterre, accuſé de vivre en adultere avec la reine, c'eſt pourquoi on le mit en priſon, & aïant été convaincu d'avoir eu part à la mort du roi, on le fit mourir.

La reine fut auſſi miſe en priſon ; mais elle en fut retirée par ſon fils Edoüard III. qui prit ſeul la conduite du roïaume.

Ceci arriva peu de mois avant la fin du regne de Charles le Bel, qui mourut de maladie, l'an ſeptiéme de ſon regne en 1327. ſans laiſſer d'enfans ſinon une fille, dont la reine ſa femme étoit enceinte lorſqu'il mourut. Ainſi finit par

des morts précipitées la race de Philippe le Bel. Ce qui fut attribué par quelques-uns à la vengeance de Dieu, qui punit ce roi, même en sa posterité, de l'injustice qu'il avoit commise contre les Templiers.

Affaires d'Allemagne & de Rome.

Aprés la mort de l'empereur Henri VII. comte de Luxembourg, l'empire vacqua plus d'un an, les électeurs ne pouvant s'accorder sur le choix qu'ils avoient à faire entre deux princes prétendans à l'empire, Frederic duc d'Auche, & Loüis duc de Baviere. Enfin s'étant assemblez dans la resolution de ne se point separer qu'ils n'eussent nommé un empereur, Loüis de Baviere fut élû par les électeurs de Maïence, de Tréves, de Bohéme & de Brandebourg, & Frederic d'Autriche par les trois autres, l'an 1314.

Loüis de Baviere fut couronné à Aix-la-Chapelle, & Frederic d'Autriche à Bonne. Comme Loüis avoit plus eu de voix que Frederic, il fut suivi par un plus grand nombre de prince & d'états. Les Suisses se declarerent d'abord pour lui : aussi fut-ce par l'appui & le

ſecours qu'il leur donna, qu'ils ſe maintinrent contre Frederic, & le battirent en pluſieurs occaſions. Ces deux princes ſe firent une guerre cruelle.

Cependant le ſaint ſiége étoit vacant par la mort de Clement V. Les cardinaux étoient diviſez en deux factions, l'une de François, l'autre d'Italiens, & ils ne pouvoient s'accorder. Enfin s'étant aſſemblez à Lyon par les ſoins du roi Loüis Hutin; & n'aïant encore pû convenir entre-eux de celui qu'ils choiſiroient, ils défererent du commun conſentement l'élection d'un pape au cardinal Jacques d'Oſſat évêque de Porto, & s'obligerent par ſerment à reconnoître pour ſouverain pontife celui qu'il nommeroit lui-même. Tout ſurpris qu'ils furent de voir qu'il s'étoit nommé, ils approuverent ſa nomination, & le reconnurent pour pape. (*Villani.*) Il prit le nom de Jean XXII. l'an 1316.

Il étoit natif de Gaſcogne & de bas lieu; mais il s'étoit élevé par ſon eſprit & ſa capacité. Il tint le ſiége à Avignon comme ſon prédeceſſeur, au grand regret des Cardinaux Italiens, qui deſiroient de retourner à Rome.

Il y avoit déja plus de ſix ans que

les deux empereurs se faisoient la guerre, lorsqu'ils en vinrent à une bataille qui termina leur differend par la défaite de Frederic d'Autriche, qui fut vaincu & fait prisonnier par Loüis de Baviere l'an 1322. Cet empereur voïant son competiteur entre ses mains, ne songea qu'à imiter son prédecesseur, & à se rendre le maître de l'Italie. Le pape s'en étant apperçû, en prit l'alarme; & aprés plusieurs remontrances, en vint à une querelle ouverte avec Loüis, à qui il commanda de quitter la qualité d'empereur, qui ne lui appartenoit pas, disoit-il, parce qu'il avoit été élû sans la participation du saint siége. Loüis assembla les états de l'empire à Ratisbonne, & s'y étant plaint du procedé de Jean XXII. il y fut declaré que le pape n'avoit aucune autorité dans l'élection des empereurs, ni aucun droit de la confirmer, ni de le couronner. Le ressentiment que conçut le pape de cette declaration, le porta à l'excommunier; mais l'empereur se voïant aimé de tous les ordres de l'empire, tint peu de compte de cette censure.

Il fit en même tems une action qui étonna tout le monde: Il mit Frederic

d'Autriche hors de priſon, & fit un traité avec lui, par lequel ils convenoient tous deux de porter la qualité d'empereur, & de gouverner l'empire enſemble, l'an 1325.

On ne ſçait s'il fut porté à faire cette declaration par la crainte que le pape ne ſe ſervît du nom de Frederic contre lui, ou par le deſir de gagner l'affection de tout le monde par une action de generoſité.

Frederic ne ſe prévalut pas de cet accord : il ne ſe mêla point du gouvernement : il voulut éviter les troubles dans leſquels il ſe ſeroit engagé en partageant la conduite de l'empire avec un prince qui étoit bien aiſe de l'avoir ſeul, & qui étoit aſſez puiſſant pour empêcher un autre d'y prendre part. Frederic ne vêcut que cinq ans aprés cet accord. On croit qu'il mourut de poiſon.

PHILIPPE DE VALOIS

Sixiéme du nom.

J'Ai tiré l'hiſtoire de ce regne & des ſuivans, de Froiſſard, natif de Valenciennes, chanoine de Chimay en Hai-

naut. Il écrivit en François vers le commencement du quinziéme siécle. Ainsi c'est un historien contemporain, qui avoit vû en partie les choses qu'il écrivoit, non pas pour ce regne, mais pour les suivans.

Charles le Bel étant mort, Philippe de Valois petit-fils du roi Philippe le Hardi, cousin germain des trois derniers rois, & fils du comte Charles de Valois mort depuis peu; prit la regence du roïaume en attendant les couches de la reine, que le roi laissoit enceinte. Peu de tems aprés la reine étant accoûchée d'une fille, Philippe prit possession du roïaume, & se fit sacrer malgré les prétentions d'Edoüard III. roi d'Angleterre, fils d'Isabeau, fille de Philippe le Bel, qui soûtenoit qu'étant petit-fils de ce roi, il lui devoit succéder plûtôt que Philippe de Valois qui n'étoit que son neveu. Son droit ne fut pas trouvé meilleur que celui de Jeanne fille de Loüis Hutin; l'an 1327.

Le roi reconnoissant que le roïaume de Navarre ne lui appartenoit point, mais à Jeanne de France fille de Loüis Hutin, parce qu'il peut être possedé par les femmes, le lui ceda, & mit en possession Philippe comte d'Evreux mari
de

de cette princesse, son cousin germain, petit-fils comme lui du roi, Philippe le Hardi. Il s'en reserva néanmoins la foi & hommage comme relevant de la couronne de France. (*Villani.*) Mais il réünit à la couronne les comtez de Champagne & de Brie, qui étoient aussi de la succession de Jeanne reine de Navarre, mere des trois derniers rois, comme fiefs masculins, qui ne passoient pas aux filles.

La fille posthume du roi Charles le Bel fut nommée Blanche. Nous verrons dans la suite comme le roi la maria au duc d'Orleans son second fils : Il étoit né le quatriéme ; mais le second & le troisiéme étant morts, il se trouvoit alors le second.

Aussi-tôt que Philippe de Valois fut en possession du roïaume, il fit faire le procès à Pierre Rémy, qui avoit eu l'administration des finances sous Charles IV. Il fut convaincu de peculat, & condamné à être pendu ; ce qui fut exécuté.

Philippe de Valois commença son regne par une action de justice digne d'un grand prince, qui fut de contraindre les Flamans par la force des armes de se soûmettre à leur prince. Leur

revolte contre Loüis leur comte vint des levées d'argent qu'il faisoit sur eux pour païer la somme dûë au roi.

Ils tuerent ceux qui étoient commis pour recevoir les taxes, prirent les armes, & obligerent Loüis leur comte à se refugier en France. Le roi marcha contre les rebelles, & entra en Flandres à la tête d'une puissante armée. Comme il étoit campé devant Cassel les Flamans s'en approcherent, & arborerent dans leur camp au haut d'une pique un coq fait de linge, avec un écriteau où étoient ces vers :

Quand le coq chantera,
Le roi trouvé Cassel prendra.

Ils appelloient ainsi Philippe par mocquerie, comme voulant dire qu'il étoit un roi de hazard, & non pas un roi legitime. Ils furent punis de leur insolence par leur défaite, qui arriva peu de jours aprés. Un jour qu'ils avoient remarqué une grande négligence dans le camp du roi, ils l'attaquerent à l'improviste, y entrerent, & vinrent jusqu'à la tente du roi, où le peu de gens qui s'y trouverent combattit si vaillamment, qu'il donna le tems aux troupes de prendre les armes & de charger les

Flamans, qui furent taillez en pieces. Leur défaite fut entiere ; à peine en échapa-t'il trois ou quatre cens : il en demeura 99000. ſur la place. Cette défaite jetta une ſi grande épouvente dans toute la Flandres, que les villes les plus mutinées ſe ſoûmirent à leur comte.

Le roi ſe contenta de faire pendre quelques-uns des plus coupables ; mais en ſe ſéparant du comte il lui dit ces paroles : *Prenez garde que trop d'indulgence ne vous reduiſe à avoir encore beſoin de mon ſecours.* Le comte ſuivant cet avis du roi, punit ſeverement tous ceux qui avoient paru les plus mutins dans toute la Flandre, & en fit mourir juſqu'au nombre de dix mille, l'an 1328.

Nos hiſtoriens modernes diſent que le roi à ſon retour de Flandres entra à cheval tout armé dans l'égliſe de nôtre-Dame de Paris, & offrit à la ſainte Vierge ſon cheval & ſes armes, en reconnoiſſance de ce qu'elle l'avoit protegé : Ils aſſurent que la ſtatuë équeſtre que l'on voit à l'un des pilliers de cette égliſe, eſt celle qu'il y fit mettre alors.

Edoüard III. roi d'Angleterre n'avoit

point encore fait hommage, ni prêté ſerment au roi Philippe de Valois depuis qu'il étoit venu à la couronne, comme il y étoit obligé en qualité de duc de Guienne; c'eſt pourquoi le roi le fit avertir de venir s'acquitter de ce devoir. Edoüard délibera quelque tems s'il obéïroit: mais enfin il s'y réſolut, & vint à Amiens, où le roi ſe rendit, & reçut ſon hommage en preſence des rois de Bohéme, de Navarre & de Majorque, l'an 1329.

Edoüard aprés avoir rendu hommage au roi pour les terres qu'il poſſedoit en France, proteſta qu'il demandoit juſtice au parlement pour celles que le roi lui retenoit depuis la derniere guerre faite en Guienne par Charles de Valois, ſous le regne de Charles le Bel.

Ce prince qui avoit le cœur grand, ſouffroit impatiemment d'être obligé de faire hommage à un roi qui lui retenoit une partie du duché pour lequel il faiſoit hommage. Cette raiſon le fit reſoudre à la guerre; mais comme il étoit prudent, il diſſimula ſon deſſein, en attendant une occaſion favorable: cependant il tâcha d'attirer les Flamans à ſon parti, & il y réüſſit.

Jacques d'Artevelle, homme d'une basse naissance, avoit un si grand credit sur la populace de toutes les villes de Flandres, qu'il y pouvoit toutes choses. Edoüard trouva moïen de l'engager dans ses interêts. Artevelle gagné, leva des troupes, se mit à leur tête, & se declara pour le roi d'Angleterre contre la France.

Le comte de Flandres accourut à Gand pour remedier à ce desordre. Les Gantois se saisirent de lui : il eut bien de la peine à s'échaper de leurs mains pour se retirer auprés du roi, l'an 1336.

Robert d'Artois étoit petit-fils du comte d'Artois, qui fut tué à la bataille de Courtray contre les Flamans sous le regne de Philippe le Bel, & arriere petit fils de Robert comte d'Artois, frere du roi saint Loüis.

Aprés la mort de son aïeul, le comté d'Artois lui appartenoit comme au legitime heritier; car son pere étoit mort avant son aïeul : néanmoins le roi le donna à Matilde sa tante, fille du comte, femme du duc de Bourgogne. L'enfance où étoit alors Robert, l'empêcha de ressentir le tort qu'on lui faisoit; mais sous le regne de Philipe de Valois,

de qui il avoit épousé la sœur, il s'en plaignit, & demanda justice au parlement : il y plaida sa cause contre sa tante, & perdit son procés.

Il produisit aprés cela un faux acte, par lequel son aïeul le declaroit son successeur au comté d'Artois. Le roi informé de la fausseté de l'acte, avertit Robert de ne se point servir d'un si mauvais moïen, & de se déporter plûtôt de ses prétentions : Robert insista que l'acte étoit bon. On le fit examiner par des experts, qui le declarerent faux : Il avoit été fait par une dame qui aimoit Robert, laquelle en aïant été convaincuë, fut condamnée au feu.

Le comte irrité tant du supplice de cette femme, que de la perte de son procés, parla contre le roi avec tant d'emportement, qu'il fut cité pour cela à comparoître en jugement ; mais au lieu d'obéïr, il se retira en Angleterre, disant que comme il avoit mis la couronne sur la tête de Philippe, il sçauroit bien la lui ôter, l'an 1336.

Baronie de Bourbon érigée en Duché.

Cette même année le roi donna au comte de Clermont ſeigneur de Bourbon, prince du ſang, deſcendu de Robert comte de Clermont, quatriéme fils de ſaint Loüis, le titre de duc de Bourbon.

Comme Edoüard III. avoit l'ame grande & ambitieuſe, il fut aiſé au comte d'Artois de lui perſuader que le roïaume de France lui appartenoit, qu'il devoit en prendre le titre & les armes, & ſe mettre en état de le conquerir. D'un autre côté Jacques d'Artevelle lui fit entendre, que pour lever le ſcrupule de pluſieurs Flamans, qui ne pouvoient ſe reſoudre à prendre les armes contre le roi leur ſouverain, il falloit qu'il prît le nom de roi de France; qu'aprés cela on ne feroit plus difficulté de le ſervir en cette qualité. Edoüard ſe rendit volontiers à ces raiſons; prit la qualité de roi de France, & les armes de ce roïaume. Il paſſa enſuite en Allemagne où il fit alliance avec l'empereur Loüis de Baviere, qui le fit ſon vicaire dans l'empire, & lui laiſſa lever beaucoup de troupes dans ſes états.

Pour sçavoir quel interêt pouvoit lier l'empereur avec le roi d'Angleterre, il faut reprendre l'état des affaires de l'empire.

Les grands progrès que faisoit l'empereur, Loüis de Baviere en Italie, lui attirerent une seconde excommunication du pape Jean XXII. qui appella à son secours Jean de Luxembourg roi de Bohéme, grand conquerant, à qui il fit esperer l'empire pour son fils Charles.

La venuë de ce roi en Italie fut un grand obstacle aux desseins de l'empereur, qui pour se venger de Jean XXII. fit élire & sacrer à Rome un anti-pape, qui prit le nom de Nicolas V. & qui créa d'abord douze cardinaux l'an 1328. Mais son pontificat ne fut pas de durée; car deux ans aprés le pape trouva moïen de le faire enlever dans Rome, & amener à Avignon, où il se démit du pontificat, & fut ensuite enfermé dans une prison l'an 1330.

Cependant le roi de Bohéme joint au roi de la Poüille, contraignit l'empereur d'abandonner l'Italie, & de se retirer en Allemagne. Aprés la retraite de l'empereur le roi de Bohéme vint en France visiter le roi, y amena Bonne sa

fille, & la donna en mariage au duc de Normandie fils aîné du roi.

Il eſt incertain s'il la lui donna alors, ou s'il l'avoit donnée cinq ou ſix ans auparavant ; quoiqu'il en ſoit, l'alliance du roi avec le roi de Bohéme ennemi de l'empereur, fut cauſe de l'alliance de l'empereur avec le roi d'Angleterre. Edoüard fortifié de cette alliance, qui ne fut pas de longue durée ; car l'empereur préfera bien-tôt l'amitié du roi à celle de l'Anglois ; & pouſſé par Robert d'Artois & par Jacques d'Artevelle, declara la guerre au roi.

Ces declarations ſe faiſoient avec cérémonie. Le prince qui declaroit la guerre à un autre, lui en envoïoit la declaration ſignée de ſa main & ſcellée de ſon ſceau. On l'envoïoit ordinairement par un homme de qualité, quelquefois par un heraut. Mais quand on vouloit traiter le prince avec mépris, on envoïoit la declaration de guerre par un valet, ou autre homme de néant. Le roi d'Angleterre envoïa la ſienne au roi par l'évêque de Lincoln. Cela s'appelloit défier un prince ou un roïaume.

Le pape Jean XXII. qui étoit alors dans les interêts de la France, excommunia les Flamans auſſi-tôt qu'ils ſe fu-

rent declarez pour le roi d'Angleterre ; mais cela ne les détacha pas de ſon parti. Edoüard à la tête d'une armée d'Anglois, de Flamans & d'Allemans, s'avança juſqu'à ſaint Quentin, & envoïa un heraut au roi lui offrir la bataille, & lui demander jour pour combattre : le roi le lui marqua, & s'avança juſqu'à la vûë des ennemis. Le jour du combat étant venu, les principaux de ſes officiers lui remontrerent qu'il n'étoit pas à propos de hazarder une bataille, parce que s'il la perdoit, il s'expoſoit à perdre ſon roïaume, & s'il la gagnoit, il n'auroit rien acquis pour cela ſur le païs de ſon ennemi, lequel ſeroit bien-tôt contraint de ſe retirer, parce que toutes choſes lui manquoient.

Le roi ſuivit ce conſeil, & ſe contenta de demeurer campé à la vûë de l'Anglois, qui n'oſant l'attaquer dans ſon camp, & ne pouvant demeurer en ce lieu faute de vivres, décampa une nuit à la dérobée crainte d'être ſuivi & chargé en ſa retraite : Il s'en retourna en Angleterre ſans avoir rien fait de mémorable.

Le roi pour empêcher le retour des Anglois en France, équipa une flotte,

de qui il fut trés-mal ſervi. Les Officiers à qui il donna la commiſſion de lever du monde pour mettre ſur les vaiſſeaux, au lieu de choiſir des gentilshommes pour officiers, & pour ſoldats des hommes capables de bien ſervir, remplirent les vaiſſeaux de païſans, & d'autres gens qui n'avoient jamais porté les armes, afin de profiter de l'argent du roi; ce qu'ils n'auroient pû faire en levant de bonnes troupes, qui leur auroient coûté davantage.

Edoüard étant parti d'Angleterre au commencement de l'été avec Robert d'Artois, qui étoit un brave capitaine, attaqua la flotte du roi auprés de l'Ecluſe, la battit, prit ou coula à fond preſque tous les vaiſſeaux, & défit ou fit priſonniers 20000. François. Le roi d'Angleterre y fut bleſſé, & y perdit 10000. hommes, tant le carnage fut grand de part & d'autre, les François aïant combattu en déſeſperez, & comme des gens à qui il ne manquoit que l'experience pour vaincre l'ennemi, l'an 1340.

Le roi d'Angleterre aïant la fortune favorable, fit aſſiéger pluſieurs petites places par ſes lieutenans en Picardie; pour lui, il aſſiégea Tournay en Flan-

dres, qui se défendit trés vigoureusement.

Cependant le roi aïant assemblé des troupes, marcha vers l'Anglois pour l'obliger à lever le siége. Il y avoit apparence que leurs deux armées en viendroient aux mains; mais Jeanne de Valois comtesse de Hainaut, sœur du roi, & belle-mere du roi d'Angleterre, negocia si heureusement auprés de ces deux rois, qu'elle les fit convenir d'une tréve d'un an; moïennant laquelle l'Anglois leva le siége de Tournay. La principale raison qui porta le roi d'Angleterre à consentir à la tréve, furent les progrès que faisoit David roi d'Ecosse contre les Anglois. Ce jeune prince aïant été dépoüillé d'une partie de ses états par Edoüard; & ne se croïant pas en sûreté dans l'autre, s'étoit refugié en France auprés de Philippe, qui l'avoit envoïé en son roïaume avec des troupes, par le secours desquelles il reconquit ce qu'il avoit perdu.

La derniere place qu'il prit fut Edimbourg, d'où il chassa les Anglois pendant le siége de Tournay. Ces heureux succès obligerent Edoüard de repasser en Angleterre, & de laisser la France

en paix pour quelque tems, l'an 1341.
Guaguin remarque que parmi les principaux officiers dont le roi se servoit le plus pour les entreprises considerables pendant cette guerre, fut le comte de Foix connétable, & l'un des deux maréchaux de France ; cette charge aïant été long-tems unique.

Jean duc de Bretagne n'aïant point d'enfans, maria sa niéce Jeanne à Charles comte de Blois, fils de la sœur du roi Philippe de Valois, & lui donna par contrat de mariage le duché de Bretagne, s'en reservant néanmoins la joüissance pendant sa vie. Il est à remarquer que le pere de ce duc Jean ne porta jamais que la qualité de Comte, qui étoit celle que l'on donnoit en France aux seigneurs de Bretagne.

Celui-ci est le premier qui ait porté & laissé à ses successeurs le titre de duc. Joinville parlant du pere de ce prince, dit : *Le feu comte de Bretagne pere du duc qui est à present.*

Aprés la mort du duc, Jean comte de Montfort son frere, prétendant que le duché lui appartenoit, se fit reconnoître duc de Bretagne par la noblesse du païs, & s'empara de toutes les bonnes places. Comme il jugea que le roi

ſoûtiendroit le comte de Blois, il s'allia au roi d'Angleterre, & lui fit hommage de la Bretagne afin d'avoir ſa protection. Le comte de Blois demanda juſtice au roi, qui fit ſommer le comte de Montfort de comparoître au parlement. Ce roi l'avoit déja rendu continuel & perpetuel, au lieu que ſous les quatre rois précedens il ne s'aſſembloit que deux fois l'an.

Le comte ſe rendit à Paris; mais il en ſortit ſecrettement avant le jugement du procès, voïant bien qu'il le perdroit, & retourna en Bretagne, reſolu de s'y maintenir par les armes. Le parlement ajugea en effet ce duché au comte de Blois; & declara le comte de Montfort déchû à jamais de tout droit d'y ſuccéder pour en avoir fait hommage à l'Anglois, vû qu'il relevoit naturellement de la couronne de France.

Le roi donna au comte de Blois ſon neveu pour conquerir la Bretagne une armée conſiderable commandée par le duc de Normandie ſon fils, qui fut accompagné en cette expedition des plus grands ſeigneurs du roïaume. On commença par le ſiége de Nantes. Le comte de Montfort s'y défendit en grand ca-

pitaine ; mais une des portes de la ville aïant été livrée aux ennemis par trahiſon, il fut pris & envoïé au roi, qui le fit mettre en priſon dans la cour du Louvre, où il mourut peu de tems aprés.

La comteſſe de Montfort ſa veuve, femme d'un grand courage, ne ſe laiſſa point abbattre par ce malheur. Elle ſçut ſi bien ménager les eſprits des Bretons, qu'ils lui demeurerent fidéles & à ſon fils, qu'ils reconnurent pour leur duc. Cependant elle engagea le roi d'Angleterre dans ſes interêts, & lui demanda ſa fille en mariage pour ſon fils.

L'année ſuivante le duc de Normandie prit la ville de Rennes ; enſuite il aſſiégea la comteſſe de Montfort dans Hennebont, place trés-forte. Cette genereuſe femme ſe défendit avec une valeur incroïable, faiſant ſouvent elle-même des ſorties ſur l'ennemi, juſqu'à ce que les Anglois commandez par Gautier de Mamy, étant venus à ſon ſecours, défirent Loüis d'Eſpagne lieutenant general du duc de Normandie, lui tuerent ſix mille hommes, & contraignirent ce prince de lever ce ſiége.

La guerre ſe fit en Bretagne pendant

quelques années entre les François & les Anglois avec beaucoup de chaleur.

Le comte d'Artois, auteur de la guerre, y commandoit les Anglois. Comme ce prince étoit grand capitaine, il reprit en peu de tems les places que les François avoientprises:ceux-ci aïant assiégé Vannes, il se jetta dedans pour la défendre ; mais il ne put empêcher qu'elle ne fût prise d'assaut. Il eut bien de la peine à se sauver lui-même des mains des ennemis, aïant reçû plusieurs blessures, dont il mourut peu de tems aprés.

Le roi d'Angleterre resolut de passer en Bretagne, mais il voulut auparavant instituer l'ordre des chevaliers de saint George, appellé communément *L'Ordre de la Jarretiere bleuë*, parce que la marque de cet ordre est une Jarretiere de cette couleur que portent les chevaliers : Il voulut que la dévise en fût : *Honni soit qui mal y pense.* L'origine de cette dévise, aussi-bien que de la jartiere est, que comme le roi Edoüard étoit dans le dessein d'établir l'ordre de chevaliers de saint George, & qu'il l'avoit déja publié, il arriva dans un bal que la jarretiere de la comtesse de

Salisberi, qu'il aimoit, s'étant détachée, il la ramassa avec beaucoup d'empressement. Quelques-uns de ceux qui étoient là presens en rirent entre-eux: mais le roi leur dit avec un visage severe : *Honni soit qui mal y pense*, & leur témoigna par ces paroles qu'ils avoient tort de s'imaginer qu'il y eût quelque chose de criminel dans l'amour qu'il avoit pour la comtesse : Il ajoûta en même tems, qu'il rendroit cette jarretiere si illustre, que les plus grands seigneurs de son roïaume tiendroient à honneur de la porter.

Aprés cela il passa en Bretagne, & assiégea tout à la fois Nantes, Rennes & Vannes ; mais le duc de Normandie étant arrivé de France avec de puissante troupes, le contraignit de lever ces trois siéges. Edoüard voulut souvent en venir à une bataille ; mais ce prince se contenta de l'empêcher de faire aucun progrès, & de lui ôter les vivres, & refusa toûjours le combat.

Enfin les legats du pape moïennerent une tréve de trois ans entre les les deux rois. Edoüard fit tous ses efforts pendant ce tems-là pour se faire declarer comte de Flandres ; mais les

Flamans quoique rebelles à leur comte, eurent tant d'indignation de cette proposition lorsqu'elle leur fut faite ouvertement aprés beaucoup de négociations, qu'ils declarerent d'Artevelle, qui en étoit l'auteur, traître à la patrie, & le firent mourir à Gand l'an 1345.

Godefroi de Harcour, l'un des plus grands seigneurs de Normandie, aïant encouru la disgrace du roi, & aïant été banni de France, (les historiens ne specifient pas pourquoi,) se retira vers le roi d'Angleterre, à qui il persuada de rompre la tréve & de se jetter dans la Normandie, lui promettant de lui servir de guide. Edoüard ravi des offres de Harcour, le fit maréchal de son armée, & passa en Normandie avec de grandes troupes. Il marcha droit à la ville de Caën pour l'assiéger. Les habitans se croïant assez forts pour le combattre, sortirent au-devant de lui, malgré la défense du comte d'Eu connétable de France: Ils furent défaits & poursuivis si vigoureusement, que les Anglois entrerent dans la ville avec eux & s'en rendirent les maîtres. Le comte d'Eu y fut fait prisonnier, l'an 1346. Aprés la prise de cette ville l'Anglois ne trouvant plus de resistance, courut

& ravagea toute la Normandie & la Picardie, & vint jusqu'aux portes de Paris, mettant tout à feu & à sang.

Cependant le roi assembla à saint Denis une armée, à la tête de laquelle il marcha enfin contre les ennemis. L'Anglois ne se sentant pas assez fort pour le combattre, se retira en diligence. Le roi le poursuivit jusqu'à Cressy aux extremitez de la Picardie. Edoüard croïant qu'il lui étoit honteux de fuïr si longtems, s'arrêta-là, resolu de combattre si on l'attaquoit.

Le roi étant arrivé un peu devant midy auprés de Cressy à la vûë des ennemis, qui l'attendoient rangez en bataille, les attaqua, & fit commencer le combat par 15000. archers Génois, lesquels aïant perdu cœur aux premieres approches de l'Anglois, se renverserent sur l'infanterie Françoise. Le roi irrité de leur lâcheté, fit courir sus par la cavalerie qui les tailla en pieces. Les Anglois profitant de ce désordre, donnerent si à propos sur les troupes Françoises, qu'ils les mirent d'abord en confusion, & les défirent aprés un combat de quelques heures.

Le roi combattit avec une valeur extrême, & ne vouloit pas se retirer,

quoiqu'il ne restât qu'environ soixante hommes autour de sa personne; mais le comte d'Hainaut aïant pris son cheval par la bride, le tira malgré lui de la mêlée, & l'obligea de se sauver des mains de l'ennemi par la fuite. Environ 40000. hommes furent tuez du côté des François, parmi lesquels se trouverent plusieurs princes, entre-autres le comte d'Alençon frere du roi, le duc de Lorraine, le comte de Flandres & Jean de Luxembourg roi de Bohéme; qui se trouva à cette bataille avec des troupes qu'il avoit amenées au service du roi.

Ce prince aprés les grandes expeditions qu'il avoit faites en Italie contre l'empereur, étoit venu en France pour se faire traiter d'un mal qu'il avoit à un œil, & avoit amené quelques troupes pour le service du roi: Un médecin Juif de Montpellier, qui entreprit de le guerir, le rendit aveugle par ses remedes. Ce roi quoiqu'aveugle, voulut se trouver à la bataille de Cressy; il se fit conduire au plus fort de la mêlée par deux écuïers qui menoient son cheval par la bride: il fut tué avec eux, aprés avoir tué lui-même un grand nombre des ennemis. Son corps fut

porté à Luxembourg, où il eſt encore preſqu'entier.

Lorſque tout étoit en déſordre parmi les François, un bataillon de François & d'Allemans qui s'étoit conſervé tout entier, chargea un petit corps commandé par le prince de Galles fils du roi d'Angleterre, le rompit & enveloppa le Prince. On accourut dire au roi Edoüard que s'il n'envoioit promptement du ſecours au prince ſon fils, il étoit en danger d'être pris ou tué. Le roi demanda ſi ſon fils étoit tellement bleſſé qu'il ne pût plus combattre : comme on lui répondit qu'il ne l'étoit point du tout : *Qu'il combatte donc*, dit-il, *ſans attendre de ſecours que de ſa valeur : Qu'il vainque ou qu'il meure.*

Cette réponſe anima tellement le prince de Galles & ſes gens, qu'ils défirent enfin le bataillon qui les avoit preſque défaits.

Godefroi de Harcour fut ſi vivement touché d'avoir cauſé un ſi grand malheur à la France, qu'il vint ſe jetter aux pieds du roi la corde au col, avoüant qu'il avoit merité les plus cruels ſupplices. Le roi le reçut avec beaucoup de bonté, lui ôta lui-même

la corde & lui pardonna.

Aprés la bataille de Cressy le roi d'Angleterre envoïa le comte d'Esby, l'un de ses lieutenans generaux, dans le Poitou, où il fit la guerre si heureusement, qu'il prit la ville de Poitiers, & se rendit maître de toute la province en peu de tems.

Cependant Edoüard assiégea Calais & comme il trouva d'abord plus de resistance qu'il n'en attendoit ; pour faire voir qu'il étoit résolu de ne se point retirer qu'il n'eût pris la place, & que la longueur du tems ne le rebutteroit point, il fit bâtir des maisons au lieu de tentes & de huttes dans son camp, qu'il rendit semblables à une ville ou les soldats aussi-bien que les officiers étoient logez commodément.

Jean de Vienne Gouverneur de cette ville, afin de conserver les vivres, mit hors de la ville toutes les personnes inutiles, qui se trouverent au nombre de 1700. hommes, femmes ou enfans. Le roi Edoüard aïant pitié de ces miserables, leur fit donner à manger & quelque argent, & leur permit d'aller où ils voudroient.

Prise de Calais en 1347.

Le ſiége dura onze mois, aprés leſquels les vivres manquant tout-à-fait aux aſſiégez, le gouverneur reſolut de rendre la ville à compoſition; mais le roi d'Angleterre étoit ſi irrité de la longue reſiſtance qu'on lui avoit faite, qu'on ne put jamais obtenir la vie & la liberté des aſſiégez qu'à condition qu'on lui mettroit entre les mains ſix des plus conſiderables bourgeois pour les faire mourir : mais enfin la reine d'Angleterre obtint leur grace comme il étoit ſur le point de leur faire couper la tête, l'an 1347. Edoüard fit ſortir tous les habitans de la ville de Calais, & la repeupla d'Anglois.

Pendant que le roi d'Angleterre aſſiégeoit Calais, le roi d'Ecoſſe entra en Angleterre avec 50000. hommes, & y prit quelques places.

La reine d'Angleterre aſſembla à la hâte ce qu'elle put de troupes & de nobleſſe, & marcha elle-même contre les Ecoſſois avec une petite armée, dont les principaux étoient les archevêques d'Iorck & de Cantorbie, & les évêques de Durham & de Lincoln. Elle leur

donna bataille auprés de la ville de Neuf-Châtel sur la riviere de Thin, les défit, & prit leur roi prisonnier. Aprés cette glorieuse action, elle passa la mer, & alla trouver le roi son mari devant Calais, où elle sauva la vie à ceux qu'Edoüard vouloit faire mourir.

Le cardinal de Bologne legat du pape, n'aïant pû conclure la paix entre les rois de France & d'Angleterre, les fit convenir d'une tréve de deux ans.

Godefroi de Charny gouverneur de saint Omer, entreprit à l'insçû du roi de surprendre Calais, & s'en rendre maître nonobstant la tréve, esperant que le roi approuveroit son action si elle réüssissoit. Il gagna Aimeri de Pavie Lombard, qui en étoit gouverneur, & lui persuada de livrer la place moïennant la somme de 20000. écus. Le roi d'Angleterre sçut la trahison & pardonna à Aimeri, à condition qu'il trahiroit les François. Le jour étant venu auquel il devoit livrer la ville, Edoüard se rendit à Calais avec quelques troupes, & se plaça dans les dehors en attendant la venuë des François. Godefroi de Charny & le seigneur de Montmorency

morency vinrent la nuit avec 1200. hommes. Quand ils furent prés de la porte, le roi Edoüard les chargea par derriere : ils se défendirent vaillamment; le combat fut trés-rude; Edoüard étoit au plus fort de la mêlée comme un simple soldat. Un gentilhomme François nommé Eustache de Ribaumont, s'attacha à lui sans le connoître, le combattit & le fit tomber deux fois sur les genoux de deux coups d'épée qu'il lui donna sur la têre; mais enfin aïant reconnu que c'étoit le roi, & se voïant enveloppé de tous côtez; il lui rendit son épée, & se fit son prisonnier : Tous les François furent pris ou tuez. Edoüard loüa la valeur de Ribaumont, & l'honora d'un chapelet ou cordon de perles, qu'il portoit à son chapeau, dont il lui fit present, & le renvoïa sans rançon.

Donation du Dauphiné en 1349.

Humbert comte ou dauphin de Viennois, n'aïant point d'enfans, donna le Dauphiné au roi de France, à condition que le premier fils de France épouseroit Jeanne de Bourbon, qu'il avoit recherchée en mariage, & que l'heri-

tier présomptif de la couronne porteroit à perpetuité la qualité de Dauphin.

Cette province que nous appellons Dauphiné, s'appelloit comté de Viennois, parce que Vienne en étoit la capitale. L'on ne sçait pas bien quelle est l'origine du nom de Dauphin ; ce qu'on en dit de plus vrai-semblable, est qu'un comte de Vienne nommé Dauphin, n'aïant que deux filles, donna à l'une en la mariant le comté de Viennois, & à l'autre celui d'Auvergne : Ses deux gendres pour lui témoigner leur reconnoissance & leur respect, prirent son nom, & s'appellerent l'un Dauphin de Viennois, l'autre Dauphin d'Auvergne. Depuis ce tems-là les comtes de Viennois & d'Auvergne furent toûjous appellez Dauphins. Dans la suite même du tems le comté de Viennois fut appellé Dauphiné ; mais on ne sçait pas précisément en quel tems cela arriva, ni quel fut le premier qui prit le nom de Dauphin de Viennois.

L'histoire de Joinville sénéchal de Champagne, nous apprend que ce titre étoit en usage du tems de saint Loüis ; car cet historien qui vivoit sous le regne de ce roi, dit qu'il alla voir

la Dauphine de Viennois sa niéce ; & le célebre du Cange auteur des observations sur cette matiere, dit que cette Dauphine étoit Beatrix de Savoïe, femme de Guigues cinquiéme Dauphin de Viennois.

Cette même année 1349. mourut de maladie le roi Philippe de Valois. Au commencement de son regne il fut nommé le Fortuné, tant à cause du bonheur inesperé, par lequel il étoit parvenu à la couronne, que des heureux succès qu'il eut dans ses entreprises; mais il n'eut pas la fortune si favorable dans la suite de son regne. Comme les guerres qu'il eut à soûtenir contre l'Anglois le mirent dans un grand besoin d'argent, il trouva un nouveau moïen d'en avoir sans rien imposer sur ses sujets, qui fut de se rendre maître de tout le sel qui se faisoit dans son roïaume, & le vendre à tel prix qu'il lui plairoit; ce qui donna occasion au roi d'Angleterre de l'apeller par moquerie *Marchand de sel*. Depuis ce tems-là les rois sont demeurez maîtres du sel, & c'est en leur nom qu'il se vend par tout le roïaume, à l'exception de peu d'endroits qui se sont eux-mêmes redimez de cet impôt.

Le pape Jean XXII. étant mort, Benoît VIII. qui lui succéda, renouvella l'excommunication contre l'empereur Loüis de Baviere, & se declara vicaire de l'empire, qu'il disoit être vacant. Les électeurs & les autres princes de l'empire le prierent par leurs ambassadeurs d'absoudre l'empereur ; & sur son refus, ils s'assemblerent à Maïence, & firent plusieurs declarations, entr'autres, que l'empereur ne tenoit l'empire que de Dieu, & n'avoit besoin ni de la confirmation, ni de l'approbation du pape pour être legitime empereur : que son couronnement étoit une cérémonie qu'il pouvoit faire faire par qui il lui plairoit : qu'il pouvoit même s'en passer comme d'une chose qui n'étoit pas necessaire : que pendant la vacance de l'empire le pape n'y pouvoit prétendre aucune autorité ; mais que la conduite en appartenoit à l'électeur Palatin d'un côté, & à celui de Saxe de l'autre : que toute assemblée d'évêques, quels qu'ils fussent, étoient au-dessus du pape ; l'an 1338. ou 1339.

Clement VI. successeur de Benoît VIII. étant sollicité par Philippe de Valois d'absoudre l'empereur, il offrit de le faire, aux conditions que ce prince

declareroit par un édit que l'empire ne pouvoit être tenu par aucun prince que comme un bienfait du saint siége : qu'outre cela il se reconnoîtroit heretique, se démettroit de l'empire & de toute autre principauté, & se viendroit jetter aux pieds du pape avec ses enfans. Les princes de l'empire reçurent ces propositions avec indignation ; declarerent qu'elles étoient injurieuses à la majesté de l'empire, & contraires à la simplicité Chrétienne, dont le pape devoit faire profession. Ils envoïerent des députez à Avignon pour lui en faire des réprimandes, l'an 1343. *Et legati missi qui hæc Pontifici improbrent. Const. Imp. Calvisius.*

Cette même année le roi de Castille prit sur les Maures une ville d'Espagne nommé Algizira, laquelle, selon le rapport de Mariana historien Espagnol, se défendit avec du canon ; & ce fut, à ce qu'il dit, la premiere fois qu'on mit en usage cette machine en Espagne : *Obsessi primùm globos ferreos tormentarios pulvere actos ex urbe ejecerunt.* Si cela est, il faut que le moine Allemand Bertholdus, que l'on croit inventeur de la poudre à canon, ait été plus ancien que ne disent les historiens.

Les conditions que Clement VI. avoit proposées à l'empereur, aïant été rejettées, le pape l'excommunia de nouveau, & ordonna aux électeurs d'en élire un autre. S'il n'y eût eu que l'ordre du pape, ces princes étoient assez disposez à le mépriser; mais le roi de Bohéme qui avoit parole du pape qu'il favoriseroit l'élection de son fils, gagna ceux de Cologne, de Tréves, & de Saxe, & joignant son suffrage aux leurs, élut avec eux pour empereur Charles de Luxembourg son fils; l'an 1346.

Charles témoigna en cette occasion une grande moderation : il ne prit que la qualité de roi des Romains, & ne voulut pas se mêler du gouvernement de l'empire tant que l'empereur Loüis vêcut; ce qui ne fut que fort peu de tems, car il mourut l'année suivante 1347. étant tombé de cheval à la chasse en poursuivant un ours.

Aprés sa mort les états, c'est-à-dire, tous les princes & membres de l'empire, s'assemblerent à Francfort, & declarerent nulle l'élection de Charles, parce qu'elle avoit été faite du vivant d'un empereur légitime & par l'ordre du pape, qui n'avoit aucune autorité

dans l'élection des empereurs : Ils élûrent Edoüard roi d'Angleterre, qui étant assez occupé de la guerre qu'il avoit en France, les remercia & n'accepta point l'empire.

L'année suivante les états s'assemblerent encore, & élûrent le landgrave de Thuringe, qui refusa pareillement cette dignité. A son refus, ils élûrent Gontier comte de Schvvarsbourg, grand capitaine. Il prit pendant quelques mois le titre d'empereur ; mais enfin il ceda l'empire à Charles, dévenu roi de Bohéme par la mort de son pere, tué à la bataille de Cressy. Alors Charles sans attendre une nouvelle élection, fut generalement reconnu empereur de tous les princes & états d'Allemagne ; il érigea le duché d'Autriche en archiduché en faveur de Rodolphe d'Autriche, l'an 1365.

JEAN

Premier du nom.

APrés la mort de Philippe, Jean son fils aîné lui succeda, & fut sacré à Rheims. Ce prince avoit de grandes qualitez ; mais il eut encore

moins de bonheur que le roi ſon pere contre les Anglois. Il donna le duché de Normandie à ſon fils Charles, qui porta le premier le nom de Dauphin. Il commença ſon regne par la punition du comte d'Eu connétable de France, qui fut convaincu d'intelligence avec les Anglois : il lui fit couper la tête dans la priſon, & donna ſa charge à Charles d'Eſpagne, qui ne la garda pas long-tems ; car le roi de Navarre le fit aſſaſſiner peu de tems aprés pour quelque inimitié particuliere.

Charles roi de Navarre, prince du ſang, poſſedoit de grandes terres en Normandie. La tréve aïant été rompuë entre la France & l'Angleterre par la priſe de Calais, la guerre ſe faiſoit ouvertement. Edoüard prince de Galles, fils du roi d'Angleterre, ravageoit l'Anjou, le Maine, la Touraine, & le Berri ſans trouver de reſiſtance, parce que les factions du roi de Navarre rompoient toutes les meſures du roi, & l'empêcherent long-tems d'avoir des troupes & de l'argent pour faire la guerre. Mais enfin le roi aïant mis ſur pied une armée de 80000. hommes, marcha contre l'ennemi qui n'en avoit que 8000. & l'enferma au-

prés de la ville de Poitiers dans un lieu étroit, où il le pouvoit contraindre sans combattre, ou de se rendre ou de mourir de faim.

Le prince de Galles étoit retranché parmi des vignes & des haïes, qui rendoient son poste trés-avantageux si on l'attaquoit; mais il lui étoit impossible d'en sortir, toutes les avenuës étant occupées par les troupes du roi, qu'il ne pouvoit entreprendre de forcer. Reconnoissant donc l'extremité où il étoit reduit, il demanda la paix au roi par le cardinal de Perigort legat du pape : il offrit de se retirer hors du roïaume, de rendre tout ce qu'on avoit pris en France, & de ne faire la guerre de sept ans.

L'ardeur que le roi avoit de combattre lui fit rejetter ces offres : il vouloit que le prince & tous les Anglois se rendissent sur le champ à discretion; il pouvoit même les reduire à cette necessité s'il se fût contenté de les tenir assiégez; car ils n'avoient point de vivres, & ne pouvoient recevoir de secours. Mais sur le refus qu'ils firent de se rendre, il les attaqua, & le fit avec tant de malheur, que les archers Anglois, dont les haïes étoient garnies,

aïant donné l'épouvente au premier bataillon qui les attaqua, ceux qui le soûtenoient la prirent aussi. Là-dessus la cavalerie Angloise étant sortie des retranchemens, & aïant chargé les troupes dans cette épouvente, elle défit toute l'armée. Le roi s'étant trouvé au plus fort de la mêlée, fut bientôt enveloppé : tout ce qu'il y avoit de gens de marque autour du roi fut tué, entre-autres le duc de Bourbon, le connétable de France & l'évêque de Châlons en Champagne. Comme les Anglois le connoissoient, chacun s'efforçoit d'avoir la gloire de le prendre ; mais il combattit avec une valeur qui leur ôtoit l'esperance de le prendre vif : tous lui crioient de se rendre, plûtôt que de se faire tuer ; mais il se défendit toûjours, disant qu'il ne se rendroit qu'au prince de Galles. Sa valeur étoit secondée de celle de son second fils Philippe duc d'Anjou, qui combattit toûjours à ses côtez. Un gentilhomme François nommé Denis de Morbecq, qui servoit dans les troupes Angloises, aïant été banni de France pour avoir tué un homme, se fit connoître à lui, & l'assura que s'il se rendoit, il le meneroit au prince de

Galles. Le roi lui donna ſon gand pour marque qu'il ſe rendoit à lui. Auſſi-tôt tous les Anglois qui étoient là-preſens ſe ſaiſirent de ſa perſonne ; & comme chacun vouloit en être le maître, aſſurant que c'étoit lui qui l'avoit pris, ils ſe querellerent & s'entrebattirent, & dans cette querelle le roi courut riſque de la vie : le comte de Warvick arriva fort à propos pour le tirer de leurs mains ; il fut auſſi-tôt amené au prince de Galles, qui le reçut avec tout le reſpect qui étoit dû à ſon rang. Quelques jours aprés il le fit paſſer en Angleterre. Cette bataille fut donnée le 19. Septembre l'an 1356.

La priſe du roi mit la France dans une conſternation generale. Le roi de Navarre échappé de ſa priſon, remplit le roïaume de factions & de ſeditions contre le Dauphin regent du roïaume.

Les plus inſolens furent les Pariſiens, dont le roi de Navarre avoit gagné l'affection. Ils prétendirent faire des loix au Dauphin, & ils le contraignirent en effet d'accorder au Navarois tout ce qu'il deſira pour la reparation de l'injure de ſa priſon. Ils avoient pour chef Etienne Martel prévôt des mar-

chands, homme ſeditieux, qui eut l'inſolence de faire tuer dans la chambre même du Dauphin trois de ſes principaux Officiers, & ſi prés de lui, que leur ſang rejaillit ſur ſes habits, parce qu'on diſoit que ces officiers empêchoient le Dauphin d'accorder au roi de Navarre ce qu'il demandoit. Alors le Dauphin aïant témoigné quelque crainte qu'on n'en voulût auſſi à ſa perſonne, le prévôt des marchands lui jetta un chaperon rouge & bleu pour le garantir de la violence du peuple.

Ce chaperon étoit comme la livrée ou la marque qu'avoient priſe les Pariſiens ſeditieux unis & liguez contre le Dauphin, pour ſe diſtinguer & ſe connoître les uns les autres : quiconque paroiſſoit dans les ruës ſans ce chaperon, étoit en danger d'être aſſommé par le peuple. Enfin le Dauphin ne ſe croïant pas en ſûreté dans Paris, en ſortit ſecrettement. Alors la perfidie du prévôt des marchands alla ſi loin, qu'il convint avec le roi de Navarre de lui livrer pendant la nuit les portes de ſaint Honoré & de ſaint Antoine.

Le deſſein du Navarrois étoit d'y faire entrer des troupes Angloiſes & Navarroiſes, pour faire main-

baſſe ſur tous ceux qui étoient attachez au parti du Dauphin & piller leurs maiſons.

Jean Maillard, honnête bourgeois de Paris, aïant découvert cette trahiſon, aſſembla promptement quelques braves gens de ſa connoiſſance, marcha droit à la porte ſaint Antoine, trouva le prévôt des marchands ſur le point de l'ouvrir aux Navarrois, le chargea & le tua d'un coup de hache ſur la tête. La mort du chef épouventa les ſeditieux; les bons ſerviteurs du roi commencerent à paroître, ſe rendirent maîtres de la ville, & y rappellerent le Dauphin.

La province du Languedoc fit paroître en ce tems-là autant d'affection pour le ſervice du roi, que les Pariſiens témoignoient de mauvaiſe volonté. Les états ou les principaux de la province aſſemblez par le comte d'Armagnac, défendirent toute réjoüiſſance publique, interdirent l'uſage de l'or, de l'argent & de la ſoïe, & tout ornement dans les habits; firent une levée de 8000. hommes, qu'ils envoïerent au Dauphin, & les entretinrent à leurs dépens.

Peu de mois aprés la priſe du roi

Jean, il ſe fit entre les païſans de Picardie une ligue, qui fut appellée *La Jacquerie.* En voici l'origine. Les païſans d'un village d'un païs de Beauvaiſis, étant enſemble un jour de fête, & diſcourant ſur la priſe du roi, l'un d'eux dit que ce malheur étoit arrivé par la faute de la nobleſſe, qui l'avoit lâchement abandonné, & avoit fuï au lieu de combattre : qu'ils n'avoient de courage que pour maltraiter les païſans : qu'il ſeroit bon d'en faire un maſſacre general pour délivrer les villageois de leur tirannie.

Cette propoſition aïant été approuvée, ils s'armerent de ce qu'ils trouverent, & commencerent à exercer leur fureur ſur le ſeigneur du lieu : ils le prirent, violerent à ſes yeux ſa femme & ſa fille, puis les tuerent & lui auſſi, pillerent & brûlerent ſa maiſon.

Aïant ſurpris le gentilhomme voiſin, ils le mirent à la broche, le firent rôtir, & contraignirent ſa femme à manger de ſa chair. Leur nombre s'accrut ſi promptement, qu'ils ſe trouverent en peu de jours prés de 40000. Ils élûrent pour chef un d'entre-eux nommé Jacques Bonhomme, d'où leur multitude fut nommée la Jacquerie. On ne

sçauroit exprimer les ravages qu'ils firent dans la campagne, & les horribles cruautez qu'ils y exercerent.

Comme ils sçûrent que le duc d'Orleans frere du roi, étoit dans la ville de Meaux avec la duchesse sa femme, plusieurs princesses, & 300 dames de qualité qui s'y étoient refugiées ; ils y allerent dans le desseinde tuer tout ce qu'ils trouveroient de noblesse. Ils forcerent les portes de la ville, attaquerent la place du marché, où le prince & tous les gentilshommes s'étoient retranchez. Ils étoient sur le point de la forcer lorsque le comte de Foix & le Captal de Buch, qui passoient par-là par hazard revenant de Prusse avec environ soixante lances de Gascons, aïant appris le danger où étoit le duc d'Orleans, entrerent dans la ville, chargerent les païsans, & les mirent en fuite aprés en avoir tué sept mille.

Peu de jours aprés le sire de Coucy aïant assemble la noblesse de Picardie contre ces furieux, il en tua vingt mille le jour de la nativité de saint Jean-Baptiste, poursuivit le reste, & les extermina tous en peu de jours.

La treve qui avoit été faite pour quelques mois entre les deux couron-

nes aprés la prise du roi, étant expirée, on reprit les armes de part & d'autre. La Champagne & la Bourgogne étoient pleines d'Anglois, qui y tenoient quantité de bonnes places.

L'Evêque de Troyes & Jean de Châlons aïant assemblé secrettement cinq mille hommes, attaquerent avec tant de vigueur, & emporterent avec tant de promptitude toutes les places dont les ennemis étoient maîtres l'une aprés l'autre, que les uns n'aïant pas eu le loisir de secourir les autres, ils furent tous taillez en pieces dans ces deux provinces, sans qu'il en échapât presque aucun.

Le roi qui étoit prisonnier à Londres, traita de sa délivrance avec le roi d'Angleterre; mais à des conditions si désavantageuses, que le Dauphin les rejetta.

L'Anglois résolu de faire la guerre plus fortement que jamais, passa la mer avec toutes ses forces, & protesta qu'il ne quitteroit point les armes qu'il n'eût reduit la France à recevoir telle condition de paix qu'il lui plairoit de lui donner.

Il repandit des troupes presque dans toutes les provinces; il attaqua plusieurs

places, entr'autres celle de Rheims; mais il n'en prit aucune : toute cette expedition se reduisit à ravager la campagne, principalement aux environs de Paris. Le peu de succès qu'il trouva dans cette entreprise, le dispoſa à des conditions de paix plus raisonnables que celles qu'il avoit offertes : Elle fut concluë au bourg de Bretigny prés de Chartres, d'où elle fut appellée la paix de Bretigny, l'an 1360.

Les articles du traité furent, que le roi seroit mis en liberté : que l'Anglois garderoit le Poitou, la Xaintonge, le païs d'Aunis, le Perigord, le Limousin, l'Angoumois, le Quercy & le Roüergue : qu'il rendroit ce qu'il tenoit dans l'Anjou, la Touraine, & le Maine, & qu'il renonceroit à la qualité de roi de France. Le roi de Navarre qui avoit pris les armes contre le Dauphin pendant la captivité du roi, & avoit ravagé la Normandie & la Picardie, fut compris en ce traité.

C'est une chose remarquable, que jusqu'à la journée de Poitiers, la langue Françoise avoit été en usage en Angleterre dans tous les actes publics : l'on y plaidoit en François ; les sentences & les arrêts se donnoient en cette

langue : Edoüard aprés cette victoire en interdit l'usage, & ordonna qu'on se servît de l'Angloise en toutes choses, afin d'ôter toutes les marques de la domination Françoise sur la nation Angloise.

Aprés la conclusion de la paix, plûsieurs soldats de differens païs, qui étoient à la solde du roi d'Angleterre aïant été congediez, au lieu de sortir de France ou de se dissiper, s'assemblerent dans la Champagne, élûrent des officiers, formerent un corps d'armée de seize mille hommes, & se mirent à piller & ravager le païs : Ils se nommerent *La Compagnie des Tard-venus*, voulant marquer par-là qu'ils étoient venus trop tard pour piller la France, & qu'à cause de cela ils n'en vouloient pas sortir si-tôt. Ils firent d'horribles carnages par tout.

Le roi envoïa contre-eux Jacques de Bourbon prince du sang, qui les aïant joints prés de Lyon leur donna bataille ; mais il fut défait & blessé, & mourut deux jours aprés de ses blessures, aussi-bien que le prince son fils.

Aprés cette victoire les compagnies commandées par un general qui se disoit ami de Dieu, & ennemi de tout le

monde, marcherent vers Avignon dans la resolution de forcer cette ville & de la piller, prendre le pape & les cardinaux & les mettre à rançon.

Le marquis de Montferat se trouva là fort à propos pour détourner cet orage. Il eut l'adresse de gagner les chefs de ces compagnies par quelque argent qu'il leur donna, les prit à sa solde, & les mena en Lombardie, où il s'en servit contre les Milanois avec qui il étoit en guerre.

CHARLES V,

Surnommé LE SAGE,

IL y avoit trois ans que le roi Jean étoit sorti d'Angleterre lorsqu'il resolut d'y retourner. L'on ne sçait pas la raison de cette resolution. Il prit pour prétexte de traiter avec le roi d'Angleterre, sur le sujet de l'évasion du duc d'Anjou son quatriéme fils, qui aïant été donné en ôtage au roi Edoüard pour l'exécution du traité de Bretigny, s'étoit dérobé & étoit revenu en France. Mais on crut que la veritable cause de ce voïage étoit l'amour du roi pour une dame Angloise. Quoiqu'il en soit, il

passa en Angleterre ; mais peu de tems aprés être arrivé à Londres, y il mourut l'an 1364.

Peu de tems avant sa mort il avoit investi son fils Philippe duc d'Anjou du duché de Bourgogne, qui étoit revenu à la couronne par la mort du duc arrivée sans enfans. Mais Philippe n'en prit possession que sous le regne du roi Charles V. son frere, à qui il ceda le duché d'Anjou. Le roi Jean aimoit particulierement ce prince : il avoit érigé pour lui le comté d'Anjou en duché, & il lui donna enfin celui de Bourgogne pour reçompense de ce qu'il avoit toûjours combattu vaillamment à ses côtez à la bataille de Poitiers. Sa valeur lui fit donner le nom de *Hardi*.

Aprés la mort du roi Jean, Charles son fils aîné se fit sacrer à Rheims. Sa grande prudence lui fit donner le surnom de *Sage*.

Ce prince ne fit jamais la guerre en personne, mais seulement par ses freres & par ses Lieutenans, & y fut toûjours heureux.

Comme il connoissoit les mauvaises intentions du roi de Navarre, il crut qu'il falloit commencer par le reduire à la raison. Il donna ordre à trois de

ses lieutenans qui commandoient séparément chacun des troupes en Normandie ; sçavoir, le comte d'Auxerre, Loüis de Châlons & Bertrand du Guesclin, chevalier Breton, d'unir leurs forces, & de faire ensemble la guerre au roi de Navarre, sans leur marquer lequel des trois commanderoit les autres. Eux sans disputer à qui auroit le commandement, se le défererent l'un à l'autre. Enfin on remit la chose à l'élection & au choix des officiers de l'armée, qui élûrent le comte d'Auxerre : il s'excusa sur sa jeunesse. Enfin Bertrand du Guesclin étant le plus ancien des trois, fut contraint d'accepter le commandement. Il donna la bataille aux Navarrois & aux Anglois, qui étoient venus à leur secours, & étoient commandez par le captal de Buch. Il les tailla en pieces, fit le captal prisonnier, presque tous les ennemis furent tuez ou pris. Cette bataille qui fut nommée *La journée de Cocherel*, fut la premiere occasion où se signala Bertrand du Guesclin, qui fut ensuite connétable de France. Cette défaite reprima pour un tems la mauvaise volonté du roi de Navarre.

Jean comte de Montfort, & Charles comte de Blois possedant l'un & l'autre

plusieurs places dans la Bretagne, & prétendant chacun que tout le duché lui appartenoit, ne pouvoient demeurer long-tems en paix. Ils prirent les armes & se firent la guerre : Le comte de Montfort fut secouru par les Anglois, & le comte de Blois par les François, & principalement par Philippe le Hardy duc de Bourgogne, frere du roi.

Le comte de Montfort assiégeant le château d'Auray, Charles de Blois marcha contre lui & lui donna la bataille ; mais avec tant de malheur, qu'il fut défait & tué ; la plûpart des officiers François furent tuez ou pris, entre-autres Bertrand du Guesclin, qui fut fait prisonnier par les Anglois, l'an 1364.

Cette victoïre fut un grand avantage pour le comte de Montfort, car la veuve du comte de Blois lui ceda la Bretagne par un traité qu'elle fit avec lui : Il en prit possession, & en aïant été reconnu duc, il en fit hommage au roi, qui accorda en même tems la paix au roi de Navarre. Il fit aussi ressentir les effets de sa bonté à Olivier de Clisson, chevalier Breton, illustre par sa naissance. Le roi Philippe de Valois avoit

fait couper la tête à ſon pere pour quelque intelligence qu'il avoit euë avec les Anglois. Depuis ce tems-là le fils avoït toûjours porté les armes pour cette nation. Le roi le retira de leur parti, & l'attacha au ſien par les careſſes & les grands biens qu'il lui fit, & les grands emplois qu'il lui donna.

Dom Pierre roi de Caſtille étoit un prince trés-cruel, qui ſe fit haïr de ſes ſujets par ſes vices, & principalement par la tyrannie qu'il exerçoit ſur eux, ôtant la vie aux uns & les biens aux autres. Il avoit trois freres bâtards, Henri, Trille & Sance. La crainte de perdre la vie par la cruauté du roi leur frere, leur avoit fait abandonner l'Eſpagne. Henry, prince trés-accompli, s'étoit retiré en France; avoit ſervi le roi dans ſes armées, & s'étoit acquis l'eſtime & l'amitié de tous les François. Au contraire, le roi de Caſtille en étoit haï, non-ſeulement pour ſa cruauté en general, mais en particulier pour avoir fait mourir Blanche de Bourbon ſa femme ſœur de la reine de France.

Les plaintes des Caſtillans contre leur roi aïant été portées au pape, il crut qu'il pouvoit prendre connoiſſance d'une choſe qui n'étoit pas de ſa juriſdic-

tion : Il condamna Pierre comme tyran, le declara indigne de regner, le déposa & donna son roïaume à Henry son frere bâtard. Ce mauvais droit d'Henry, soûtenu par les armes de France, le mit sur le trône de Castille; car le roi lui donna des troupes considerables, commandées par Jean duc de Bourbon prince du sang, & par Bertrand du Guesclin, qui emmenerent hors de France pour cette expedition plus de dix mille hommes de diverses nations, qui étoient à charge au roïaume, & le pilloient avec une insolence qu'on ne pouvoit reprimer. Aussi-tôt qu'Henry fut entré dans la Castille, tout le royaume se declara pour lui & se revolta contre Pierre, qui se voïant abandonné & craignant d'être pris, se cacha & s'enfuit hors de la Castille. Tout le roïaume reconnut Henri pour roi, & ce prince pour reconnoître le service qu'il avoit reçû de Bertrand du Guesclin, le fit connétable de Castille, l'an 1366.

Dom Pierre chassé de son roïaume, se refugia à Bordeaux vers le prince de Galles duc de Guienne, & lui demanda du secours contre Henry. Edoüard poussé par sa seule aversion pour la France,

France, prit avec joie les interêts d'un prince contre lequel les François s'étoient declarez. Il leva une puiſſante armée, avec laquelle il entra dans l'Eſpagne pour rétablir Dom Pierre, publiant qu'il ſeroit honteux à tous les princes de ſouffrir qu'un roi legitime eût été dépoüillé de ſes états par un bâtard.

Henry marcha contre Pierre, le combattit auprés de Navarre, mais il perdit la bataille; ſes troupes furent défaites, & huit mille François ou Eſpagnols demeurerent ſur la place. Bertrand du Gueſclin fut encore fait priſonnier.

Aprés cette victoire toute la Caſtille ſe ſoûmit à Dom Pierre, qui loin de profiter de ſon adverſité, exerça des cruautez encore plus grandes qu'auparavant, & ſe fit haïr pluſque jamais de ſes ſujets. Il eut même de l'ingratitude pour le prince de Galles, qui ſe retira d'Eſpagne fort mal ſatisfait de lui. Les nouvelles cruautez que ce prince rétabli dans ſon roïaume exerça ſur ſes ſujets, firent juger à Henry qu'il ſeroit aiſé de lui ôter encore une fois la couronne. Dans le peu de tems qu'Henry avoit regné il avoit fait paroître toutes

les qualitez d'un bon & grand prince. Il étoit excellent capitaine, liberal, bienfaisant, juste; c'est pourquoi les Castillans l'aimoient autant qu'ils haïssoient son concurrent. Dés que l'on sçut qu'il s'approchoit de la Castille avec des troupes que lui avoit donné le roi d'Arragon, & quelques François commandez par du Guesclin, toute la noblesse accourut à lui, & toutes les villes devant lesquelles il se presenta le reçurent comme leur souverain.

Dom Pierre à la tête d'une puissante armée, lui donna bataille, Henry la gagna, & Dom Pierre aïant été pris lui fut amené. Quand ces deux freres furent en presence l'un de l'autre, leur haine se ralluma. Dom Pierre se jetta sur Henry, le renversa, & porta la main à un coûteau qu'il avoit pour le fraper; mais Henry le prévenant, tira le poignard qu'il portoit à sa ceinture, & lui en donna un coup dont il le tua. Sa mort rendit Henry paisible possesseur du roïaume de Castille, l'an 1366.

Depuis que le roi Charles étoit parvenu à la couronne, il n'avoit pensé qu'à se mettre en état de venger la France des maux que les Anglois y avoient faits dans la derniere guerre;

c'eſt pourquoi il embraſſa avec joïe la premiere occaſion qu'il en eut. Voici qu'elle elle fut.

Le prince de Galles impoſa un droit de foüage dans le duché de Guienne & les païs qui en dépendoient. Les principaux ſeigneurs de Gaſcogne, comme les comtes d'Armagnac, de Comminges & d'Albret, s'y oppoſerent, & en apellerent au roi comme à leur ſouverain. Le roi reçut leur appel; & fit citer le prince de Galles au parlement des pairs, pour rendre raiſon de ſa conduite; & parce qu'il ne comparut point, il envoïa declarer la guerre au roi d'Angleterre. Les hiſtoriens remarquent qu'il la lui declara, ſelon la coûtume, par une lettre; mais que cette lettre fut portée & preſentée au roi d'Angleterre par un valet de cuiſine, ce qui l'offenſa beaucoup.

Comme le roi s'étoit preparé de longue main & ſecrettement à cette guerre, les choſes ſe trouverent tellement diſpoſées, que le même jour que le porteur des lettres les rendit au roi d'Angleterre, les troupes Françoiſes entrerent dans le comté de Ponthieu en Picardie, & en chaſſerent les Anglois l'an 1369.

Quelques mois aprés le roi d'Angleterre fit passer des troupes en France, & la guerre s'alluma fortement dans toutes les Provinces : les armées du roi étoient commandées par les princes ses freres, qui battirent les ennemis en plusieurs occasions, & leur prirent de bonnes villes, entre-autres Poitiers.

Les Anglois eurent néanmoins un heureux succès dans l'entreprise qu'ils firent sur Limoges : ils surprirent cette ville, l'emporterent de force, & la pillerent.

La mort du prince de Galles arrivée en ce tems-là, apporta un grand changement aux affaires des Anglois ; car ils perdirent en sa personne un grand capitaine & un prince trés-sage. Pendant que les armes du roi avoient un succès si heureux sous la conduite des princes ses freres, & principalement de Philippe le Hardi duc de Bourgogne, Bertrand du Guesclin faisoit la guerre en Bretagne contre les Bretons & les Anglois unis ensemble : Il la fit avec tant de conduite, de valeur & de bonne fortune, qu'enfin il se rendit maître de toute la Bretagne. Le roi pour recompense le fit connétable de France l'an 1370.

La mort du prince d'Angleterre survenuë au fort de la guerre & au milieu des prosperitez des François, fit souhaiter la paix aux Anglois. Richard fils du défunt prince de Galles devoit succeder à la couronne aprés la mort de son aïeul. C'étoit un enfant en trés-bas âge, pendant la minorité duquel la paix étoit trés-nécessaire à l'Angleterre. Mais le roi trouvoit trop d'avantage à continuer la guerre : il la continua donc pendant les trois années qu'il vêcut encore aprés la mort du roi d'Angleterre, & eut tant de bonheur dans toutes ses entreprises, qu'il reconquit sans sortir de son cabinet presque tout ce que ses prédecesseurs avoient perdu les armes à la main à la tête de leurs armées ; c'est en quoi son regne, quoique de peu de durée, fut trés-glorieux. Il ne regna que seize ans. Il étoit depuis long-tems atteint d'une maladie qui lui faisoit juger qu'il ne pouvoit pas esperer une longue vie. On croïoit qu'elle venoit de ce qu'il avoit été empoisonné par le roi de Navarre. Comme il prévoïoit qu'il laisseroit son fils en bas âge, il ordonna qu'à l'avenir les rois seroient majeurs à quatorze ans, l'an 1380. Cette ordonnance ne

fut pas exécutée en la personne de son fils : elle ne fut publiée & enregistrée au parlement que douze ans aprés.

Il fit bâtir son tombeau à saint Denis, & le connétable du Guesclin étant mort en ce tems-là au siége d'un château fort que les Anglois tenoient encore en Auvergne, il le fit enterrer au pied de ce tombeau. Enfin ce grand prince qui merita le surnom de Sage, mourut âgé seulement de quarante-deux ans, l'an 1380.

Sous son regne florissoit François Petrarque Florentin, qui étant éxilé de sa patrie, à cause des troubles qui agitoient l'état de Florence, passa une grande partie de sa vie en France. Il étoit estimé le plus bel esprit, & le plus sçavant homme de son tems. La délicatesse de ses poësies égale celle des meilleurs poëtes de l'antiquité ; aussi reçut-il la couronne de poëte à Rome dans le Capitole.

En même tems vivoit aussi Jean Bocace Italien, bon historien, & habile philosophe. Il a écrit de trés-bonnes choses en latin, & beaucoup de sotises en Italien.

Pendant l'absence des papes hors d'Italie, les Florentins s'étoient emparez

de plusieurs places de l'état ecclesiastique ; cette raison plûtôt que les avertissemens & les revelations de sainte Catherine de Sienne, fit resoudre le pape Gregoire XI. de rétablir le saint siége & la demeure des papes à Rome. Il sortit donc d'Avignon, & s'y transporta avec une partie de sa cour 72. ans aprés que le saint siége en avoit été transferé, l'an 1373. Il y mourut l'année suivante dans la resolution pourtant de retourner à Avignon, parce que les Romains lui avoient manqué de parole.

Au même tems l'empereur Charles de Luxembourg mourut à Prague en Bohéme, au retour d'un voïage qu'il avoit fait en France. La reception que lui fit le roi, & son entrée dans la ville de Paris, sont bien décrites dans l'histoire de Gaguin, & meritent d'y être vûës.

Les électeurs lui donnerent pour successeur son fils Venceslas roi de Bohéme, qu'il avoit associé à l'empire avant que de mourir. Nous verrons dans la suite comme ils lui ôterent l'empire, pour le donner à son frere Sigismond.

Aprés la mort de Gregoire, les Ro-

mains craignant que les cardinaux n'élussent un pape François qui transportât encore le saint siége à Avignon, leur en demanderent un Italien, & les contraignirent d'élire l'évêque de Barry Napolitain, qui prit le nom d'Urbain VI. mais peu de mois aprés la plus grande partie des cardinaux mécontens de la conduite de ce pape, se retirerent à Fondy ville de la Poüille, où ils élûrent un autre pape, sous prétexte qu'ils n'avoient pas été libres dans l'élection d'Urbain, parce que le pape les avoit contraints de l'élire malgré eux.

Le nouveau pape prit le nom de Clement VII. & alla établir son siége à Avignon. Les Italiens, les Allemans, & les Anglois s'attacherent à Urbain. Les François & les Ecossois à Clement; les Espagnols ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ainsi commença dans l'église un schisme qui dura quarante ans, l'an 1378.

Fin du premier Tome.

TABLE DES MATIERES

Contenuës dans ce premier Tome.

A

B

E

F

G

H.

I

M

N

O

P

Raoul

R

S

T

V

Fin de la Table du premier Tome.


BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

